TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 033 — MARDI 22 JUILLET 1980

Une centaine de détenus politiques libérés au Maroc

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 30 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LES PROLONGEMENTS DES CRISES EN ASIE CENTRALE

● IRAN

L'imam Khomeiny demande l'exécution de « tous les conspirateurs »

Le « nouvel ennemi »

La France est devenue le « nouvel ennemi » de l'Iran après l'échec de la tentative d'assassinat de M. Chapour Bakhtiar. L'éditorial de l'organe officiel du Parti de la République islamique ne laisse aucun doute sur la brutale dégradation des relations entre Paris et Téhéran : prenant fait et cause pour les auteurs de l'attentat, le quotidien accuse ouvertement la France d'être, en abritant le dernier premier ministre du chah, complice du complot visant à renverser le régime islamique.

L'imam Khomeiny lui-même avait levé les ambiguïtés qui auraient pu exister quant à l'origine de l'attentat en déclarant : « Les personnes impliquées dans le complot sont corrompues selon le Coran et la loi islamique. Elles doivent toutes être condamnées à mort sans exception, et personne n'a le droit de pardonner à l'une d'elles. » Or M. Bakhtiar est considéré comme l'inspirateur des conjurés, et les pasdarans (« gardiens de l'islam ») qui ont revendiqué l'attentat dès vendredi n'ont pas hésité à proclamer : « Nous poursuivrons ce mercenaire jusqu'à ce que nous l'exécutions. »

Il était difficile d'infliger plus cinglant démenti à M. Sadegh Ghotbzadeh, qui s'évertuait à affirmer contre toute évidence que l'Iran n'avait rien à voir avec le commando de tueurs, que celui-ci ait été à la solde des pasdarans ou qu'il ait agi par conviction. Le ministre iranien, qui parle habituellement beaucoup, aurait gagné à se taire lorsqu'il s'est déclaré partisan des « débats démocratiques pour la défense des idées » et a reproché à la France, terre d'asile, d'être devenue le refuge des comploteurs. Sans doute a-t-il oublié que l'imam Khomeiny, accueilli à Paris le 6 octobre 1978, était un « comploteur » pour le gouvernement du chah, et que c'est le régime islamique qui a ordonné depuis une chasse à l'homme contre l'ancien souverain et d'autres opposants.

On est loin de ce 1er février 1979 où le retour de l'imam Khomeiny soulevait d'immenses espoirs à Téhéran, tandis que des millions d'Iraniens scandaient dans les rues les louanges de la France, qui demeurerait « éternellement » dans leur mémoire. Aujourd'hui, du haut de la télévision et de la radio de l'Etat, les pasdarans menacent de s'attaquer aux intérêts de la France au Proche-Orient — il est vrai qu'elle n'en a plus guère en Iran — si elle « ne libère pas leurs frères du commando arrêté et n'expulse pas Bakhtiar ».

Si elles se sont améliorées sur le plan économique depuis le début de l'année, après avoir été réduite presque à néant, les relations entre Paris et Téhéran se sont insidieusement détériorées sur le plan politique. Comment aurait-il pu en être autrement alors que l'anarchie s'étend de jour en jour en Iran au point d'être dénoncée par l'imam Khomeiny lui-même ? La situation actuelle présente, certes, des analogies avec la Terreur sous la Révolution française. Mais, un an et demi après le changement de régime, il est impossible d'absoudre la violence, les excès et l'incompétence de nombre d'ayatollahs.

Sans doute, ni les pasdarans ni le Parti de la République islamique ne sont officiellement le gouvernement, bien qu'ils fassent la loi à Téhéran. Cela étant, la France ne saurait céder au chantage ni aux menaces, sous peine d'encourager les attentats politiques, qui ont tendance à se multiplier sur son territoire depuis quelques années.

Pris en flagrant délit, les hommes qui ont tenté d'assassiner M. Bakhtiar en tuant deux innocents — et dont les pasdarans réclament l'expulsion — ne peuvent qu'être traduits devant une justice respectueuse, elle, des droits de l'homme.

Les intégristes auraient financé la tentative d'assassinat sur M. Bakhtiar

Les cinq membres du commando responsable de l'attentat manqué, commis vendredi 18 juillet à Paris contre M. Chapour Bakhtiar, ont été inculpés d'« assassinat et de tentative d'assassinat » *et écroués. Selon le procureur du tribunal de Nanterre, aucun de ces hommes ne jouit de l'immunité diplomatique, et aucune demande d'extradition n'a été formulée. Aucune information officielle, à Paris, n'a confirmé que les terroristes aient agi sur ordre de Téhéran. Cependant, selon des informations recueillies auprès de l'O.L.P. à Beyrouth, le Parti de la République islamique aurait reconnu avoir organisé et financé l'opération.*

A Téhéran, l'imam Khomeiny a réclamé l'exécution de « tous les conspirateurs » *impliqués dans le dernier complot. Cinq d'entre eux — des officiers — ont été passés par les armes dimanche avant l'aube. D'autre part, au cours de sa première réunion le Parlement a porté à sa présidence, à une majorité écrasante, l'ayatollah Hachemi Rafsanjani, l'un des dirigeants du Parti de la République islamique.*

Les informations contradictoires de la fin de la semaine ont fait place à un épais mystère dans l'enquête sur l'attentat manqué, commis vendredi 18 juillet, à Neuilly, contre M. Chapour Bakhtiar, au cours duquel un gardien de la paix et une femme ont été tués et un second gardien de la paix grièvement blessé (*le Monde* daté 20-21 juillet).

Mystère, d'abord, à propos de l'identité exacte du chef du commando de cinq hommes, dont le passeport est établi au nom d'Anis Naccache (vingt-neuf ans), et qui a été présenté dans un premier temps comme étant M. Abou Mazen, membre du comité central du Fatah, l'une des branches de la résistance palestinienne, puis comme un simple agent de cette organisation, homonyme du précédent. Cet homme, qui ressemble au représentant du Fatah à Damas, serait d'origine chrétienne libanaise et aurait servi à Téhéran comme officier d'un service spécial palestinien. Cette version devait devenir prépondérante, samedi 19 juillet, après que l'O.L.P. ait démenti, depuis Beyrouth, la participation du Fatah à l'attaque du boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) et qu'un journaliste de l'A.F.P. ait pu rencontrer M. Abou Mazen à Damas.

PH. BG.

(Lire la suite page 4.)

● AFGHANISTAN

Le gouvernement de M. Karmal est réorganisé

Le président Karmal a renforcé ses pouvoirs à la faveur d'une réorganisation du gouvernement. Il a notamment créé quatre « présidences générales » destinées à rendre « plus efficace » le travail administratif, a annoncé Radio-Kaboul. L'une des présidences regroupera le secrétariat du premier ministre et une partie des directions du ministère de l'intérieur. Ce portefeuille est détenu par M. Mohammed Golabjoi, considéré comme une personnalité très représentative du Khalq (le peuple), la tendance du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan à laquelle appartenaient les présidents Taraki et Amin. Cette présidence donnera les « orientations générales » à tous les ministères et supervisera les administrations provinciales et municipales. Les autres présidences seront chargées des activités religieuses, du travail et de la sécurité sociale.

A l'occasion de cette restructuration des services gouvernementaux, une semaine après que le président Karmal eut menacé les responsables « qui ne font rien pour le salut de la nation », le chef de l'Etat centralise la majorité des pouvoirs entre ses mains tandis que le Paracham (le drapeau), sa tendance du P.D.P.A. — assure apparemment sa prééminence sur sa rivale.

A Kaboul, comme si de rien n'était...

De notre envoyé spécial

Kaboul. — A en croire la rumeur qui depuis plusieurs jours déjà courait avec de plus en plus d'insistance dans la capitale afghane, les opposants au régime de M. Babrak Karmal et à la présence soviétique auraient eu la ferme intention de manifester de manière spectaculaire leur refus de se soumettre, et ce au moment même où l'U.R.S.S. célébrait solennellement le samedi 19 juillet à Moscou l'ouverture des Jeux olympiques.

Contre toute attente, ni attentat, ni attaque-surprise contre des éléments isolés de l'armée nationale ou étrangère, ni défilé, ni grève, ni manifestation bruyante dans une population montée sur les toits de la ville pour y scander des « Allah ou Aakbar » lourds de signification n'ont eu lieu en quelque point que ce soit. On avait parié d'un « *gros coup* » auquel pas un Kabli — hormis bien entendu les « *traîtres à la solde de l'ennemi* » — n'aurait voulu ne pas contribuer.

Mais on a pu toutefois constater que la rumeur avait été prise au sérieux du côté des forces de l'ordre. Dès le matin du vendredi 18 juillet, le quadrillage de jour quotidiennement mis en place d'un bout à l'autre de la ville avait été considérablement renforcé.

Chaque point-clé sans exception — carrefours, ponts enjambant la rivière Kaboul, bâtiments administratifs, installations diplomatiques, débouchés des grandes artères, etc. — était occupé par un blindé de l'armée afghane, automitrailleuse ou char, le plus souvent flanqué d'un side-car de la police urbaine. Pourtant, ces militaires volontiers débraillés se tenant dans l'ombre de leurs engins pour échapper aux rigueurs d'un soleil cuisant n'ont pas l'air de très farouches guerriers.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

MARCHE ARRIÈRE

Accepter que les troupes soviétiques soient à Kaboul a fait dire à beaucoup que nous étions dans une situation comparable à celle de Munich en 1938. Et depuis que les Jeux olympiques ont été inaugurés à Moscou avec un spectacle grandiose, on nous dit que nous en sommes revenus aux Jeux de Berlin de 1936.

Autrement dit, tout se passe comme si le temps brusquement s'était mis à marcher à reculons. Et ce ne sont pas les discours nous expliquant qu'il faut mettre fin à un certain goût de la consommation et du gaspi pour en revenir à une croissance sobre qui infirmeront cette impression que, décidément, le rétro est de plus en plus à la mode...

MICHEL CASTE.

POINT

Tourisme en mutation

Le retour du soleil, annoncé comme certain par les météorologistes pour le 22 juillet, n'effacera pas l'impression de morosité qui se dégage d'un tour de France des vacances : que ce soit en raison de la pluie ou de la crise économique, ou des deux à la fois, les élus des régions concernées et les professionnels du tourisme concluent à la médiocrité de la première partie (1er juin-15 juillet) de la saison d'été 1980.

Si l'on pousse l'analyse au-delà de ces deux causes, on s'aperçoit que les Français, mouillés et inquiets, ont différé, cette année, la date de leur départ en vacances, d'autant plus volontiers que les congés scolaires débutaient tardivement.

Mais le mois d'août devrait renouer partout avec la tradition d'affluence, comme au bon vieux temps des années 70. Pour la première fois, ce décalage profitera au mois de septembre, que des responsables de stations, des dirigeants d'organismes de tourisme social et des hôteliers s'accordent à prédire exceptionnel du point de vue de la fréquentation.

Certes, les Français en vacances comptent, depuis deux ans, franc par franc. Le pouvoir d'achat général n'ayant pas sensiblement régressé, tout laisse à penser que des transferts de consommations s'opèrent de façon encore imperceptible. Si les hôteliers, les restaurateurs et les agents immobiliers, qui gèrent leurs affaires de façon traditionnelle, se plaignent, en revanche, les professionnels qui ont misé sur le « tout compris », *la location à la semaine ou le loisir sportif, affichent des résultats florissants. Les cartes sont donc en cours de redistribution.*

Il est alors prématuré de qualifier de « catastrophique » *une saison dont le bilan ne pourra être tiré qu'à l'automne. D'autant que la France dispose d'atouts non négligeables face à la concurrence.*

Selon une expression chère à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, elle est « le premier soleil », *le plus proche pour la majorité de nos concitoyens, mais aussi pour les peuples nordiques. Elle satisfait, enfin, le profond désir des Français de retrouver leurs racines en cette période d'insécurité et de trouble.*

(Lire pages 26 et 27 un dossier établi avec les informations de nos correspondants.)

Les États-Unis entre le droit et la justice

I. — Une nation de plaideurs

De notre envoyé spécial
ALAIN CLÉMENT

New-York. — Un habitant de l'Etat de Rhode Island, M. Gerald Zarella, a gagné en octobre 1979 un procès « bien américain ». Un jury de quatre hommes et deux femmes lui a accordé 80 000 dollars de dommages et intérêts que devra lui payer son ex-meilleur ami, M. Sydney Robinson, pour avoir eu avec son épouse des « *conversations téléphoniques coupables* ». Ladite épouse avait entre temps obtenu le divorce pour convoler avec son interlocuteur préféré, mais cette régularisation n'empêchait pas qu'il y ait eu délit, méritant donc réparation.

Le recours judiciaire ne sert pas seulement à trancher les litiges entre particuliers. C'est aussi un moyen de gouvernement. L'année dernière l'exécutif fédéral se vit débouté de deux plaintes célèbres, l'une contre la police de Philadelphie pour « bavures » répétées dans les quartiers noirs, l'autre — après six ans de débats — contre le corps de sapeur-pompiers de Chicago, accusé d'accueillir dans ses rangs plus volontiers les Blancs que les Noirs. En revanche, la Maison Blanche garda le dernier mot contre le sénateur Goldwater et vingt-six membres du congrès qui l'assignèrent en justice pour avoir rompu avec Taïwan sans consulter le Sénat. Procès qui n'avait rien de frivole en droit américain. La Constitution prescrit que les traités internationaux doivent être ratifiés par les deux tiers du Sénat. Leur dénonciation unilatérale ne réclame-t-elle pas la même procédure ? L'affaire monta jusqu'à la Cour suprême, qui, à quelques jours de la « normalisation » américano-chinoise, fixée au 1er janvier 1980, préféra arguer de son incompétence.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Les Américains sont devenus un peuple de plaideurs. Avec quatre cent cinquante mille avocats pour une population d'environ deux cent vingt et un millions d'habitants, ils comptent un avocat pour cinq cents habitants (un pour deux cents à New-York), soit trois fois plus que la Grande-Bretagne, quatre fois plus que la R.F.A., pourtant patrie des « querelles d'Allemands », et vingt et une fois plus que le Japon. Evidemment, ces cohortes de robes noires ne se consacrent pas uniquement à la défense de la veuve et de l'orphelin.

(Lire la suite page 6.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

TAHITI : le sauvage et l'importateur

(Page 9.)

LA BELGIQUE VUE PAR PIERRE DE BOISDEFFRE

Arrêter les démons de l'absurde

Pierre de Boisdeffre vient de publier un livre dont je conseille la lecture. Lui qui nous a donné de remarquables portraits de Malraux, Kafka, Barrès ou de Gaulle, trace maintenant celui d'un pays, la Belgique, que la géographie a fait notre voisin, l'histoire notre cousin, mais sur lequel bon nombre de nos compatriotes s'acharnent à porter des jugements qui ne seraient pas plus faux s'il s'agissait, comme il le dit, du Népal ou du Kamtchatka. L'auteur aime son sujet et je ne m'en étonne pas, moi qui connais assez bien l'un et l'autre et les ai vus ensemble. Il l'aime et le dit, ce qui peut paraître un mérite à l'heure où snobs et cabotins multiplient sur le compte des Belges et de la Belgique des mauvaises plaisanteries qui se prétendent de bons mots.

Tout au long du livre, l'auteur se refuse à croire que les tensions entre les deux pôles de la nation peuvent la foudroyer. Voici sa conclusion : « *Lorsqu'on entend certains discours et qu'on lit certaine presse, on s'attend à voir Flamands et Wallons en découdre. Rien ne se passe : ce sont querelles de ménage. Le couple se chamaille, mais il est inséparable. A une nuance près : il fait chambre à part. C'est la régionalisation.* » Cet optimisme est courageux, face à tant de gens qui déclarent ne plus déceler dans le pays ni volonté ni amitié nationale. Est-il fondé ?

Gardons-nous d'abord d'appliquer nos mesures à l'habit des autres. Notre héritage unitaire ne nous qualifie pas pour juger à coup sûr d'une désunion.

FRANCIS HURÉ.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

BELGIQUE

La Belgique, ce ne sont pas seulement les « histoires belges », encore que Jacques Nobécourt, avec émotion, et José Fontaine, sur le ton badin, montrent le côté quelque peu raciste du phénomène. Le « problème belge », à défaut de la solution radicale préconisée par Serge Vilain, demande, comme l'indique Francis Huré, beaucoup d'esprit de conciliation si l'on veut éviter l'affrontement.

Arrêter les démons de l'absurde

(Suite de la première page.)

Tandis qu'au fil des ans, chez nous, une cellule royale, l'Ile-de-France, et son noyau mâle, Paris, possédés d'un appétit vorace, accomplissaient coûte que coûte un programme génétique qui devait mener à la constitution de l'Hexagone une Belgique faite d'évêchés, de comtés, de bourgs, s'étalait sur cette grève froide comme une colonie de fruits de mer, balayée par le flux et le reflux d'envahisseurs espagnols, autrichiens, français, hollandais, embryons tour à tour dispersés ou rassemblés suivant le jeu des vastes courants européens qui, au siècle dernier, décidaient d'en faire un Etat parce qu'ainsi l'exigeait l'équilibre continental. Cette disparité d'origine est la source d'innombrables malentendus lorsque les deux gouvernements s'expriment sur la construction européenne ou la défense atlantique. Mais aussi lorsqu'il s'agit d'évaluer ce qui se passe chez l'autre.

On m'objectera que certains Belges eux-mêmes avouent qu'ils ne peuvent plus souffrir de vivre ensemble. Il est vrai que depuis quelque temps les âmes s'aigrissent, les partis se brisent le long du tracé linguistique. Mais, si la crise politique occupe le devant de la scène, c'est, dans la coulisse, la crise économique qui tient le livret. Parce que la Flandre maritime subit moins péniblement que la Wallonie enclavée une épreuve qu'elle aborde avec plus de discipline, la différence des situations et des comportements socio-économiques se transpose sur le plan politique où tout enfle, s'exacerbe, s'accuse, faisant apparaître deux nations antinomiques là où l'on croyait voir deux rameaux d'une même famille. Mais que cesse la cause, l'effet s'en trouverait affecté. Que les affaires reprennent, et le climat communautaire en serait modifié.

Car la « famille belge » qu'ont chantée les premiers hymnes de l'indépendance existe réellement, et de Boisdeffre a raison d'en témoigner. Ces frères dont l'adversité veut faire des adversaires pratiquent un culte commun, celui du « bien-être » et du « bien-vivre », lesquels, précisément depuis l'automne 1973, sont en péril. C'est déjà beaucoup que souhaiter être heureux de la même manière. Et ce culte identique ne célèbre pas uniquement le confort matériel et moral. Il prône aussi bien les valeurs culturelles, la chaleur humaine. Notre nouveau guide de la Belgique rappelle à bon escient ce que celle-ci a donné au monde en matière de peinture, d'architecture, de musique, de poésie, de sciences exactes ou appliquées, et ce qu'elle a ajouté en hospitalité, en gaieté, en gentillesse. Par les temps qui courent, où les passions, les rejets, les engouements se déchirent l'univers, comme on voudrait protéger cet îlot ! On se dispute beaucoup en Belgique, et à tout propos, mais pas sur l'art de vivre. Le sonnet de Plantin n'a vieilli ni à Liège ni à Anvers.

Autre trait d'union : d'où qu'il vienne, le Belge déteste se replier sur lui seul. Dans sa compagnie, il intègre de bon cœur l'étranger. Ce qui l'incite à avoir le goût de l'entreprise et du voyage. Prospecter les marchés, négocier des contrats, est une vocation autant qu'une nécessité. Dans un pays si étroit, si limité en ressources naturelles, il faut commercer beaucoup pour s'enrichir assez. Le libre-échange imprègne depuis des siècles, et sous toutes ses formes, toutes les mentalités. Là où notre universalisme prend un ton protecteur (Paris, capitale du monde...), le cosmopolitisme belge est plus modestement une donnée pratique, mais essentielle. Au même titre, Flamands et Wallons encaissent de plein fouet le choc des tourmentes extérieures.

Troisième caractéristique des deux partenaires, mais que l'on hésite à s'exprimer tant elle paraît contredite par les affrontements contemporains : l'aptitude à bien administrer le patrimoine va de pair avec le sens de la négociation et du compromis. Les questions de principe qui collent à nos propos ne surgissent là-bas qu'en début de discussion ; on les néglige en cours de route, on les a oubliées à la fin. Cela n'empêche ni l'âpreté des conflits ni la rouerie des manœuvres, mais donne à la dialectique belge une imprégnation commerciale. Comme si, entre diverses prétentions, elle calculait le juste prix. C'est ce qui prive le débat entre le Nord et le Sud non de dureté, mais de cette ardeur théologique qui nous est coutumière. De même l'autorité, que nous aimons voir solitaire, nue, brandissant son beau glaive, apparaît là-bas timide, sortant prudemment du corps social et déjà convaincue qu'il faudra composer.

Il n'empêche qu'à la longue, sur une nature paisible, le mauvais temps fait des dégâts. La rupture entre communautés qu'affirment des leaders farouches pourrait devenir un fait en voie de s'accomplir si leur propagande, armée de ses certitudes militantes, réussissait à mobiliser les opinions. Les discours vont loin dans l'invective et l'animadversion. En Flandre, les chefs des mouvements nationaux exigent une revanche sur un passé qui vit leurs pères dominés par les francophones ; les représentants de ceux-ci refusent de céder à cette revanche. Comment et sur quoi transiger ? Pour reprendre l'image de Boisdeffre, des procédures sont mises en train, qui introduisent le divorce.

Ni l'Irlande, ni le Liban

Dieu soit loué, Il ne s'agit que de procédures ! Les avocats se battent, mais à coup de dossiers La Belgique n'est pas l'Irlande ni le Liban, tant s'en faut. Les résultats, tout de même, sont attristants : institutions précaires, inutiles et coûteuses, foisonnement des doubles emplois, nominations qui doivent bien plus à l'appartenance qu'à la compétence, mécanismes si artificiellement équilibrés et si complexes que personne ne sait les faire marcher. Comme ils doivent souffrir, ces Belges épris de gestion, d'épargne, de profit ! Maints bons esprits se découragent ou parlent d'émigrer. En attendant, ce sont surtout les capitaux qui partent. D'ailleurs, si le pays devait se dissocier vraiment, où se réfugieraient les deux fractions ? Imagine-t-on la France et la Hollande en consolant chacune une dans son sein ? Et si, prétendant à l'indépendance ces fractions, dos à dos, cherchaient à subsister avec leurs ressources amputées, leurs liens brisés et leurs rejetons exigeants, de quelle nation à devise forte ne deviendraient-elles pas, inéluctablement, les parentes pauvres ?

Les pouvoirs constitutionnels du roi sont limités, mais sa responsabilité morale ne l'est pas lorsqu'il s'agit de sauvegarder l'entité dont il est le garant. Déjà, en deux circonstances récentes, il a rappelé aux citoyens les exigences de la raison. C'était dans l'exercice normal de ses fonctions. Si l'avenir s'assombrissait, devrait-il parler plus haut, créer l'événement, avec les risques que cela comporte, ou encourir le reproche non moindre de s'être tu quand on pouvait encore l'entendre ? Le souverain est homme de droiture et de grande conscience. C'est celle-ci, d'abord, qui l'inspirerait, si le dilemme venait à se poser. On ne peut en exclure l'éventualité.

Voici ce qui me venait à l'esprit en lisant le livre de Boisdeffre. Je ne trahirai pas sa pensée en disant que l'union, qui fait ailleurs la force, fait en Belgique, la querelle. Ironie des devises nationales inscrites sur les frontons ! Mais il n'est pas utopique d'ajouter que, d'une certaine manière, la querelle peut faire aussi l'union. Tous les amis de la Belgique, et ils sont innombrables, souhaitent que, dans ces moments difficiles, la sagesse ancestrale ne lui fasse pas défaut. Faute de quoi nous, ses frères et voisins, si fiers des garde-fous de notre sens commun, devrions bien convenir que dans notre morceau d'Europe non plus, rien n'arrête, quand ils se déchaînent, les démons de l'absurde.

FRANCIS HURÉ,
ancien ambassadeur de France à Bruxelles.

(*) *Nous partons pour la Belgique*, Presses universitaires de France, 288 pages. Environ 51 F.

Par-delà «la race et le sol»

par JACQUES NOBÉCOURT

De deux Europes l'une. Ou bien celle dont il n'était pas interdit de rêver il y a vingt-cinq ans : la communauté à six, supranationale, dans laquelle les régions, ethniques ou politiques, auraient trouvé un épanouissement logique grâce au dépérissement de la nation. Ou bien celle qu'ont imposée les faits : l'Europe des nations à neuf partenaires, dont l'accord réside surtout dans le refus de forger une communauté véritable.

De toutes ces nations, la Belgique est la plus substantiellement « européenne » depuis ses origines : la volonté d'indépendance de ses deux communautés s'est conjuguée aux intérêts des puissances continentales pour édifier une patrie, un système politique, inspirés par la volonté et l'intelligence beaucoup plus qu'accouchés par la guerre. Dans l'Europe des nations, aujourd'hui, la Belgique compte en tant que telle, en tant qu'unité.

Cela doit être dit pour souligner la contradiction insoluble où se placent les héritiers de la tradition capétienne et jacobine (elle est une et continue), qui se battent aujourd'hui pour la nation française, centralisée et uniforme, avec autant de fougue que pour démanteler — au moins en rêve — les franges des nations voisines.

L'unité de la France impose, dans leur esprit, l'étouffement des réalités culturelles, linguistiques, ethniques, que sont la Bretagne, l'Alsace, le Pays basque, l'Occitanie, la Corse, qui ne demandent rien d'autre que le respect de leur vérité. Mais, inversement, c'est au nom de la « francité » que les Capéto-Jacobins, dont Napoléon pourrait être le saint protecteur, réclament pour la Wallonie, le Jura suisse, le val d'Aoste, les droits qu'ils refusent à la Bretagne. De la solidarité linguistique au vœu d'autonomie, puis à l'encouragement à l'indépendance, il n'y a pas de rupture. Et cette logique aboutit, pour les plus extrémistes, à tenir pour naturel le rattachement au pré carré des rois de France.

Cette attitude s'appelle impérialisme lorsqu'on la constate ailleurs. Elle s'appelle aussi racisme.

Le racisme commence avec les « histoires belges ». Il y a quelque chose de triste dans le rire qu'elles éveillent. Il continue avec l'adoption par principe des thèses que les francophones voisins opposent aux Flamands, aux Bernois, aux Italiens. Exagérons-nous ? Sur quoi s'est donc fondée l'expansion du Reich, sinon sur la communauté de langue avec l'Autriche, les Sudètes, l'Alsace ?

Aucun gouvernement français ne serait en mesure de procéder de la sorte, bien entendu. Mais c'est d'une logique qu'il s'agit de se défier, celle qui voudrait refaire une Europe des langues, des blocs — germanité contre latinité, — fondée sur le *Blut und Boden*, sur *le Sang et le Sol*, abominable stratégie que toute l'histoire de ce continent cherchait à dépasser. La formation des nations y est parvenue. Elle apparaît ainsi comme un fruit éminent de civilisation.

Il n'est que trop vrai, malheureusement, que la communauté flamande de Belgique semble souvent s'inspirer du *Blut und Boden*, par réaction contre les souvenirs de décennies d'hégémonie francophone. Faut-il encourager les Wallons à les affronter sur ce terrain en rêvant de s'appuyer sur un recours français ?

Une seule politique est réaliste, dans l'Europe des nations qu'on a voulue : le respect de la Belgique comme état unitaire, dont Bruxelles, entité propre, est symboliquement et réellement la capitale. Ces deux principes sont déjà dépassés, pourtant : les hommes d'Etat belges les plus responsables font en sorte que la régionalisation, si elle prend acte de la rupture de l'unité, en évite les pires conséquences. Et Bruxelles se vide de sa substance.

Dans la mesure où l'entreprise pourrait déboucher sur l'affrontement, l'appel, compréhensible, à la solidarité francophone pourrait déborder du linguistique au politique. Allant à contre-courant d'un sentiment instinctif des Français, même des moins capétiens, on doit se rappeler que l'éclatement de la Belgique amorcerait un processus où chaque ethnie européenne trouverait le fondement d'une légitimité politique. Ceux qui ont voulu l'Europe des nations se déjugent totalement lorsqu'ils assimilent nation française et francité. Ils devraient être les premiers à insister sur la belgitude des Wallons.

La frite et la francité

par JOSÉ FONTAINE (*)

On sait que le terme de *francité* désigne depuis quelques années la spécificité de tout ce qui est français. La paternité du mot doit sans doute être attribuée au président Senghor. Mais, quelques années auparavant, *francité* apparaissait dans une étude de Roland Barthes : « Match *nous a appris que, après l'armistice indochinois, le général de Castries, pour son premier repas, demanda des pommes de terre frites (...). L'appel du général n'était certes pas un vulgaire réflexe matérialiste mais un épisode rituel d'appropriation de l'ethnie française. Le général connaissait bien notre symbolique nationale ; il savait que la frite est le signe alimentaire de la* « francité » (1). »

Comment expliquer alors l'emploi de la frite comme argument principal des blagues belges ? Diverses hypothèses ont été avancées sur la vogue de ces histoires. Quelques-unes sont françaises, d'autres sont plutôt belges. Nous allons les passer rapidement en revue.

Certains pensent que les histoires belges demeurent le seul débouché possible du racisme et des préjugés. Des Belges voient dans le phénomène le symptôme de la diminution de l'influence française dans le monde : n'ayant plus rien à se mettre sous la dent, les Français se rabattraient sur de plus petits. On voit mal, poursuivent les champions de cette thèse, les histoires belges se répandre à l'époque des soldats de l'An II ou sous de Gaulle. Un quotidien ardennais expliquait récemment que, à son avis, ces blagues visaient un quasi-semblable (le « Belge ») dépourvu de personnalité, comme le cousin de province face au Parisien.

Cette absence de personnalité a d'ailleurs été revendiquée récemment comme un trait distinctif de la Belgique par un groupe d'écrivains. Les mêmes ont forgé le terme de *belgitude* (la relation avec la *négritude* est évidente, une *négritude* qui a le même père que la *francité*). D'autres encore, qui rappellent le fameux mot répété en Wallonie depuis septante ans : « *Il n'y a pas de Belges* », font remarquer que les blagues belges ont la même structure que les récits anti-flamands (très antérieurs) de l'« humour » wallon. Or, injuste (ou juste) retour des choses, les histoires belges ne sont vraiment bien diffusées qu'en pays wallon. Cela donne à ces « Belges » le sentiment d'être les seuls visés tout en étant identifiés comme... Flamands.

De fait, tout Wallon voyageant en France s'entend dire un jour : « *Comme vous vous exprimez bien dans* notre *langue !* » Certes, de nombreux Wallons, qui ont le sens de la repartie, ont souvent répondu : « *Figurez-vous que j'ai la même impression en vous écoutant parler* notre *langue !* » Mais l'ambiguïté demeure, une ambiguïté très cruelle à ces Wallons déjà assimilés par la majorité flamande au quasi-ennemi héréditaire français.

Il resterait une dernière hypothèse à examiner pour le principe seulement : cette frite des blagues belges ne jouerait-elle pas le même rôle que dans le repas de capitulation du général de Castries ? Les Français ne chercheraient-ils pas, par ce biais, à aider les Wallons à « *s'approprier* » l'« *ethnie française* » ? *Le Monde* n'écrivait-il pas en 1945 : « *Les Wallons sont des super-Français !* (2) »

Cette dernière hypothèse, aussi invérifiable que les précédentes, est la moins plausible de toutes, quoique la plus optimiste d'un point de vue wallon. Les Français jouent à cache-cache avec les Wallons depuis des générations. Même une simple frite peut servir à dissimuler la vérité, à épaissir encore l'énigme que la Wallonie constitue pour les Français. L'auteur français le plus lu, le plus traduit dans l'univers — le *Wallon* Georges Simenon — incarne génialement cette forme d'énigme la plus répandue dans la littérature du vingtième siècle qu'est le roman policier. Quel Maigret pourrait bien faire comprendre à la patrie de Coluche que, dans l'« *affaire France* », la Wallonie est au moins complice, coauteur, voire même inspiratrice de ce vieux « *crime* » : être Français ?

(*) Journaliste belge.

(1) R. Barthes, *Mythologie*, éd. du Seuil (coll. « Points »), Paris, 1970, p. 79.

(2) *Le Monde* du 10 mai 1945 : « *Ce petit peuple de super-Français dont la température est plus proche de celle de Paris ou de Marseille que de celle de Lyon ou de Lille...* »

Qu'on n'en parle plus !

par SERGE VILAIN (*)

J'AI eu la malchance mais l'honneur de naître à Tournai, c'est-à-dire à 10 kilomètres de la « frontière » française. La chance, cependant, de vivre en un lieu où l'on parle en français. Le vrai.

Lille et Dunkerque devenues françaises, je n'ai jamais très bien compris que Tournai, la Picarde, ne suppliât pas la nation tricolore de la reprendre. Le malheur voulut que Bonaparte perdit ses billes à Waterloo. Il est tout de même fâcheux qu'à cause de la bêtise du hasard et de la défaillance de Grouchy, nous, Tournaisiens, soyons inféodés à l'Etat belge.

Le destin et mes propres bêtises m'ont fixé à Bruxelles. J'ai donc tout le loisir, moi qui ne me sens pas « Belge » du tout, de regarder en spectateur sidéré la querelle des Flamands et des Wallons, et la traîtrise de ces derniers envers leur propre culture.

Le « problème » belge est simple : il n'existe pas ! Certains Wallons et, surtout, les Flamingants l'ont imaginé afin de sauvegarder, non pas la « Belgique », mais leurs pauvres intérêts à courte vue ! Alors que l'honnêteté la plus élémentaire eût dû leur commander de se séparer, en tout bien tout honneur ! Parce que, depuis cent cinquante ans seulement — l'âge d'un petit patriarche, — ce pays s'est inscrit sur la carte de l'Europe par la volonté du congrès de Vienne, et singulièrement de l'Angleterre. Parce que ce pays n'est pas une nation, mais une négation : qu'il y a, d'une part, des Flamands, comme il exsite des Danois, et, d'autre part, des Wallons, qui sont comme les Bretons ou les Normands : des provinciaux de la France. Quant aux Bruxellois, ils sont comme les Parisiens et les Londoniens : des gens « montés » ou « descendus » de leur province et qui y ont fait souche.

Alors, qu'on en finisse, qu'on rende la Picardie à la Picardie, c'est-à-dire à la France, la Flandre à la Flandre, les « germanophones » d'Eupen à l'Allemagne. A chacun sa langue et sa culture !

Requiem, Belgique ? Même pas ! Requiem, Wallonie ! Et qu'on n'en parle plus, comme disait Céline !

(*) Tournaisien, Picard, membre de Wallonie libre.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

M. Takieddine Solh est nommé premier ministre

De notre correspondant

Beyrouth. — Après avoir accepté mercredi 16 juillet la démission du gouvernement de M. Selim Hoss, le président de la République, M. Sarkis, a nommé dimanche M. Takieddine Solh premier ministre. Compte tenu de la crise dans laquelle se trouve plongé le Liban, cette démarche est considérée comme étant extrêmement rapide. Le gouvernement lui-même pourrait être formé dans les quarante-huit heures.

En réalité, le nouveau cabinet aurait déjà été virtuellement prêt pour l'essentiel avant l'acceptation de la démission du précédent. Il reposerait sur une formule associant le maximum possible de tendances politiques sans pour autant être réellement d'« *entente nationale* ». En effet, les deux ailes extrêmes du camp chrétien, M. Soleman Frangié, d'une part, et M. Bechir Gemayel, de l'autre, seraient renvoyées dos à dos. Toutefois, les phalanges ne seraient pas exclues du cabinet, un distinguo étant opéré entre les deux ailes du parti qui serait représenté par deux ministres, MM. Amine Gemayel, frère de M. Bechir, et le vice président du parti, M. Elie Karamé.

Coiffé d'un premier ministre sunnite, le cabinet serait bâti sur une alliance phalangiste - P.N.L. - Mouvement national (progressiste) chiite qui se traduirait en noms par les personnalités suivantes : MM. Amine Gemayel, Dany Chamoun, Walid Joumblatt, Nabih Berri (du mouvement Amal). Avec en plus la participation du commandant en chef de l'armée, le général Victor Khoury, et du directeur général des forces de sécurité intérieures, le général Ahmed El Hajj. Damas obtiendrait une satisfaction avec la présence de M. Assem Kanso, secrétaire général du Baas pro-syrien. Il comprendrait dix-huit ou vingt-deux ministres selon le dosage confessionnel habituel.

M. Soleman Frangié qui se cantonne dans un refus systématique de toute participation phalangiste à n'importe quel gouvernement en raison de son conflit sanglant avec M. Gemayel, et qui a déjà annoncé qu'il proclamerait la « *désobéissance civile* » dans son fief, ce qui ne changerait pas grand chose à la situation *de facto*, se trouverait en porte à faux d'autant plus que le cabinet comprendrait le nouveau grand ennemi de M. Gemayel au sein de la communauté maronite, M. Dany Chamoun. Et que, selon un choix dont les phases préliminaires ont été jusqu'ici appliquées, le premier acte du nouveau gouvernement pourrait être d'ordonner à l'armée de prendre position dans les deux secteurs chrétien et palestion-progressiste, avec l'aval de M. Joumblatt et Amine Gemayel.

Quant à M. Bechir Gemayel, il se montre plus souple à l'égard de l'armée dans son secteur — où l'ordre règne depuis que ses milices ont mis au pas celles du P.N.L. Ses dernières déclarations paraissent indiquer qu'il a mesuré à quel point une opposition catégorique de sa part serait aujourd'hui impopulaire dans la communauté chrétienne elle-même. Tout comme un sabotage de la part des Palestiniens, qui sont en réalité opposés à l'entrée de l'armée à Beyrouth-Ouest, indisposerait encore plus qu'elle ne l'est l'opinion musulmane à leur égard. Samedi et dimanche encore, des accrochages, qui ont fait au moins quatre morts, ont opposé dans la banlieue de Beyrouth des combattants chiites et palestiniens.

LUCIEN GEORGE.

Un homme de conciliation

De notre correspondant

Beyrouth. — *Malgré ses soixante et onze ans et son « tarbouche », couvre-chef datant de l'époque ottomane et dont il est l'un des derniers adeptes, M. Solh n'est pas un « fossile politique ». Alerte sur tous les plans — il fait du footing chaque matin sur le front de mer à Beyrouth-Ouest, où il vit, et il a su s'adapter à l'évolution de la situation mouvante et complexe du Liban, — M. Solh est considéré tout à la fois comme un homme de conciliation et comme un des rares leaders de la communauté sunnite susceptibles de prendre leurs responsabilités si le recours à l'armée devait être décidé.*

Cet ancien journaliste des années 30, qui a été à la même époque professeur de lettres au lycée français de Beyrouth, n'a commencé sa carrière politique que tard, en 1957, et n'a réussi à percer qu'en juillet 1973, en devenant chef du gouvernement. Déjà à ce moment il devait faire face à une conjoncture délicate, puisque sévissait au Liban la crise issue du raid israélien du 10 avril 1973 contre les chefs de la résistance palestinienne en plein Beyrouth. Son passage au pouvoir n'avait pas alors été déterminant.

Etiqueté « proche du Baas pro-irakien », *M. Takieddine Solh, tout en ayant de bonnes relations avec Bagdad et en ayant effectivement eu des liens avec l'aile de ce parti qui y est aujourd'hui au pouvoir, a cependant suffisamment pris ses distances pour ne pas apparaître « inacceptable » à la Syrie, bien que les dirigeants de ce pays eussent préféré un autre chef de gouvernement à Beyrouth.*

L. G.

Irak

LE DOUZIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Les programmes actuels de recherche ont pour seul but l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques

déclare le président Saddam Hussein

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Au cours d'une conférence de presse organisée dimanche 20 juillet à l'occasion du douzième anniversaire de la révolution irakienne, le 17 juillet, le président Saddam Hussein a dénoncé, pour la première fois en public, les « *campagnes menées en Europe* » condamnant la livraison à l'Irak par la France d'uranium très enrichi.

Il y a quelques années, a-t-il dit, « *les milieux sionistes d'Europe tournaient en dérision les Arabes qui, affirmaient-ils, constituaient un peuple inculte et arriéré, bon seulement à conduire des chameaux dans le désert. Voilà qu'aujourd'hui ces mêmes milieux affirment sans sourciller que l'Irak est sur le point de produire la bombe atomique. En fait, cette campagne sournoise a pour objectif essentiel de maintenir les Arabes dans un état de sous-développement scientifique et technologique (...) Ils savent très bien que l'Irak a signé un traité de non-prolifération des armes atomiques et que les programmes de recherche actuels ont pour seul but l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.* »

« L'U.R.S.S. reste notre amie »

Affirmant que la centrale nucléaire israélienne de Dimona, construite avac l'aide de la France, « *avait des objectifs proprement militaires* », le président irakien a déclaré : « *La campagne actuelle de dénigrement devrait être dirigée contre ceux qui, en fait, utilisent l'atome à des fins militaires et non contre ceux qui veulent profiter de la technologie moderne pour le bien de leur peuple* ».

Le président Saddam Hussein, qui parlait devant plus de trois cents journalistes arabes et étrangers, a abordé ensuite le problème des relations irako-iraniennes. Il a affirmé que l'Irak avait déclaré publiquement au nouveaux responsables iraniens qu'il désirait établir des relations de coopération et de bon voisinage avec l'Iran, fondées sur le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures. « *Mais*, a-t-il dit, *notre bonne disposition s'est heurtée à la haine des dirigeants racistes et vraiment arrogants de Téhéran. Khomeiny ne devrait donc pas s'attendre que nous nous montrions amicaux à son égard. Nous ne nous inclinerons pas devant celui qui s'est révélé n'être qu'un simple assassin dans son propre pays. Nous ne voulons pas la guerre, mais s'il nous provoque, nous saurons réagir et nous ne resterons pas les bras croisés.* »

Se référant ensuite aux rapports entre Bagdad et Moscou, le président Hussein a affirmé que l'U.R.S.S. « *était et reste toujours une amie de l'Irak* ». « *Nous voulons*, a-t-il dit, *préserver cette amitié, et tel est également le souhait des Soviétiques. J'ai reçu hier un ministre de l'U.R.S.S. à qui j'ai dit que l'Union soviétique resterait notre amie aussi longtemps qu'elle respecterait les Arabes et l'Irak, ainsi que le droit des Arabes de choisir leur propre voie.* » Le président irakien a souligné que l'U.R.S.S. demeurait toujours, malgré le souci de Bagdad de « *diversifier la source de ses armements* », le principal fournisseur d'armes de l'Irak. Evoquant à ce propos implicitement les démêlés du président Sadate avec Moscou au sujet des fournitures d'armes, il a affirmé : « *Lorsque les Soviétiques nous refusent telle ou telle catégorie d'armement, nous n'en faisons pas un drame et nous nous adressons ailleurs, notamment en France et en Italie, pour compléter notre panoplie.* »

M. Saddam Hussein a révélé ensuite que Washington avait fait part à l'Irak de son désir de renouer des relations diplomatiques avec Bagdad et avait suggéré à ce propos la tenue de réunions officieuses. « *Nous sommes toutefoi*, a-t-il dit, *contre la diplomatie des rencontres secrètes. Le jour où nous estimerons utile de renouer avec Washington, nous en discuterons publiquement et directement, sans l'intermédiaire de médiateurs. Mais pour l'instant, nous ne sommes pas convaincus que le rétablissement de liens diplomatiques avec les Etats-Unis serve les intérêts de la nation arabe et de l'Irak.* »

Le chef de l'Etat irakien a cependant ajouté que son pays achetait des produits américains « *chaque fois que cela nous est utile* » et que les Etats-Unis participeraient cette année à l'exposition de Bagdad. « *Pour l'instant*, a-t-il souligné, *les échanges économiques entre nous deux pays sont relativement limités. Mais si nous avions besoin d'un ordinateur plus perfectionné que les ordinateurs français, nous l'achèterions, à condition qu'aucune restriction ne soit posée à cet achat.* »

L'éloge du non-alignement

M. Saddam Hussein, dont le pays sera l'hôte, en 1982, de la conférence des pays non alignés, a fait longuement l'éloge de la politique de non-alignement et a critiqué les pays arabes qui suivent l'une ou l'autre des deux superpuissances. Il a qualifié de totalement fallacieux le raisonnement de ceux des pays arabes qui préconisent l'installation de bases américaines sur leur territoire pour faire face à une « *invasion soviétique peu probable* ».

Abordant ensuite les problèmes intérieurs, M. Saddam Hussein s'est déclaré « *fort satisfait* » de la situation actuelle au Kurdistan. « *Il n'y a plus*, a-t-il dit, *d'actes de violence dans le Nord, même si, de temps en temps, des coups de feu sont tirés par quelques individus qui s'infiltrent à travers nos frontières.* » A propos du parti communiste, il a affirmé que ce dernier ne faisait plus partie du Front progressiste national. « *Les communistes*, a-t-il dit, *ont trahi la charte avant de se disperser à travers le monde. Si les communistes veulent obtenir l'iman, ils peuvent le faire, mais ils devront au préalable réintégrer l'Irak et vivre sous son ciel.* »

Se référant à l'élection de la nouvelle Assemblée législative, M. Saddam Hussein a déclaré qu'il était erroné de diviser ses membres en baassistes et non baassistes. « *Tous les Irakiens*, a-t-il dit, *sont des baassistes, car ils croient dans le message apporté par le Baas.* » « *Ce n'est pas le cas d'un autre pays qui, bien que se réclamant du Baas, n'a rien à voir avec cette doctrine* », a-t-il dit, se référant de toute évidence, mais sans la nommer, à la Syrie. « *Dans ce pays*, a-t-il dit, *le président est capable de voler et laisse son frère voler, alors qu'en Irak un homme du parti n'a aucun privilège particulier.* »

JEAN GUEYRAS.

LA PSYCHOSE DE L'ATTENTAT

(De notre envoyé spécial.)

Bagdad. — *Au cours de sa conférence de presse, le président Saddam Hussein a déclaré que les activités du groupement d'opposition chiite El Daoua, qui avait, en avril dernier, organisé quelques attentats terroristes spectaculaires à Bagdad, n'étaient pas parvenues à troubler l'ordre public et que les journalistes étrangers, de retour dans leur pays, devraient témoigner de cette réalité.*

Dans un pays récemment encore troublé, l'ordre et la tranquillité semblent, en effet régner, et les forces de l'ordre sont pratiquement absentes des rues de Bagdad et des autres villes irakiennes. Il n'empêche que des mesures discrètes mais très sévères de sécurité sont prises par les autorités, qui semblent vivre dans la psychose de l'attentat terroriste.

C'est ainsi que les journalistes qui ont assisté à la conférence, dimanche, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, ont dû, au préalable, vingt-quatre heures à l'avance, remettre aux autorités tout leur équipement audiovisuel, les caméras de télévision ainsi que les appareils photographiques, et leurs magnétophones portatifs, y compris les cassettes et les piles de rechange. Qui plus est, ils ont été contraints, à leur arrivée au Parlement, de passer, comme dans un aéroport, sous un portillon électronique détecteur d'armes. — J. G.

À TRAVERS LE MONDE

Italie

- UN AVION MIG 23 LIBYEN s'est écrasé le 18 juillet à une centaine de kilomètres de Catanzaro (Calabre). Selon le ministère de la défense italien, l'appareil n'était pas équipé pour une reconnaissance photographique et ne disposait pas de carburant suffisant pour regagner la Libye. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

- LES CHEFS DE SIX BANTOUSTANS encore officiellement intégrés à la République Sud-Africaine ont unanimement rejeté, samedi 19 juillet, le plan de réforme constitutionnelle proposé par le gouvernement de M. P. W. Botha, tant que la majorité noire du pays en demeurerait exclue. Le projet gouvernemental prévoit la création d'un « conseil présidentiel » élargi à des conseillers métis et indiens, ainsi que celle d'un conseil africain consultatif. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

- M. JEAN FRANÇOIS-PONCET est arrivé, samedi 19 juillet, à Dar-Es-Salaam, pour une visite officielle de quarante-huit heures qui consacre la réconciliation entre la France et la Tanzanie. Le ministre des affaires étrangères transmet ce lundi au président Nyerèle l'invitation de M. Giscard d'Estaing à se rendre en visite officielle en France en 1981. Les relations entre Paris et Dar-Es-Salaam avaient été entachées par les incidents qui avaient marqué, en août 1977, la visite en Tanzanie de M. Louis de Guiringaud, alors ministre des affaires étrangères. M. François-Poncet doit regagner Paris mardi.

PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny exige la condamnation à mort de tous les auteurs du dernier complot

Cinq d'entre eux ont été exécutés

Alors que cinq officiers condamnés à mort pour « *tentative de coup d'Etat* » avaient été exécutés avant l'aube, l'imam Khomeiny a lancé, dimanche 20 juillet, dans la soirée, une série de critiques contre les ministres, qui « *ne servent à rien* », les chefs de l'armée, qui « *ne sont pas révolutionnaires* », et le personnel des ambassades, qui s'adonne « *à la jouissance et à la prostitution* ».

A M. Bani Sadd, l'iman a demandé de choisir des ministres « *révolutionnaires* ». Le président iranien doit soumettre dans les prochains jours le nom d'un premier ministre au nouveau Parlement, lequel s'est réuni pour la première fois dimanche et a porté à sa présidence pour un an, à une majorité écrasante (146 voix sur 196) l'ayatollah Hachemi Rafsanjani, dirigeant du Parti de la République islamique (*PRI*), ce qui confirme l'emprise du clan religieux sur l'Assemblée. L'ayatollah Behechti, président de la Cour suprême et chef du PRI, a annoncé, pour sa part, que le nouveau gouvernement serait formé d'ici à jeudi.

L'imam Khomeiny avait exigé, samedi, que « *tous les conspirateurs* » du « *complot* » du 10 juillet « *soient condamnés à mort sans aucune exception* ». Cinq d'entre eux, dont le général Mohaghegi, ont été exécutés seize heures après l'ouverture de leur procès devant le « *tribunal spécial de la révolution islamique* ».

L'imam Khomeiny a en outre lancé une mise en garde aux « gardiens de l'islam » qui « *désobéissent aux ordres* » et « *ont des opinion corrompues* ».

De son côté, Radio-Téhéran a diffusé dimanche un troisième communiqué des « gardiens de l'islam » reprochant au ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghobtzadeh, d'avoir attribué l'attentat manqué contre M. Bakhtiar *(voir ci-contre)* à des éléments de l'ancien régime « *au lieu d'honorer l'acte de ses frères* ». M. Ghobtzadeh, qui se trouvait à Paris samedi, a renoncé à se rendre en Espagne et au Nicaragua pour regagner lundi matin Téhéran. Les « gardiens de l'islam » ont également menacé de « *s'attaquer aux intérêts de la France au Proche-Orient si elle ne libère pas leurs frères et n'expulse par Chapour Bakhtiar* ». Alors que cette organisation revendique la responsabilité de l'attentat manqué contre le dernier premier ministre de l'ex-chah, M. Abou Mazen, responsable du Fatah en Syrie, a catégoriquement démenti les informations selon lesquelles il aurait été impliqué dans l'attentat *(le Monde* daté 20-21 juillet).

A l'exception du quotidien *Mardom*, organe du parti communiste iranien, la presse de Téhéran s'est abstenue dimanche de toute attaque contre Paris à propos de l'attentat manqué contre M. Baktiar. Mais l'un des principaux dirigeants du PRI, M. Djalaledine Farsi a affirmé, dans une interview publiée lundi par le quotidien de son mouvement, qu'il « *approuve l'action des gardiens de l'islam* », et « *connaît leurs dirigeants* ».

La « révolution islamique » continue de faire des victimes : trois hommes ont été exécutés dimanche à 120 kilomètres au *nord-ouest* de Téhéran, après avoir été reconnus coupables de « *corruption et prostitution* ». A Chiraz, dans le sud du pays, le siège du parti Toudeh (parti communiste) a été occupé samedi par le « peuple », selon le quotidien du PRI. Dans la capitale, les locaux du Front national (nationaliste) ont été de nouveau saccagés. Un trafiquant de *drogue a été condamné à mort* à Kerman, dans le Sud-Est iranien.

Enfin, quatre personnes reconnues coupables d'avoir « *participé au meurtre de onze gardiens de la révolution* » ont été exécutées samedi au Sistan-Baloutchistan. A Téhéran, une journée de deuil national a eu lieu dimanche à la mémoire de « *vingt-cinq martyrs abattus par la contre-révolution* » : il s'agit de « gardiens de la révolution », dont quatorze ont été tués vendredi au Kurdistan, dans l'Azerbaïdjan occidental, au cours d'un affrontement avec des Peshmergas kurdes. — *(A.F.P.)*.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE

« Khomeiny paie et les Palestiniens agissent »

nous déclare l'ancien premier ministre iranien

Arme au poing, c'est le fils de M. Chapour Bakhtiar — Guy Bakhtiar, de mère française, officier des renseignements généraux — qui nous a ouvert la porte de l'appartement de l'ancien premier ministre, samedi 19 juillet. Le blindage de cette porte n'a pas encore été remplacé. Il a été traversé par les balles que les membres du commando chargé d'assassiner M. Bakhtiar ont tirées avec le pistolet-mitrailleur pris sur le corps du policier français qu'ils venaient d'abattre. L'impact des balles est visible dans le vestibule de l'appartement.

« *Quand le cousin qui assurait ma protection à l'intérieur de l'appartement a refermé la porte, ayant compris que quelque chose d'anormal avait lieu, les tueurs ont essayé de débloquer la serrure en tirant dessus*, nous raconte M. Chapour Bakhtiar. *Ils ont envoyé quatorze balles. Heureusement, le mécanisme a résisté.* »

Notre hôte est apparemment aussi flegmatique qu'il y a quelques mois quand, au lendemain de l'assassinat de Moustapha Chafik — le neveu de l'ancien chah abattu le 7 décembre à Paris, — il nous disait que, condamné à mort par un « *tribunal* » islamique, il s'attendait bien que des agents de l'ayatollah Khalkhali essaieraient d' « *exécuter la sentence* ».

C'est cependant avec solennité qu'il nous fait deux déclarations préliminaires. D'abord, il tient à exprimer « *son émotion devant les morts et les blessés* », dont il est bien involontairement la cause, et son « *admiration* » pour le jeune policier qui a arrêté trois des tueurs. Ensuite, il veut lever l'équivoque que peut faire naître dans l'esprit des lecteurs la formule « *dernier premier ministre du chah* » employée dans la presse *pour le désigner. Contrairement* à ses prédécesseurs, M. Bakhtiar avait accepté son poste à condition que la Constitution de 1906 soit respectée, comme le demandait l'opposition démocrate à l'époque. Aux termes de cette Constitution, le premier ministre était le véritable détenteur du pouvoir exécutif et n'était lié par aucune allégeance au souverain, dont il a d'ailleurs obtenu finalement le départ à l'étranger.

Après cette mise au point, M. Bakhtiar nous fait un récit de l'attentat qui apporte des précisions sur certains faits demeurés obscurs. Il précise, au sujet de la protection dont il bénéficiait, qu'il « *n'avait demandé ni qu'elle soit allégée ni qu'elle soit renforcée* ».

A sa connaissance, deux policiers armés veillaient devant la porte d'entrée de son appartement et deux autres à l'entrée de l'immeuble, cela depuis plusieurs mois. Certains familiers avaient directement accès à son appartement, mais, en règle générale, les policiers l'informaient au préalable de l'identité des visiteurs qui demandaient à le voir. *Quand il sortait de chez lui*, deux voitures, à bord desquelles il y avait des inspecteurs, l'escortaient. Il ne se déplaçait jamais à des heures régulières et ses itinéraires n'étaient jamais les mêmes.

M. Bakhtiar, à l'heure de l'attentat, n'attendait aucun visiteur. Son fils, qui, à certains moments, était détaché par son administration pour assurer sa protection, ne se trouvait pas dans l'appartement. M. Bakhtiar, en prenant son petit-déjeuner, a entendu un bruit sourd, mais sans deviner qu'il s'agissait d'un coup de feu — celui dirigé contre un policier, apparemment seul alors, en faction sur le pallier — qu'amortissait un silencieux.

« J'ai cru que c'était la concierge »

Sans doute intriguée par le bruit suspect, la voisine de pallier est sortie. Les tueurs ont immédiatement ouvert le feu sur elle, toujours avec une arme à silencieux, avant de sonner à la porte de l'ancien premier ministre. « *J'ai cru que c'était la concierge qui montait le courrier* », dit celui-ci. Le garde du corps personnel qui a entrouvert puis refermé la porte doit la vie sauve au fait de s'être plaqué contre le mur quand le commando a tenté de forcer le passage en utilisant l'arme de gros calibre du policier.

Lorsqu'il a été entendu au quai des Orfèvres, M. Bakhtiar a fait une simple déposition, mais n'a pas été confronté aux membres du commando. « *Je ne vois pas ce que les Palestiniens peuvent avoir contre moi*, dit-il, *puisque, réclamant la reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant, j'ai été le premier homme d'Etat iranien à accepter l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. à Téhéran et à interdire l'exportation de pétrole iranien à destination d'Israël.* »

Il ajoute cependant que, depuis son exil, il n'a jamais eu de contacts avec les Palestiniens, détruisant ainsi l'hypothèse selon laquelle certains de ceux-ci auraient pu l'approcher sous prétexte qu'ils le considéraient comme une alternative en raison de la détérioration des relations entre l'O.L.P. et la République islamique.

Malgré cette détérioration, M. Bakhtiar affirme que des liens étroits subsistent entre l'imam Khomeiny et certains Palestiniens, qui ont pendant longtemps assuré sa protection rapprochée et reçoivent des fonds iraniens.

« *Khomeiny paie et les Palestiniens agissent* », dit M. Bakhtiar. *Il pense que le recours aux Palestiniens* s'explique par le fait qu' « *il n'y a pas d'Iraniens assez entraînés* » pour une action de commando.

Selon lui, le mutisme officiel à Téhéran dans les heures qui ont suivi l'attentat n'a rien d'étonnant, aucun responsable n'allant se vanter d'une opération dont l'objectif n'a pas été atteint et qui a abouti à la mort d'un policier dans le pays qui avait offert l'asile à l'imam.

M. Bakhtiar convient que cette tentative d'assassinat a des aspects incohérents et suicidaires, mais il souligne qu'il ne faut rien chercher de rationnel dans l'attitude de « *fanatiques qui font lapider des femmes enterrées jusqu'au buste* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A Paris

BREFS INCIDENTS DEVANT LA MAISON DE L'IRAN

Trente militants du Parti des forces nouvelles (extrême droite) ont manifesté, le dimanche 20 juillet, dans l'après-midi, devant la maison de l'Iran sur les Champs-Elysées, pour protester contre l'attentat contre M. Bakhtiar.

Criant des slogans hostiles à l'ayatollah Khomeiny, ils s'en sont pris — verbalement — à un groupe d'étudiants iraniens qui attendaient l'heure d'assister à une conférence. Quelques coups ont été échangés entre les deux groupes alors que les membres du P.F.N. tentaient d'entrer dans le bâtiment.

Aucun affrontement sérieux n'aurait eu lieu bien que, de part et d'autre, on déclare avoir eu au moins un blessé : un militant du P.F.N. blessé par un Iranien ; un étudiant iranien qui aurait été blessé par une charge de police. La direction de la maison d'Iran a appelé la police, qui a interpellé quatorze manifestants, tous du P.F.N. Après vérification d'identité, tous ont été relâchés dans la soirée.

Les intégristes auraient financé la tentative d'assassinat

(Suite de la première page.)

Ce dernier a nié toute participation à l'attentat.

A peu près au même moment, on apprenait, de source policière à Paris, que les autres membres du commando, notamment les deux jeunes gens arrêtés samedi, dans le Quartier latin, affirmaient avoir été placés sous les ordres directs du membre du comité central du Fatah.

Les autorités françaises demeurent également très discrètes sur le nom de l'instigateur de l'attentat contre M. Bakhtiar. Selon certaines informations, Abou Mazen, le chef du commando, aurait reconnu avoir été commandité directement par les autorités iraniennes qui lui auraient remis des armes et une forte somme d'argent. Ce fait est-il exact ? « *Dans l'intérêt supérieur de l'enquête et pour ne faire état que d'informations prouvées et vérifiables, je ne suis pas en mesure de répondre sur ce point précis* », a déclaré dimanche après-midi, le procureur de Nanterre, M. Bernard Hatoux.

Toutefois, notre corespondant à Beyrouth nous signale que l'O.L.P., après avoir demandé des éclaircissements à Téhéran, affirme que le parti républicain islamique et les gardiens de la révolution reconnaissent avoir monté et financé l'opération. L'imam Khomeiny aurait été informé il y a une semaine de ce projet sans pour autant que son accord ait été demandé. Le président Bani Sadr n'aurait pas été mis au courant.

Pour sa part l'O.L.P. a formé une commission présidée par M. Nizar Ammar et comprenant deux membres du département politique pour se rendre en France et y coopérer à l'enquête. M. Nizar Ammar a été chargé d'entrer en contact avec l'ambassade de France à Beyrouth à cette fin. Il avait déjà présidé une commission d'enquête après le meurtre du militant palestinien Hamchari.

M. Nizar Ammar est le chef d'une commission permananante d'enquête sur les opérations terroristes attribuées à la résistance palestinienne. Il nous a déclaré : « *Les instructions formelles de l'O.L.P. depuis trois ans sont d'arrêter toutes les opérations à l'étranger, en particulier en France, avec qui nos relations sont plus étroites qu'avec n'importe quel autre pays européen.* »

Les cinq membres du commando ont été inculpés, dimanche 20 juillet, par Mme Anne-Marie Richier, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, d'« *assassinat et de tentative d'assassinat* » et écroués. « *La procédure normale va suivre son cours*, a encore précisé M. Hatoux. *Aucun de ces hommes ne jouit, en effet, du statut diplomatique et aucune demande d'extradition n'a été formulée.* »

L'un des deux jeunes gens arrêtés, samedi, par la brigade criminelle, — qui se prétend Iranien et « gardien de la révolution » — a été appréhendé dans un appartement situé au numéro 11 de la rue Toullier, dans le cinquième arrondissement. Coïncidence : le 27 juin 1975, « Carlos », qui a connu son heure de gloire dans le terrorisme international, avait tué deux inspecteurs de la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire) et un Libanais, dans l'immeuble voisin, au 9 de la rue Toullier, qui communique avec le cinquième étage par une passerelle.

Ph. Bg.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : M. Ghotbzadeh et la pudeur.

« *En ancien hôte soucieux d'une dette envers sa terre d'accueil,* [M. Ghotbzadeh] *a condamné la France, dépotoir de tout ce qui complote contre Téhéran. Et M. Ghotbzadeh sait de quoi il parle : parallèlement à ses études, il a pu mener tranquillement en France des activités de résistant au régime du chah.*

» *Autant d'explications et d'accusations qu'il a distillées dans un français limpide et correct. Il n'y a qu'un mot dont la signification aura échappé à M. Ghotbzadeh durant ses études, pudeur.* » *La pudeur de se taire.* »

(GERARD NIRASCOU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : quel sort pour les terroristes ?

« *Si enquête et inculpation ont été des plus rondement menées, on peut se demander à présent quel sera leur sort. Et si, au nom d'on ne sait quelle sauvegarde d'intérêts financiers, commerciaux ou politiques, ces terroristes-là ne vont pas bénéficier, un jour ou l'autre, de discrètes mesures de renvoi dans leurs patries d'origine. Ce qui ne serait pas du tout apprécié de l'ensemble de la police française qui vient une fois de plus de perdre l'un des siens, et qui n'a pas encore digéré l'affront qui lui a été fait lorsqu'après l'attaque de l'ambassade d'Irak voici deux ans, au cours de laquelle fut abattu l'inspecteur Capela, les tueurs de l'ambassade, couverts par l'immunité diplomatique, avaient été expulsés sans être autrement inquiétés.* »

(ANNETTE KAHN.)

LE MATIN DE PARIS : la trêve est rompue.

« *Depuis vendredi, la trêve est rompue. La presse iranienne, surtout celle qui est aux mains des intégristes du Parti de la République islamique, a lancé ce week-end de violentes attaques contre cette France « qui déteste la Ré» publique islamique et qui com» plote contre elle ». Quant à la radio d'Etat, totalement contrôlée par la hiérarchie religieuse, elle a servi généreusement de caisse de résonance aux « gardiens de l'islam » qui ont revendiqué l'attentat contre l'ancien premier ministre. Et c'est Radio-Téhéran encore qui a annoncé samedi soir que ce groupe révolutionnaire « s'attaquera aux intérêts de la » France au Proche-Orient si elle » ne libère pas ses frères et n'ex» pulse pas Bakhtiar ».*

» *Plus de privilèges donc pour les anciens protecteurs de l'ayatollah. Un exilé chassant l'autre, le label France ne sera plus désormais la garantie de l'impunité. Au fait, combien reste-t-il de diplomates à l'ambassade de France à Téhéran et sont-ils bien protégés ?* »

LA LETTRE DE LA NATION préserver les intérêts de la France.

« *Des innocents ont payé de leur vie à Paris le fanatisme des partisans de l'ayatollah Khomeiny. Celui-ci a apparemment oublié que le gouvernement français avait fait pour lui plus même que les règles du droit d'asile auraient dû le permettre. Il avait eu non seulement la sécurité, ce qui était normal, mais aussi la capacité d'organiser sa révolution, ce qui l'était moins (...).*

» *Mais cette affaire est loin d'être terminée. Il suffit pour le penser d'avoir entendu le ministre des affaires étrangères iranien, Sadegh Ghotbzadeh, dire, à Paris même, que la France était devenue « une lettre de complots » subversifs contre l'Iran »... Ce propos recoupe dangereusement ceux qui ont été tenus à Radio-Téhéran par les « gardiens de l'islam ». Ce groupe, qui revendique l'attentat, menace « de s'atta» quer aux intérêts de la France, » si elle ne libère pas leurs frères » et n'expulse pas Chapour Bakhtiar. » (...) Il revient au gouvernement français de garantir publiquement et fermement que les meurtriers des gardiens et de la voisine de l'ancien premier voinistre iranien seront jugés, condamnés et emprisonnés en France. Et il doit mettre en garde les autorités iraniennes contre toute forme de pression et toute atteinte aux droits et aux personnes des citoyens français.* »

EUROPE

Allemagne fédérale

LE PROJET GOUVERNEMENTAL RESTREIGNANT LE DROIT D'ASILE A ÉTÉ ADOPTÉ AU BUNDESRAT

De notre correspondant

Bonn. — Tous les représentants des Länder, sauf ceux de Bavière, ont voté, vendredi 18 juillet au Bundesrat (chambre régionale), le projet de loi gouvernemental restreignant le droit d'asile en R.F.A. Dorénavant le droit d'asile ne sera plus accordé par une commission mais par un seul fonctionnaire, et le demandeur devra fournir plus rapidement la preuve qu'il est bien poursuivi dans son pays pour des motifs politiques.

Cette réforme complète les décisions prises en juin par le gouvernement, interdisant notamment la délivrance d'une autorisation de travail à tout immigrant pendant les douze premiers mois de son séjour en R.F.A. Autant de barrières pour tenter d'endiguer le flot des Turcs ou des Asiatiques surtout arrivant en République fédérale.

Pour l'opposition chrétienne-démocrate toutefois, ces mesures ne sont qu'un premier

(Interim.)

Suisse

LE CIMETIÈRE JUIF A ÉTÉ PROFANÉ A GENÈVE

(De notre correspondante.)

Genève. — Plusieurs dizaines de tombes du cimetière israélite de Genève ont été profanées le samedi 19 juillet. Les auteurs du forfait ont signé leur passage par des croix gammées et des inscriptions de ce genre : « *L'exemple de Hitler vit toujours* », « *A mort les juifs* », « *Vos morts n'auront jamais la paix* », et surtout « *Jude* » en lettres immenses.

Jamais depuis l'époque où, avant la seconde guerre mondiale, sévissait le groupement pro-nazi de Georges Oltramare, la ville n'avait connu une telle manifestation d'antisémitisme. — I. V.

Pologne

LE MOUVEMENT DE GRÈVE A PRIS FIN A LUBLIN

Varsovie *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — La situation est redevenue normale, le samedi 19 juillet, dans la ville de Lublin qui avait été paralysée la veille par une grève quasi générale à laquelle une partie de la population s'était associée *(le Monde* daté 20 et 21 juillet). Dès samedi matin des informations en provenance de Lublin faisaient état d'un retour progressif au travail et on apprenait dans la soirée que les cheminots, qui avaient été les plus durs dans l'action, mettaient fin à leur mouvement. Ils ont obtenu des hausses moyennes de salaire de 400 à 600 zlotys par mois, soit moins de la moitié de ce qu'ils revendiquaient, en attendant d'autres négociations et une enquête du gouvernement sur leur situation.

Cependant, selon le Comité d'autodéfense sociale (KOR), les ouvriers se sont mis en grève le samedi 19 juillet dans trois grandes entreprises du sud-est de la Pologne : l'aciérie de Stalowa Wola, une fabrique de roulements à billes à Krasnik, et une usine de Chelm, près de la frontière soviétique.

هكذا من الأصل

M. BAKHTIAR

M. Ghotbzadeh : la France est devenue une terre de conspiration contre l'Iran

M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, a critiqué vivement la France, samedi 19 juillet et dimanche 20 juillet, avant de regagner Téhéran.

« La France, a-t-il déclaré, *est devenue non seulement une terre d'asile pour les réfugiés politiques mais aussi une terre de conspiration contre l'Iran et la République islamique. La plupart des conspirations sont formées et discutées ici, à Paris, avec la collaboration des Américains. » « Nous savons*, a-t-il ajouté, *que les campagnes de presse reflètent les points de vue du gouvernement français (...), ces choses ne pourront être tolérées pendant longtemps. »*

M. Ghotbzadeh a démenti une nouvelle fois, dimanche, comme il l'avait déjà fait la veille, que Téhéran ait pour quoi que ce soit une responsabilité dans la tentative d'assassinat de M. Chapour Bakhtiar. « *C'est absolument ridicule, aucun officiel n'y a participé* », a-t-il affirmé.

Le ministre avait encore déclaré, samedi : « *Tout le monde, en France, dirige la subversion, les coups d'État, les massacres contre l'Iran, et tout cela est regrettable. (...) Nous avons des informations provenant des milieux de l'ancien régime iranien prouvant que ce complot a été monté par ces gens-là. (...) Je n'accepte pas ces méthodes d'attentat. S'il y a des idées politiques, il faut les défendre de manière démocratique, et s'il y a des complots armés, il faut arrêter les auteurs et les juger.* »

M. Ghotbzadeh a cependant refusé de se prononcer sur une éventuelle détérioration des relations entre la France et l'Iran. « *Je ne peux me prononcer avant d'être rentré en Iran. Mais*, a-t-il ajouté, *l'opinion publique en Iran est extrêmement sensible à ce qui se passe en France.* » M. Ghotbzadeh a enfin indiqué que « *l'amitié qui existait entre les deux pays aurait pu durer toujours* ».

Les échanges économiques franco-iraniens étaient en nette progression jusqu'à la décision d'embargo

Les échanges franco-iraniens ont sensiblement progressé depuis le début de l'année. Pour les cinq premiers mois de 1980 (janvier à mai), la France a exporté vers l'Iran pour 1,47 milliard de francs de marchandises, contre 531 millions pour la période correspondante de 1979. Parallèlement, les ventes iraniennes à la France se sont élevées à 2 milliards de francs, contre 1,24 milliard pour les cinq premiers mois de 1979.

On pourrait s'étonner, *a priori*, de cette croissance du commerce entre les deux pays. Mais les chiffres bruts doivent s'apprécier en tenant compte de plusieurs facteurs. Les échanges avaient été exceptionnellement réduits au début de 1979, l'économie iranienne et ses structures commerciales étant totalement paralysées.

Au cours des premiers mois de 1980, on avait espéré à Paris un certain dégel de la situation. Les entreprises françaises avaient renoué quelques relations et renforcé leur présence locale afin d'être présentes pour le cas où la situation se normaliserait dans le pays. Le raid manqué des Américains a mis fin — pour le moment — à ces espoirs et on a noté depuis un nouveau « coup de froid » dans les relations entre les deux pays.

D'autant que la France s'est associée aux sanctions décrétées par les Neuf. Ainsi, à la suite des décisions des ministres des affaires étrangères de la C.E.E., un décret a été pris le 21 mai par le gouvernement français, prohibant l'exportation et la réexportation des marchandises à destination de l'Iran. L'impact de cette décision ne pourra s'apprécier que dans les statistiques du commerce extérieur du second semestre.

Toutefois, les milieux économiques français ne s'attendaient pas — à moins d'une nouvelle et grave détérioration des relations entre Paris et Téhéran — que cet embargo ne se traduise par une chute brutale des ventes françaises. Il ne concerne pas, en effet, les denrées alimentaires et les produits pharmaceutiques. Or celles-ci ont représenté pour les cinq premiers mois de l'année environ 60 % du total des exportations françaises vers l'Iran, qui a acheté notamment d'importantes quantités de sucre. Enfin, l'embargo exclut également les fournitures liées à des contrats signés avant le 4 novembre 1979 (date de la prise d'otages de l'ambassade américaine de Téhéran). Plusieurs entreprises françaises, qui disposaient d'usines sur place, continuent donc d'approvisionner en pièces détachées ces établissements, même lorsqu'ils ont été « iranisés ». Il resterait quelques centaines de Français, contre plus de six mille avant la révolution.

Les ventes iraniennes à la France concernent presque exclusivement le pétrole. De janvier à mai, 1,4 million de tonnes de brut iranien ont été importées, soit un peu moins de 3 % du total de l'approvisionnement français. Ce volume a surtout été réalisé au cours des trois premiers mois de l'année. Ainsi, en mai, il n'est entré en France que 34 000 tonnes de brut iranien.

La Compagnie française des pétroles n'a pas, pour sa part, enlevé un seul baril iranien depuis le début de l'année, à la suite de la non-reconduction en décembre 1979 de son contrat. Les importations françaises de brut iranien seraient donc surtout le fait des groupes internationaux. — J.-M. Q.

Les policiers français mettent en garde le gouvernement contre tout « laxisme »

La mort d'un gardien de la paix, M. Jean-Michel Jamme, vingt-cinq ans, lors de la tentative d'assassinat contre M. Bakhtiar, a provoqué une vive émotion chez les policiers. Une délégation syndicale a été reçue samedi 19 juillet au ministère de l'intérieur pour « exiger que les terroristes qui ont assassiné et blessé gravement leurs collègues soient jugés par la justice française ».

M. Bernard Deleplace, parlant au nom de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) (1), a déclaré, à l'issue d'un entretien de deux heures avec M. Jean Paolini, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, avoir reçu « *l'assurance que les terroristes seraient jugés en France avec la rigueur qui s'impose* ». Il a ajouté : « *Tout laxisme de la part du gouvernement, comme ce fut le cas pour les terroristes de l'ambassade d'Irak le 31 juillet 1978, ne manquerait pas de provoquer des troubles graves au sein de la police nationale.* » M. Deleplace faisait allusion aux événements qui avaient coûté la vie à l'inspecteur Jacques Capela (*le Monde* du 2 août 1978) à l'ambassade d'Irak, à Paris (2).

Le jour même de l'attentat, vendredi 18 juillet, M. Deleplace avait indiqué que « *ce nouveau drame doit conduire le gouvernement à ne pas lésiner sur un accroissement des effectifs et la mise en place de moyens appropriés pour assurer la protection des personnalités étrangères exilées en France, et dûment menacées.* »

Au terme de son entretien, M. Deleplace a indiqué que « *des solutions permettant à la fois d'assurer dans l'avenir une meilleure sécurité des personnalités à protéger, mais aussi une meilleure sécurité des fonctionnaires chargés de cette protection* » ont été envisagées : « *Non seulement il faut des effectifs plus nombreux, mais surtout un matériel plus sophistiqué.* »

Il a souligné, en outre, qu'« *il ne faut pas détourner les effectifs existants des missions de la sécurité générale des citoyens au profit des missions de sécurité personnelle* ». D'autre part, « *il nalités à protéger à demeurer dans des résidences dont l'implantation évite de mettre en danger leur voisinage* ».

En outre, d'autres syndicats de policiers ont protesté et mis en cause l'insuffisance du dispositif de sécurité. C'est le cas notamment du Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) et de la Fédération C.F.D.T. de la police qui avait dénoncé « *les méthodes classiques et archaïques de protection des personnes ne pouvant plus répondre aux nouvelles formes de violence* » (nos dernières éditions du 19 juillet).

(1) La Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) regroupe le Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.), le Syndicat général de la police (S.G.P.), dont M. Deleplace est secrétaire général, le Syndicat national et indépendant de la police (S.N.I.P.), le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), la Fédération nationale autonome des commandants et officiers de la police et le Syndicat national indépendant des personnels administratifs et techniques.

(2) Lors du dénouement d'une prise d'otages à l'ambassade d'Irak, au moment où les policiers interpellaient le terroriste, trois membres de l'ambassade avaient déclenché une fusillade, tuant l'inspecteur de police J. Capela. Ces trois diplomates avaient été expulsés de France sans avoir été jugés.

ASIE

Afghanistan

A Kaboul, comme si de rien n'était...

(Suite de la première page.)

Et les regards des passants, étonnamment nombreux à circuler en cette période de jeûne, qui voit généralement le monde musulman réduire au minimum son rythme diurne, semblent beaucoup plus chargés de mépris que de haine.

Déjà renforcée de jour, la vigilance allait l'être plus encore ; sitôt la nuit tombée, les soldats afghans se voyaient relevés à la faveur de l'obscurité par des éléments soviétiques dans la plupart des endroits probablement considérés comme très stratégiques. Mais même si le couvre-feu, fixé d'ordinaire à 23 heures depuis la venue du contingent soviétique, a été reporté à minuit pour toute la durée du mois de ramadan, les nuits de Kaboul restent très calmes, de nombreuses patrouilles motorisées sillonnant la capitale en tous sens.

Seule exception à la règle, le vrombissement caractéristique d'une formation d'hélicoptères en route pour quelque mystérieuse destination, ou encore la courte rafale d'une arme automatique déchirant le silence et dont on nous a affirmé qu'elle était toujours la conclusion d'un règlement de comptes, non pas entre résistants et occupants, mais entre adversaires politiques.

Dans les regards...

Pourtant, parler d'atmosphère « oppressante » à propos de Kaboul ne serait pas traduire très exactement la vérité. En dépit de l'omniprésence de l'armée soviétique dans la périphérie de la capitale, tant à l'aéroport, où ses campements s'étendent à perte de vue de part et d'autre de la piste principale, qu'au lieu nommé par une étrange prémonition Khaï-Khana (l'antre de l'ours) où deux camps abritent hommes, munitions, armements et matériels, la clé vit à son rythme quasi habituel.

Même si, de temps à autre, un convoi de camions étroitement bâchés avec à leur volant de jeunes hommes blonds, la tête nue, emprunte ses avenues comme le feront un peu plus tard peut-être un peloton d'engins blindés et une batterie d'artillerie, même si de fortes matrones aux cheveux couleur de lin marchandent un corsage brodé, le bazar — où les militaires étrangers ne s'aventurent plus désormais, ne se rendant guère, la Kalachnikov au poignet, que dans Chicken Street, une voie commerçante dont la largeur doit leur paraître infiniment plus rassurante que l'étroitesse ombreuse des venelles toujours très achalandées de la vieille ville — vaque comme si de rien n'était à ses innombrables occupations traditionnelles.

La seule vrai marque des sentiments, leur seule preuve, c'est dans les regards rencontrés ici que l'étranger — surtout si par malheur il a les cheveux blonds — va pouvoir la lire nettement inscrite. Mais il lui suffira de rassurer autrui en déclinant sa nationalité pour se voir aussitôt crédité du plus chaleureux des sourires et d'un mot amical, et pour se sentir du même coup rassuré lui-même.

Qu'il y ait un résistant déterminé dans chaque Afghan non rallié au régime instauré en 1978 et singulièrement « confirmé » depuis la fin de décembre l'année suivante, c'est-à-dire une immense majorité d'individus, nul ne saurait en douter. A présent, la question se pose de savoir si cette lutte du pot de terre contre le pot de fer — vieux fusils contre des hélicoptères, engins explosifs de fortune contre des blindés, — ce combat de desperados, dont la foi et la résolution sont pour l'heure les seules véritables armes, peut se changer en une lutte autrement efficace parce que mieux organisée, et surtout mieux pourvue en matériel et en armement.

« *Aujourd'hui, nous ne disposons que de moyens dérisoires*, nous disait l'un de ses combattants de l'ombre, convaincu que le temps travaille pour sa cause. *Petit à petit, nous nous organisons. Il y a eu un profond changement dans les mentalités depuis l'arrivée des Soviétiques. Les organisations qui combattent à l'intérieur du pays sont désormais parfaitement conscientes du fait que rien ne se fera sans un accord total préalable entre toutes les tendances politiques, et plus encore ethniques...* »

Mais pour ces francs-tireurs, quelle que soit leur bonne volonté, doublée de leur acceptation de passer — très momentanément — l'éponge sur les haines tenaces qui n'ont cessé de faire depuis toujours des ethnies s'entre-déchirer, quels sont les moyens de lutter ? Hormis les quelques armes récupérées sur l'armée afghane à l'issue d'un engagement, les quelques matériels pris sur l'armée soviétique, mais surtout les équipements que de nombreux déserteurs ont emmenés avec eux en passant au maquis, de quoi pourraient-ils prétendre disposer ? « *Si seulement nous avions des moyens financiers, les frontières, aussi bien celle du Pakistan que celle de l'Iran, s'ouvriraient toutes grandes à des livraisons d'armes...* », nous déclare un résistant.

Quant aux aides fournies régulièrement par les pays étrangers, parmi lesquels, notamment, le Koweït et l'Arabie Saoudite, et acheminées vers le Pakistan, où les réfugiés afghans se comptent à présent par plusieurs centaines de milliers, mieux vaut ne pas les évoquer devant les résistants restés dans leur pays, leur arme dérisoire au poing, et qui subissent de plus en plus violemment et de plus en plus fréquemment mitraillages, bombardements, blocus, destructions de récoltes, massacres de populations civiles. « *Le Pakistan, le premier, se taille la part du lion*, nous a-t-on expliqué. *Il prélève environ 75 % des aides pour son compte. Le parti Hezb-E-Islami de M. Hekmatyar* (1) *s'arroge, lui, le droit de disposer des 25 % restants, dont 15 % lui servent de moyen de pression : qui veut du blé doit d'abord s'inscrire au parti... ; 3 % sont dispensés à la police pakistanaise, qui mérite récompense pour faciliter grandement les choses. Reste alors environ 2 % du total qui atteindront réellement leur vraie destination, les réfugiés...* »

La situation est d'autant plus alarmante qu'on voit, avec une inquiétude justifiée, les Soviétiques prendre en main tour à tour les leviers de commande. Dans les ministères, les fonctionnaires afghans ne joueraient plus dorénavant, nous a-t-on assuré, qu'un rôle purement « décoratif » et, dans certaines régions, leurs homologues auraient été même dispensés totalement de se rendre à leur bureau. D'autre part, de nombreux indices (les travaux déjà entrepris, notamment comme l'élargissement de la route du Nord qui relie Kaboul au fleuve-frontière Amou-Darya, où il serait prévu, d'autre part, d'édifier très bientôt, pour remplacer le bac assurant la liaison et les ponts de bateaux du génie soviétique, un pont en dur, etc.) font la preuve que, pour Moscou, l'affaire afghane est dans tous les cas un investissement à long terme. Comme la détermination de tout un peuple résolu, semble-t-il, à ne jamais accepter l'inacceptable.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Six organisations afghanes sont en exil, dont les états-majors ont élu domicile à Peshawar, au Pakistan. Il s'agit du Rassemblement islamique, du Mouvement pour la révolution islamique, du Front pour la libération de l'Afghanistan, du Pacte d'union islamique, du parti islamique, de M. G. Hekmatyar. Les cinq premiers se sont groupés dans l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan ; le dernier refuse de se joindre à eux.

Sur le territoire afghan, deux mouvements principaux — le Front uni national et le Front des moudjahidin — animent une partie de la résistance.

Corée du Nord

● UN PARLEMENTAIRE AMERICAIN, M. Stephen Solarz (démocrate), est arrivé, diman 20 juillet, à Pékin, au terme d'une visite de cinq jours en Corée du Nord. Il n'était porteu rd'aucun message officiel, mais a rencontré le président Kim Il Sung. Selon ses déclarations, les dirigeants nord-coréens seraient favorables à l'établissement de relations commerciales entre les deux Corées, mais continuent à s'opposer à toute initiative susceptible de conduire à une reconnaissance internationale de la division de la Corée, telle que l'attribution de deux sièges à l'ONU. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

LORS DES CÉRÉMONIES POUR LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

M. Ortega a annoncé de nouvelles mesures de réforme agraire

Un demi-million de Nicaraguayens ont participé, le samedi 19 juillet à Managua, aux cérémonies du premier anniversaire de la victoire des *révolutionnaires sandinistes* sur l'ancien dictateur Anastasio Somoza. Des quatre personnalités étrangères qui ont pris la parole à cette occasion, M. Fidel Castro était évidemment le plus attendu. Le dirigeant cubain a notamment déclaré, se tournant vers la délégation de Washington à la tribune officielle : « Les Etats-Unis et nous-mêmes sommes unis dans un acte de reconnaissance envers le peuple héroïque du Nicaragua. Nous saluons l'aide internationale à ce pays, y compris celle que s'apprêtent à donner les États-Unis. Seulement, en toute sincérité, je dois dire qu'elle est insuffisante de la part du pays le plus riche du monde. » Washington a récemment accordé une aide de 75 millions de dollars à Managua. Le dirigeant cubain a rappelé à la tribune que les Etats-Unis consacrent 160 milliards de dollars par an à leur dépense militaire. Il a également durement critiqué le programme de M. Reagan.

Le président Carter, représenté par le délégué américain aux Nations unies, M. McHenry, a envoyé un message de félicitations et d'encouragement aux dirigeants sandinistes. M. McHenry n'a voulu révéler aucun détail de l'entretien impromptu de quarante minutes qu'il avait eu le 18 juillet avec M. Castro. Selon certaines indications, une grande partie des conversations à ce niveau — les premières depuis la rupture des relations diplomatiques entre La Havane et Washington en 1961 — ont porté essentiellement sur le problème des Cubains réfugiés, sur la section des intérêts américains dans la capitale de l'île caraïbe, sur la situation en Amérique centrale ainsi que sur l'aide au Nicaragua.

De notre envoyé spécial

Managua. — Près de cinq cent mille Nicaraguayens (le pays compte moins de trois millions d'habitants) ont assisté, le samedi 19 juillet, aux cérémonies du premier anniversaire de la révolution sandiniste.

Des caravanes de plusieurs milliers de personnes étaient venues des coins les plus reculés du Nicaragua. Dès 5 heures du matin, la majorité des habitants de la capitale se regroupaient par quartiers, avant de se rendre en ordre impeccable sur la place *spécialement aménagée pour les* accueillir. Quelques slogans, des portraits de Sandino, le « général des hommes libres », qui avait combattu les occupants américains à la fin des années 20 et au début des années 30, et de Carlos Fonseca Amador, fondateur du Front sandiniste de libération nationale, beaucoup de drapeaux aux couleurs blanc et bleu du pays et rouge et noir du Front, un peu de poussière et une chaleur torride. Cela pour le décor. Pour ce qui est des activités de la journée : beaucoup de discours politiques, suivis d'un *défilé* militaire.

« *Tous les chemins mènent au Nicaragua* », titrait le journal *la Prensa*, faisant allusion à la présence de personnalités latino-américaines d'horizons politiques bien différents. Quatre d'entre elles ont pris la parole. M. Carlos Andres Perez, ancien président du Venezuela, a insisté sur l'importance pour l'Amérique latine du pluralisme politique, national et international. M. George Price, premier ministre de Belize, a demandé à Dieu d'aider la révolution. M. Maurice Bishop, premier ministre de Grenade, a insisté sur le « triangle révolutionnaire » Cuba-Grenade-Nicaragua. M. Fidel Castro, pour sa part, s'est gardé de faire un discours trop violent. Après avoir souligné la sagesse de la direction sandiniste, *qui a su « faire appel à tout le peuple et à tous les secteurs sociaux pour reconstruire le pays »*, il a affirmé : « *Nous sommes venus pour qu'on nous influence et qu'on nous enseigne, et nous sommes convaincus que la révolution sandiniste nous enseignera et nous influencera énormément.* »

Le *lider maximo* a manifesté son inquiétude devant la situation du continent. Mais il a rejetté la responsabilité que certains lui attribuent sur les désordres croissants. « *Les peuples sont comme les volcans*, a déclaré M. Fidel Castro. *Personne ne peut leur faire prendre feu. Ils explosent d'eux-mêmes. Eh ! bien ! l'Amérique centrale et la cordillère des Andes sont des régions volcaniques...* »

C'est au « comandante » Daniel Ortega, à la fois membre de la junte de gouvernement et de la direction du Front, qu'es revenue la tâche d'indiquer les directions dans lesquelles lui-même et les autres dirigeants comptent engager le pays. Son long discours a commencé par un rappel détaillé des « *exactions de colonialisme et de l'impérialisme au Nicaragua* ». M. Ortega a annoncé une nouvelle réforme agraire, dont l'objectif est de permettre la mise en exploitation des terres inutilisées. L'importance politique de cette mesure vient de ce qu'elle est la première menace économique brandie par les sandinistes contre les éléments du secteur privé qui ne « *joueraient pas le jeu* ». Les principes sont connus.

Après avoir affirmé, en mai dernier, sa volonté de respecter l'alliance avec le secteur privé, et fait pour cela quelques concessions économiques, la direction sandiniste confirme aujourd'hui sa volonté d'avancer vers le socialisme.

En un an, le *muchachos* sont devenus soldats ou miliciens. Ils ont défilé en ordre impeccable, à la cubaine, arborant un armement impressionnant, dans lequel les fusils américains ou israéliens, les chars Sherman et les avions T-33 l'emportent largement sur les bazookas et les canons venus du camp socialiste. Il est manifeste que les forces armées ont été l'objet d'une attention particulière.

FRANCIS PISANI.

Bolivie

Les forces armées ont commencé à investir les centres miniers

La Paz (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les forces armées, qui ont pris le pouvoir le 17 juillet en Bolivie, ont reconnu que des actes de résistance avaient lieu à La Paz. Le nouveau ministre de l'intérieur n'a, cependant, fourni aucune précision sur la nature de cette résistance. Selon la Croix-Rouge, deux personnes ont été tuées et cinq autres blessées lors d'opérations militaires dans les faubourgs de la capitale, le 18 juillet.

Deux grands centres miniers ont, d'autre part, été investis les 19 et 20 juillet par d'importantes forces de l'armée bolivienne : Animas et Huanani, proches de Potosi, à 600 kilomètres au sud de La Paz. L'intervention à Huanani aurait fait des morts et des blessés. La dernière station de radio hostile au nouveau pouvoir, qui émettait depuis les environs de Huanani, s'est tue, dimanche, en milieu de journée. Des troupes d'infanterie, appuyées par des blindés, approchent de Catavi et Siglo-Veinte, deux des centres miniers les plus importants du pays.

Cependant, le candidat arrivé en tête aux élections du 29 juin, M. Hernan Siles Zuazo, a lancé le samedi 19 un appel à la résistance civile contre le gouvernement du général Garcia Meza. M. Siles, dont l'appel est reproduit par des tracts circulant dans la capitale, se déclare décidé à poursuivre son action à la tête du mouvement.

Plusieurs dirigeants politiques dans la clandestinité

Tandis qu'il s'avérait que la présidente déchue, Mme Lidia Gueiler, avait pu trouver refuge à la nonciature de La Paz, les forces armées confirmaient que M. Marcelo Quiroga Santa Cruz, leader du parti socialiste bolivien, arrivé en quatrième position aux élections du 29 juin, avait été tué lors des opérations du 17 juillet. Déjà avait été annoncée la mort de M. Simon Reyes, leader communiste et numéro deux de la Centrale ouvrière, tué lors de l'investissement du siège de la COB.

Plusieurs dirigeants politiques importants ont, en revanche, pu passer à la clandestinité. Outre M. Siles, MM. Antonio Araníbar et Oscar Eid, du Mouvement de la gauche révolutionnaire, ont ainsi, échappé aux forces armées. L'arrestation de M. Eid avait, d'abord, été annoncée.

De nombreux journalistes ont également décidé de se cacher après avoir constaté que leur appartement avait été « visité » par la police. Les installations de Radio-Fides ont, d'autre part, été détruites à la grenade par des militaires. Le bureau de l'Agence France-Presse, situé à proximité, a été endommagé.

Un grave incident, enfin, a eu lieu à l'ambassade de France, envahie le 19 juillet par des policiers en civil, appuyé à l'extérieur par deux auto-mitrailleuses. Après avoir forcé le passage en mitraillant la porte d'entrée de l'édifice, les intrus ont fait irruption dans les bureaux diplomatiques où l'ambassadeur, M. Raymond Césaire, était en conversation avec des touristes français, bloqués dans la capitale par les événements. Les policiers se sont ensuite retirés en présentant des excuses.

Les touristes bloqués en Bolivie devraient pouvoir quitter rapidement le pays. Un premier vol de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, en provenance du Chili, a atterri samedi à l'aéroport de La Paz, qui venait d'être rouvert.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'État aux affaires étrangères, a exprimé le vœu que les événements de Bolivie ne compromettent pas l'évolution démocratique des pays du pacte andin.

Le général Garcia nouveau chef de l'État

Le général Luis Garcia Meza, désigné le 18 juillet comme nouveau président de la Bolivie à la suite du coup d'Etat de la veille, est âgé de cinquante ans. Fils d'un militaire de carrière, il est né à La Paz.

Pendant ses études secondaires, il s'est lié d'amitié avec Roberto Jordan Pando, l'un des dirigeants du Mouvement national révolutionnaire, qui devait être à l'origine de la révolution de 1952.

Il opte pour la carrière des armes, entre en 1947 au Collège militaire, où il fait partie de la même promotion qu'Alberto Natusch Busch, auteur de la tentative de coup d'Etat militaire du 1er novembre 1979. En 1951, il entame dans la cavalerie une carrière honorable, mais sans éclat particulier.

Après le coup d'Etat du général Hugo Banzer en 1971, pour des raisons inconnues, il entre en disgrâce. Le dictateur l'envoie dans des garnisons éloignées, parmi lesquelles celle de Trinidad, d'où devait partir l'insurrection qui a conduit au récent soulèvement.

En 1976, il est commandant de l'Ecole interarmes de Cochabamba et, en 1978, commandant de la 8e division, stationnée à Trinidad. En janvier 1979, il devient commandant du Collège militaire de l'armée, fonction qui a souvent été le tremplin, en Bolivie, pour une accession à la présidence par la voie insurrectionnelle.

Après avoir pris le pouvoir pour deux semaines, en novembre de la même année, le colonel Natusch Busch le nomme commandant en chef de l'armée de terre. Après l'accession au pouvoir de Mme Lidia Gueiler, il perd cette fonction et redevient commandant du Collège militaire. Mais, lors d'une nouvelle crise, en mai 1980, il exige et obtient d'être de nouveau nommé chef de l'armée de terre.

Les États-Unis entre le droit et la justice

(Suite de la première page.)

Plus de la moitié n'ont jamais mis et ne mettront jamais les pieds dans un prétoire. Ce sont des avocats d'affaire qui sont les opérateurs obligés des grandes et petites manœuvres des sociétés le plus souvent groupés dans les *law firms* (cabinets d'avocats-conseils) dont la plus étendue réunit quelque quatre cents juristes répartis dans vingt-quatre villes différentes.

Bien que les revenus de ces *lawyers* varient selon la prestation et la notoriété, d'un minimum vital de 20 000 dollars (86 000 francs) à dix fois cette somme et plus, pour atteindre un « chiffre d'affaires » global de 25 milliards de dollars, la profession exerce une attraction qui ne se dément pas avec le temps. En quinze ans, le nombre des *layers* a doublé, celui des étudiants en droit (cent vingt-six mille en 1978) *a triplé* depuis 1963.

Le contrat familial

Il est vrai que, avec la prolifération des lois et des dispositions réglementaires tant fédérales que locales (dans les cent cinquante mille par an, sans compter les textes d'application), le recours judiciaire prend une extension sans précédent. La maxime : « *nul n'est censé ignorer la loi* », traduite en américain, serait d'une cruelle ironie. Le candidat indépendant à la présidence des Etats-Unis, John Anderson, a retenu les services d'une des plus prestigieuses *law firm* de Washington, rien que pour y voir clair dans les cinquante lois qui, dans les cinquante Etats, régissent le dépot des candidatures à la magistrature suprême. Souvent l'action en justice a des motifs plus minces. « *Trop d'Américains*, a-t-on pu écrire, *viennent déballer devant les tribunaux des frustrations et des contrariétés qu'ils auraient autrefois attribuées aux imperfections de la société.* » Là aussi, les chiffres sont éloquents : 60 % de la population adulte n'auraient jamais employé les services d'un avocat ou l'auraient fait « seulement une fois », tandis que 40 % seraient familiers de la chicane.

Des causes diverses contribuent à expliquer ce gonflement de la veine contentieuse. L'une pourrait s'appeler la dévaluation de l'avenir. En 1911, Ostrgorski écrivait : « *Confiant dans l'avenir, l'Américain manifeste une remarquable endurance aux maux présents, une patience soumise qui consent à faire bon marché non seulement des droits du citoyen, mais parfois des droits de l'homme.* »

Aujourd'hui, l'individu, pressé de devoirs simultanés, fait face en exigeant la satisfaction immédiate de ses droits réels ou supposés. Il est entré dans l'ère de la revendication. Et l'accès lui en étant facilité par de nombreuses agences d'assistance judiciaire, publique ou privée, c'est à la barre qu'il vient réclamer son dû.

Y viendrait-il si fréquemment s'il se sentait mieux soutenu par le réseau de ses relations amicales et des liens familiaux ? La famille américaine n'est « nucléaire » que pendant de courtes années. Tout se passe un peu comme si elle aussi dépendait d'un contrat révocable — ce dont témoignent depuis longtemps les statistiques du divorce. Mais même les relations de parents à enfants empruntent quelque chose à l'idée de contrat. Un récent dessin du *New Yorker* montrait un gamin prenant congé de son géniteur en lui disant : « *Au-revoir, papa ! ce fut une expérience intéressante que d'être votre fils !* » L'expérience ainsi conçue, c'est ce qui aurait aussi bien pu ne pas être, ce qui est arrivé par hasard même si on l'a « assumé ».

La réduction radicale des attachements naturels et culturels ne rend-elle pas inévitable l'intervention de cet intermédiaire polyvalent qu'est l'avocat américain ? On peut le penser puisque la contre-épreuve vient de ce Japon au tissu social si serré que même l'entreprise est vécue comme un prolongement de la cellule familiale et où, en conséquence, on a besoin de vingt-cinq fois moins d'avocats qu'aux Etats-Unis. Ceux-ci, d'ailleurs, sont passés par des stades de cohésion comparables : le Massachusetts de 1765, donc onze ans avant la guerre de l'Indépendance, comptait seulement cinquante avocats pour une population de deux cent cinquante mille personnes. La communauté était *encore assez compacte* pour imposer l'arbitrage de ses omniprésents bons offices. Et un soupçon de parasitisme pesait encore sur le robin.

Il n'a pas entièrement disparu de nos jours. Le 4 mai 1978, à l'occasion du centième anniversaire de la fondation du barreau de Los Angeles, le président Carter retrouvait des accents populistes *pour dénoncer* la « *surconsommation* » juridique, les lenteurs d'une justice manipulée par des avocats dont « *90 % sont au service de 10 % de la population* », laissant insuffisamment protégées des catégories entières d'intéressés. M. Carter se fit aussi l'écho des griefs d'incompétence adressés aux avocats « pratiquants » ceux qui fréquentent le prétoire, et qui n'auraient plus ni le métier d'autrefois ni la conscience professionnelle de leurs aînés. Selon le président de la Cour suprême, « Chief justice » Burger, 25 % à 50 % des avocats ordinaires desserviraient leurs clients par négligence ou intérêt. Et ne parlons que pour mémoire des histrions et des rapaces qui se sont exposés au grand jour dans le sillage de l'assassinat de J.F. Kennedy et de Martin Luther King.

Une « classe dirigeante »

La semonce du président Carter a fait du bruit sur le moment mais n'a rien changé d'une évolution irrésistible. Quarante mille « *lawyer* » travaillent à Washington, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Huit des treize ministres du président sont des « *lawyers* », huit mille de ceux-ci assistent la fonction publique. Et à qui la Maison Blanche fait-elle appel quand il s'agit de réorganiser son état-major ? A Lloyd Cutler, l'un des plus éminents représentants du « *lawyer establishment* » de Washington — un des trois noms qui furent cités quand il fut question de trouver un successeur à M. Cyrus Vance. En vérité, les « *lawyers* » américains constituent à eux seuls ce qui se rapproche le plus d'une « classe dirigeante » dans un pays trop vaste et varié pour en produire une. Depuis *Roosevelt, chaque* président a eu autour de lui des avocats-confidents, de même que le Congrès et les législatures d'Etat sont dominés — même s'ils le sont moins que par le passé — par une majorité qui provient du barreau.

Faut-il y lire le signe d'un conservatisme invétéré ? En Grande-Bretagne, lord Devlin a pu écrire que « *le juriste, pas plus que le policier ou le soldat, n'est naturellement enclin à réformer la société* ». Ce n'est pas tout à fait le cas aux Etats-Unis, où des avocats de grand renom, piliers du *statu quo* économique quand ils traitent à prix d'or les dossiers des « trusts », se font souvent, à titre bénévole ou presque *(pro bono publico)*, les champions de causes nettement plus « avancées ». M. Cutler est un parfait exemple de ce dédoublement de personnalité, encore qu'il refuserait sans doute de voir une *contradiction* entre ses bonnes œuvres et ses activités plus lucratives. Pour les unes comme pour les autres, il plaide par conviction, conscient du rôle social qui lui incombe ès qualité.

La position exceptionnelle de l'avocat américain dérive de la puissance des juges. Celle-ci à son tour découle du pouvoir qui leur est conféré d'interpréter souverainement la Constitution et d'examiner n'importe quelle plainte de bonne foi s'y rapportant. Alors qu'en Europe, et en France particulièrement, l'application d'une loi dépend de mesures administratives subséquentes, qui peuvent à la limite restreindre « l'intention du législateur », cette dernière, aux Etats-Unis, n'est tout au plus qu'un élément parmi d'autres de la remontée aux sources de la volonté inhérente au texte législatif. Ce sont les juges, à partir de cas particuliers, qui donnent à ce dernier « force de loi ». L'historique cède alors la place à l'exégèse. C'est la justice qui écrit aussi « l'exposé des motifs », clair et univoque, qui manque à la plupart des lois américaines, trop souvent conçues et votées dans le *désordre*.

L'esprit des lois

Et comme elle ne l'écrit pas d'un trait, mais au coup par coup, la justice américaine maintient en vie, par rebondissements successifs, « l'esprit des lois » qui, sans cette relance à répétition, risquerait de s'étioler ou de s'éteindre. Qui s'occuperait encore des « droits civiques » pour prendre un exemple, si seuls le Congrès et l'exécutif avaient charge de les faire respecter et progresser ? Les grandes passions sont retombées. Non que l'opinion et la pratique soient revenues sur les acquis des années 60 e nla matière : sur le plan des principes, la cause est entendue. Un Noir vaut un Blanc. Mais ce qui reste à accomplir pour qu'il en soit ainsi en réalité, pour en arriver, autant que faire se peut, à cette société « indistincte », expurgée des discriminations raciales et des *disparités* qu'elles engendrèrent dans le niveau et le mode de vie, tout cela ne figure certainement pas en bonne place sur la liste des priorités actuelles du peuple américain. Les Blancs considèrent qu'ayant effacé les plus voyantes injustices frappant les Noirs, celles qui, dans le Sud notamment, se prévalaient d'alibis officiels, il n'y a plus qu'à laisser le temps agir.

Le retour au calme — à un calme précaire comme l'ont montré les émeutes de Miami — n'est pourtant pas synonyme de retour à la normale. Comment définir la « normale » d'une situation déterminée par deux siècles de servitude et cent ans d'oppression ? N'est-elle pas forcément, parce que littéralement, sans précédent, excluant donc toute idée de « retour » à quoi que ce soit et condamnant, si mouvement il doit y avoir, à une marche en avant en territoire inconnu ? C'est bien ce qui se passe aux Etats-Unis avec les litiges relatifs à l'« *affirmative action* », terme générique qui englobe toutes les mesures relevant de l'*action positive* nécessaire à compenser *des générations* de discrimination et qui par de-là l'égalité formelle atteinte aujourd'hui, vise l'égalisation des chances au bénéfice des victimes du préjugé et de *tous* les *préjugés* ; ce qui concerne au jour le jour, souvent sans éclat, rarement sans friction, des millions d'Américains — et d'Américaines.

ALAIN CLÉMENT.

Prochain article :

DU BON USAGE DE LA PRÉFÉRENCE

Carter contre Carter

La Maison Blanche considère la presse comme son « ennemi » et a l'obsession des « fuites », alors qu'elle en est souvent la source, a déclaré au journal Boston Globe *l'ancien porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. Le conseiller de politique étrangère du président, M. Zbigniew Brzezinski, tout en prodiguant ses confidences à ses journalistes favoris (il aurait fréquemment « tuyauté » l'expert militaire du* New York Times*), aurait réussi à convaincre M. Jimmy Carter que la source de ces indiscrétions était au département d'Etat. A tel point que, en février 1979, M. Cyrus Vance et seize de ses proches collaborateurs auraient été convoqués à la Maison Blanche et invités à signer une déclaration selon laquelle ils n'avaient rien laissé filtrer du sentiment de précarité que le gouvernement de M. Chapour Bakhtiar inspirait à Washington. Ce procédé humiliant aurait donné à M. Hodding Carter* « mal au cœur ».

L'épouse de ce dernier, Mme Patricia Derian, qui dirige au département d'Etat la section chargée des droits de l'homme, avait été récemment désignée par le Washington Post *comme pouvant être à l'origine de plusieurs fuites.* « Pat est franche et directe, *a répliqué son mari*, et quand elle n'est pas d'accord avec une politique, elle n'en fait pas mystère. Mais certains des idiots qui sont au pouvoir ne sont pas habitués à ce qu'on leur parle ouvertement. » *Les griefs articulés par M. Hodding Carter sont appelés à un retentissement certain. Comme porte-parole numéro un du département d'Etat, il avait les honneurs de la télévision. N'ayant jamais cherché à égarer la presse sur de fausses pistes, il jouissait du respect de tous les journalistes accrédités au département d'Etat, qui appréciaient sa rigueur et son intelligence.*

Il a fallu que son honneur ait été blessé par ces imputations pour qu'il sorte de sa réserve habituelle et déclare que « là-bas [à la Maison Blanche] on traite les journalistes comme des crétins et des animaux, auxquels il faut jeter de l'information en pâture... ».

● LE JUGE WILLIAM BRENNAN, de la Cour suprême, a sursis samedi après-midi *19 juillet*, à l'arrêt pris la veille par trois juges de Philadelphie qui déclarait inconstitutionnel le recensement des jeunes Américains en âge d'être incorporés dans l'armée (*le Monde* des 20-21 juillet). Le jugement de vendredi interdisait à l'administration fédérale de commencer le recensement lundi. Quelques heures plus tard, le département de la justice demandait au juge Brennan d'y surseoir. Le recensement conserve donc son caractère obligatoire et tous les Américains nés en 1960 et 1961 devront être enregistrés. Les juges de Philadelphie avaient invoqué les quatorzième (égalité des sexes) et cinquième (égalité devant la loi) amendements pour invalider le texte voté par le Congrès le 25 juin. Ils estimaient que les droits constitutionnels des femmes avaient été violés puisqu'elles n'étaient pas soumises au recensement. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

CONSTATANT DES PROGRÈS DANS LA « RECHERCHE D'UNE SOLUTION PACIFIQUE »

La France accepte que l'indépendance des Nouvelles-Hébrides intervienne le 30 juillet

L'accession à l'indépendance de l'archipel des Nouvelles-Hébrides interviendra le mercredi 30 juillet, à la date fixée en avril dernier par le gouvernement néo-hébridais. Ainsi en ont décidé la France et la Grande-Bretagne, bien que la crise politique qui affecte le condominium depuis la rébellion de l'île d'Espiritu-Santo, le 28 mai, ne soit toujours pas dénouée. Cette décision a été rendue publique samedi 19 juillet, à Paris, au terme du nouvel échange de vues entre M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et son homologue britannique, M. Peter Blaker. Paris et Londres soulignent que les résultats obtenus par la mission qui s'était rendue fin juin dans l'archipel ont « permis de faire progresser la recherche d'une solution pacifique ». Les deux puissances de tutelle estiment qu'un compromis politique demeure donc possible entre le gouvernement néo-hébridais et ses adversaires. Les deux membres de la mission franco-britannique, MM. Jean Aribaud et Alan Donald, sont repartis dimanche soir pour Port-Vila afin d'engager une nouvelle série de discussions et de tenter de favoriser un accord avant la proclamation de l'indépendance.

Dans l'entourage de M. Paul Dijoud on indique que cette nouvelle rencontre entre le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et le ministre d'Etat au Foreign Office — la cinquième du genre en un mois et demi — s'est déroulée dans une « *ambiance excellente* » et qu'elle n'a été marquée par « *aucune divergence de vues* ». Les deux délégations se sont entretenues, rue Oudinot, pendant cinq heures, des conclusions du rapport de MM. Aribaud et Donald, revenus de l'archipel le 17 juillet. A l'issue de cette séance de travail MM. Dijoud et Blaker ont diffusé le communiqué conjoint suivant :

« *Les deux ministres ont constaté que la mission avait permis de faire progresser la recherche d'une solution pacifique aux problèmes des Nouvelles-Hébrides, tenant compte, d'une part, des efforts d'apaisement faits par le Père Lini et son gouvernement, d'autre part, de ce que les mouvements politiques de Santo ont réaffirmé à la mission leur désir de négocier. Constatant les progrès accomplis et les chances renforcées de parvenir à l'indépendance dans l'unité et la paix, les deux ministres ont décidé que l'indépendance interviendrait le 30 juillet ainsi que le souhaite le gouvernement des Nouvelles-Hébrides. Les deux ministres ont décidé également de renvoyer à Port-Vila leurs deux représentants afin qu'ils poursuivent l'action entreprise en faveur de la réconciliation de toutes les parties, et parviennent à la réalisation des objectifs précédemment fixés. Les deux ministres se rencontreront à nouveau prochainement. MM. Blaker et Dijoud se sont félicités du caractère parfaitement conjoint de la mission et de l'atmosphère constructive et cordiale qui a marqué leur entretien.* »

MM. Aribaud et Donald, qui doivent être de retour à Port-Vila dans quarante-huit heures, vont s'efforcer d'obtenir, à l'arraché, la conclusion d'un accord en trois points principaux.

Il s'agit d'abord de doter le futur Etat indépendant d'une structure régionale qui puisse, autant que possible, concilier, ou du moins rapprocher, les positions très contradictoires des forces en présence. Le Vanuaaku Paty (VAP, parti anglophone majoritaire), qui détient tous les sièges gouvernementaux et pratique, depuis son arrivée au pouvoir, en novembre 1979, une politique totalitaire, reste partisan d'un régime centralisé. Les partis modérés francophones et les mouvements coutumiers francophiles, tel le Nagriamel de M. Jimmy Stevens, réclament au contraire une large décentralisation. La France et la Grande-Bretagne préconisent une formule qui donnerait à chacun des conseils régionaux prévus par la Constitution disposant que toutes Nouvelles-Hébrides des pouvoirs réels et conférerait notamment à chaque président de conseil régional l'exercice d'une grande part du pouvoir exécutif sur son territoire. L'application de ce système pourrait satisfaire les aspirations des insurgés autonomistes d'Espiritu-Santo, qui veulent gérer eux-mêmes les affaires de leur île.

Il ne sera pas facile, toutefois, de trouver un point de rencontre entre les deux thèses qui s'affrontent.

Il s'agit ensuite d'apaiser les craintes des colons, français pour la plupart, qui redoutent d'être dépossédés de leurs propriétés, la constitution disposant que toutes les terres de l'archipel « *appartiennent aux propriétaires coutumiers indigènes et à leur descendance* ». La loi foncière en cours d'élaboration par le gouvernement néo-hébridais pourrait être aménagée afin de garantir aux colons des baux à long terme (quatre-vingt-dix ans).

Enfin, il s'agit de garantir les droits civiques de tous les habitant de l'archipel au moment de l'indépendance. La Constitution ne reconnaît pas la double nationalité. Elle prévoit que les résidents français, britanniques ou étrangers disposeront d'un délai de trois mois, à partir de la proclamation de l'indépendance, pour opter éventuellement pour la nationalité néo-hébridaise. Ce délai pourrait être prolongé.

Sur ces différents points les deux émissaires ont pour directive de mettre en forme les textes des projets de compromis dont l'adoption par tous les intéressés pourrait mettre fin à la rébellion d'Espiritu-Santo. MM. Aribaud et Donald ont huit jours pour essayer de conclure là où leurs mandants ont échoué alors que le processus de décolonisation avait été engagé dès 1977. Cela représente une gageure.

En faisant savoir que, de toute façon, elle acceptera la proclamation de l'indépendance le 30 juillet, la France franchit le pas décisif qu'elle se refusait à accomplir jusqu'à présent. Après l'insurrection de Luganville, le 28 mai, M. Dijoud avait jugé « *prématurée* » la décision prise par la Grande-Bretagne d'accepter la date retenue par le gouvernement de M. Walter Lini, pasteur anglican, président du VAP. « *Je pense être contraint d'accepter cette date du 30 juillet, mais alors je dirai clairement que la France n'assume pas la responsabilité morale de ce qui se produira dans le pays* », déclarait le secrétaire d'Etat, le 30 mai, à Nouméa (*le Monde* du 31 mai).

Il apparaît aujourd'hui que le gouvernement français n'a pas voulu prendre le risque d'opposer son veto aux dirigeants néo-hébridais, dont il ne conteste pas la légitimité. De toute évidence, une attitude contraire eût valu à la France de vives protestations de la part de tous les Etats du Pacifique sud, à commencer par l'Australie, qui lui auraient immédiatement reproché de sacrifier à nouveau au « péché colonial ». Il lui sera néanmoins difficile de refuser d'assumer, avec la Grande-Bretagne, la « *responsabilité morale* » de l'évolution de la situation dans l'archipel.

L'agrément de Paris renforce incontestablement la position du gouvernement de M. Walter Lini, pour lequel il constitue une importante victoire politique.

A double tranchant

Les deux puissances de tutelle, qui s'efforcent en priorité d'empêcher la dislocation de l'archipel après l'indépendance, estiment que le gouvernement néo-hébridais, plus assuré du proche avenir, aura l'intelligence de faire de nouvelles concessions pour que la fête de l'indépendance soit aussi celle de la réconciliation. Pour fléchir M. Lini, la France mise aussi sur le montant de l'aide économique et financière qu'elle se déclare disposée à consentir au nouvel Etat pour le maintien de la présence culturelle française. Une mission de coopération se rendrait à Port-Vila au lendemain de l'indépendance.

Paris et Londres veulent également que les insurgés d'Espiritu-Santo prennent leurs responsabilités en sachant qu'ils ne pourront plus comjpter que sur eux-mêmes, après le 30 juillet, s'ils rejettent tout compromis avec Port-Vila.

Pour la France, toutefois, ce double pari est à double tranchant. Fort de ce succès, le gouvernement néo-hébridais peut accentuer l'intransigeance sectaire dont il fait preuve à l'égard de l'opposition francophone et des mouvements coutumiers francophiles depuis que le parti anglophone règne sans partage. N'a-t-il pas déjà sollicité l'aide armée de l'Australie, de la Papouasie - Nouvelle-Guinée et des îles Fidji contre les rebelles de Santo ? L'éventualité d'une intervention militaire étrangère n'est pas à exclure, après l'indépendance, en cas d'échec de la mission franco-britannique, d'autant que les orientations personnelles de M. Lini ne reflètent pas toujours les tendances extrémistes qui sont majoritaires au sein de son parti.

Dès à présent, la France court le risque de s'aliéner les sympathies dont elle bénéficie parmi les modérés francophones qui se réclament d'elle et de s'attirer la colère des membres de la communauté française. Ceux-ci, comme ceux-là, lui reprocheront sans doute d'avoir lâché la proie pour l'ombre avant d'avoir obtenu des garanties sérieuses pour ses amis et ses ressortissants.

Acculé à un difficile dilemme, Paris a décidé de privilégier la recherche de l'intérêt général du futur Etat. Ce faisant, la France prend un risque calculé, dont les conséquences seront très attentivement examinées en Nouvelle-Calédonie où les partis indépendantistes qui ont soutenu M. Walter Lini attendent que celui-ci les aide à son tour, tandis que certains Néo-Calédoniens, en revanche, se déclarent prêts à épauler les insurgés d'Espiritu-Santo, de Tanna et de Mallicolo.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie n'est pas l'enjeu le moins important de l'imbroglio néo-hébridais.

ALAIN ROLLAT.

LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

La communauté française aux Nouvelles-Hébrides compte au total 3 931 personnes, dont 3 224 résidents permanents et 707 fonctionnaires et leurs familles. C'est dans l'île de Vaté, principalement à Port-Vila, que les Français sont les plus nombreux : 2 609, dont 2 123 résidents et 486 fonctionnaires et leurs familles. Dans l'île d'Espiritu-Santo, on dénombre 1 014 citoyens français, dont 875 résidents permanents et 139 fonctionnaires.

Le nombre total des exploitants agricoles n'excède pas une centaine de personnes (398 personnes en comptant les membres de leurs familles).

La population de l'archipel et de 110 000 personnes environ.

Quatre élections municipales

AIN : Attignat (1er tour).

Inscr., 1 072 voix ; vot., 496 ; suff. expr., 401.

M. Etienne Ravet (ss ét.), seul candidat, 253 voix. Quarante et une personnes, qui n'étaient pas candidates, ont obtenu entre 1 et 38 voix. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par la démission du maire, M. Marcel Fillot. M. Ravet n'ayant pas recueilli un nombre de voix suffisant (un quart des inscrits, soit 268 voix) un deuxième tour sera organisé le 27 juillet.]

BOUCHES-DU-RHONE : Eyguières (1er tour).

Inscr., 2 574 ; vot., 1 807 ; suff. expr., 1 765.

Liste d'action communale, de défense et de développement d'Eyguières (M. André Gilous, P.S.), 1 078 voix, 3 ELUS ; liste de défense des intérêts des habitants d'Eyguières (M. Louis-Marie Savornin, majorité), 505 voix ; liste P.C. (M. Jean-Claude Alberton), 182 voix.

[Il s'agissait de pourvoir trois sièges vacants, dont l'un à la suite du décès du maire, M. Andrieux Gilous. L'élection, dès le premier tour, des trois candidats de la liste conduite par M. André Gilous, fils de l'ancien maire, ne modifie pas la composition politique du conseil municipal.]

PAS-DE-CALAIS : Vermelles (1er tour).

Inscr., 2 821 ; vot., 1 473 ; suffr. expr., 1 436. M. Jacques Cadart (P.C.), 814 voix, *élu* ; M. Francis Caquère (P.S.), 622 voix.

[Il s'agissait de pourvoir un siège vacant en raison du décès du maire, M. Joseph Cadart (P.C.), père de M. Jacques Cadart. L'élection de ce dernier ne modifie pas la composition politique de l'équipe municipale dans laquelle ne siègent que des conseillers communistes.]

LOIR-ET-CHER : Huisseau-sur-Cosson (1er tour).

Inscr., 1 041 ; vot., 598 ; suffr. expr., 504.

M. André Delaboissière, 330 voix ; Mme Marie Bigeon, 316 ; MM. Robert Thiéffry, 316 ; Gérard Talarmain, 315 ; Claude Neveu, 316 (tous sans étiquette). *Elus.*

[Il s'agissait de pourvoir cinq sièges laissés vacants par les démissions de cinq conseillers qui avaient quitté leurs fonctions pour protester, notamment, contre une augmentation trop forte, à leur avis, des impôts locaux. Ces cinq conseillers démissionnaires se sont représentés, mais n'ont obtenu que de 187 à 131 voix.]

Trois élections cantonales

HAUTES-ALPES : Briançon-Nord (1er tour).

Inscr., 2 542 ; vot., 1 271 ; suffr. expr., 1 222. MM. Georges Chabas, conseiller sortant, adjoint du maire de Briançon, R.P.R., 632 voix ; Robert de Caumont, P.S., 472 ; Michel Ruchon, P.C., 118. *Ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège devenu vacant depuis l'invalidation par le Conseil d'Etat des résultats du deuxième tour de scrutin de mars 1979 à l'issue duquel M. Chabas, adjoint de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, maire de Briançon, avait obtenu 884 voix, devançant M. de Caumont de 53 voix. Le candidat socialiste, qui avait demandé l'annulation du scrutin à la suite de diverses irrégularités, avait été débouté par le tribunal administratif, mais il avait ensuite obtenu satisfaction auprès du Conseil d'Etat. Celui-ci avait annulé le scrutin du 25 mars « en raison de la violation du décret du 13 juillet 1973 portant découpage cantonal de Briançon et de la composition irrégulière de la commission chargée d'établir la liste électorale de la commune de Montgenèvre ».

Au premier tour de mars 1979, M. Chabas, conseiller sortant, avait recueilli 708 voix, M. de Caumont, 462, M. Ruchon, 242, et M. Ruchet (div. maj.), 80. Il y avait eu 1 492 suffrages exprimés. Cette fois, le candidat de la majorité a atteint dès le premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés (51,71 %), mais il n'a pas été déclaré élu parce que son score est inférieur de trois voix au quart du nombre des électeurs inscrits. Le candidat du P.S. a recueilli 38,62 % des suffrages exprimés, et celui du P.C. 9,65 %. M. de Caumont avait protesté contre les dates retenues par le préfet pour cette élection partielle, estimant que celles-ci fixées pendant les vacances d'été, « ont été choisies pour entraver la libre expression du suffrage universel et rendre impossible la mise en conformité des listes électorales avec la décision du Conseil d'Etat ».

Par rapport au premier tour de 1979, le candidat socialiste gagne près de huit points et le candidat gaulliste en gagne plus de quatre alors que celui du P.C. en perd plus de six.]

CREUSE : Aubusson (1er tour).

Inscr., 5 362 ; vo., 3 223 ; suffr. expr., 3 130. MM. Jean Mazetier, U.D.F., 756 voix ; Pierre Dumas, P.S., 660 ; René Lachambre (sans étiq.), 616 ; Michel Savary, P.C., 606 ; Jean Fondrinier, R.P.R., 492. *Ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Victor Pakomoff (P.S.), qui avait été réélu au deuxième tour de scrutin, en mars 1979, avec 2 548 voix contre 1 565 à M. Fargues, candidat du R.P.R. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Pakomoff, 1 673 ; Fargues, 1 096 ; Savary, P.C., 795 ; Henrard, div. dr., 549. Il y avait eu 4 113 suffrages exprimés pour 5 917 inscrits et 4 244 votants.

Le candidat socialiste, M. Dumas, est devancé, au premier tour, par celui de l'U.D.F. qui recueille 24,15 % des suffrages exprimés, alors qu'il n'en obtient que 21,08 %. C'est le candidat du R.P.R. qui arrive en dernière position (15,71 %). Il est devancé par M. Lachambre (ss. étiq., 19,63 %), et par le candidat communiste (19,36 %). Par rapport au premier tour de 1979, le parti socialiste perd plus de dix-neuf points et le le R.P.R. plus de dix. Le parti communiste réalise un score qui traduit une grande stabilité. Le courant giscardien se manifeste assez spectaculairement.]

LOZERE : Florac (1er tour).

Inscr. 2 300 ; vot., 2 020 ; suf. expr., 1 956.

MM. Fortuné Chabrol, maire de Florac, P.S., 852 voix ; Gilbert Ferrer, div. maj., 809 ; André Olivier, P.C.F., 295 voix. *Ballottage.*

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès, en mai dernier, d'André Terrisson, qui avait été élu au second tour, en mars 1976, sous l'étiquette du P.C., grâce à l'appui du maire socialiste de Florac. André Terrisson avait alors recueilli 950 voix contre 824 à M. René Mourgues (div. maj.) et 401 à M. Jean Malafosse, conseiller sortant (div. g.). Il y avait eu 2 175 suffrages exprimés pour 2 825 électeurs inscrits et 2 210 votants.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Mourgues, 584 ; Terrisson, 481 ; Chabrol (P.S.), 467 ; Malafosse, 466. Il y avait eu 1 978 suffrages exprimés pour 2 826 inscrits et 2 050 votants.

Peu de temps après son élection, André Terrisson avait quitté le P.C. en raison de désaccords politiques.

Le maire de Florac, candidat du P.S., qui recueille 43,55 % des suffrages exprimés, arrive nettement en tête du scrutin, devant le candidat de la majorité (41,35 %) et celui du parti communiste (15,8 %). Il améliore de près de vingt points le score qu'il avait réalisé au premier tour de 1976 (23,69 %) alors que le parti communiste perd plus de neuf points par rapport au résultat qu'avait alors obtenu son candidat (24,31 %).]

POURCENTAGE ET POINTS DE POURCENTAGE

A la suite d'une série d'erreurs typographiques, l'article relatif aux dernières élections cantonales (*le Monde* du 19 juillet, page 7) appelle les mises au point suivantes :

1) Dans l'encadré concernant les vingt consultations étudiées, il fallait lire Barrême et non Barême (Alpes-de-Haute-Provence) et Saint-Etienne-Nord-Est-1 et non Saint-Etienne-Nord-Est-2.

2) Il convenait de lire de la manière suivante le sixième paragraphe de la première colonne :

Le bilan des neuf consultations qui restent à considérer est nettement positif. Les candidats socialistes ont « fait » mieux que le total des voix d'opposition du premier tour à Hyères (51,44 % des suffrages exprimés au lieu de 49,72 %, soit + 1,72), à Saint-Savinien (50,56 % au lieu de 39,10 %, soit + 11,46), à Montpellier-7 (50,35 % au lieu de 45,75 %, soit + 4,60) et à Château-Porcien (48,09 % au lieu de 36,14 %, soit + 11,95). Le candidat du M.R.G. soutenu par le P.S. a connu un net succès à Brénod (50,81 % au lieu de 33 %, soit + 17,81), canton qu'il a enlevé à un indépendant.

Nous avions imprimé dans les parenthèses + 1,72 %, + 11, 46 %, etc. Cette fâcheuse et grossière confusion entre % et points de pourcentage nous fournit l'occasion de rappeler que :

— Un parti qui passe de 15 % à 30 % des suffrages exprimés progresse de 100 % puisqu'il double son pourcentage, et il gagne 15 *points de pourcentage*, et non 100, sinon il parviendrait à 115 % des suffrages exprimés. Ce ne serait ni convenable ni concevable.

— Un parti qui passe de 40 % à 20 % des suffrages exprimés perd 20 *points de pourcentage*. S'il perdait 20 %, il obtiendrait 40 % — (20 % de 40 %) soit 40 % — 8 %, soit 32 % desdits suffrages. — R. B.

● *Le Mouvement des démocrates*, que préside M. Michel Jobert, critique « *ceux qui n'ont cessé depuis six ans d'être complices de la dégradation de notre vie institutionnelle et démocratique organisée par l'actuel titulaire du mandat présidentiel et qui voudraient faire oublier leurs responsabilités à dix mois de l'élection présidentielle* ».

● *L'Union des jeunes pour le progrès*, qui avait souhaité la candidature de l'amiral Philippe de Gaulle, annonce maintenant qu'elle soutiendra le candidat « *qui fera siennes les options fondamentales qui ont guidé le général de Gaulle : indépendance nationale, coopération entre les peuples et maintien des institutions de la Vᵉ République* ».



la justice

Le Monde

société

A LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE

Le dialogue des femmes d'Iran et des Occidentales

Copenhague. — Aisément reconnaissables à leur tchador, les femmes iraniennes qui représentent leur pays à la Conférence mondiale de la décennie de l'ONU pour les femmes sont très entourées. Si elles répugnent aux conversations privées et refusent les tête-à-tête, elles se disent « *soucieuses d'expliquer aux femmes du monde le point de vue de l'organisation des femmes de la révolution islamique* ». Dans les débats publics, elles répondent avec courtoisie à toutes les questions — le plus souvent par la voix de Mme Leila Bakhtiar, qui parle avec une pointe d'accent américain un anglais irréprochable (1) — et engagent la discussion sans animosité avec les nombreuses femmes américaines présentes.

Lorsque Mme Bella Abzug, ancien membre du Congrès des Etats-Unis, a proposé qu'aient lieu une marche des femmes à Téhéran pour la libération des otages et une marche des femmes à Washington pour l'extradition du chah, elles ont accepté l'idée « *à condition que la marche de Washington ait lieu d'abord* » (2).

Quand elles disent leur souhait de « *restaurer la dignité des femmes* », leur discours n'est pas très différent de celui des féministes occidentales. « *Nous avons tant travaillé que nous n'en pouvons plus*, dit Mme Myriam Bakhtiar, autre membre de la délégation, épouse d'un homme politique. *Nous ne voulons pas de la double journée de travail. A l'ouest, les femmes sont utilisées. Nous, nous ne voulons pas être des produits comme vous, conditionnés par la mode, servant de distraction aux hommes entre deux moments de travail. Nous nous ne serons pas des instruments.* »

Estimant avoir été les pivots de la révolution — « *comme l'iman Khomeiny lui-même l'a affirmé* » — les déléguées iraniennes expliquent aux Occidentales que l'heure n'est pas, dans leur pays, aux « *considérations académiques et intellectuelles, comme à l'Ouest* ». « *Quand on fait la révolution, on ne s'occupe pas de ce qu'on porte comme vêtements. Et puis le tchador a été un symbole important de la révolution et on ne détruit pas les symboles.* » « *Pouvez-vous comprendre*, ajoute Mme Leila Bakhtiar, *que nous voulons un retour à l'islam primitif qui est progressiste ?* » Si les hommes ont souvent utilisé les femmes pendant les révolutions avant de les renvoyer à leur foyer, si la religion a souvent opprimé les femmes, « *ce n'est pas vrai pour l'islam primitif* », affirment-elles.

Malgré les efforts sincères et la sympathie de part et d'autre, les dialogues ont souvent été des dialogues de sourds. Quant les Iraniennes parlent, par exemple, du droit des femmes au travail à mi-temps, « *pour qu'elles puissent donner de l'amour à leur mari et à leurs enfants sans être écrasées de travail* », les Occidentales répondent : « *Pourquoi pas le travail à mi-temps pour le mari ?* » Lorsque des Occidentales parlent du droit d'être lesbienne, Mme Bakhtiar répond : « *C'est contre la loi, c'est contre la nature. Un jour ne peut pas suivre un jour, on alterne le jour et la nuit. Les lesbiennes, en Orient, nous ne les avons pas encore trouvées.* »

Tchador et lapidation

Une question revient dans toutes les discussions : « *Pourquoi a-t-on rétabli la lapidation des femmes ?* » « *Pour l'islam*, répondent les déléguées de l'Iran, *la corruption doit être effacée de la terre. La pire des corruptions est ce qui se passe entre un homme et une femme mariée à un autre homme, parce que cela touche les générations futures.* »

Mme Leila Bakhtiar, vendredi, au cours d'un débat au forum, a donné des précisions sur la femme qui a été récemment lapidée dans son pays. Il s'agissait non seulement, a-t-elle affirmé, d'une adultère, mais d'une prostituée et proxénète. « *C'était donc une personne très corrompue et ce sont les parents des victimes qui ont demandé ce châtiment. L'idée de la vengeance est naturelle tant qu'on ne peut pas expliquer aux gens qu'il y a d'autres lois. L'imam Khomeiny a dit que cela ne devait pas continuer ainsi, qu'on trouverait d'autres moyens.* »

« *Pour la majorité des journalistes étrangers*, écrit Mme Leila Yasdani dans une lettre aux journalistes occidentaux distribuée au forum, *toutes les femmes iraniennes sont des poupées fardées desquelles émane l'odeur des parfums parisiens. (...) Ce sont toujours les mêmes bourgeoises qu'on voit encore dans le nord de Téhéran* » et qui se plaignent du manque de liberté. « *Si l'on parle des deux mille femmes qui ont manifesté contre le tchador, on ne dit jamais rien des cinq cent mille qui vont prier en tchador.* » Selon elle, le problème de la condition de la femme ne se pose dans les sociétés modernes qu'en raison de leur athéisme et de leurs vices. Quand la révolution iranienne sera accomplie, les femmes seront libres et heureuses.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Mme Bakhtiar a tenu à préciser qu'elle n'avait aucun lien de parenté avec l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar.

(2) Le porte-parole de la délégation a précisé par la suite que la marche des femmes iraniennes en faveur des otages aurait lieu... si la marche des femmes américaines était suivie d'effet, c'est-à-dire lorsque le chah serait rentré effectivement en Iran.

LE SÉNAT AMÉRICAIN FAIT ÉTAT D'UNE NOUVELLE FILIÈRE DE TRAFIC D'HÉROÏNE

Washington (*A.F.P., A.P.*). — Un rapport du Sénat américain, rendu public jeudi 17 juillet, fait état d'une nouvelle source d'approvisionnement très importante d'héroïne en provenance du sud-ouest asiatique qui, par l'intermédiaire d'une filière sicilienne, menace d'envahir l'Europe occidentale et les Etats-Unis.

Selon ce rapport, rédigé à partir des enquêtes menées par la sous-commission de la justice pénale du Sénat en Europe et au Proche-Orient, 1 600 tonnes d'opium ont été produites en 1979 dans le sud-ouest asiatique — soit neuf fois la production du reste du monde — l'opium parviendrait ensuite aux réseaux italiens de la Mafia en passant par la Turquie et la Bulgarie.

Ce document rappelle aussi que trois laboratoires, capables de traiter suffisamment d'héroïne pour fournir une bonne partie des drogues américaines, ont été démantelés en Italie et que plusieurs membres du « milieu » ont été arrêtés dans le New-Jersey lors d'une saisie d'héroïne provenant du sud-ouest asiatique. Il recommande aux autorités américaines et européennes de collaborer plus étroitement et de ne pas réduire les dépenses publiques destinées à combattre l'usage de l'héroïne.

JUSTICE

LES SANCTIONS CONTRE DEUX MAGISTRATS

« Pourquoi viens-tu si tard ? »

Le garde des sceaux ne désarme pas. Fort, sans doute, de son succès provisoire à l'Assemblée nationale pour donner un sens nouveau à la sécurité et un tour original à la liberté, il fouille derechef les archives à la recherche de quelque affaire à restaurer, de quelque victoire *supplémentaire* à s'offrir. *Mais*, alors qu'on l'avait vu au Palais-Bourbon, ses lances tirées, demeurer sur place pour en juger l'effet, il a, *cette fois-ci*, quitté les lieux dès que l'arme a été mise à feu. A peine avait-il décidé qu'on déplacerait un juge et qu'on en suspendrait un autre, souverainement, qu'il partait pour Tahiti.

Qu'importe, le coup est porté et l'on n'est pas tenu de « discutailler » avec les magistrats comme avec les parlementaires. M. Jean-Pierre Michel ira s'occuper « dans la région parisienne » et M. Jacques Bidalou... au diable, si le diable veut de lui.

A propos du premier, qui est encore magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice (à la chancellerie), on serait tenté de demander au ministre : « *Pourquoi viens-tu si tard ?* » Car les faits reprochés à M. Michel remontent au 28 juin, mais de l'année 1979 : une émission de la radio socialiste, Radio-Riposte, qu'à l'époque ses rares auditeurs entendirent d'autant moins qu'elle fut brouillée presque intégralement. *Le crime était, on l'a* compris, d'une portée inouïe, c'est le cas de le dire.

Il ne fallait assurément pas moins de douze mois de réflexion pour évaluer l'exacte sentence qu'il convenait de prononcer. Douze mois de réflexion et deux avis de la commission de discipline, recommandant par deux fois (le 30 novembre 1979 *après audition de l'intéressé et le* 11 juillet dernier sans audition de l'intéressé) la plus faible des sanctions possibles : la réprimande avec inscription au dossier. C'est-à-dire *à peu près rien*. C'était logique. A une infraction plus théorique que réelle répondait une punition de caractère symbolique. Chacun aurait pu s'estimer satisfait. Le garde des sceaux, non, qui fit de ce micro-événement une « *infraction d'une particulière gravité* ». Les exercices de purification ne connaissent pas de limites — s'il s'agit de purifier les autres.

Or M. Michel a le tort d'appartenir à un « groupuscule », le groupuscule socialiste, selon l'expression vouée à la postérité du garde des sceaux, et il occupe l'honorable fonction de secrétaire de la fédération de Haute-Saône de ce parti. Il fut, d'autre part, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, dont le ministre dit qu'il est communiste parce que son président l'est. Qu'importe si son successeur ne le sera pas et si, parmi ses prédécesseurs, figurent au moins un socialiste, au moins deux démocrates-chrétiens et pas un seul communiste.

La double appartenance politique et syndicale de M. Michel explique, hélas ! bien des choses. Hélas pour la liberté d'opinion — et pour quelques autres aussi. Car il y a lieu de penser que c'est après la manifestation des magistrats et des avocats contre « son » projet que le garde des sceaux ressortit ce dossier peu ou prou oublié de tous, pour faire un exemple. A l'intention du corps judiciaire et, plus spécialement, à l'intention de ceux qui ont été discrètement photographiés du haut de la chancellerie lorsque quelques centaines de personnes stationnaient devant le bâtiment de la place Vendôme. A voir dès maintenant le temps qui peut s'écouler entre un prétendu manquement à l'obligation de réserve et sa punition, les magistrats manifestants ont de quoi être inquiets pour un bon moment. La menace pourra servir longtemps.

Comme il ne faut *rien* laisser traîner quand on part en vacances, pardon en voyage, le garde des sceaux, le *même* jour qu'il écartait M. Michel de son poste, a écarté M. Bidalou de ses fonctions. Il a de la *sorte* fait sur-le-champ *bon* nombre d'*heureux : les dirigeants* de la Sonacotra en Moselle, qui n'auront plus à *affronter* ce magistrat plus prompt à leur donner tort qu'à expulser de leurs logements *les travailleurs immigrés, ainsi que* ses chefs de la cour de Metz, qui ne craindront plus de mourir étouffés sous les appels formés contre les décisions de M. Bidalou. Le *premier ministre aussi sera content*, qui ne s'entendra plus judiciairement convoquer pour s'expliquer sur la valeur juridique de tel document, dont il avait la responsabilité et que le tribunal jugeait à propos de discuter... en présence de l'intéressé.

Jaurès et les chemins de fer

Mais il y aura aussi quelques malheureux. En plus des travailleurs immigrés, pour d'évidentes raisons, on pourrait aussi dénombrer l'immense corps électoral des automobilistes à qui le magistrat d'Hayange reconnaissait la libre faculté — qu'on aurait pu croire élémentaire, comme en Grande-Bretagne — de boucler leur ceinture de sécurité ou de la laisser de côté (1). En quoi le magistrat ne faisait que transcrire dans ses jugements la polémique persistante sur l'efficacité et les risques de ladite ceinture, et respecter, bien qu'elle paraisse tombée en désuétude, la vertu du libre choix.

Il est juste de préciser que M. Bidalou avait d'autres torts. Il avait été surpris à voyager dans les chemins de fer en première classe alors qu'il n'était titulaire que d'un billet de seconde. Ne s'en tenant pas là, il expliquait au contrôleur que le chemin de fer devrait être à classe unique et en première. Est-il convenable, en 1980, de citer Jaurès ou de s'y référer ? La S.N.C.F. et le ministre réunis ont estimé que non.

Ils n'ont peut-être pas, à propos de ce péché véniel, tout à fait tort. Mais le ministre encourt, pour ce qui le concerne, l'imputation de péché mortel s'il étend aux fonctions juridictionnelles — qui sont juridiquement beaucoup moins farfelues qu'on ne peut le penser — les représentations qu'il croit devoir faire et le procès qu'il croit devoir engager sur la base des gamineries ferroviaires.

Si même il croit utile à sa thèse d'ajouter que ce juge est trop remuant, on sera en droit de lui faire remarquer que celui-ci s'interroge pour compenser ceux-là qui s'en abstiennent. A quoi le ministre pourra répliquer que les juges ne sont *pas là pour* s'interroger. A quoi, enfin, il n'y aura rien à répliquer puisque, dans ce cas, on ne parlerait plus des mêmes juges.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) C'est un texte réglementaire, l'arrêté du 26 septembre 1979, qui a rendu obligatoire le port de la ceinture en toute circonstance.

ÉDUCATION

Libres opinions

La politique universitaire de Mme Saunier-Seïté

AUTORITARISME, DÉMANTÈLEMENT ASSERVISSEMENT

par PIERRE DUHARCOURT (*)

LES universités prennent actuellement connaissance des habilitations à délivrer des diplômes nationaux de second cycle (*licence et maîtrise*) et *de troisième cycle* (D.E.A. et doctorat) que le ministre a décidé d'octroyer à partir de la prochaine rentrée. Ces décisions, prises très souvent à l'encontre des avis favorables fournis à la fois par les experts et par le CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche), se traduisent par des coupes claires considérables dans le tissu des formations existantes, et par le refus de la quasi-totalité des demandes nouvelles. Des universités entières (Avignon, Besançon, Chambéry, Villetaneuse...) et des disciplines entières (en sciences humaines et en langues, par exemple) sont décapitées ou mutilées, mais aucun établissement ni aucun secteur n'échappe à ce charcutage. Les démantèlements sont souvent sélectifs : ils procèdent — au mépris des exigences du pluralisme — d'exclusives purement idéologiques et politiques (1) et des choix les plus rétrogrades dictés par les dirigeants de l'Autonome et de l'UNI (Union nationale interuniversitaire).

C'est le développement, la cohérence et l'existence même de l'ensemble des formations supérieures qui sont ainsi compromis ; c'est l'intégrité du tissu universitaire et l'enrichissement réciproque de l'enseignement et de la recherche qui sont mis en cause. La carte universitaire que dessinent — en liaison avec le redéploiement *à grande échelle des postes et des crédits — ces habilitations, c'est* une carte de la régression universitaire, qui signifie le refus de répondre aux besoins nationaux et régionaux, le renforcement de l'élimination et de la ségrégation des étudiants, le dépérissement culturel de régions entières, l'affaiblissement général du potentiel de formations et de recherche.

Ces décisions arbitraires et malthusiennes éclairent, si besoin était, le sens et les objectifs des autres mesures prises récemment par le gouvernement pour mettre en cause les droits des personnels et des usagers de l'enseignement supérieur : décrets concernant les carrières universitaires, révision réactionnaire de la loi d'orientation. En menaçant les enseignants dans leur emploi et leur avancement, le gouvernement veut les inciter au conformisme, à la docilité, à l'acceptation de l'austérité et de la régression. En privant de parole et de la possibilité d'intervenir effectivement dans les décisions la masse des participants à la vie universitaire, il tente d'étouffer l'opposition à sa politique d'asservissement de l'enseignement supérieur. En renforçant ses pouvoirs hiérarchiques et en lui réservant la majorité des sièges dans les conseils, pour tenter de l'opposer aux autres catégories d'enseignants, aux personnels, aux étudiants, ainsi qu'aux personnalités extérieures, il cherche à utiliser le corps *des professeurs comme relais de la mise en œuvre des nouvelles* contraintes qu'il veut imposer aux activités universitaires.

Le charcutage des formations auquel veut procéder le ministre — une nouvelle fois à la faveur des vacances — permet de mieux apprécier la réalité de ses objectifs. Sous couvert de rationalisation, il s'agit de remodeler l'enseignement supérieur, de l'enfermer plus encore dans la pénurie, d'emprisonner ses activités et de les soumettre aux exigences idéologiques et économiques de la société de profit.

Le SNE-Sup. appelle l'ensemble des universitaires à ne pas s'incliner, à s'opposer à l'autoritarisme, aux démantèlements, à l'asservissement. Il les appelle à ne pas accepter le carcan de la loi Sauvage — à refuser le sabordage des conseils et la rédaction des nouveaux « statuts » réactionnaires, — à ne pas se démettre de leurs responsabilités dans le fonctionnement collégial des établissements et des équipes de travail, à imposer quotidiennement la prise en compte de l'avis de tous dans tous les domaines. Il les appelle à agir sans attendre et sans relâche pour la défense de l'emploi et de la carrière des personnels, pour les droits des étudiants, pour la sauvegarde et le développement du potentiel universitaire. Le SNE-Sup. appelle les établissements à mener, dès maintenant, la lutte contre la suppression des *habilitations* et *la réduction* du nombre des étudiants, et à inscrire pour la rentrée les étudiants candidats aux formations que le ministre prétend supprimer. Des manifestations nationales (pour le maintien des formations, pour la défense des assistants) sont d'ores et déjà organisées pour la fin septembre-début octobre, afin de permettre le développement d'un puissant mouvement de protestation contre la politique universitaire du gouvernement.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université de Reims, secrétaire général du SNE-Sup.

(1) C'est ainsi que Mme Alice Saunier-Seïté tente de se venger en supprimant au dernier moment — contrairement aux décisions communiquées par ses propres services — la licence et la maîtrise de sciences économiques à l'université de Reims.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS...

● Sciences physiques
Option chimie.

Mmes et MM. Patricia Almes, née Casoli (16), Dominique Armand (21 ex.), Laurence Arnaud (9), Anne-Marie Astier (8), Martine Boursier (3), Véronique Dechavanne (14), Renaud Denoyel (18), Eric Fabritius (12), Dominique Garnier (6), Elisabeth Gaudemar (4), Magali Giacino, née Denot (25), Laurent Jacob (7), François Kirchner (5), Clotilde Lamarrigue (1), Philippe Lang (26), Alain Lavest (15), Véronique Le Berre (21 ex.), Marc Montarnal (24), Jean-Marc Pamies (19), Aline Pore (13), Gabriel Portier (10), Jacques Prandi (11), Dominique Prevoteau (17), Dominique Richard (20), Alain Strich (23), Fabrice Tinti (2).

... ET AUX GRANDES ÉCOLES

● Ecole nationale des Chartes (par ordre de mérite).

Mmes et MM. Gonneau, Maroteaux, Guinard, Isbled, Valette, Lamarque, Mellot, Compte, Mourier, Nathalie Bertrand, Le Masne de Chermont, Tesnière, Agnès Maréchal, Ollion, Eichenlaub, Dion, Leproux.

DÉFENSE

Mort du général d'armée Garbay ancien gouverneur militaire de Paris

Nous apprenons le décès du général d'armée Pierre Garbay, survenu le 17 juillet à Montluçon.

Né le 4 octobre 1903, à Gray (Haute-Saône), Pierre Garbay fut élève de Saint-Cyr en 1921. Entré dans l'infanterie coloniale, il participe aux campagnes du Maroc en 1925-1927, puis sert en Extrême-Orient. En 1940, commandant du 3e bataillon de marche de l'Afrique Equatoriale française, il se rallie à la France libre, participe aux combats d'Afrique et d'Italie, puis au débarquement en Provence et à la campagne de France. Il est nommé général de brigade en 1944.

En juin 1947, il prend le commandement supérieur des troupes terrestres à Madagascar, au moment des troubles nationalistes. Il exerce ensuite divers commandements outre-mer. Il est adjoint, outre-mer, du chef d'état-major des armées en décembre 1956.

En juillet 1958, son nom avait été prononcé lorsqu'il fut question de donner un adjoint militaire au général Raoul Salan, délégué général du gouvernement en Algérie. Il avait également été question de lui confier, dans le cas où le général Salan céderait son poste à un civil, le commandement en chef en Algérie.

Promu général d'armée en 1958, Pierre Garbay est la même année gouverneur militaire de Paris, puis inspecteur des troupes d'outre-mer l'année suivante.

Le général Garbay fut au centre d'une controverse lorsqu'il fut admis, par anticipation et sur sa demande, dans le cadre de réserve en mars 1961. Pour dissiper les interprétations abusives qui pouvaient être données de ce départ anticipé, le général de Gaulle lui écrivit au lendemain de cette démission : « C'est avec beaucoup de regret que j'accepte de vous voir quitter l'activité pour d'impératives raisons de santé » (Le Monde *du 11 mars 1961.) Quelques jours plus tard, le journal* Aspects de la France *publiait une lettre attribuée au général Garbay déclarant qu'il était* « malade de colère et de rage » *devant* « la décision d'abandonner l'Algérie ». *Cette lettre fut dénoncée comme un faux par le général Garbay et donna lieu à poursuites judiciaires.*

Le général Garbay était compagnon de la Libération et grand-croix de la Légion d'honneur.

Le Monde — jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

TAHITI : LE SAUVAGE ET L'IMPORTATEUR

Papeete. — Les amis sont là, qui vous attendent et vous fêtent. L'aubaine d'un visiteur ! La curiosité, déjà, de ce qu'il écrira après quinze mille autres ! Allez ! Prends ces colliers de Tiare et cours avec nous vers Punaauia. On mangera des « chevrettes » grillées, on te racontera des peines de cœur du haut commissaire, les derniers scandales aux subventions et de vieilles légendes maories. A minuit, on ira papoter sur le sable devant Moorea et parler de l'indépendance polynésienne.

A voir ma mine je sens bien qu'ils sont surpris. J'atterris cette fois l'œil plus noir et le poil dressé dans la petite société cancanière de Papeete. Comment définir cette méfiance — j'allais dire cette méchanceté — qui vous saisit dès l'aéroport de Faa. Toucher Tahiti, c'est débarquer dans un très vieux songe occidental, plonger tête la première dans un labyrinthe d'illusions sucrées, de mensonges ingénus et de feints désespoirs. Voilà deux siècles que se joue ici la même fable philosophique dont je connais tous les rôles. Celui du « visiteur » venu de loin demeure le plus ingrat du répertoire. Tout Papeete guette ses premières répliques pour lui fournir aussitôt — bisous en prime ou larmes en supplément — ce qu'obscurément il venait chercher. Veut-il pleurer sur un paradis perdu ? Aucun problème : c'est un genre littéraire bien rôdé depuis Gauguin, Loti, Gerbault ou Segalen, et la bêtise coloniale est toujours vivante. On lui donnera même des photocopies. Veut-il s'extasier au contraire sur la cambrure des vahinés et le lagon de Bora-Bora ? Possible également. On lui fera des bringues et des Tamaraa ; Tiare, la fille de Francis Sanford, l'emmènera danser au Zizou Bar ou pêcher la bonite aux Tuamotou. Les pages qu'il écrira — dans l'un ou l'autre cas — sont tellement prévisibles qu'on n'aura pas toujours le courage de les lire. N'empêche ! On sera tout de même bien content à Papeete d'avoir entrevu une fois encore sa propre image dans le miroir d'un regard. Et puis, le mythe — même s'il est sot — n'est jamais inutile. Tahiti ne finit pas d'en vivre.

∴

A l'aube toute moite des arrivées — celles du monopole U.T.A., — j'ai couru, quant à moi, vers l'hôtel Kon-Tiki. C'est sans doute le moins aimable de tout l'archipel, et ses chambres donnent directement sur les embouteillages du boulevard Pomaré. J'avais besoin, pour commencer, de vertueuses mortifications. Là-bas, dans le parallélépipède d'une chambre anonyme, j'ai dressé un plan de bataille et durcit méthodiquement mon cœur. Il fallait bien : j'allais dire du mal de beaucoup d'amis. Je m'y sentais tenu. Au point où en sont les choses et la littérature spécialisée, il n'y a que deux attitudes sérieuses concernant Tahiti : sauter l'étape ou accepter d'en parler roidement.

Vers midi, la journée commence par un mini-jogging dans les rues du centre-ville, zigzaguant entre tous les produits immobiliers de la prospérité nucléaire. Je n'étais pas venu depuis 1973. Ce serait peu dire que Papeete a changé. Une petite sous-préfecture coloniale, avec encore quelques perrons penchés et d'attendrissantes façades, est devenue quelque chose comme La Ciotat ou Perpignan. En plus tape à l'œil. Etalages stéréo et magnétoscopes dans les vitrines, brasseries gueulardes à l'enseigne du « Big Burger » et restaurants à terrasses (on en compte cinquante-trois pour la seule ville de Papeete). Immeubles de verre et d'acier... Tous les taxis sont maintenant des grosses américaines à peine rodées et les supermarchés plus opulents qu'à La Rochefoucauld (Charente). De Papeete partent désormais des voies rapides et des « rocades ». Bref, qu'on me pardonne d'avoir appris à reconnaître cette odeur : cela sent l'argent. Celui — direct ou indirect — de la bombe atomique.

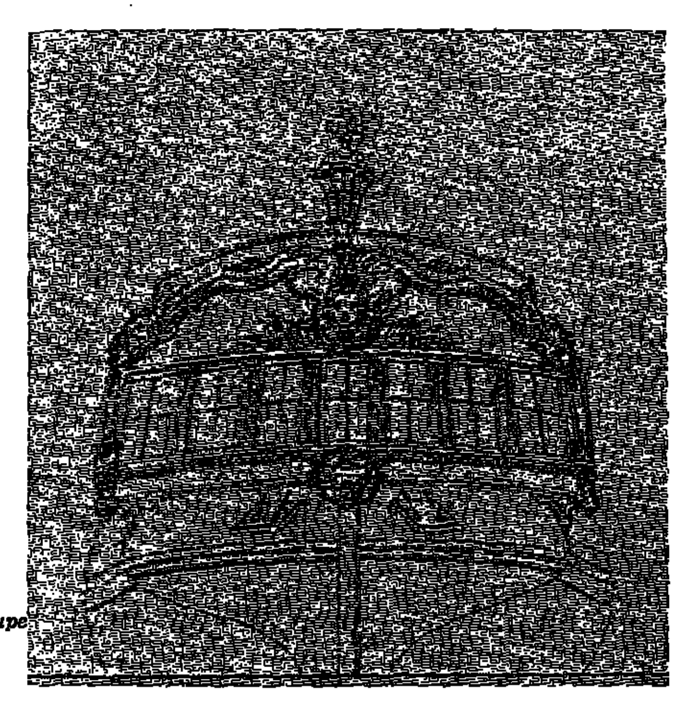
Détour vers le port où mouilla vers 1767 la frégate *La Boudeuse* de Louis-Antoine de Bougainville. On y voit bien plus de yachts que de bonitiers ou goélettes de pêche. Normal : à Tahiti, ce sont les armements nippo-coréens qui attrapent le poisson pour les conserveries de Pago-Pago. Les gens de Papeete achètent le leur en boîte et au prix de détail. Ce n'est qu'une image. Le piège archi-connu des « économies assistées », celui de la dépendance financière qu'on dénonçait déjà en 1973, s'est refermé un peu plus fort encore sur la Polynésie française. Les derniers vestiges d'une économie locale — coprah, agriculture — disparaissent derrière la fumée des crédits d'assistance, et le tourisme bat de l'aile. Plus encore qu'hier — et désespérément — la prospérité provocante de l'archipel est donc tributaire des générosités parisiennes. C'est le salaire de la soumission. Le loyer de Mururoa.

Faut-il rappeler cette arithmétique élémentaire ? Ce n'est pas l'endroit, et d'autres le font régulièrement, détails à l'appui. Difficile pourtant de ne pas évoquer, pour mémoire, les vilains mécanismes de cette dépendance aggravée. Elle imprègne chaque conversation, donne leur sens exact aux moindres sourires, justifie les colères sporadiques qui inquiètent la Rue Oudinot (1). Celles de 1977-1978, par exemple, ont officiellement porté les autonomistes au pouvoir et débouché sur un nouveau statut moins « colonial ». Dans les faits, elles ont surtout fait monter les enchères. Tahiti n'a pas renoncé à prêter ses atolls aux artilleurs de l'atome. On s'est contenté d'augmenter les tarifs des « passes » comme avec une coquette qui menacerait de rompre pour avoir de plus beaux bijoux. Paris a payé rubis sur l'ongle. Je marche donc ce matin — fric à droite, fric à gauche — dans un décor de suave prostitution.

Suave ? C'est une façon de parler à la mode tahitienne, bien sûr. Car les sous-produits pervers de l'enrichissement sans cause sont les mêmes ici que partout ailleurs. Les bidonvilles prolifèrent, même s'ils se cachent sous les hibiscus en fleurs ; la jeunesse désœuvrée rôde méchamment, et les fossés s'élargissent entre les communautés. On m'a parlé plusieurs fois d'« explosion inévitable ». Est-ce excessif ? Sous cette pluie de francs-pacifiques, bien des vertus chancellent dans la classe politique, l'affairisme gagne, et régulièrement, les scandales ordinaires, plus ou moins « gros », crèvent à la surface comme les bulles de gaz d'une marre en fermentation. C'est la face noire de Tahiti ; les symptômes d'une société bouleversée, à peine regardée entre deux *pata' utau* (danses de groupe). Car, sachons-le, et comme pour s'en consoler on n'a jamais autant dansé dans toute la Polynésie. On n'a jamais aussi bruyamment évoqué le souvenir des dieux Oro et Taaroa, l'incantation des grands prêtres maoris, le témoignage des anciens maraes de galets ronds enfouis sous les fougères...

∴

L'après-midi est venu. Je pivote à 180 degrés pour courir vers la maison des jeunes dans une envolée de scooters et de jues paréos. Hiro et sa femme me tendent la main, et nous nous asseyons tous les trois sur une natte tressée dans les Australes, sous l'arc élégant d'un *fare* (maison) tahitien vaguement Roche et Bobois. Ecoutons-les. Ils disent que ce n'est plus vivable, que cet exil occidentalisé leur massacre l'âme, qu'ils veulent retourner dans les « districts », planter des taros et réapprendre la frugalité des temps anciens. Ils s'indignent qu'à Tahiti le béton triomphe partout du pandanus et des murs de bambous. A la M.J.C., ils ont d'ailleurs organisé une exposition de photos au sujet de la maison tahitienne et l'on devine dans leurs phrases désolées une absolue bonne foi. D'ailleurs, pour commencer,



Fregate « La Boudeuse » vue de la poupe 1766 (Musée de la Marine).

ils vont apprendre à se passer de la stéréo et ne regarderont presque plus la télévision...

Un peu plus loin, dans les locaux de la jeunesse et des sports, se tient — en tahitien — une réunion des groupes de danse de l'archipel. Une trentaine de responsables gravement appuyés à une table rectangulaire. Il y a les vedettes : Madeleine Moua, irascible octogénaire, et Jean Hotahota, dit Coco, chorégraphe contestataire, dont j'irai voir répéter le groupe, ce soir, dans la pingre lumière d'un parking devant la mer. Une amie me traduit un peu ce qu'ils disent. Questions de danse, sans doute, mais bien davantage aussi. Cette renaissance spectaculaire du tamouré, cet assaut de guitaristes et ce concours de ballets païens participent évidemment d'une quête politique. La danse, comme dernier refuge d'une identité abâtardie, ultime espace habitable pour une culture maorie irrésistiblement chassée de la vie vivante. Ici, on a peut-être perdu son âme entre les étalages d'un Prisunic, mais il n'empêche !

Elle ressuscitera ce soir dans la rumeur des danses et jaillira toute nue des tambours de bois. Est-ce beau ?

On avance en s'énervant un peu. On avance vers d'autres rencontres, de bizarres retrouvailles, comprenant déjà mieux la douloureuse imposture dont Tahiti est l'enjeu. Résumons : une culture achève, *in concreto*, de disparaître et, dans le même temps, sa revendication s'affirme. La réalité maorie, ou ce qu'il en restait, s'évanouit dans un mol et cupide consensus, mais simultanément elle s'installe comme jamais dans l'imaginaire collectif. On doit frôler ici quelque chose d'important pour toute l'Océanie : une vraie leçon à méditer. Pendant ces quelques années, un puissant mécanisme a joué ici, qui n'est pas étranger à ce que j'appellerais le « syndrome iranien ». Premier élément : l'installation définitive et conquérante de la « modernité » occidentale. Avions, téléphones, voitures, institutions, relais administratifs, consommation exagérée, amorce de lutte des classes : Tahiti s'est irréversiblement branchée sur le réseau de l'uniformisation mondiale. Plus vite en sept ans qu'en deux siècles. Deuxième élément du paradoxe : le « discours culturel », qui ne parle que de refus et de révolte a cessé d'être subversif pour devenir, en fait, le discours dominant. Les thèmes du « ressourcement maro » ne procèdent plus de la revendication révolutionnaire mais de l'incantation consolante. Un peu comme si se trouvaient désormais ficelées l'une à l'autre les deux dimensions d'une aimable schizophrénie. Tahiti vivra au présent et pensera au passé.

Plus personne à Papeete — même les énarques du haut commissariat — n'ose employer le langage assimilateur qui triomphait encore au début des années 70. Celui des « Français à part entière », de la *Marseillaise* dans les vieille rhétorique de la coloniale a disparu au profit d'un verbe plus subtil, plus « giscardien », qui ne combat plus la *différence* au nom des valeurs universelles de la République, mais, au contraire, la reconnaît et l'exalte. Comme si, à l'évidence, cette différence mangée aux mites, ce fantôme exténué du rebelle d'autrefois, ne présentait plus beaucoup de risque.

Alors, c'est vrai, le « renouveau culturel » est au programme. A Papeete, on a créé l'Académie tahitienne pour codifer officiellement une langue, hier encore interdite dans les cours de récréation. Le tahitien est peu à peu réintroduit dans l'enseignement primaire. On encourage l'artisanat dans les archipels et l'on réimprime à tour de bras les travaux d'histoire et d'ethnologie tahitiennes à peu près présentables. Les notaires de Papeete ne veulent plus partager la terre selon le code Napoléon, mais respectent, jusqu'au fétichisme, la vieille indivision polynésienne qu'on avait tant combattue. La médecine traditionnelle, celle des massages et des *tahua* (guérisseurs) retrouve officiellement droit de cité. Bref, la « tahitianité » est une valeur en hausse, et le *Popaa* (Français) un personnage de plus en plus ontologiquement ridicule. Les jeunes femmes métissées du « Tout-Papeete » vont désormais chercher ostensiblement leurs *tanés* (amants) aux Marquises ou dans les Australes, en les choisissant le plus « vrai Maroi » possible. Le bel officier de marine natif de Montélimar, embarqué sur la *Jeanne*, et que toutes les vahinés se dsputaient jadis, a perdu de sa séduction. Je connais même une jeune maman, toute frémissante d'authenticité polynésienne, qui part en pirogue vers le récif pour allaiter son nourrisson, en accord magique avec la cosmogonie du lagon. Le personnage aujourd'hui populaire dans la jeunesse tahitienne, figure de proue des indépendantistes, s'appelle Teraupo. C'est lui qui conduisait, au début du siècle, à Raïatea, les dernières insurrections armées contre la colonisation française. Quand il fut arrêté, en 1907, pour être déporté en Nouvelle-Calédonie, où il mourut, toutes les vahinés de Raïatea vinrent sur la plage et coupèrent ensemble leur chevelure en signe de deuil. C'est à lui que rêvent confusément les jeunes filles de Papeete.

Ne sourions qu'à moitié. Cette quête est souvent sincère. Elle est même déchirante, comme une évasion inlassablement ratée. Car les vrais geôliers de Papeete, ce sont les lois de fer de l'import-export...

∴

On m'invite à dîner à l'Hôtel Tahiti. C'est l'heure où la rade devient mauve et que vous assaillent toutes les mélancolies du Pacifique. Il me manquait la clé de cette fable moins innocente que l'on ne croit. La voilà tout autour de la table : ce sont les « demis » qui règnent désormais sans partage sur la Polynésie. Ce double langage, en effet, flottant comme une brume sur le territoire, cette vérité en trompe-l'œil et ces protestations ambiguës, tout cela ne participe pas du pur concept. Bien au contraire. La particularité du gentil mensonge tahitien, c'est qu'il s'incarne *effectivement* dans une minorité — celle des « demis » — dont la véritable habileté fut d'avoir toujours su gérer le mythe à son profit. Pour elle, le « mensonge » culturel n'est pas gratuit, il est stratégique. Les amis qui m'entourent ce soir tiennent en main les pouvoirs économiques et politiques de l'archipel. Ils touchent et capitalisent depuis deux siècles les dividendes d'une sorte de best-seller philosophique qu'inventèrent un peu par hasard les encyclopédistes du dix-huitième : le bon sauvage et Tahiti-Paradis.

Grâce à lui, Tahiti bénéficia vite d'un privilège sans équivalent dans tout le monde colonial : l'idéalisation de l'autochtone et la respectabilité indiscutable du métissage. Disons pour simplifier que les banquiers d'Europe ou d'Angleterre sont le plus souvent venus à Papeete pour épouser des princesses tahitiennes et leur faire des enfants. A la différence de toutes les autres colonies et comme si l'échelle des valeurs se trouvait ici bizarrement inversée, une goutte de sang tahitien dans une filiation « blanche » a bientôt été considérée comme un *plus*, non comme une infériorité. Etre *demi*, c'était donc, aux yeux de l'Europe ébahie, participer à l'insondable mystère polynésien.

On se doute que les demis surent — et savent encore — faire bon usage de cette révérence littéraire. Face à tous les visiteurs ou fonctionnaires venus d'Occident et disposés à l'émerveillement, ils sont les gardiens du trésor, les guides assermentés du paradis tahitien, les douaniers intimidants de la félicité maorie. Toujours soucieux devant le *Popaa* de mettre en valeur — de monter en épingle même — leur « tahitianité ». Pour la vraie société maorie, en revanche, celle encore rustique des archipels, ils sont les « presque blancs » initiés aux prestigieux secrets de la technique et du commerce. Subtils Janus aux deux visages, ils savent que le pouvoir vient toujours d'une dialectique des contraires. Occidentaux quand ils montent des affaires, accaparent des terres indivises ou créent des partis politiques, ils redeviennent « polynésiens - revendiquant - une - culture » pour affronter l'administration coloniale. A ce titre, le jeu parlementaire à Tahiti fait toujours illusion. On oublie, dans ces querelles de majorité, qu'autonomistes ou gaullistes, verbalement affrontés, appartiennent à la même classe, sont liés par de puissantes solidarités et le plus souvent par la consanguinité.

Aujourd'hui, le renouveau culturel tahitien exprime sûrement un désarroi authentique, une déchirure douloureuse. Il n'empêche que les demis, premiers bénéficiaires du nouveau statut, en sont à la fois les propagandistes et les utilisateurs. Fin prêts pour gérer l'indépendance qui viendra tôt ou tard.

Comme s'il devinait mes pensées, R... repousse d'ailleurs son assiette et la carcasse d'une langouste. « *Tu vois, Jean-Claude, l'indépendance peut venir, la France peut nous couper les vivres, on n'a pas peur. On retournera pêcher sur le récif, on mangera des taros en dormant dans des farés. Tiens, j'étais à* Rorutu *la semaine dernière. Tu sais qu'ils vivent encore sans argent là-bas ?* »

Je n'ai pu m'empêcher de sourire parce que, dans la poche de sa chemisette, je voyais un renflement modeste : les clés de contact d'une Cadillac bordeaux garée devant l'hôtel. Rorutu dans les Australes. J'ai quand même noté le nom et réservé, pour demain, une place sur Air Polynésie.

(1) Siège du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Mardi :

AUSTRALES : UN PASTEUR A RURUTU

PARIS EN VISITES

MARDI 22 JUILLET

« Le quartier Saint - Séverin », 10 h. 30, square Saint-Julien-le-Pauvre, rue Lagrange, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier Ahlberg.

« De Saint-Eustache à la fontaine des Innocents », 15 h., façade de l'église, Mme Meyniel.

« Le café Procope et son quartier », 16 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Zujovic (caisse nationale des monuments historiques).

« Le parc des Buttes-Chaumont », 14 h. 30, métro Botzaris (approche de l'art).

« La Sorbonne, histoire », 15 h., 46, rue Saint-Jacques, Mme Raguenau (connaissance d'ici et d'ailleurs)

« Hôtels célèbres du Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (résurrection du passé).

« Jardins, églises de Mouffetard », 15 h., 7, rue du Cardinal-Lemoine, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier (vieux Paris).

« Historique de la place des Vosges », 16 h., devant l'église Saint-Paul, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

19 h., 5, rue Largillière, Nouvelle Acropole : « le Mexique ancien : le pays et les hommes » (avec projection)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 20 juillet 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le code de l'urbanisme et relatif aux conditions de délégation de signature en matière d'urbanisme ;

● Portant révision du code rural en ce qui concerne les dispositions législatives relatives à l'enseignement, à la formation professionnelle et au développement agricoles ainsi qu'à la recherche agronomique ;

● Portant codification et modification de textes réglementaires concernant l'enseignement, la formation professionnelle et le développement agricoles ainsi que

● Modifiant le code de l'aviation civile (troisième partie : décrets), étendant et adaptant certaines dispositions de ce code aux territoires d'outre-mer.

● *La trente-neuvième liste des unités reconnues combattantes en Afrique du Nord* publiée au *Bulletin officiel des armées* numéro 25 concerne les unités de la gendarmerie nationale stationnées sur le territoire de la 10e légions *bis* de gendarmerie (corps d'armée d'Oran), postes, brigades, sections, groupements, groupes de commandement, sections motorisées, sections d'hélicoptères. Pour tous renseignements, U. N. C. A.F.N., 18, rue Vezelay, 75008 Paris Tél. : 567-17-30

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Avant de déménager

Près d'un million de familles françaises changent chaque année de domicile, et c'est traditionnellement durant les mois d'été que sont organisés la majorité des déménagements.

Si l'on fait appel aux services de déménageurs professionnels, il est conseillé de s'adresser à différentes entreprises, de faire établir plusieurs devis et de les comparer. Les prix varient parfois du simple au triple d'une entreprise à une autre, et de plus, à prix égal, les services offerts ne sont pas toujours identiques.

Les devis

Un devis est gratuit et n'engage *jamais le client qui l'a* demandé, sauf, bien sûr, s'il a signé et donc accepté. Dans ce cas, l'entreprise et le client sont mutuellement engagés.

Un devis complet doit être très précis et détaillé. Il doit comporter les indications suivantes : le cubage, c'est-à-dire le volume du déménagement évalué en mètres cubes ; une énumération détaillée du mobilier. (Ne pas oublier de mentionner aussi les objets déposés à la cave ou au grenier. Laisser le soin de l'évaluation du cubage aux professionnels. En cas d'erreur, l'entreprise est responsable et ne pourra donc pas demander de payer une somme supplémentaire à son client.) ; le transport et *la main-d'œuvre. (Faire* préciser le nombre d'employés et de véhicules mis à la disposition du client, le kilométrage à parcourir et la durée du déménagement.) ; les différentes opérations de manutention : démontage, conditionnement, remontage, éventuellement mise en place des meubles, etc.

Il ne faut pas oublier aussi de mentionner certains détails qui peuvent rendre les opérations de déménagement plus difficiles, plus longues, donc plus coûteuses, comme, par exemple, l'absence d'ascenseur ou l'éloignement entre la rue et l'entrée de l'immeuble.

Les prix

Depuis le 1er juin 1978, les prix des entreprises de déménagement sont libres. La facture porte sur cinq postes définis par un engagement professionnel entre la Chambre syndicale des entreprises de déménagement et la Direction générale de la concurrence et de la consommation. Ces postes sont : la main-d'œuvre ; le transport du *mobilier ; les fournitures perdues*, par exemple papier d'emballage ou ficelles ; les fournitures en location, propriété de l'entreprise, par exemple les caisses ou les penderies ; les frais spéciaux de l'entreprise, c'est-à-dire les assurances.

Le client, dans son intérêt, doit déclarer la valeur de son mobilier. En cas de perte, ou de détérioration, si aucune déclaration n'a été faite, la responsabilité du déménageur est limitée à 1 500 F le mètre cube. Si on a des objets de valeur à transporter (bijoux, meubles anciens, tableaux, etc.), il est donc important d'en déclarer la valeur. On peut aussi souscrire une assurance particulière.

Le devis doit indiquer le prix, T.V.A. incluse.

Une fois que l'on a accepté le devis, l'entreprise envoie à son client un contrat type que l'on appelle « *lettre de voiture* ». Vérifier que toutes les indications portées sur le devis sont mentionnées sur ce document.

Pendant...

Dans la mesure du possible, surveiller les opérations, mais il vaut mieux laisser au déménageur le soin d'emballer les *objets fragiles*. En cas de casse, c'est l'entreprise qui est responsable.

Si l'on a des vins ou alcools à transporter, remettre au déménageur les pièces obligatoires de régie. On peut se les procurer auprès de la direction des contributions directes de son département.

... et après

Le déménageur remet au client la facture, son montant doit être strictement conforme à celui qui est inscrit sur le devis. Il lui remet en outre une lettre de décharge. Avant de la signer, vérifier minutieusement que rien ne manque ou n'a été abîmé. Mais dans la mesure où il est difficile de constater immédiatement que tous les objets sont là et en bon état, il est conseillé de faire des réserves sur cette lettre, de préférence claires et précises. On a alors trois jours pour présenter des réclamations, par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai est impératif.

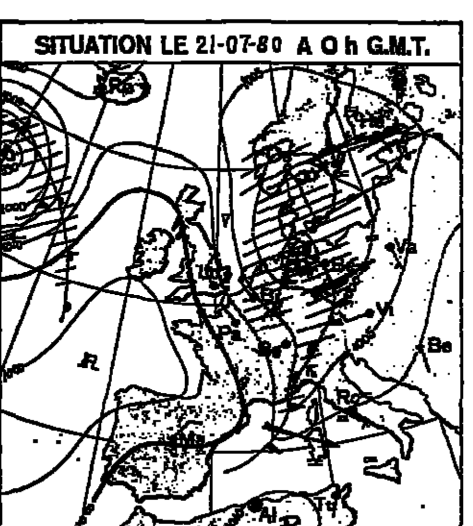
En cas de litige à la suite d'un déménagement, s'adresser à la direction de la concurrence et de la consommation de son département.

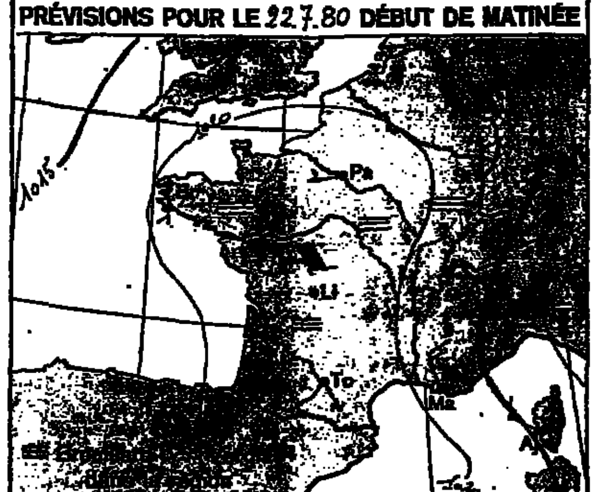
Il faut enfin signaler que certaines personnes dont les ressources sont très modestes peuvent bénéficier d'une prime de déménagement. On peut se renseigner auprès de sa caisse d'allocations familiales ou du service logement de la mairie de son domicile.

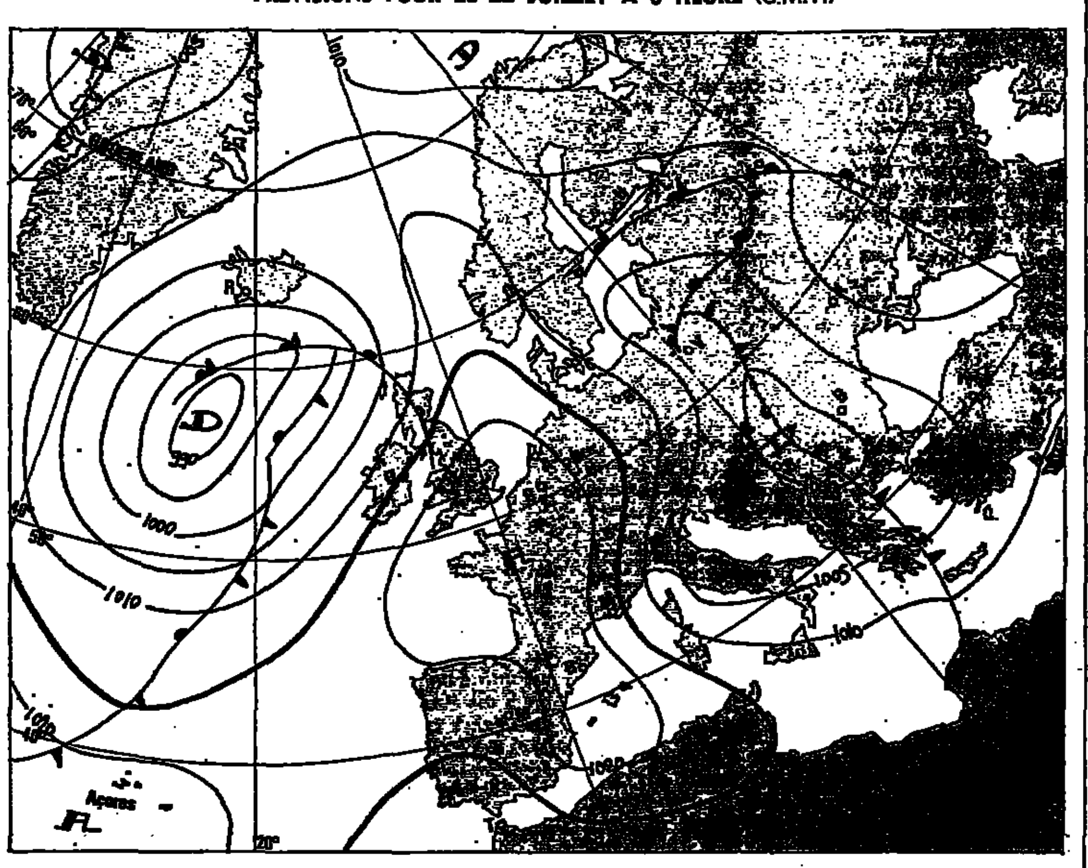
DOMINIQUE DAMBERT.

★ Chambre syndicale des entreprises de déménagement, 77 à 85, av. Jean-Lolive, 93106 Montreuil Cedex. Tél.: 858-70-50.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 21-07-80 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 22.7.80 DÉBUT DE MATINÉE


PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 juillet à 0 heure et le mardi 22 juillet à 24 heures :

Après le passage des perturbations des jours précédents, une hausse de pression se développera sur la France où elle apportera une amélioration passagère.

Mardi 22 juillet, le temps sera généralement ensoleillé en France, mais il y aura quelques brumes et des brouillards au lever du jour. Les vents, modérés et irréguliers de secteur nord dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée, seront *faibles ailleurs*. La *matinée* sera plus fraîche que la veille mais les températures maximales seront en hausse sensible.

Le lundi 21 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 21 et 10 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 14 et 11 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon, 19 et 12 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 25 et 12 ; Marseille, 26 et 17 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice, 23 et 20 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 30 et 17 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 25 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 13 ; Athènes, 33 et 23 ; Berlin, 21 et 15 ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 34 et 29 ; îles Canaries, 27 et 18 ; Copenhague, 20 et 15 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 28 et 17 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 36 et 17 ; Moscou, 20 et 13 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 37 et 30 ; Palma-de-Majorque, 29 et 20 ; Rome, 27 et 21 ; Stockholm, 19 et 14 ; Téhéran, 38 et 35.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PLUIES DILUVIENNES ET TEMPÊTES

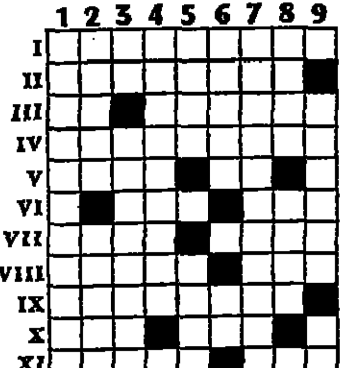
Des pluies diluviennes se sont abattues sans discontinuer samedi soir 19 juillet sur la Haute-Normandie ; elles ont provoqué des inondations dimanche après-midi dans les bas quartiers de Fécamp (Seine-Maritime) où le niveau de l'eau atteignait en certains endroits une cinquantaine

Toutes les côtes bretonnes et normandes de la Manche ont été touchées *par la tempête et les fortes* averses qui l'accompagnaient. A Granville (Manche), des pointes de vent de sud sud-ouest atteignant 147 kilomètres par heure ont été relevées à la point du Roc. Dans les campings de la région, plusieurs tentes ont été arrachées. A Villers-sur-Mer (Calvados), un petit voilier, où avaient pris place trois personnes, a chaviré. Deux occupants ont pu rejoindre la côte, mais un jeune garçon de treize ans est porté disparu.

Dans les Côtes-du-Nord, la tempête a fait un mort et un disparu. Le corps d'un pêcheur a été retrouvé dimanche après-midi au large de Saint-Quay-Portrieux, près de Saint-Brieuc. Les recherches entreprises pour retrouver son canot à moteur et la personne qui l'accompagnait n'avaient donné aucun résultat ce lundi matin 21 juillet.

MOTS CROISÉS


PROBLEME N° 2 717



HORIZONTALEMENT

I. Sont sans pitié pour les cancres. — II. Asperges à la bouillie. — III. Symbole chimique ; Pas très loin de la morgue. — IV. Trinquons avant les autres. — V. Connaît un grand succès avec ses tubes ; Pronom. — VI. On l'écoutait ; Parcourt. — VII. Devenu muet ; La pêche les fait vivre ou les tue. — VIII. Tel un mauvais regard ; Partie la moins dure du boulot. — IX. Sont plus souvent en bateau que dans le train. — X. Accompagne de jolies véroniques ; Accompagne souvent un merci. — XI. Leurs paquets sont peu maniables ; Pièce qui touche les quilles.

VERTICALEMENT

1. Montre de luxe. — 2. Se multiplie quand on arrose beaucoup ; Comme une rosse. — 3. Symbole chimique ; Son élu lui prenait la taille. — 4. Raison d'une progression. — 5. Quand il est perdu il est cuit ; Affluent du Danube. — 6. Déplacent ; Drame. — 7. Met à plat. — 8. Des effets féminins le ravirent ; Une fille dans le vent. — 9. Ceux qui lui doivent des sommes sont inquiets ; Fait la vie avec d'autres.

Solution du problème n° 2 716

Horizontalement

I. Aérodrome ; Chope. — II. Primeuriste ; Dit. — III. Péra ; Mat ; Nèpe. — IV. Evangéliser ; Tét. — V. Ta ; Ou ; Digue ; Té. — VI. Inde ; Rajout ; Ote. — VII. Ont ; Maniérées. — VIII. Pilule ; Ebats. — IX. Patibulaire. — X. El ; Setier ; UV ; Al. — XI. Côté ; Tere ; Forge. — XII. Hua ; Gèrent ; Iran. — XIII. Er ; Aire ; Eros. — XIV. Udine ; Eu ; Iris. — XV. Relent ; Saponacé.

Verticalement

1. Appétit ; Pêcheur. — 2. Erevan ; Palourde. — 3. Rira ; Doit ; Ta ; Il. — 4. Oman ; Enlisé ; Ane. — 5. Dé ; Go ; Tube ; Gien. — 6. Rumeur ; Lutter. — 7. Oral ; Améliorée. — 8. Mitidja ; Aéré ; Us. — 9. Es ; Sion ; Irène. — 10. Tréguier ; Trop. — 11. Ce ; Rutebeuf. — 12. Râ ; Voisin. — 13. Odet ; Œta ; Rr ; RA. — 14. Pipettes ; Agaric. — 15. Entêtées ; Bien ; Se.

GUY BROUTY.

CIRCULATION

LA CAMPAGNE « ANTIGASPI » 1980 :

Équiper les automobiles d'« économiseurs » de carburant

Puisque « *la guerre des comportements* » est, paraît-il, gagnée, l'axe prioritaire de la campagne « *antigaspi 1980* » qui a débuté le 15 juillet sera d'équiper les automobiles de dispositifs permettant d'économiser le carburant. Huit millions de dépliants seront distribués à cet effet par vingt mille stations-service.

L'opinion, désormais largement sensibilisée à ces questions — 82,4 % des Français considèrent important d'économiser le carburant, comme l'indique un sondage effectué par l'Institut français de recherches économiques et sociales (IFRES), — reste *toutefois mal informée*.

Cependant 38 % des personnes interrogées sont prêtes à dépenser plus de 200 francs pour « *faire installer sur leur véhicule des équipements économiseurs de 5 % d'énergie* ». Et l'Agence pour les économies d'énergie (A.E.E.) de rappeler que la conjonction d'une aide à la conduite, d'installations aérodynamiques et d'un appareil à mesurer la *consommation*, le « *consommètre* » (coût total évalué à mille francs) réduit d'environ 11 % à 12 % la quantité d'énergie consommée, pour une performance donnée. Sur Renault-5, par exemple, une aide à la conduite dont l'efficacité a été testée par des conducteurs professionnels, ne coûterait, pose comprise, que 340 francs

Ainsi des conventions de promotion ont été conclues entre l'A.E.E. et Peugeot, Renault, Citroën, Talbot, portant sur l'équipement de sept cent cinquante mille voitures au cours des douze prochains mois. Une économie globale de 75 millions de litres de carburant pourrait alors être réalisée. A terme, l'objectif est d'équiper deux millions de véhicules par an, soit une économie *annuelle de 200 millions de litres*, a indiqué M. Poulit, directeur de l'A.E.E.

« *La consommation a détrôné la sécurité à la première place des critères retenus lors de l'achat d'une voiture* », a-t-il poursuivi.

La radio et la télévision véhiculeront cet été, comme l'an dernier, l'image d'une conduite économique et sûre. Et, en octobre, lors du prochain salon de l'au*tomobile*, la *priorité* à l'économie d'énergie sera réaffirmée sous l'impulsion notamment du président de la République lui-même.

JEUX

« La clémence de Clémence »

Solution du problème n° 9

1. Laure (noble dame provençale aimée sans retour par Pétrarque ; le poète l'a célébrée dans son *Canzoniere*/une laure [du gr. class. *laura*, « rue »] *est une sorte de hameau religieux constitué autour de la demeure d'un ermite, ou bien un grand monastère de l'Eglise grecque, telle la grande laure du Mont-Athos*. — 2. Jacqueline (Jacqueline ou Jacoba de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Frise et de Zélande, 1401-1436, épousa successivement Jean de France, Jean IV de Brabant et le duc de Gloucester/*une* jacqueline *est une cruche pansue, qui a donc une certaine... capacité*. — 3. Urbain (à ce jour, huit papes ont porté ce nom/ urbain *a le double sens de « civilisé, courtois » et de « citadin »)*. — 4. Jacob (fils d'Isaac et père de douze fils, souche des douze tribus d'Israël/*la fabrique Gambier, sise à Givet, produisit au XIXe siècle plus de mille six cents modèles de pipe : chaque modèle représentait un grand personnage de l'Histoire ou un héros de fait divers ; une « Gambier » représente Jacob... modèle qui connut un énorme succès, d'où la « banalisation » du mot : on achetait* un [ou une] jacob. *Mais de quel Jacob s'agit-il ? du patriarche ou bien du Zouave Jacob, pseudonyme d'Henri Jacob, magnétiseur fort à la mode vers 1850, et qui exécutait son numéro vêtu en zouave* [il fut musicien aux zouaves de la Garde] ? *Il est difficile de trancher, car plusieurs firmes ont sorti des « jacob » et parfois avec la même inscription « Je suis le vrai Jacob »* [par exemple : Gambier et Bonnaud (à Marseille)]. *Des têtes de pipe doivent probablement leur nom au patriarche, d'autres à l'illusionniste* [1]. — 5. Louis (Louis XIII, surnommé « le Juste » [on l'oublie souvent]/*la fabrication du* louis *d'or commença sous Louis XIII, en 1640 ; comme toute pièce, le louis a un avers et un... revers)*. — 6. Benoît (le romancier Pierre Benoit [dont le nom s'écrit sans accent circonflexe contrairement au prénom]/ benoît = *« doux, bienveillant » ou, péjorativ., « doucereux »)*. — 7. Thomas (l'apôtre Thomas ne voulait croire que ce qu'il voyait/ thomas, *en argot, est le nom donné au vase de nuit* [peut-être à cause de la rime avec « estomac » ou calembour sur les paroles pascales *Vide* (prononc. : « videz ») *Thomas, vide latus*...]). — 8. Serge (saint patron de la Russie/serge, *tissu de laine léger* [de serica, « étoffe de soie »]). — 9. Saturnin (Saturnin ou Sernin [+ vers 250]/saturnin, *individu atteint de saturnisme* [intoxication par le plomb, maladie qui peut frapper, entre autres, les ouvriers du Livre]. — 10. Reine [sainte] (comtesse d'Ostrevant, elle fonda, devenue veuve, l'abbaye de Denain [VIIIe s.]/reine. — 11. Rose (Isabelle Floret, née à Lima en 1586, reçut le nom de Rose. Elle prit le voile et entra chez les dominicaines. Décédée en 1617, elle fut canonisée en 1671 par Clément X, qui en fit la première sainte et la patronne de l'Amérique. Elle est connue sous le nom de « sainte Rose de Lima »/*avide de mortifications, elle n'eut pas une vie...* rose, *donc)*. — 12. Marina (Malinche, Malintzin ou Marina, Indienne fille d'un cacique mexicain, fut la conseillère et l'interprète de Hernan Cortés/*une* marina *est un ensemble touristique aménagé au bord de l'eau)*. — 13. Olivier (héros légendaire ami de Roland ; ce preux chevalier était le frère d'Aude/*bois* d'olivier). — 14. Narcisse (affranchi de l'empereur romain Claude, et son conseiller/*le* narcisse *est une des premières plantes dont les fleurs éclosent à la sortie de l'hiver*. — 15. Maxime (nom de deux empereurs romains : Magnus Clemens Maximus [règne : 383-388] et Petronius Anicius Maximus [*empereur en 455*]/*une* maxime *est une pensée, une réflexion, une sentence, un précepte, qui formule une règle de conduite ou un jugement d'ordre moral ou général*. [*Nous espérons que plus* personne ne croit que La Rochefoucauld se prénommait « Maxime » !]). — 16. Nestor (roi légendaire de Pylos qui reçut de l'Olympe le privilège d'une longévité peu habituelle : environ trois générations [Apollon et Artémis ayant tué ses oncles et tantes, Apollon, pour se racheter, attribua à Nestor les années de vie dont il avait privé les frères et sœurs de sa mère] ; Dans l'*Iliade*, Nestor est le type du vieillard plein de sagesse et de l'excellent conseiller/nestor [*Nestor notabilis*] *est l'autre nom du kea* [sans accent sur l'e], *grand perroquet de Nouvelle-Zélande)*. — 17. Richard (plusieurs rois d'Angleterre ont porté le prénom de Richard, mais le plus valeureux semble être Richard Ier Cœur de Lion [avec deux majuscules, et sans traits d'union]/*un* « richard » *a plus d'un écu en poche)*. — 18 Prudence (poète latin chrétien [348-v. 415]/*Vidocq est considéré comme le père de la Sûreté nationale... et la* prudence *est la mère de la* sûreté, *dit le proverbe)*. — 19. Paterne (ermite près de Coutances, ce moine devint évêque d'Avranches, et devait être canonisé [v. 480-v. 565]/paterne *est un synonyme de « bienveillant » et de « bonhomme », mais souvent avec la nuance péjorative de « mielleux, doucereux, patelin, papelard »)*. — 20. Julienne (sainte Julienne Falconieri fonda l'ordre des oblates servites. Cette Florentine naquit v. 1270 et décéda en 1341/ *une* julienne *est un potage à base de légumes)*.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

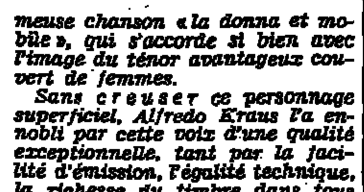
1) Travaillant à la rédaction de dictionnaires étymologiques encyclopédiques, nous accepterions avec gratitude tout renseignement permettant de faire AVEC CERTITUDE la lumière sur cette étymologie et de rendre à Jacob-César ce qui lui appartient.

FESTIVALS

MUSIQUE A ORANGE

« Rigoletto » de Verdi

La pureté d'Alfredo Kraus



En pénétrant, non sans difficultés, samedi soir au Théâtre antique d'Orange plein à ras bord, pour Rigoletto, *comme l'an passé pour* Parsifal *(qui avait accueilli huit mille trois cent soixante-seize spectateurs payants), on se réjouissait que l'Etat ait fait l'effort nécessaire pour sauver les Chorégies menacées il y a deux mois par un important déficit. S'il importe d'assainir la situation financière et administrative pour éviter que cette charge devienne intolérable, du moins faut-il absolument préserver ces manifestations, dans un cadre unique en France, où tous les publics se coudoient, où chacun peut assister à des représentations qui sont en général réservées à des privilégiés.*

La popularité de l'œuvre de Verdi était un gage de succès, mais elle était renforcée par une distribution d'un éclat exceptionnel, et avant tout par la présence d'un ténor espagnol que l'on découvre brusquement, à cinquante-deux ans, Alfredo Kraus. Le rôle du duc de Mantoue, ce jouisseur sans scrupules, n'exige pas une composition dramatique très subtile mais c'est l'un des plus populaires du répertoire, en grande partie sans doute grâce à la fameuse chanson « la donna et mobile », qui s'accorde si bien avec l'image du ténor avantageux couvert de femmes.

Sans creuser ce personnage superficiel, Alfredo Kraus l'a ennobli par cette voix d'une qualité exceptionnelle, tant par la facilité d'émission, l'égalité technique, la richesse du timbre dans tous ses registres l'élasticité de l'étoffe vocale que par la pureté absolue du style, qui dédaigne les effets spectaculaires au profit d'une intensité proprement musicale non moins efficace.

En face de ce prince cruel, d'une noblesse dédaigneuse, à la Visconti, Barbara Hendrickx incarnait une Gilda poignante, victime du don total que seule une jeune fille très pure est capable de faire pour un homme qui la trahit. L'exquise Suzanne noire des Noces de Figaro *ne correspond guère au format traditionnel des grandes sopranos verdiennes, et sans doute n'en a-t-elle pas encore toute la plénitude ; par ailleurs, elle parut plusieurs fois aux limites de la justesse. Mais comment ne pas être bouleversé par ce personnage si limpide et si fort, par cette voix d'une telle richesse de couleur, où les sentiments se peignent avec tant de vivacité, d'intelligence et de charme, transfigurant la technique vocale ?*

Le Rigoletto *de Renato Bruson apparaissait plus traditionnel, chargé du poids de la malédiction qui fait soudainement d'un bouffon odieux un père crucifié, image de toute la douleur du monde ; la voix est belle, d'une émotion que soulignent le dynamisme et la souplesse du phrasé. Autour de ce trio-maître, on remarquait en particulier, dans cette belle distribution, l'impressionnant Monterone d'Ulrik Cold.*

La mise en scène de Leif Söderström utilisait avec adresse le cadre écrasant d'Orange ; peu d'éléments décoratifs, quelques visions simples, une régie sobre mais efficace centrée sur la musique, où le chœur de la London Choral Society tenait excellemment son rôle en évitant des gesticulations intempestives. Le chef d'orchestre Lamberto Gardelli, a essuyé quelques sifflets du public, assez incompréhensibles au regard de sa direction précise, vive, souvent subtile même si elle manque un peu de lyrisme, à la tête de l'Orchestre national, dont il était bien difficile d'apprécier la qualité du parterre où étaient groupés les journalistes. Même les voix des chanteurs y parvenaient comme recouvertes d'un coussin cotonneux.

« La Troisième Symphonie » de Mahler

La veille, l'Orchestre national avait en tout cas remarquablement interprété la Troisième symphonie *de Mahler devant une assistance plus réduite, mais qui devait compter tout de même trois à quatre mille personnes. Le jeune chef américain Michaël Tilson Thomas dirigeait cet immense poème panthéiste de la nature avec beaucoup de précision, dans un climat sonore très chatoyant ; on ne ressentait pas toujours cependant le prodigieux élan vital de cette œuvre qui, paradoxalement, reste peut-être trop « intimiste » pour ce cadre grandiose, où les qualités sonores, l'efflorescence des timbres sont toujours un peu écrêtés, amoindris. Le beau timbre de Mira Zakaï, les joyeuses sonnailleries des voix d'enfants de la chapelle royale de Windsor et des femmes de la London Choral Society faisaient monter les voix de la terre avec celles des anges dans cette soirée étoilée.*

JACQUES LONCHAMPT.

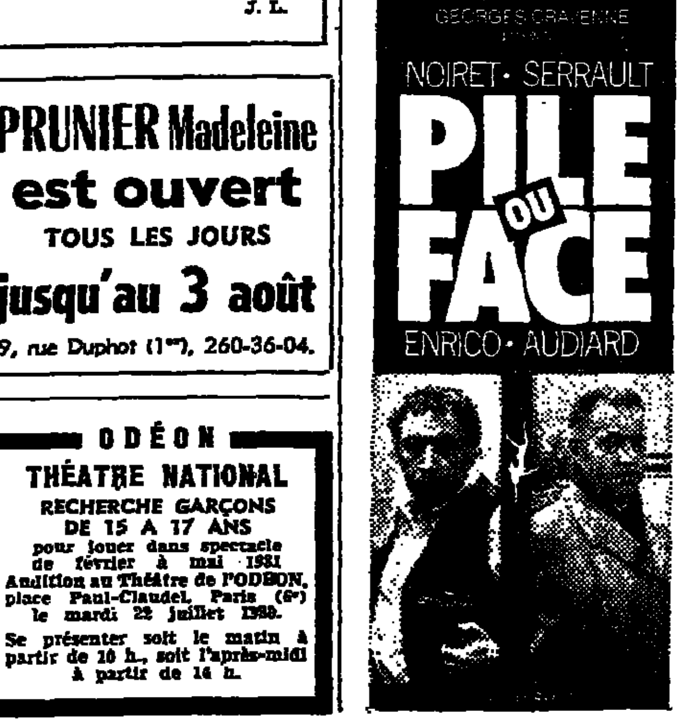
L'AVENIR DES CHORÉGIES

Pour apprécier l'avenir des Chorégies d'Orange, il est intéressant de noter les chiffres donnés par le président de l'association, M. Max Ferry, quant aux résultats de ces dernières années. Le budget de 1979 a été de 5 393 000 francs, qui a été couvert pour 40,5 % par la vente des billets (2 millions 189 000 francs), ce qui est une proportion fort honorable, 24 % par les subventions des collectivités locales (1 million 310 000 francs), et 12 % par celle de l'Etat (653 100 francs). Le déficit (1 241 528 francs) était dû à la faible assistance des « Saisons », de Haydn, et de « Turandot » (4 766 places), ainsi qu'au médiocre succès des concerts annexes inaugurés l'an passé. Il venait malheureusement s'ajouter à un déficit de 783 629 francs des années précédentes.

Orange est un colosse aux pieds d'argile et doit jouer un jeu périlleux : il lui faut remplir le théâtre à tout coup en se livrant ainsi aux surenchères de vedettes (Wolfgang SaWallisch aurait demandé près de 100 000 francs pour diriger « Parsifal » et « les Saisons ») avec le risque, pour des raisons climatiques ou autres, de se casser les reins. Les Chorégies 1980 ont été sauvées par l'Etat, qui, après avoir diminué sa subvention en 1979, a accepté cette année de s'aligner sur celles des collectivités locales (1 300 000 francs), Radio-France se chargeant de la moitié des cachets et ses deux orchestres assurant l'intégralité des représentations.

Même s'il n'est pas aggravé, le déficit antérieur subsistera. Sans doute de nouvelles formules administratives seront-elles envisagées à la suite du rapoprt fait par Mme Marie-Claire Valène, la nouvelle directrice du Théâtre des Champs-Elysées, telle la possibilité de confier comme par le passé la responsabilité des Chorégies à l'Opéra de Paris ou une coordination plus étroite entre Orange et le Festival d'Aix-en-Provence. Il importe en tout cas que la vigoureuse impulsion donnée aux Chorégies par Jacques Bourgeois et Jean Darnel, avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales, soit poursuivie.

J. L.



DANSE A CHATEAUVALLON

Le théâtre d'ombres de Joseph Russillo

Les festivals de danse s'articulent autour de quatre centres : Aix, Arles, Avignon, Châteauvallon. Et même si chacun d'eux semble décidé à faire cavalier seul, sans tenir compte du calendrier du voisin, leur ensemble constitue le plus extraordinaire rendez-vous chorégraphique qu'on puisse souhaiter. Il permet aussi à de nombreux groupes de subsister pendant l'été, en attendant que la bise soit venue.

Aix, Arles, Avignon, ont l'avantage d'inclure leurs manifestations dans la cité, ce qui permet d'y associer tout naturellement la population locale. Châteauvallon est à l'écart, un peu perdu dans la nature ; il faut y monter ; mais quel lieu privilégié ! Le public, installé sur les gradins de l'amphithéâtre, dans la senteur forte de la pinède, face à une nuit bleutée, frangée des lumières de Toulon, est acquis au spectacle avant même qu'il ne commence.

Dans ce climat exceptionnel, Joseph Russillo a présenté en création mondiale *Edgar Poe*, sur une musique de Patrice Sciortino. C'est un désenchantement total. Sur le plan de la danse proprement dite, l'œuvre est une aberration qui ne se laisse appréhender de nulle part. La troupe, organisée comme une cellule, se déplace et se déforme autour d'un noyau central constitué par Russillo en personne. Vêtu de noir, souple et inquiétant, il préside, tel Dracula à un bal de vampires et de goules, se souvenant à de rares moments qu'il peut être un remarquable danseur. A l'extrémité de la longue table d'hôtes, toute blanche au milieu des habits noirs, Silvia Monfort, à la fois muse, mère et amante, prête sa voix et son corps à ce rituel démoniaque et tente de lui donner une dimension tragique. Peine perdue. On reste sur le mode kitsch et dérisoire.

Ce jeu monolithique va dans le sens d'une évolution cohérente amorcée par le chorégraphe qui, depuis son *Hommage à la Callas*, vire de plus en plus vers un théâtre d'ombres cruel et figé. Son *Sacre du printemps* se teintait de rapports sado-masochistes. Cette fois les sentiments n'ont plus cours ; les acteurs se fondent en une masse anonyme, malgré les incitations de la musique de Patrice Sciortino.

Avec ses rugissements de cuivres, ses glapissements de voix, ses stridences de cordes, elle tourne dans l'air comme un vent mauvais ; elle suggère des passions folles et exacerbées ; elle pousse au crime, mais elle se heurte à un aggloméral de morts-vivants gesticulant comme des pantins déréglés.

Russillo ne propose pas un portrait éclaté d'Edgar Poe à la manière du *Baudelaire* de Béjart, ni une évocation du poète comme l'avait suggéré Noureev pour Byron. Ici il s'agit d'un détournement. Edgar Poe est confondu avec Sade. Les séries répétitives de sévices corporels qui forment la matière du ballet sont plus proches des *Malheurs de Justine* que du *Crime de la rue de la Morgue*. Face à ces assauts aveugles et obstinés, on pense parfois aux affrontements des personnages de Pina Bausch. Mais il n'y a ici ni paroxysme ni douleur... Russillo ne propose aucun drame de l'incommunicabilité, de la violence ou du désespoir. C'est à la rigueur un constat des relents morbides que sécrète la société d'aujourd'hui. Et comme le chorégraphe n'est ni Bunuel ni Pasolini, la nuit de Châteauvallon demeure étrangère à cette vaine agitation. Elle se réveillera peut-être lundi soir pour répondre à la sensibilité d'Erick Hawkins, figure exceptionnelle de la danse moderne, aux côtés de Martha Graham dont il fut pendant treize ans le partenaire.

MARCELLE MICHEL.

JAZZ

Le souvenir de Django

Avec Larry Coryell et Philip Catherine (tous deux à la guitare sèche), Niels Henning Orsted-Pedersen à la contrebasse acoustique, et Stéphane Grappelli au violon, ce quartette, par son instrumentation et son climat, renvoie expressément au quintette dont Grappelli signait autrefois, avec Reinhardt, les thèmes qui sont repris ici. Si l'on excepte en effet les contributions de Catherine (*Galerie Saint-Hubert*) et de Coryell (*Blues for D. and S.*), on note les versions 1979 de *Djangology* (6 septembre 1935), *Oriental Shuffle* et *Are you in the mood* (4 mai 1936), *Swing guitars* et *Sweet chorus* (15 octobre 1936), *Tears* (21 avril 1937), *Minor swing* 25 novembre 1937). Se trouvaient, à l'époque, aux côtés des deux principaux protagonistes, deux guitaristes, le plus souvent Joseph Reinhardt et Pierre Ferret, parfois Marcel Bianchi ou Eugène Vees) et un bassiste : Louis Vola (plus rarement Lucien Simoens). Jouer un jazz d'une grande force pulsative en se passant de batterie, tel était l'un des défis que ce petit ensemble à cordes se jetait à lui-même. Le quartette, son héritier, possède autant de pouvoir percutant, grâce à la cohésion parfaite des rythmiciens et à la « poussée », sans doute inégalable aujourd'hui, d'Orsted-Pedersen. Qu'on écoute, par exemple, *Minor swing* : Grappelli survolté, inspiré, n'a jamais mieux joué qu'en la circonstance.

Le mérite de ce quartette est également d'avoir su dépasser le simple système des solos accompagnés. Il en est de très beaux, pris par tous les membres du groupe qui s'extraient tour à tour de lui pour y replonger et s'y fondre, mais jamais l'intervention n'équivaut à une passagère escapade. On aurait pu craindre une juxtaposition de personnalités séparées : on découvre un véritable orchestre de chambre et un admirable esprit collectif.

Pourquoi *Young Django*, en titre d'album ? C'est, d'abord, parce que Charles Mingus surnommait ainsi Philip Catherine, mais c'est surtout parce que la musique des années 30 revit, à la fois semblable et différente, ressaisie et transformée par les disciples d'un homme disparu. Le jeu de Coryell et celui de Catherine, le second à travers le premier, viennent de Django.

L'apport français au jazz se manifesta d'abord dans le domaine des cordes : à la guitare, au violon, et dans leur association même (et quelles qu'aient été les suggestions [illegible], en 1926, par le duo Lang-Venuti). Cet apport consista, simultanément, en ceci que Grappelli et Reinhardt, au lieu de se contenter, de façon moutonnière, de puiser dans la variété américaine, inventèrent beaucoup de thèmes, se donnèrent un répertoire original, procédant, de la sorte, avec la même indépendance d'esprit qu'Armstrong et ses partenaires du Hot Five. Grappelli, qui avait oublié quelque peu ces compositions anciennes, y a repensé pour le disque, et, depuis peu, les rejoue en concert. Bonne idée que de reprendre de bonnes idées qui vous appartiennent.

LUCIEN MALSON.

★ Disques M.P.S. 0068 230.

TITO PUENTE AU PALAIS DES ARTS

Pendant trois nuits, sans annonce ou presque, sans le tam-tam des médias, Tito Puente a bondé un club parisien. Comme si, ici aussi, il se trouvait assez de monde pour considérer ce percussionniste ahurissant de précision et arrangeur de génie, comme le « roi du latino » (jazz afro-cubain).

Sur la route des festivals, Tito Puente fait halte à Paris. Tito Puente n'est pas accompagné de son grand orchestre, une des plus belles machines de « salsa ». Mais, en petite formation, on peut mieux cerner et fixer ce musicien troublant. Comme si la musique incandescente des « latinos » se ramassait dans ses gestes, dans leur implacable rigueur, doublée de légèreté gouailleuse. Comme si l'on voulait insister sur la merveille théâtrale et rythmique de ses dialogues avec le Cubain Carlos « Potato » Valdez (aux congas).

Ajoutez le piment très démonstratif d'Alfredo de la Fé (autre Cubain, au violon) et la « salsa » n'a que de bonnes raisons de « prendre » et d'ignorer la raison. A propos : ce mot « salsa » amuse bien Tito Puente. Il joue depuis 1945 (il avait alors vingt ans) et ce n'est que bien plus tard que les commerçants ont trouvé une étiquette à sa musique. Il ne manquera pas de se moquer de ce mot de « salsa ». Qu'importe, puisqu'il est un des plus grands « salseros » d'aujourd'hui.

F. M.

★ Palais des Arts, 325, rue Saint-Martin, ce lundi 21 juillet, 21 h.

EXPOSITIONS

A BELFORT

Le Lion de Bartholdi

Cent ans après la mise en place du Lion, adossé aux remparts du château, qui domine la ville, Belfort a voulu, par des manifestations étalées sur les mois d'été, rendre hommage au sculpteur Auguste Bartholdi, qui fut aussi l'auteur de la statue de la Liberté à New-York (1). En célébrant ce centenaire, Belfort a peut-être aussi tenu à réparer son ingratitude envers le statuaire qui lui a donné son héraldique. Car si la rencontre de Bartholdi et de Belfort releva du coup de foudre, la passion ne demeura que du côté de l'artiste, qui, pourtant, fut durement éconduit.

Tout commence au sortir de la guerre franco-allemande. En décembre 1871, les élus belfortains décident la construction d'un monument à la mémoire des mobiles morts pendant le siège de cent trois jours qu'a subi glorieusement la ville. On fait appel au sculpteur colmarien Auguste Bartholdi. Mais celui-ci propose de faire quelque chose de plus grand : un monument qui symbolisera la résistance acharnée d'une ville.

Ce sera « sous forme colossale, un lion harcelé, acculé et terrible encore en sa fureur ». *Le projet emporte l'enthousiasme des patriotes. Une souscription de 50 000 francs est ouverte. En quelques semaines le double est amassé.*

Le 28 août 1880 au soir, Frédéric Auguste Bartholdi illumine — seul — son Lion avec des feux de Bengale. L'œuvre, achevée dans l'indifférence générale, ne sera pas inaugurée. Les huit ans de conception et de réalisation du Lion ont lassé les Belfortains. La politique s'en est mêlée : on ne veut point trop effaroucher l'Allemagne.

La nouvelle municipalité belfortaine dédaigne Bartholdi, mais les malheurs de l'artiste ne s'arrêtent pas là. Un projet de nouveau monument a été lancé. Bartholdi y a concouru. Cependant c'est un autre sculpteur, Antonin Mercié, qui réalisera l'œuvre, Quand-même... *avec le reliquat de la souscription du Lion. Reliquat que Bartholdi entendait bien utiliser pour parachever son œuvre.*

En 1889, Belfort fait de nouveau appel à lui. Bartholdi rechigne, puis accepte. Ce sera le monument des Trois Sièges dont la maquette est exposée au Salon de Paris de 1903. Mais l'artiste meurt l'année suivante. Il avait désigné deux sculpteurs pour exécuter le monument. Belfort n'en veut plus. Il faudra que la veuve du sculpteur menace la ville des tribunaux et paie de ses deniers pour que l'œuvre voie le jour. Elle sera inaugurée en août 1913.

Entre-temps, les Belfortains ont découvert que le Lion attirait des milliers de touristes et symbolisait aux yeux des Français la fibre patriotique. Petit à petit, il va s'imposer. Cent ans après sa construction, les syndicalistes du Territoire ne manifestent plus sans arborer sur leurs banderoles le lion « harcelé, acculé et terrible encore en sa fureur », *donnant ainsi raison à Bartholdi qui disait, en mars 1872, de son lion :* « Il doit vivre avec la vie publique, devenir un besoin dans l'aspect de la ville et s'identifier à elle. »

PATRICE MALINA.

(1) L'exposition, qui a lieu au château de Belfort jusqu'au 7 septembre, rassemble les maquettes des principales œuvres de Bartholdi. Une plaquette de cinquante pages est disponible moyennant 15 francs.

N.B. — Le Lion de la place Denfert à Paris est le modèle original du Lion de Belfort exposé au Salon de 1878. C'est une réduction au quart de l'œuvre définitive.

Les acryliques d'Hanna Libon

Bethsabée, sur la porte du désert, porte une coiffe bleue qu'un pinceau rapide a tracé de quelques lignes. Elle semble rêver, le corps souple, près de l'encadrement d'une fenêtre également bleue, ouverte sur le lointain où se dessinent les rectitudes ocres de constructions contemporaines. Symbolisme d'hier et d'aujourd'hui. Dans toutes ces peintures à l'acrylique sur toile ou sur papier d'Hanna Libon, qu'expose la Galerie Bernheim-Jeune, on trouve des gens et des villes, à peine esquissés, entre le réel et le non-réel.

Tout est jeté à la diable dans cet espace sans espace, où la perspective est sans loi, où les plans s'avancent et les formes s'entrecroisent, emportés par le travail d'un pinceau qui libère une énergie bien tempérée. Elle est chaude et froide, la couleur chez ce peintre. Et les lignes souples et roides. Comme ces pyramides appelées, à la suite d'un premier voyage en Egypte, « Retrouvailles » et qui entre l'ocre, le bleu et les gris, mêlent rigueur et liberté. Une liberté d'exécution qui est, dans cette peinture faite d'évocations poétiques, une manière de garder la fraîcheur décorative et la spontanéité d'expression. — J. M.

★ Galerie Bernheim-Jeune, 27, avenue Matignon.

CINÉMA

« L'Ultime attaque », de Douglas Hickox

Le peuple zoulou contre l'impérialisme

Dans *Zoulou* (1964), Cy Endfield avait montré comment en 1879, à Rorke's-Drive, au Natal, une centaine de soldats anglais retranchés derrière des fortifications improvisées avaient vaillamment subi l'assaut de quatre mille Zoulous qui, leur victoire acquise, s'étaient retirés en rendant hommage aux survivants. Sans être ouvertement colonialiste, ce film célébrait l'héroïsme des assiégés, mais dénonçait l'horreur d'un massacre auquel il manquait pourtant des références historiques précises sur la politique anglaise en Afrique du Sud.

Les temps ont changé, et *l'Ultime Attaque* de Douglas Hickox (où l'on retrouve Cy Endfield coauteur du scénario) raconte, sans faire de concessions au film d'aventures et au panache britannique, les événements de janvier 1879, dont la bataille de Rorke's-Drive ne fut qu'un épisode isolé. L'Angleterre, alors au faîte de sa puissance coloniale, a des visées expansionnistes en Afrique du Sud. Elle tient le Natal, dont le haut commissaire, Sir Henry Bartle Frere, et le commandant militaire, le lord général Chelmsford, décident d'envahir le territoire voisin de la puissante nation zouloue. Contre l'avis du cabinet Disraeli, mais avec l'accord de la reine Victoria, les deux homme senvoient un ultimatum irrecevable au roi Cetshwayo. Les troupes anglaises, avec fusils et mitrailleuses, franchissent la rivière Buffalo. Mais des erreurs tactiques de l'orgueilleux Chemsford provoquent une catastrophe. Vingt-cinq mille Zoulous, demi-nus et armés de sagaies, écrasent à Isandhawana un régiment anglais et repoussent les envahisseurs au Natal.

Ici, pas d'équivoque possible. L'impérialisme anglais est dénoncé, le peuple zoulou défend sa terre, son droit, sa liberté, en se jetant sous les balles anglaises et l'épopée coloniale sombre dans l'odieux. Douglas Hickox démonte parfaitement le mécanisme de l'intrigue politico-militaire, donne une vue précise de la conduite des opérations et flétrit le grand responsable de cette boucherie, le général Chelmsford, ce « Custer » de l'Afrique du Sud, qui voyage comme un nabab, avec salle à manger installée sous la tente, impose son autorité et tient les indigènes pour des sauvages.

Peter O'Toole, vieilli, le visage ravagé, incarne cet officier symbole d'une caste et d'un esprit qui ne trouve pas grâce à nos yeux. La bataille d'Isandhwana est reconstituée avec une maîtrise et une vérité impressionnantes. Les jeunes soldats au service de l'Empire meurent dans l'horreur sanglante et l'absurdité d'une discipline militaire qui, bêtement appliquée, les prive de cartouches au moment où les Zoulous atteignent le camp, Burt Lancaster, le colonel irlandais Durnford, manchot dirigeant ses cavaliers sikalis, et trouvant une mort shakespearienne, est le seul sympathique de ces personnages historiques.

Ce que ce film démystificateur — et fort intéressant — ne dit pas, c'est que le général Chelmsford, après avoir reporté la responsabilité de la défaite sur Durnford, reçut cinq régiments supplémentaires, envahit, de nouveau, le territoire zoulou, battit cette fois Cetshawayo et ses sujets et divisa le pays en huit principautés qui formèrent le protectorat du Zoulouland. En définitive, l'impérialisme anglais devait triompher.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ L'association Jazz Lovers, la municipalité et la chorale de Lantosque, l'Atelier méditerranéen expérimental et plusieurs comités des fêtes organisent du 29 juillet au 1er août un festival « open » à Lantosque dans les Alpes-Maritimes, avec musique, théâtre, danses. On y trouvera des stages d'instruments modernes (notamment de synthétiseur pour débutant), des concerts de musique baroque et de chambre, de jazz, de la musique pop et électro-acoustique. Le festival, qui se veut également une plate-forme pour les musiciens régionaux, est ouvert à tous les groupes qui veulent s'y produire. Renseignements : tél. (93) 78-21-35.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie - Française (296 - 10 - 20). 20 h. 30 : la Nuit des rois
Centre G. - Pompidou (277 - 12 - 23) : 19 h. : The queen of Sheba meetz the atom man.

Les autres salles

Carreau du Temple (624-53-25). 21 h. : le Cirque de Molière.
Fontaine (874-74-40) 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Hôtel de Fourcy, (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute Surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
TAI - Théâtre d'Essai (271 - 11 - 51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h. 15 . Deux pour le prix d'un ; 21 h 30 · Naphtaline
Blancs - Manteaux (887 - 16 - 70). 20 h. 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h 30 Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc'.
Connétable (277-41-40), 21 h. : Aristide Bruant ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince
Cour des Miracles (548 - 85 - 60), 20 h. 30, N Pereira ; 21 h. 30 : la Maäouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verghère.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Fer Play (707-66-99), 21 h. : Lesser Family
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.

Les concerts

Point - Virgule, 21 h. : Universal Music Ensemble.
Lucernaire, 19 h. 30 : P. Albeerts (Chopin) ; 21 h. : V. Pattie, R. Haroutunian (chansons des troubadours de traditions arméniennes).

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pépé Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Fontaine (874-74-40), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05). 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 40 : S. Lacy, S. Potts, O. Johnson et K. Cart.
Le Dreher (233-48-44), 22 h. : Chico Hamilton Sextet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Fusion Jazz Quartet.
Olympia (742-25-49), 21 h. : B. B. King Orchestra.
Palais des Arts (770-90-48), 21 h. : Tito Puente.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint - Séverin, 20 h. 30 : Saint George's Royal Chapel Windsor, dir. Ch. Robinson (Byrd, Buxtehude, Schütz, Stanford, Franck, Tipett).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h. 30 et 20 h. 30 : H. Smith, luth (Weiss, Bach, Dufaut).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 21 juillet

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : le patrimoine cinématographique français (le Carnaval des vérités, de M. L'Herbier ; 17 h. : Kino Pravda, de D. Vertov ; la Sixième Partie du monde, de D. Vertov ; 19 h. : la Vie privée d'Henry VIII, de A. Korda.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) George-V, 8e (562-41-46).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v ang.) (**) : St-Germain Studio, 5e (534-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246 - 49 - 07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. . U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93)
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LULU (Fr.-all., v. all.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633 - 25 - 97) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56 - 31) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Paramount - Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359 - 36 - 14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES MONSTRESSES (It., v. f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222 - 57 - 97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99 - 75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
LE PRE (It., v.o.) : 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Studio Saint - Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359 - 29 - 46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint - Germain, 6e (633 - 10 - 82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; v.f. : 14 - Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Clichy - Pathé, 18e (522 46 - 01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) . Marignan, 8e (359-92-83), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Ternes, 17e (380-10-41)
THE ROSE (A.) . Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G C.-Opéra, 2e (261-51-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

LE TROUPEAU, film turc de Yilmaz Guney et Zeki Okten. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
CHARLIE BRAVO, film français de Claude Bernard-Aubert (*). — Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMMORALE, film français de Claude Mulot (**). — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan 19e (206-71-33)
L'EXECUTEUR VOUS SALUE BIEN, film italien de Stelvio Massi (*). — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Les 3 Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11)
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), sam. Mar.
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) — V.f · Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Les Tourelles, 20e (364-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v. o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69)
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE MESSIE (It.), v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11) H. sp
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
NORMA RAE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PSYCHOSE (A., v.o.) · Luxembourg, 6e (633-97-77)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE.. (A., v.o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les festivals

FILM FANTASTIQUE (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : Flash Gordon ; Trois Haussmann, 9e (770-47-55) : Phantasm.
JAMES CAGNEY (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Fantastiques Années 20.
CINE-POLAR (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : le Piège.
REGGAE-MOVIES (v.o.), en alternance : Salsa ; Tout tout de suite ; Art et Mélodie.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action - La Fayette, 9e (878-50-50) : High Sierra.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Clan des irréductibles.
PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : L'affaire est dans le sac ; Voyage surprise ; Drôle de drame ; le Jour se lève.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-54-81) : Invitation à la danse.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 5 : Orange mécanique. — II, 16 h. 5 : la Femme libre ; 18 h. 20 : If ; 20 h. 5, Marathon Man ; 22 h. 20 : Love.
PANORAMA DU WESTERN ET DU FILM D'AVENTURES, Marais, 4e (278-47-86) : la Rivière rouge.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance, le Ballon rouge, Crin-Blanc.
FRITZ LANG, le Tigre du Bengale : Action République, 2e (805-51-33) (v.o.) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23). — Le Tombeau hindou : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
GRAND - PAVOIS, 15e (554-46-85) v.o. — I, 17 h. 10 : Voyages au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson. — II, 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York.
SAINT - AMBROISE, 2e (700-89-16) v.o. — I, 19 h. : Que Viva Mexico ; 20 h. 30 : The Servant ; 22 h. 30 : Règne de Naples.
ANTIQUITES PASOLINIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Œdipe roi.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. — 18 h. 10 : Délivrance. — 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Show.

CARNET

Naissances

— M. Gilles DEPAEPE et Mme, née Annick Bourgade, Alexis et Gaëtan, ont la joie d'annoncer la naissance de
Clélia,
le 8 juillet 1980.
14, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Henry Granjon ont la joie d'annoncer la naissance de
Delphine,
chez Thierry et Monique GRANJON, née Lesage, le 14 juillet.

— M. Hervé LEMEE et Mme, née Julia Lee, sont heureux d'annoncer la naissance de
Ariane,
le 30 juin 1980, à Neuilly-sur-Seine.
3, rue Corneille, 75006 Paris.

— Julie, Isabelle et Patrice YENI ont la joie d'annoncer la naissance de
Nathanaëlle,
le 11 juillet 1980.
12, avenue de Madrid, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Adoptions

— Anne et Jean-Philippe KLOTZ laissent à David la joie d'annoncer la venue de
Alexandre,
né en décembre 1979.

— Mary Shoba DESSAUX a la joie d'annoncer l'arrivée, à Lille, le 11 juillet 1980, de sa sœur,
Anne Laure,
âgée de cinq ans, née à Kumbakonam (Inde).
84, rue des Stations, 59800 Lille.

Décès

— Les présidents et les membres des associations de chroniqueurs gastronomiques ont le regret de faire part du décès de leur doyen,
Robert CARLIER,
dit Grandgousier,
croix de guerre 1914-1918,
survenu subitement le 18 juillet, dans sa quatre - vingt - quatrième année.
A.P.C.I.G.,
19, rue Visconti, 75006 Paris.
(Le Monde du 21 juillet.)

— Sa famille et alliés ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-neuvième année, de
M. Léon DAUZAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,
contrôleur général honoraire de la police nationale,
survenu le lundi 14 juillet 1980, à Toulouse.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 16 juillet, en l'église de Saint-Michel, suivie de l'inhumation au cimetière de la localité.
De la part de :
M. et Mme Pierre Dauzas et leurs enfants,
Mme Marcelle Fauche, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Dauzas.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Hameau de la Brosse, 91640 Janvry.

— Le conseil d'administration de la Compagnie de signaux et d'entreprises électriques (C.S.E.E.),
La direction et le personnel de la Société anonyme de télécommunications (SAT),
ont le regret de faire part du décès de
M. Lucien DORBEC,
administrateur de la C.S.E.E.,
ancien directeur scientifique de la SAT,
survenu le 17 juillet 1980.
La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 21 juillet 1980, à 15 h. 30, à Charavines-les-Bains (Isère).

— Mme Jacques Dorfmann,
M. et Mme J. Dorfmann et leurs enfants Michel, Nicole et Frédéric,
Mme P. Duboc et Carlos Duboc,
Mme et Mlle Derouard,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 15 juillet 1980, de
Jacques DORFMANN,
violoncelliste,
dans sa quatre-vingt-dixième année.
Selon les vœux du défunt, son corps a été remis à la science.
36, rue Montgallet, 75012 Paris.

— Nous apprenons le décès de
Pierre FRANCART,
journaliste parlementaire,
survenu à Dormelles (Seine-et-Marne), le 16 juillet.
[Pierre Francart a notamment collaboré au journal parlé de la R.T.F. durant de nombreuses années.]

— Mme Bernard Ledoux, son épouse, et son fils Antoine,
M. Jean Ledoux,
M. et Mme Georges Pinoteau,
Le docteur et Mme Georges Labouret et leurs enfants,
M. et Mme Paul Ledoux et leurs enfants,
Mme Annie Ledoux, en religion sœur Marie-Yvonne de Sion,
M. et Mme Pierre Ledoux et leurs enfants,
M. et Mme Henri Ledoux et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Monin et leurs enfants,
Mlle Gabrielle Ledoux,
M. et Mme Etienne Allaphilipe et leur fils,
M. et Mme Gérard Poirson et leur fils,
M. et Mme Laurent Sancier,
M. Jean-Marc Pinoteau,
ses parents et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard LEDOUX,
ingénieur Sup'Aéro,
survenu accidentellement à Méribel le 19 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu à Tharot (Yonne), le 22 juillet, à 16 heures.
1, allée du Sapin-Bleu,
Le Monastère,
92410 Ville-d'Avray.

— Mme Pierre-Alexis Martin,
M. et Mme René Conan,
Jean-Marie et Benjamin,
M. et Mme Alain Delbarre,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Pierre-Alexis MARTIN,
agent général
des Fonderies Gourdin - Souplex de Saulnières,
survenu le 8 juillet 1980.
Les obsèques ont eu lieu le 11 juillet dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, place Saint-Jacques,
78200 Mantes-la-Jolie.

— Nous apprenons le décès de
M. Emile VANRULLEN,
ancien sénateur (S.F.I.O.)
du Pas-de-Calais,
survenu le samedi 18 juillet, à Annezin (Pas-de-Calais).
[Né le 7 mars 1903 à Tourcoing (Nord), enseignant, Emile Vanrullen avait été élu conseiller général (S.F.I.O.) du Pas-de-Calais (canton de Béthune), le 30 septembre 1945. Il fut réélu à ce siège jusqu'en 1961. Membre du Conseil de la République en 1946, il fut élu sénateur du Pas-de-Calais le 7 novembre 1948, et son mandat lui fut renouvelé jusqu'en 1965. Membre de l'Assemblée commune du Pool charbon-acier (1955-1958), puis de l'Assemblée des Communautés européennes, il fut vice-président de celle-ci de 1958 à 1964.]

Remerciements

— Bordeaux.
Mme Milloux, née Mireille Césaire, profondément touchée par les marques de sympathie témoignées lors du décès de
M. Henri MILLOUX,
remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

— Mme Uszer Zyss et ses enfants, très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Uszer ZYSS,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a un an, le 22 juillet 1979,
Paul HAGENAUER,
avocat à la cour de Paris,
nous a quittés.
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé lui dédient une pensée affectueuse en ce triste anniversaire.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès du
docteur Jean SUTTER,
et en souvenir de son fils,
Francis,
une messe sera célébrée le mercredi 23 juillet, à 19 heures, en l'église de Champhol (Eure-et-Loir).
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui les ont connus et aimés.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

La lettre et l'esprit du statut de fermage

Le volet foncier de la loi d'orientation agricole fut l'un des plus discutés par les parlementaires, l'un des mieux préparés par les professionnels et le gouvernement. Ils voient, les uns et les autres dans la maîtrise des sols, l'un des moyens, sinon le principal, pour rendre à l'agriculture sa pleine efficacité.

Installer le maximum de jeunes exploitants à la terre, objectif affirmé par les pouvoirs publics, suppose que, d'une part, le statut du fermage qui libère l'exploitant du poids foncier donne une sécurité suffisante au preneur et que, d'autre part, les entreprises les plus performantes n'accaparent pas toutes les terres disponibles.

La loi d'orientation a amélioré, semble-t-il, le contrôle sur les cumuls. L'affaire Herry, qui vient de trouver son épilogue judiciaire, montre que, entre l'esprit de la loi, son objectif et le droit, il y a une différence que relèvent avec obstination les syndicalistes agricoles du Finistère.

Dans ce qui deviendra peut-être l'affaire Pelletier, la situation est inversée. Pour sécurisant qu'il soit pour le fermier en place, le statut du fermage prévoit bien des cas où le propriétaire peut reprendre son bien. M. Pelletier s'est soumis aux exigences de la loi pour espérer devenir paysan sur la terre qu'il possède. Mais il est professeur... Les syndicalistes agricoles, de l'Oise cette fois, exercent une surveillance farouche sur cette autre forme de cumul, le cumul de profession.

Légitime surveillance jusqu'au moment où, cette affaire Pelletier peut en devenir le témoignage, les agriculteurs, leurs organisations professionnelles, s'arrogent la fonction de gardiens du droit qui les concernent, rassemblant dans les mains de quelques notables départementaux, d'autant plus redoutables qu'ils sont élus, le pouvoir de s'ériger en un ordre paysan et d'en contrôler l'accès. — J. G.

Un enseignant peut-il devenir paysan ?

Un maître assistant d'histoire moderne à la Sorbonne peut-il devenir agriculteur ? C'est la question qui est au centre du procès civil opposant un propriétaire de Courroy-Milly-sur-Therain, près de Beauvais (Oise), à son fermier exploitant de 107 hectares. L'enseignant, M. Antoine Pelletier, cinquante-quatre ans, issu d'une famille de la région, s'est mis en devoir de reprendre la ferme léguée par son père et qui avait été donnée en location par ce dernier à M. André Chevalier, cinquante-deux ans. Le contrat de fermage avait été signé en 1967 pour douze années. En 1971, M. Pelletier était guéri d'une ostéomyélite chronique qui, d'ailleurs, avait été à l'origine de sa vocation universitaire. Dès lors, sa seule ambition était de reprendre à son compte l'exploitation familiale.

M. Pelletier explique : « *Les fermages sont dérisoires — 1,5 % de la valeur du capital. — en tant que propriétaire je m'appauvrissais. Il était nécessaire, également, de constituer un capital d'exploitation en faveur de mon fils. Je décidai de reprendre la terre en 1979, à l'expiration du bail, mais, pour cela, le code rural exige quatre conditions que je réussis à remplir durement, de 1973 à 1978.*

» *La première est de résider sur place. Ma femme n'était pas campagnarde et voulait rester étrangère à cette entreprise. Nous avons divorcé. La deuxième condition était de posséder les capitaux nécessaires à la reprise. Dans mon cas, c'était d'abord d'être propriétaire de l'ensemble des terres ; cela impliquait un partage anticipé et le rachat de la part de ma sœur, sinon je ne pouvais mettre fin au bail de ces terres-là. Je me suis endetté. La troisième condition exigée était la compétence. Je suis retourné à l'école par correspondance, pour cinq ans. Presque tout était nouveau pour l'historien que je suis. Ces études me demandaient trente heures par semaine et je cessais de travailler à ma thèse ; je limitais mon enseignement aux deux premiers cycles, ce qui demandait moins de préparation... Ce faisant, j'ai renoncé, très consciemment, à faire carrière dans une université que j'aurais, je l'espérais, à quitter bientôt. La quatrième condition était d'avoir le temps, ce qui montre bien que, pour la juridiction rurale, la coexistence de l'exploitation agricole avec une autre activité n'est pas impossible.* »

« Violence locative » et corporatisme

Sur ce dernier point, M. Pelletier produisit devant les juges des attestations de la faculté et de son syndicat prouvant qu'il n'avait à effectuer au total que six heures de cours par semaine. Mais cela n'a convaincu ni les juges du tribunal paritaire des baux ruraux de Beauvais ni ceux de la cour d'appel d'Amiens, qui ont écrit, en rendant leur jugement le 21 décembre 1978 : « *Attendu que, si Antoine Pelletier exerce ses fonctions d'enseignant comme un professeur digne de ce titre et non comme un simple répétiteur, il doit y passer un temps bien supérieur aux six heures de travaux dirigés qui lui sont confiés chaque semaine, que c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les bulletins de paie qui lui ont été délivrés, mentionnent qu'il a fait plus de cent vingt heures par mois, minimum exigé pour bénéficier des* prestations de la Sécurité sociale (...). *Dans ces conditions, ce n'est pas seulement une matinée et deux après-midi qu'Antoine Pelletier devra dispenser pour son activité d'enseignant, mais au moins trois jours par semaine (...), activité incompatible avec une participation effective et permanente à l'exploitation de 107 hectares de terre.* »

« *Un agriculteur sur cinq a dans l'Oise un deuxième métier* », souligne M. Pelletier, qui estime que les juges de la cour d'appel ne tiennent plus compte du temps matériel, mais du temps « *moral* » et « *semblent ignorer que la mention de cent vingt heures figurant sur des bulletins de salaires n'est qu'une convention théorique de la Sécurité sociale qui ne prouve rien quant à l'emploi du temps effectif* ».

Le nœud du problème, c'est le cumul des professions, explique Mᵉ Gorin, défenseur du fermier. Il ajoute : « *A aucun moment M. Pelletier a dit aux juges qu'il renoncerait à son métier de professeur au cas où il reprendrait la ferme ; c'est ce qui lui a fait perdre son procès.* » A cela, Mᵉ Fournal, avocat du propriétaire, rétorque qu'en tout état de cause le code administratif interdit un tel cumul. Dans ces conditions, si le propriétaire obtient satisfaction, il devra abandonner son métier d'enseignant. La Cour de cassation doit prochainement rendre un arrêté sur ce conflit qui met en balance la valeur du droit de propriété et sa fonction sociale.

La loi est-elle dévoyée ? Tirant la leçon de ses démêlés, M. Pelletier écrit en effet : « *Il était nécessaire que les fermiers soient légalement assurés d'une stabilité d'emploi suffisante et protégés contre l'éventuel arbitraire des décisions des propriétaires. Mais le législateur voulait-il vraiment que, en signant un bail, le propriétaire agricole s'exproprie lui-même ? C'est le petit paysan qui a disparu devant l'industrialisation de l'agriculture. La loi qui devait le protéger est tournée et d'autres savent s'en servir. La nouvelle classe industrielle de la terre, appuyée sur un corporatisme aux moyens de pression divers, étend sa mainmise sur les campagnes par un jeu bien monté de surenchères, d'intimidations et de traquenards juridiques assez semblables à cette violence locative qu'on appelait ailleurs la colonisation.* » Il ajoute que les organisations syndicales agricoles l'ont déjà menacé de manifester au cas où il obtiendrait gain de cause en justice.

Le fermier, M. Chevalier, est, en effet, très actif dans tous les organismes professionnels agricoles du Beauvaisis. Agriculteur dynamique, il a été l'un des promoteurs de la culture des légumes de plein champ pour les conserveries, entreprise pleine de risques mais qui assure de grands profits et nécessite de lourds investissements.

Le schéma classique du pauvre fermier en butte au riche propriétaire, sur lequel se dessinent bien des conflits fonciers, n'a dans cette affaire plus cours. Il y a là de quoi troubler un tribunal.

MAURICE LUBATTI.

Des syndicalistes bretons s'attaquent aux cumuls

Le 9 juillet dernier, la cour d'appel de Rennes ramenait à des peines d'amende les condamnations à la prison ferme prononcées auparavant contre huit syndicalistes agricoles du Finistère, tout en confirmant leur culpabilité. La F.D.S.E.A. saluait ce jugement en déclarant que la cour avait reconnu le bien-fondé de l'action des syndicalistes.

Depuis maintenant quatre ans, l'affaire Herry, à l'origine de ces procès, défraie la chronique en Bretagne.

Ce différend aux implications multiples oppose une famille de riches agriculteurs de la région brestoise à la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère. En 1976, la famille Herry exploitait 91 hectares répartis sur trois communes, dans une zone où la superficie moyenne n'excède guère 13 hectares. Pour cette raison, et aussi parce que M. Herry père a fait fortune dans le négoce des bestiaux, le clan Herry ne compte pas que des amis dans ce Léon si dur à la tâche mais également si prompt à la colère. Or, fin 1976, M. Jean-Claude Herry, fils du précédent, louait à Lambezellec, la ferme de Kerboyer, d'une superficie de 17 hectares. C'en était trop. Les militants syndicaux du secteur avaient véritablement l'impression d'être « bernés ».

« *M. Herry*, expliquaient-ils, *contourne la législation mise en place pour empêcher les agriculteurs disposant d'une superficie importante d'accaparer d'autres terres.* »

Comment ? « *Tout simplement en louant l'exploitation de Kerboyer non pas à son propre nom mais à celui de son fils. Dans quelques années ce dernier succèdera à son père — ce qui ne pose aucun problème sur le plan légal — et le domaine familial se sera une nouvelle fois agrandi. Bref, si la loi se trouve respectée dans sa lettre, il n'en va pas de même dans son esprit.* »

Un combat et un exemple

Un cultivateur, M. René Uguen, père de trois enfants, et dont la ferme de 9 hectares risquait d'être amputée par la construction d'une route à quatre voies, ayant fait savoir que ces parcelles l'intéressaient, les paysans du cru décidèrent de réagir. Pour commencer, ils vinrent en groupe ensemencer en maïs les champs loués par M. Herry. Celui-ci assignait aussitôt en justice ses adversaires puis tentait en automne de récupérer la récolte. Peine perdue. Les syndicalistes n'entendaient pas se laisser faire, et comme chaque année l'opération se répétait, semis et récoltes étaient l'occasion de démonstration de force, d'altercations, voire de coups.

Les procédures engagées suivaient néanmoins leur cours. En mars 1978, en pleine campagne électorale législative, la France apprenait avec stupeur qu'un pétrolier géant, l'*Amoco Cadiz*, s'était échoué devant Portsall. Bien vite il s'avéra, malgré les déclarations optimistes du gouvernement, que seules les tonnes à lisier étaient, face à cette nouvelle marée noire, de quelque efficacité.

Les responsables de la F.D.S.E.A. firent savoir à M. Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités, spécialement chargé de coordonner toutes les actions de lutte contre la pollution, que l'aide apportée par les cultivateurs supposait une contrepartie, à savoir l'arrêt des poursuites engagées contre les militants impliqués dans l'affaire Herry.

Le maire de Quimper promit, selon M. Guy Le Fur, président de la F.D.S.E.A., « *de voir ce qu'il pouvait faire* ».

« *Dans les jours suivants l'instruction était subitement stoppée* », assure-t-il. Mais elle reprend l'année suivante et aboutit en juillet 1979 à la condamnation de huit cultivateurs à des peines de prison ferme.

La Fédération des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère entendait faire de ce combat un exemple.

Pendant des semaines les militants ont battu la campagne pour exposer à tous « ce qui est en jeu » : au-delà de ces quelques arpents, ce sont deux conceptions de l'agriculture qui s'affrontent.

Avec habileté, ils ont mis l'accent sur les conséquences concrètes d'une politique foncière trop libérale qui se traduirait à terme par la création de véritables *latifundia*. Ils veulent, quant à eux, et ne cessent de le clamer, « *maintenir le maximum de bras à la terre* ». Pour au moins trois raisons. Aucune activité n'est venue prendre le relais de l'agriculture comme moteur de l'économie finistérieenne. Avec la crise de la pêche — celle-ci ne marche plus que sur une seule jambe — il est inutile donc d'inciter les jeunes ruraux à aller grossir les rangs des chômeurs (19 231) demandeurs d'emploi (inscrits en mai dernier).

Pas le Middle-West

Si, d'autre part, depuis vingt-cinq ans, toute une industrie agro-alimentaire a vu le jour, créant des milliers d'emplois dans la région, on le doit au fait que les paysans ont été obligés, étant donné l'exiguïté de leurs exploitations, de s'orienter, pour obtenir des revenus décents, vers des productions sans sol (poulets, porcs, veaux) ou très intensives (lait, légumes). L'expérience prouve que dès que les agriculteurs disposent d'une surface suffisante, ils abandonnent les productions les plus contraignantes pour s'orienter vers l'élevage extensif et vers les céréales. Ce n'est pas, à cause de la densité de la population, de l'agriculture du Middle-West que la Bretagne a besoin, mais de celle de la Hollande, car c'est — et de loin — la formule qui offrira tant en amont qu'en aval, le plus de travail. Les salaisons, les laiteries, les conserveries armoricaines sont là pour en témoigner.

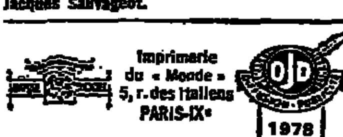
Dernier argument, développé par M. Le Fur et ses amis : les pouvoirs publics veulent de toute force décapiter la fédération départementale jugée trop pugnace. Si la cour d'appel de Rennes avait confirmé les peines du tribunal de Brest, c'est la moitié du bureau départemental — dont le président, le secrétaire général, le vice-président et le trésorier — qui se serait retrouvé en prison.

Or, de Pont-Labbé à Saint-Pol-de-Léon, on est persuadé que le syndicalisme demeure « *la meilleure arme des agriculteurs pour défendre leurs revenus* ».

La discrétion de la Fédération nationale des exploitants fait l'objet « à la base » de commentaires peu flatteurs. On la soupçonne « *des pires complicités* », et notamment « *d'être de mèche avec le gouvernement et les responsables des régions de grande culture* », car dans cette partie de bras de fer, l'enjeu est important : sur les 28 900 exploitations du département, 14 000 seront libérées en 1990, dont 11 000 sont sans successeurs. C'est dire si la décennie qui commence entraînera des bouleversements sur le plan foncier.

JEAN LE NAOUR.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire nᵒ 57 437.

Ce fameux boulet de l'agriculture

Dans les années 60, il était de bon ton en France de railler l'agriculture. Secteur assisté, toujours à pleurer. On se prenait à rêver d'une agriculture industrielle ramenant à quelque trois cent mille, et peut-être moins, le nombre des exploitations agricoles, concentration égalant performance. On aurait pu croire que les efforts conjugués du personnel politique de la majorité et du syndicalisme officiellement reconnu pour faire admettre la notion d'exploitation moyenne à caractère familial avaient porté leurs fruits. Que la récession aidant, le maintien d'une agriculture forte, fondée sur de nombreuses exploitations, impliquait la poursuite de l'engagement financier de la collectivité. En fait, il semble que les dirigeants de la France aient toujours cette vision négative de l'agriculture, boulet de notre économie, mais que le langage qu'ils tiennent est double : flatteur pour les agriculteurs, méprisant dès qu'ils ne sont plus là pour entendre.

∴

Analysant l'évolution de l'agriculture ces dernières années, M. Méhaignerie estime que celle-ci se porte bien, mais que les paysans vont mal. De fait, le volume des livraisons a retrouvé des marges de progression importantes (+ 6,4 % en 1978, + 5,4 % et sans doute plus de 5 % en 1980). L'excédent commercial du secteur agro-alimentaire (6,2 milliards de francs pour les cinq premiers mois de 1980 et peut-être 15 milliards pour l'année) contribue puissamment à l'équilibre ou au moindre déséquilibre de notre balance. Enfin, la modération des hausses des prix agricoles, et partant celle des prix des produits alimentaires, comparée à l'augmentation du niveau des prix en général, contribue à la lutte contre l'inflation. Mais les paysans ne retrouvent pas dans leur revenu les contreparties de ces performances, bien au contraire. C'est ce qui explique, selon M. Méhaignerie, l'engagement pris par le chef de l'Etat de maintenir par des aides diverses le revenu des exploitants en 1980.

∴

M. Barre ne l'entend pas de la même oreille. Après avoir rendu à notre appareil industriel la capacité de résister à la crise, pour le professeur d'économie le moment est venu de s'occuper de l'agriculture, poids mort à la charge de l'industrie. Il l'a dit récemment devant un aréopage... d'industriels. Le réquisitoire est sévère : les agriculteurs ne paient pas d'impôts ni de cotisations sociales ; ils vivent en plein irréalisme, surtout leurs dirigeants. Depis dix ans, la politique agricole française fait dans le quantitatif au lieu du qualitatif et obtient comme résultat un endettement excessif avec des prix qui ne sont pas compétitifs. Sur le plan européen, pense encore le premier ministre, l'Allemagne fait payer cher diplomatiquement à la France son acceptation des surprix des importations agricoles françaises. Il serait finalement préférable que le Marché commun se transforme purement et simplement... en zone de libre-échange. M. Barre estime encore que le dossier agricole sera prioritaire pour son successeur mais que, compte tenu des habitudes démagogiques prises, il sera aussi difficile à régler que celui de l'Algérie en 1960. Pour l'heure, le chef du gouvernement regrette que le président de la République ait assuré aux agriculteurs le maintien de leur pouvoir d'achat. Cela coûtera des milliards et ne sera pas possible pour les autres catégories professionnelles.

S'il était officiel, ce discours aurait le mérite de la clarté. En attendant, on peut se demander si ce n'est pas précisément le double langage qui constitue le principal handicap de notre économie agricole, car il empêche les paysans de se prendre réellement en main, il donne à la France une moindre efficacité que ses partenaires dans les négociations communautaires, il contraint le ministère de l'agriculture à gérer à vue le quotidien.

Les agriculteurs, si tant est qu'ils constituent une catégorie homogène, seront-ils assez exigeants avec eux-mêmes pour faire cesser la flatterie et apporter aux propos du professeur Barre sinon un démenti, ou moins les nuances immenses que seuls les praticiens peuvent connaître.

JACQUES GRALL.

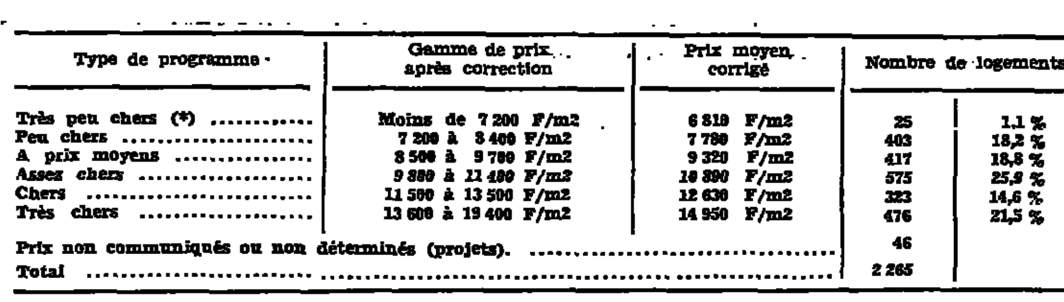
Comment le marché de l'immobilier parisien a été placé sous la loi de la rareté

par FRANÇOIS HAMET (*)

Peut-on encore parler de marché, au sens économique du terme, quand les prix sont gouvernés par le facteur « rareté » ? Dans une pareille situation, la concurrence joue entièrement du côté des acheteurs (jamais, ou très peu, du côté des offreurs) et elle a pour conséquence de... faire monter les prix. Tel est depuis un certain nombre d'années les cas de l'immobilier *parisien neuf*. *Comment* s'expliquer cette évolution ?

LA plupart des analyses publiées récemment mettent l'accent sur la faiblesse des stocks existants en matière de logements neufs. Elles considèrent donc ce phénomène comme *pathologique*, *symptôme d'une* grave maladie de langueur qui touche un des secteurs stratégiques de l'économie française, *car il n'est pas si loin le temps* du « quand le bâtiment va, tout va ! ». S'il existe bien certaines liaisons entre la crise actuelle de l'économie et le dégonflement de la construction neuve dans toute la France et tout particulièrement à Paris, on ne peut pour autant établir de relations purement mécanistes entre des évolutions qui tiennent aussi à la structure même du marché immobilier et aux orientations de marketing définies par les promoteurs.

Le marché de l'immobilier neuf à Paris est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Une analyse détaillée des programmes disponibles à la vente (1) fait ressortir six groupes de prix, *qui tiennent compte de la localisation* de l'immeuble, des prestations offertes et du créneau de clientèle recherché. Il s'agit d'ailleurs là d'une *constante*, puisque l'existence de ces six groupes s'observe régulièrement depuis une vingtaine d'années. En juin 1980, ils se définissent selon le tableau suivant, après corrections liées à la nature des sources utilisées (délais de collecte et d'impression, minorations fréquentes des prix par les promoteurs, disparité des données entre prix révisables et « prix fermes et définitifs »...) :



Type de programme	Gamme de prix après correction	Prix moyen corrigé	Nombre de logements	
Très peu chers (*)	Moins de 7 200 F/m2	6 810 F/m2	25	1,1 %
Peu chers	7 200 à 8 400 F/m2	7 780 F/m2	403	18,2 %
A prix moyens	8 500 à 9 700 F/m2	9 320 F/m2	417	18,8 %
Assez chers	*9 800 à 11 400 F/m2*	*10 390 F/m2*	575	*25,9 %*
Chers	11 500 à 13 500 F/m2	12 630 F/m2	323	14,6 %
Très chers	13 600 à 19 400 F/m2	14 950 F/m2	476	21,5 %
Prix non communiqués ou non déterminés (projets).			46	
Total			2 265	

(*) Ces qualificatifs sont bien entendu tout relatifs, et n'ont de réalité que par le rapport existant entre les caractéristiques du groupe et celles des autres segments du marché. Hors Paris, les seuils sont différents.

Chacun de ces groupes correspond à des créneaux de clientèle potentielle bien définis par plusieurs critères de sélection :

— Le prestige de l'adresse ou de l'environnement donne naissance à *des produits immobiliers* différents par leurs prestations, la taille des logements et de l'immeuble, la disposition des pièces, leur surface, etc.

— Le type de logement retenu par l'acquéreur dépend des finalités de son investissement, selon qu'il achète pour se loger, pour avoir un pied-à-terre à Paris, pour placer son capital, ou pour obtenir une rentabilité locative maximale.

— La somme à investir dépend du prix au mètre carré habitable, *et de la taille* du logement qui lui paraît nécessaire. Sachant qu'un appartement de trois pièces vaut en moyenne autour de 600 000 francs, une différence de 1 000 francs par mètre carré nécessite en apport personnel supplémentaire le prix d'une voiture neuve, et une augmentation des remboursements mensuels sur vingt ans de 500 francs : c'est un cran important dans l'échelle des revenus des ménages, *de l'ordre de 1 500 francs* par mois.

Le *rythme* de la production

Le stock de logements susceptibles d'être vendus, et donc recensés comme tels par les annuaires immobiliers, qu'ils soient achevés ou seulement pro*grammés, subit* des variations très brutales en volume.

Le premier responsable de ces à-coups, c'est la production qui démarre trois à quatre ans avant l'achèvement des travaux, ce qui implique une inertie certaine dans les infléchissements de la politique commerciale des promoteurs. Mais, avant même le début des travaux, c'est *toute* la stratégie foncière des promoteurs et le rapport de forces avec les détenteurs de terrains qui définissent pour longtemps les règles du jeu du marketing immobilier : *à cet égard, l'importance des* réserves foncières des promoteurs est donc déterminante, ainsi que leur localisation. Le rythme de commercialisation est, lui aussi, un élément d'un poids considérable : une forte proportion d'invendus empêche le lancement de nouveaux programmes, alors qu'une vente accélérée sur plans incite à de nouvelles réalisations comparables, tout en améliorant la rentabilité (le promoteur limite son recours à des fonds bancaires, qu'il faut rémunérer, grâce aux appels de fonds correspondants aux divers stades d'achèvement des travaux définis par la loi).

Historiquement, on constate que les stocks s'étaient accrus d'une année sur l'autre sans réels renversements de tendance depuis plus d'une dizaine d'années, dessinant ainsi la réalité d'un véritable âge d'or de la construction neuve à Paris : de moins de deux mille logements en 1964, *ils s'élevaient à plus de* dix-sept mille en 1975, soit une multiplication par neuf en onze ans... Les seuls accidents notables dans cette courbe ont été des paliers ou des récessions légères : celui des années 68-69, consécutives à la crise de confiance politique et au choix de valeurs refuges ; celui de 72-73, mis sur le compte du premier choc pétrolier et du début de la crise économique actuelle.

Après chacune de ces alertes, dont l'importance restait limitée par le pouvoir d'attraction du « béton placement », l'envolée reprenait à un rythme aussi soutenu. Cette prolifération des immeubles neufs tenait non seulement à la demande potentielle forte, mais aussi aux possibilités de construction dans Paris : affectation à l'habitat de grands terrains *industriels* ; démolition de bâtiments anciens à faibles densités et faibles valeurs ; changement d' « image de marque » de quartiers entiers, par l'action plus ou moins simultanée des pouvoirs publics et des intérêts privés...

Mais, depuis 1976, c'est l'effondrement, d'autant plus accentué que le gonflement était maximal : après une diminution de 7 000 logements pour les deux premières années, un court palier de décompression en 1978 n'a pu empêcher un nouveau reflux d'une *intensité* double, puisque portant sur un même volume en un an seulement. Le stock commercialisable, réduit à 2 800 logements en début d'année, s'est *stabilisé aujourd'hui* autour de 2 200 unités, niveau qui semble marquer l'étiage, comparable à ce qu'était le mar*ché il y a dix-huit ans.*

En général, les professionnels de l'immobilier rendent responsables de cet effondrement les nouveaux *textes* d'urbanisme réglementaires publiés depuis 1975 : plan d'occupation des sols (octobre 1975) imposant aux densités *d'occupation du sol des limites* plus sévères que les documents précédents, plafond légal de densité (loi Galley de décembre 1975, *applicable à taux réduit* dès avril 1976, et à plein taux à dater de septembre 1977) instaurant une taxe tenant compte de la valeur foncière, *dont le coût* devait être supporté par le propriétaire foncier, mais qui se reporte le plus souvent en aval sur le promoteur puis sur l'acquéreur du logement. Bien que ces mesures aient un effet réel, il paraît un peu simpliste de les rendre responsables du dérèglement du marché et de l'amenuisement des potentialités de commercialisation. Ces deux phénomènes ont aussi des conséquences :

● Du « bourrage » antérieur du tissu urbain parisien, les plus grandes parcelles ayant déjà été pour la plupart « consommées » ;

● De la crise économique à la *fois sous* l'angle des *disponibilités* foncières (des industriels ou utilisateurs d'entrepôts susceptibles d'abandonner une localisation en ville pour investir en banlieue ou en province sont incités à différer leur décision) et sous celui de la capacité d'absorption du marché (diminution de la clientèle achetant pour se loger, non compensée par le développement de l'investissement dans l'immobilier) ;

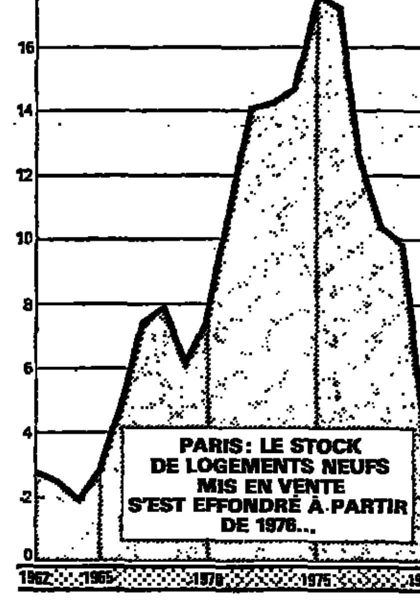
● Enfin de la réorganisation du marché bancaire (limitation des prêts, relèvement des taux et de l'importance de l'apport personnel).

Une nouvelle stratégie commerciale

Conjointement à ces raisons techniques et réglementaires, l'évolution intrinsèque de la segmentation du marché mérite une *certaine attention*, car le brusque infléchissement du volume des stocks masque des reclassements bien antérieurs, qui sont l'indice d'une nouvelle *stratégie* commerciale. L'histoire de la part du marché représentée par chacun de six groupes décrits ci-dessus est révélatrice :

— Jusqu'en 1969, la *structure* du marché s'est orientée principalement vers la satisfaction des *besoins en logements neufs* de la clientèle d'accédants à la propriété, soucieux avant tout de se loger. Aussi la part des logements des deux catégories de bas de gamme est-elle passée de 45 % à 60 %, tandis que celle des trois catégories considérées comme chères, même à Paris, se réduisait de 27 % à moins de 12 % ;

— Depuis cette date, la tendance s'est inversée, le haut de gamme devenant la fraction du marché en expansion : ces mêmes trois catégories composent désormais 44 % du stock total, les *logements les plus chers* ayant connu l'ascension la plus fulgurante — de 1 % à 15 %. Pour les logements à prix *moyens*, la *réduction* a *été* assez sensible, leur part dans le marché n'étant plus que d'un quart depuis 1978, contre plus d'un tiers lors des *périodes* précédentes. Mais c'est la catégorie de prix immédiatement inférieure, qualifiée de « peu chère », qui s'est littéralement effondrée, chutant d'une position moyenne de 45 % à 50 % jusqu'en 1974 à seulement 20 % à 30 % les six dernières années. Enfin, la *catégorie* des prix les plus bas n'est plus qu'une simple survivance : moins de 4 % du marché en janvier 1980, contre environ 10 % jusqu'en 1976.



PARIS : LE STOCK DE LOGEMENTS NEUFS MIS EN VENTE S'EST EFFONDRÉ À PARTIR DE 1976...

...TANDIS QUE LA PART DES APPARTEMENTS CHERS NE CESSE D'AUGMENTER DEPUIS 1968

On le voit, ces changements d'orientation du marché sont bien antérieurs à la brutale *rupture* de 1976, et l'expliquent en partie : à partir du moment où l'on recherche avant tout une clientèle à revenus de plus en plus hauts, en regard de la moyenne locale, moins la clientèle potentielle est nombreuse, et plus elle tend à favoriser les investisseurs au détriment de ceux qui cherchent d'abord à se loger. Elle fonde, ainsi, une nouvelle doctrine écono*mique, appuyée sur la rareté* qui n'apparaît plus alors comme un accident, mais comme la conséquence logique d'un certain *nombre de décisions auxquelles* les promoteurs ne sont pas étrangers, instaurant par là un nouvel équilibre qu'il ne sera *pas facile de modifier.*

Une rareté durable

De nombreux éléments de réflexion incitent à penser que les points de vue des différents partenaires concernés par le processus de construction neuve à Paris sont, en définitive, convergents, et concourent à la stabilité de ce nouvel ordre économique instauré par l'amenuisement du marché, à moins, bien entendu, d'un profond changement politique.

Les propriétaires fonciers ont évidemment intérêt à ce que leur bien, non renouvelable, rapporte le plus possible. Or la part du prélèvement qu'ils effectuent sur une opération immobilière s'est accrue considérablement les dernières décennies : l'achat du terrain entrait pour 23 % dans le prix de revient d'un logement *en 1939, mais pour 60 %* aujourd'hui (voir le rapport présenté par Jean Lemoine au Conseil économique et social en mai dernier). Il est peu vraisemblable que cette évolution puisse se poursuivre, surtout après les campagnes de presse déclenchées contre les « spéculateurs fonciers ». La seule voie ouverte est celle de la rareté, permettant d'exiger et d'obtenir une somme *importante* de la vente de son bien, indexée sur le prix des logements en vente.

La contrepartie immédiate est que cette nécessaire rareté rend aux promoteurs une certaine capacité de discussion du prix avec les propriétaires de terrains : ils sont moins demandeurs, plus difficiles dans leur choix des emplacements, moins pressés dans la mesure où certains d'entre eux disposent encore d'un portefeuille foncier constitué en phase d'expansion, à des prix d'il y a quatre ou cinq ans, et dont la valeur s'est sensiblement relevée — ce qui améliore la rentabilité des opérations immobilières... L'importance des sommes mises en jeu *rend aussi plus réceptifs à l'éventualité* d'une cession bon nombre de propriétaires qui, auparavant, n'y songeaient pas, et qui *craignent maintenant de passer* à côté d'une cueillette fructueuse. Il y a donc là des éléments qui tendent, dans une *certaine mesure*, à *limiter* les effets de la rareté, mais sans risquer de la remettre fondamentalement en cause.

Les clients potentiels redoutent toujours la hausse des prix, mais, pourtant, y trouvent eux aussi, paradoxalement, leur intérêt une fois l'acquisition réalisée. En effet, le marché immobilier fonctionne avant tout par dérive des prix, le neuf entraînant l'occasion, et l'ancien, et le locatif, etc. Une élévation continue et rapide des prix des logements neufs, qui ne représentent pourtant qu'une faible part de l'ensemble des transactions immobilières, surtout à Paris, est donc une garantie de la valeur *de leur bien, une certitude* de revente. Elle permet aussi d'absorber les coûts élevés du crédit qui, sur vingt ans, conduisent à rembourser presque trois fois les sommes empruntées, de manière à réaliser au moins une opération « blanche » (sans bénéfice, celui-ci apparaissant au-delà des vingt ans), au mieux un gain en capital compensant l'érosion monétaire. Enfin, l'insécurité liée au rythme d'élévation des loyers et, à l'inverse, la liberté de décision dans l'aménagement du cadre de vie quotidien, sont aussi des éléments d'un poids certain, qui ajoutent à l'intérêt de l'investissement immobilier, même s'ils ne se chiffrent pas.

Enfin, les pouvoirs publics eux-mêmes sont-ils vraiment les ennemis jurés de cette évolution, qui fait ressortir par contraste l'importance des programmes sociaux et qui limite les transformations du paysage urbain si souvent dénoncées — y compris par le chef de l'État — à un moment où l'approche des échéances électorales incite à la prudence, et à la conquête de voix écologiques susceptibles d'être déterminantes ?

En outre, la construction neuve traditionnelle, qui ne s'adresse certes pas aux revenus moyens ou bas à moins de posséder un patrimoine exceptionnellement important, *se trouve encore* bien souvent supplantée par des formes beaucoup plus subtiles de changement dans l'utilisation du cadre bâti [restauration, réhabilitation, transformation d'hôtels meublés, lofts (transformation de grandes surfaces d'atelier en logements)...].

Celles-ci rendent aussi beaucoup plus acceptables, parce que moins voyantes, des mutations sociales que le libéralisme économique ne rejette pas avec violence : diminution de la population, extension spatiale de l'em*bourgeoisement* de la *capitale*, expulsion des groupes sociaux plus ou moins indésirables... D'autant que ces évolutions sont somme *toute* favorables à la réduction des dépenses publiques consacrées à la réalisation de nouveaux équipements dans la capitale, qui ont toujours mauvaise presse en province.

Enfin, il faut bien dire que le bâtiment n'est plus la « priorité des priorités » des années 60, et que le souci des pouvoirs publics est beaucoup plus le soutien ou le redressement des secteurs de l'économie qui permettent le développement des exportations capables de compenser les prélèvements liés au paiement *de la facture énergétique, ou de* résoudre les problèmes posés par le chômage. A cet égard, ne souhaiteraient-ils pas qu'une plus *grande part des investissements* privés s'oriente du placement relativement improductif (et gelé pour longtemps) dans le béton *ou la pierre* vers les *entreprises* du secteur privé qui manquent souvent de liquidités, orientation amorcée, quoique encore timidement, par la mise en application de la loi Monory, incitant à l'achat d'actions émises par les entreprises françaises ?...

En définitive, il semble bien que la rareté des logements neufs à Paris devienne, aux yeux des intéressés, une *sorte de* rameau fécond, dont ils s'attendent tous à recueillir les fruits...

(1) A partir des annuaires immobiliers publiés par les revues l'Immobilier et Constructions neuves et anciennes.

(*) Géographe-urbaniste.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	351 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POINT DE VUE

Les nouvelles dispositions sur le revenu familial minimum tournent le dos à une véritable garantie des ressources

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

On a beau les lire et les relire, on reste confondu devant les dispositions finalement adoptées par le Parlement au titre du revenu familial minimum dans le cadre des mesures diverses en faveur des familles nombreuses.

La promesse d'une telle garantie figurait dans le Programme de Blois et fut d'ailleurs reprise, avec éclat, par le président de la République lui-même : un certain revenu serait assuré aux familles ayant au moins trois enfants à charge. Le chiffre envisagé a évidemment beaucoup varié au fil des années ; il s'agit maintenant, pour une famille de trois enfants, de 4 200 francs par mois, auxquels s'ajouteraient 400 francs par enfant supplémentaire.

Curieusement, cette *perspective* n'avait pas suscité un enthousiasme unanime chez tous les spécialistes des *questions familiales*. Certains, et non des moindres, avaient réagi de façon maussade, mettant en avant deux types de considérations très différentes.

Par hypothèse, il s'agit de verser aux familles concernées une différence ; différence entre leurs ressources effectives et le plancher auquel correspondra le revenu minimum. Surgit alors une difficulté épouvantable : pour l'appréciation des revenus effectifs, force est toujours de se référer à des données fiscales passées, donc éventuellement dépassées. Ces décalages dans le temps faussent les mécanismes axés sur la garantie d'un minimum vital : problème ultra-classique, auquel on se heurte pour toutes les prestations familiales assorties d'une c o n d i t i o n de ressources, et auquel, il faut le reconnaître, on n'a encore trouvé aucune solution vraiment satisfaisante.

Et puis, voyons de plus près chiffres en main, ont dit les mêmes. Supposons que le père, ou la mère, ou les deux réunis rapportent au foyer un salaire équivalent *au SMIC, soit environ 2 500 francs.* Leurs trois enfants leur permettront d'y ajouter — allocations familiales et *complément familial réunis* — un millier de francs. Joignons-y 500 à 600 francs d'allocations de logement, et, *en réalité*, on sera bien près du chiffre-plancher *périodiquement* évoqué... ! A un nouveau « gadget », dont le jeu soulèvera des complications administratives sans fin pour un résultat dérisoire, ne faudrait-il pas préférer, tout bêtement, une augmentation du complément familial, *puisque* aussi bien cette prestation est réservée aux familles les plus modestes ?

Combattre l'exclusion sociale

Ces réserves n'étaient pas absolument convaincantes. Augmenter des allocations forfaitaires, même subordonnées à une condition de ressources, c'est une chose ; garantir un certain revenu par des versements différentiels en est une autre. D'autre part et surtout, il est exact que, à moins de lancer des chiffres irréalistes, l'institution d'un revenu familial minimum n'est guère susceptible de bouleverser la situation des foyers dans lesquels entre déjà un revenu de base de l'ordre du SMIC ; mais justement restent les autres, toutes les familles en détresse parce que leurs soutiens naturels sont malades, handicapés, en chômage, incarcérés... Même dans les cas les plus normaux, les prestations assurées par notre système social sont généralement loin d'atteindre le SMIC ! Et que dire de toutes les familles profondément *marginalisées*, qui, faute de remplir les *conditions exigées, ne reçoivent* rien du tout et dont les enfants n'en sont pas moins, que l'on sache, des enfants comme les autres ? Alors pourquoi ne pas combattre l'exclusion sociale par l'institution d'un tel revenu *minimum*, pourquoi ne pas tenter d'arracher à ses pesanteurs notre système de *protection* sociale pour mieux l'adapter aux besoins les plus urgents ? *Idée* forte, propos a m b i t i e u x... Mais qu'en est-il advenu ?

Mme Pelletier, ministre chargé de la famille et de la condition féminine, est allée en débattre au Parlement avec, dans une main, une enveloppe financière format carte de visite, et, dans l'autre, un projet de texte si aberrant qu'il devait susciter la stupeur d'abord, les réactions les plus tumultueuses ensuite.

La couleur était annoncée dans l'exposé des motifs du projet de loi : « *L'institution d'un minimum de revenu ne doit pas être une incitation pour les bénéficiaires à restreindre leur activité professionnelle.* » Adoncques n'auraient vocation à un tel *plancher* garanti par des versements différentiels que les foyers disposant de revenus procurés à titre *principal* par une activité salariée et d'un *montant* équivalent au SMIC. Les autres familles dans le *besoin* n'auraient droit qu'à un supplément forfaitaire et *non* plus différentiel, de l'ordre de 210 francs mensuels : *l'équivalent* de deux repas dans un bon restaurant...

Pour prétendre au *revenu* familial minimum, il f a l l a i t donc, *répétons-le*, percevoir un revenu de base équivalent au SMIC et provenant, à titre principal, d'une activité salariée. Pourquoi exiger un tel *montant* et pourquoi exiger qu'il provienne d'une activité salariée ? N'était-ce pas tourner radicalement le dos au principe même d'un revenu familial *minimum* ? Dès lors qu'on en écartait les familles des malades, des accidentés du *travail*, des chômeurs, la marchandise n'avait plus rien à voir avec l'étiquette : le projet ignorait les promesses solennelles du président.

Avec la plus grande cohérence, la *commission* des affaires sociales de l'Assemblée nationale proposa un texte qui prenait le contrepied du *projet* défendu par Mme Pelletier : auraient droit au plancher litigieux tout ménage ou toute personne seule assumant la charge de trois enfants au moins et ayant disposé, au cours de l'année de référence, de revenus imposables — salariés ou non — d'un montant *au plus* égal au SMIC, et non égal à ce SMIC ! L'article 40 ayant été invoqué et le vote bloqué imposé, on en resta cependant au texte initial.

Le Sénat, à son tour, tenta de faire entendre sa voix. Admettons, dirent ses sages, que les suppléments différentiels soient *réservés* aux foyers *percevant* un *revenu* équivalent au SMIC, même si cette exigence dénature totalement le propos présidentiel ! Admettons encore que ce revenu doive provenir d'une activité salariée parce que les gains tirés d'une activité non salariée s'enveloppent parfois de quelque brouillard... ! Mais *pourquoi* diable distinguer les revenus salariaux et *des revenus* aussi parfaitement identifiables que les prestations de la Sécurité sociale, et écarter de *la garantie* nouvelle les familles des chômeurs ou des *handicapés* si le montant des prestations qu'ils perçoivent est équivalent au SMIC ?

Peine *perdue* ! Mme Pelletier n'en voulut point démordre : vocation au *revenu familial minimum* devait être reconnue au foyer du smicard en *activité* — digne de respect, voire de *gratitude* — mais pas au foyer du smicard invalide, accidenté ou au chômage ! Et de réimposer un *vote bloqué*, en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale. *L'affaire* devenant franchement grotesque et la moutarde montant au nez des députés, de la *majorité* comme de l'opposition, l'Assemblée refusa cette fois d'avaliser le texte gouvernemental. Nouveau tour de piste au Sénat, qui maintint évidemment ses positions. Et renvoi devant une commission mixte qui, en fin de compte, préféra tirer en corner... en direction du *gouvernement*.

Le texte proposé par la commission mixte et adopté par le Parlement dans l'extrême fébrilité des dernières heures de la session conserve le principe selon lequel pour avoir vocation à un supplément différentiel, il faut déjà bénéficier de ressources annuelles équivalentes au SMIC : sinon, droit sera *simplement ouvert* à un *maigre* supplément forfaitaire. Toutefois, ces ressources annuelles équivalentes *au SMIC pourront être constituées* de revenus *professionnels* ou de prestations sociales qui *devront être définies par décret* — renvoi dont la constitutionnalité est bien douteuse ! — le gouvernement s'étant engagé, *dans les* tractations finales, à assimiler *aux salariés les* malades, les invalides, les handicapés... Mais pas les chômeurs !

Ainsi, un smicard c h a r g é de famille aura vocation aux suppléments différentiels garantissant un *revenu minimal* à son foyer, mais cette *garantie* minimale sera refusée à ceux dont les ressources sont inférieures au SMIC parce qu'ils sont malades, invalides, accidentés du travail, en chômage... Tant pis pour leurs enfants !

Ainsi, le chômage le plus bref privera notre smicard de cette garantie puisqu'elle suppose des ressources équivalentes au SMIC : les indemnités *de chômage* ne compensant pas la perte de salaire, *par* hypothèse cette *condition* de ressources ne sera pas remplie.

Ainsi, le *cadre devenu* invalide aura lui aussi vocation au *revenu* familial minimum si sa rente est égale au SMIC, m o n t a n t que n'atteindra jamais la rente d'invalidité attribuée à l'ancien O.S. frappé d'une incapacité *identique* : pas question pour lui et *les* siens de réclamer les suppléments différentiels.

Combie du paradoxe : ces dispositions à contresens *sur le revenu* familial m i n i m u m finissent par confirmer une tendance nouvelle, mais insistante de notre système social à aider ceux qui paraissent récupérables, à admettre le rejet des autres ! Parti d'une idée forte, on est arrivé à un beau gâcnis.

DANS LE LYONNAIS TOUCHÉ PAR LE CHOMAGE

Une usine à la campagne

Dans un secteur traditionnel et laminé par la concurrence, dans une région très touchée par le chômage, un îlot : la société Grange, une fabrique industrielle de meubles située dans les monts du Lyonnais, à Saint-Symphorien-sur-Coise. La réussite économique n'est pas sa seule « originalité » : une « gestion familiale élargie », une direction « tournante », une politique novatrice en matière de participation et de relations avec les entreprises sous-traitantes, font de cette petite société un « exemple » de développement.

« L'agriculteur qui avait vendu ce terrain au fondateur de l'entreprise, M Joseph Grange, se demandait comment ces quelques hectares pourraient être récupérés pour la culture des pommes de terre... » Aujourd'hui, le descendant de M. Grange, lui aussi prénommé Joseph, assume les fonctions de directeur général d'une fabrique industrielle de meubles. L'usine mère de Saint-Symphorien-sur-Coise occupe 21 000 mètres carrés de locaux. M. Grange mesure le chemin parcouru en trois quarts de siècle : « *La seule constante depuis les débuts de notre ancêtre menuisier, c'est la fidélité au terroir : l'usine est à la campagne...* »

L'écho des thèmes écologiques

L'expansion a été très rapide depuis dix ans. 1969 : 4 millions de francs de chiffre d'affaires ; 1979 : 110 millions de francs. Prévisions 1980 : 145 millions de francs. Cent trente et une personnes étaient employées dans le groupe Grange en 1973. Six ans plus tard, les effectifs atteignent le chiffre de trois cent cinquante et un. Dans un secteur où la concurrence — essentiellement italienne — est très sévère, le groupe a réalisé. l'année dernière, 11 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, soit plus de 12 millions de francs.

« Notre compétitivité c'est une politique de marketing », poursuit M. Grange. Deux collections — « Calèche » en 1975 et « Irlande » en 1977 — ont marqué l'essor des ventes. « *Le contemporain ne représente que 5 % du marché : nous l'avons abandonné et en concentrant tout notre effort sur les meubles de style. Nous avons imposé le style Louis-Philippe — au point d'être copiés par trente-cinq fabricants, — puis le style rustique irlandais en profitant de deux phénomènes contradictoires : un certain conservatisme anticontemporain mais aussi un retour à la simplicité, à la nature, bref un retentissement indéniable des thèmes écologiques.* »

Il reste que le succès de deux collections peut être remis en cause par l'échec d'une autre. Pour éviter un faux pas, la nouvelle gamme, qui sortira fin 1980, ne devra presque rien au hasard. Les projets sont testés par des consommateurs ; toutes les données « marketing » sont étudiées minutieusement.

Un président élu pour trois ans

Dans une « P.M.E. », cette démarche n'est pas fréquente. Dans une entreprise familiale moins encore. Mais la société Grange, bien que fondée au début du siècle, n'est pas une société familiale comme les autres.

La gestion traditionnelle et paternaliste de rigueur dans ce secteur d'activité, mais aussi dans une région surnommée la « *Vendée lyonnaise* », a laissé place à une formule de direction très novatrice. Dix personnes (six « *familiaux* » et quatre « *non familiaux* ») tiennent les leviers de commande. Un conseil de direction se réunit toutes les quinzaines pour prendre les *décisions importantes. On passe* parfois (rarement) au vote. En cas de blocage, le président, M. Grange (Bernard cette fois) pourrait utiliser une voix double. Il ne l'a jamais fait, ce qui tendrait à prouver que le système est bien rodé : tous les problèmes sont préalablement traités dans des commissions où participent un ou deux membres du conseil de direction et les cadres concernés.

Le conseil de famille, qui s'occupe des seules questions de patrimoine, comprend six personnes : des frères ou des cousins qui accueilleront bientôt le septième Grange. C'est cette instance restreinte qui forme le conseil d'administration légal et qui élit le président. Nouvelle particularité : le président élu ne conserve son mandat que trois ans et n'est pas immédiatement rééligible.

La moyenne d'âge de l'équipe dirigeante est de trente-cinq ans. C'est, semble-t-il, une des clés du dynamisme. Les familiaux cooptent les dirigeants venus de l'extérieur. Principaux critères : une bonne formation commerciale (avec trois diplômés de la même promotion de l'école supérieure de commerce de Lyon) et surtout « *la connaissance et l'amour du bois* ».

Sur le plan social le bilan est, selon M. Joseph Grange, satisfaisant. L'emploi est très chancelant dans la Loire toute proche, à Saint-Etienne bien sûr, mais aussi à Chazelles-sur-Lyon, capitale moribonde de la chapellerie. Rien d'étonnant donc de voir des offres d'embauche toujours très rapidement satisfaites dans le groupe Grange. « *De plus*, poursuit le directeur général, notre salaire moyen *s'élève à 17 F horaire sur quarante heures hebdomadaires. Notre effort sur la participation — supérieure de 50 % au taux légal — attire la main-d'œuvre. Celle-ci nous est d'ailleurs fidèle : notre « turn-over » est de 7 %, le taux d'absentéisme est à 4 %, c'est-à-dire sensiblement inférieur à la moyenne* dans cette « *industrie* ». *Et puis*, conclut M. Grange, *je ne pense pas que notre entreprise ait mauvaise réputation sur le plan local.* » Une précision pour illustrer ce propos : M. Grange père est à la tête du conseil municipal de Saint-Symphorien-sur-Coise.

L'expansion spectaculaire de la petite menuiserie de 1905 s'est engagée avec le concours de t. s nombreuses entreprises sous-traitantes. Car, là aussi, on veut innover. « *A partir d'une importante tradition ébéniste dans toute la région et, notamment, au sein de petites unités artisanales, nous contribuons à maintenir l'emploi dans de nombreuses zones guettées par le sous-développement* », explique M. Joseph Grange. Le groupe réalise 35 % de son chiffre d'affaires avec la sous-traitance. Ainsi, tous les sièges sont faits dans des unités autonomes extérieures : « *La seule voie praticable est l'établissement de structures permanentes entre les donneurs d'ouvrage et la sous-traitance* », explique M. Grange, précisant cependant que la vocation de sa société n'est pas d' « *investir les conseils d'administration de ses partenaires* ». Dans le passé, Grange S.A. a, certes, dû racheter les sociétés Charrat (à Saint-Bueil, en Isère) et Somedie (à Die, dans la Drôme) mais, « *dans ces deux cas*, conclut M. Grange, *il s'agissait pour nous de ne pas amputer notre capacité de production* ».

Le pouvoir d'attraction de la société semble indéniable. Il suffit, pour le vérifier, de constater que l'appel fait aux cadres lyonnais ou stéphanois n'est pas resté sans effet. La plupart d'entre eux ont choisi la vie à la campagne. Dans leurs meubles.

CLAUDE REGENT.

BIBLIOGRAPHIE

« Le milliardaire rouge »

de Jacques Lamalle

Jacques Lamalle, journaliste au *Canard enchaîné* récidive. Après le portrait de Maurice Varsano, *le Roi du sucre*, il vient d'écrire celui de Jean-Baptiste Doumeng, *le Milliardaire rouge* (1). Dans l'un comme dans l'autre de ces ouvrages, on sent comme une admiration de la part de l'auteur pour ces gros crocodiles du marigot du commerce international. Mais autant l'empire et l'emprise, la personnalité aussi, de M. Varsano étaient peu connus, et l'ouvrage donc de notre confrère instructif, autant Jean-Baptiste Doumeng s'est ingénié à forger l'image qu'il veut qu'on ait de lui-même. C'est alors que commencent les questions, sur la part entre ses intérêts privés et ceux des chers agriculteurs coopérateurs de base, sur son influence au sein du parti communiste (qui n'a pas voulu répondre à Jacques Lamalle), sur la stratégie de son groupe agro-alimentaire par rapport aux intérêts de l'Union soviétique, dont il se déclare le meilleur allié. Jacques Lamalle, dont on ne sous-estime par les qualités d'enquêteur, ne peut toujours pas *répondre* à cette interrogation au bout de deux cent treize pages. Irritant. Mais pour la partie visible de l'iceberg, les ventes de beurre à l'U.R.S.S., celles de céréales, la nébuleuse des affaires privées et coopératives où intervient M. Doumeng, son entregent politique, ses rencontres, démenties bien sûr, avec Bokassa, et les questions encore sans réponses, il faut lire *le Milliardaire rouge*.

Voilà un des grands du négoce international qui, pour coincer les « multinationales » capitalistes à leur propre jeu, décide de jouer le même, en plus fort. Sa grande idée, c'est que les producteurs contrôlent toujours davantage les mécanismes commerciaux, quitte à en assumer les contradictions. Un exemple : puisque, de toutes les façons, les négociants importeront du vin d'Algérie, puis d'Italie, au grand dam des viticulteurs français, autant que ce soit une coopérative agricole qui le fasse, pour contrôler le marché. Raisonnement intéressant, si le coopérateur a tant soit peu l'impression de diriger la coopérative. Mais c'est sans doute là une considération subalterne, eu égard au bonheur du peuple paysan dont Doumeng est issu et qui doit naturellement découler de sa stratégie mondialiste.

Il ferait beau voir, en effet, qu'on conteste les structures de base de telle ou telle coopérative du groupe Doumeng, quand celui-ci est en train de devenir le principal interlocuteur des Etats-Unis (pardon, des coopératives américaines) et de l'Etat soviétique (pardon des coopératives soviétiques).

M. Doumeng est encore en passe de devenir le gourou de nombreux pays en voie de développement vers lesquels il exporte son « modèle coopératif » avec la vente de frigorifiques, de complexes d'élevage ou de toute autre structure industrielle. La question de savoir si ces modèles de développement, les mêmes qu'imposent les multinationales, sont adaptés et s'ils ne détruisent pas plus le secteur rural qu'ils ne le soutiennent, n'est pas posée.

Ce n'est rien de dire que le personnage est haut en couleur. Une aubaine pour les confrères dont l'addition des images bien polies et des anecdotes bien drôles tient lieu de style. Jacques Lamalle ne tombe pas dans ce piège. Et c'est un tour de force, car les anecdotes, avec J.-B. Doumeng, tiennent le plus souvent lieu d'information : on rigole un bon coup, on s'esclaffe : « *Quel bonhomme tout de même !* ». Le côté fleur bleue du businessman gascon qui sauve le couturier-chanteur Esterel de la faillite, et Jacques Tati aussi, car il sait donner sans contrepartie, est assurément rassurant.

Dans le même temps, le bonhomme mitonne des accords, des arrangements, des ventes, des rencontres (Brejnev - Giscard) pour le plus grand bien sans doute des paysans dans leur ensemble et des camarades en particulier. Mais, « camarades », pour écrire comme Jacques Lamalle, votre bien exige que les secrets qui vous concernent soient bien gardés.

J. G.

(1) *Le Milliardaire rouge*, par Jacques Lamalle. Ed. J.-C. Lattès. Environ 45 F.




CORRESPONDANCE

La S.N.C.F. et les banques

Dans un article paru dans « le Monde de l'économie » du 20 mai sous le titre « L'Etat et les entreprises publiques : existe-t-il une politique contractuelle ? », M. Philippe Brachet écrivait, à propos de la S.N.C.F. : « La seconde cause d'inquiétude est dans la politique financière du gouvernement (...). Il se comporte comme s'il voulait laisser pourrir la situation pour en tirer argument en faveur de sa privatisation (...). Une partie croissante des investissements de l'entreprise est financée par des emprunts à court terme des banques. »

M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., contestait cette affirmation dans une lettre que nous avons publiée dans « le Monde de l'économie » du 17 juin.

Cette lettre a suscité, à son tour, de la part de M. Brachet un certain nombre de « remarques » *que nous avons communiquées au président de la S.N.C.F. et auxquelles répond celui-ci. La publication ci-dessous de ces deux textes clôt le débat ouvert par l'article de M. Brachet.*

M. Brachet : un placement malsain

Voici le texte de la réponse de M. Brachet :

1) « L'information (serait) inexacte », écrit M. Pélissier. Or je lis dans les statistiques pour l'exercice 1979 publiées par la direction financière de la S.N.C.F. :

— Que l'*insuffisance du fonds de roulement* (part des ressources à court terme qui couvrent des dépenses à long terme) a doublé de 1975 à 1978, pour se stabiliser en 1979, première année depuis longtemps où les résultats d'exploitation ont été positifs ;

— Que les billets financiers ont dû, en 1979, être complétés par une moyenne mensuelle d'environ 800 M.F. d'*emprunts divers de trésorerie*, ce, au moment même où le taux d'intérêt à court terme doublait lui aussi (passant de 6 % à 12 %, de janvier à décembre).

Ce financement par des prêts bancaires à court terme est donc incontestable, trop important, et malsain parce qu'il a tendance à faire boule de neige. Il est subi passivement de la part de la S.N.C.F. et délibérément accepté par l'Etat. En effet, il résulte du désengagement progressif du F.D.E.S. (auquel d'ailleurs les investissements de la S.N.C.F. sont présentés sans considérer le déficit d'exploitation, *donc* avec un taux d'autofinancement artificiellement gonflé) et du mode d'attribution de la subvention d'exploitation. Cette dernière, qui est censée couvrir les emprunts de trésorerie (contractés pour couvrir le déficit cumulé), ne les empêche pas de croître, et elle peut s'analyser comme un transfert des contribuables aux banques.

2) Pourquoi les banques accepteraient-elles « *de convertir de bonnes créances, portant intérêt, en des participations qui seraient incessibles et ne serviraient jamais de dividendes* » ?

Tout simplement parce que leur intérêt serait d'une autre nature et beaucoup plus vaste : pour elles, prendre le contrôle de la S.N.C.F., c'est pouvoir orienter sa politique d'exploitation, ses marchés, sa politique financière... « L'argument faible », en l'occurrence, c'est donc celui de M. Pélissier ;

3) La réponse de M. Pélissier est inquiétante par sa faiblesse. Il ne répond pas en dirigeant d'entreprise, qui devrait défendre une politique autonome de développement, élaborée par ses services, indépendamment des autres parties prenantes (Etat compris, pour ce qui sort des engagements contractuels). Quelles sont ses propositions pour 1982 ? Il semble (jusqu'à preuve du contraire) qu'il n'en ait pas, parce qu'il réagit en haut fonctionnaire, nommé et révoqué par l'Etat. Il n'y aura de véritable politique contractuelle que quand les dirigeants d'entreprises publiques bénéficieront d'une autonomie suffisante, y compris sur ce plan-là ;

4) Ce n'est pas en niant l'évidence qu'on coupe court aux « *hypothèses fantaisistes* ». Au contraire : on les relance. C'est *en faisant des propositions pour 1982 : où sont-elles ?*

Considère-t-on toujours la S.N.C.F. comme un service public ? Cette notion implique un équilibre entre usagers, salariés et Etat *qui ne peut résulter que d'un débat public*. Ce qu'il faut craindre, c'est le silence, non la « polémique ». Ce qu'on qualifie ainsi, ce sont les arguments auxquels on ne veut ou ne peut répondre.

M. Pélissier : moins de 10 % de déficit

En réponse à ces remarques nouvelles de M. Brachet, M. Jacques Pélissier nous adresse la « mise au point » suivante :

Les arguments avancés par M. Brachet appellent de ma part plusieurs observations :

1) Il est erroné de soutenir qu' « une partie croissante des investissements est financée par des emprunts à court terme des banques ». C'est, en réalité, le déficit du compte pertes et profits qui est supporté, en trésorerie, par des concours apportés, pour l'essentiel, par des investisseurs institutionnels au premier rang desquels la Caisse des dépôts, établissement financier public sous le contrôle direct de l'Etat, et pour moins de 10 % à la fin de 1979 par des emprunts divers de trésorerie souscrits par des établissements bancaires.

2) Le recours à de tels emprunts a constitué une solution moins coûteuse que ne l'aurait été un appel plus important au marché financier. Ces emprunts sont, évidemment, remboursés à leur échéance et ne constituent pas des engagements permanents pour les souscripteurs. Une partie importante de cette dette s'est d'ailleurs éteinte dès le premier semestre 1980.

3) Il n'y a pas de désengagement progressif du F.D.E.S., pour la simple raison que, si l'organisme directeur de ce Fonds détermine les enveloppes d'investissement de la S.N.C.F. — comme celles des autres grandes entreprises publiques — *il ne participe pas à leur financement*, à l'unique exception d'un prêt de 320 millions de francs consenti en 1975. Le financement par emprunts des investissements de la S.N.C.F. est assuré par appel au marché financier.

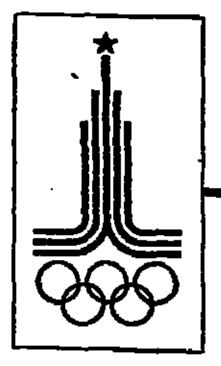
4) La subvention forfaitaire a couvert, pour l'essentiel, des effets du retard tarifaire cumulé des années antérieures jusqu'en 1978. Depuis 1979, elle résulte directement des conditions d'application du contrat d'entreprise. Le financement, par la trésorerie, des déficits antérieurs entraîne des charges d'intérêts très inférieures au montant de cette subvention.

5) Il est exclu que les banques, qui ne détiennent qu'une fraction minime de la dette globale de la S.N.C.F., puissent en prendre, par quelque moyen que ce soit, le contrôle, lequel restera toujours à l'Etat, et plus encore après 1982 qu'avant, puisque les actions privées auront été totalement amorties à cette date.

6) L'avenir de la S.N.C.F. après 1982 sera discuté, en temps utile, avec les pouvoirs publics et soumis à la décision du Parlement. D'ici là, les dispositions du contrat d'entreprise apportent une clarification sur les rapports de la S.N.C.F. et de l'Etat et garantissent, mieux que la situation antérieure, et sur tous les plans, l'autonomie de gestion de la Société nationale.







Les J.O. de Moscou

Hampes sans drapeau

Les XIX[e] Jeux olympiques de Moscou — ceux de la XXII[e] olympiade — ont été solennellement ouverts, samedi 19 juillet au stade Lénine par M. Leonid Brejnev, qui avait interrompu pour la circonstance son « séjour de repos » dans un lieu tenu secret. Outre les principaux dignitaires du régime et du parti communiste soviétiques, des personnalités étrangères ont assisté à la cérémonie d'ouverture parmi lesquelles des chefs des partis « frères » au pouvoir comme MM. Le Duan (Vietnam), Tsedenbal (Mongolie), Jivkov (Bulgarie), Husak (Tchécoslovaquie), accompagné de M. Strougal, le chef du gouvernement tchèque, deux secrétaires généraux de partis communistes occidentaux, MM. Georges Marchais pour la France et Alvaro Cunhal pour le Portugal, et du leader palestinien, M. Yasser Arafat, qui a estimé que le boycottage de ces Jeux était « un scandale, une honte ».

Pendant le défilé des sportifs, la télévision soviétique a tenté de minimiser ce boycottage en montrant le moins possible à l'écran les comités olympiques nationaux appliquant le protocole « allégé » et en insistant dans les commentaires sur l'échec de la campagne lancée par le président Carter. La caméra, nous indique notre correspondant, passait rapidement sur la jeune fille portant la pancarte du pays ou du comité national olympique, puis présentait l'image bizarre de porteurs de drapeaux qui semblaient tenir à la main une espèce de bâton, le réalisateur coupant systématiquement l'emblème olympique choisi par seize C.N.O. Puis, il passait rapidement à la délégation suivante.

L'absence de drapeaux est une « décision étrange » qui constitue une entorse à l'étiquette des Jeux, a expliqué le commentateur, avant d'ajouter qu'il avait fallu « beaucoup de courage civique » à certains sportifs occidentaux pour venir à Moscou malgré les pressions. Il s'est appesanti sur le sort des sportifs britanniques, qui ont été obligés « de descendre dans la rue faire la quête pour se payer le voyage » que n'a pas voulu financer le gouvernement.

Pendant les trois heures de la cérémonie d'ouverture, l'espace aérien au-dessus de Moscou a été fermé à sept compagnies occidentales dont les avions ont dû faire demi-tour ou être déroutés sur Helsinki. Ces mêmes compagnies se sont également vu interdire le décollage « pour des raisons techniques », alors que les avions des compagnies des pays de l'Est appareillaient sans problème. Les sept compagnies occidentales ont élevé une protestation auprès des autorités soviétiques.

LE FESTIVAL DE 1957

Souvenirs...

De notre correspondant

Moscou. — Les Jeux olympiques, la fête du sport et de l'amitié, la rencontre des jeunes du monde entier sans distinction de race... Les Moscovites se souviennent encore du précédent : le Festival mondial de la jeunesse, en 1957, qui avait vu pour la première fois déferler sur Moscou des milliers de jeunes étrangers. Peut-être la mémoire embellit-elle les faits, mais la comparaison n'est pas toujours à l'avantage des Jeux olympiques, trop guindés, trop surveillés, trop controversés. Le festival de 1957 avait été une véritable fête, spontanée et joyeuse, un carnaval sans cérémonie.

Nicolas a une soixantaine d'années. D'origine française, il a passé sa vie en U.R.S.S., traversant toutes les épreuves du peuple russe. Intellectuel moscovite, il reste la plupart du temps dans le Nord, où il partage la vie des chasseurs de la taïga. Mais, pour les Jeux olympiques, il est revenu à Moscou : « *Parce que je suis un badaud comme tous les Parisiens,* dit-il, *je ne peux pas ne pas me mêler de tout ce qui se passe dans la rue.* » Il évoque une autre manifestation d'enthousiasme populaire qui n'était pas télécommandée par le pouvoir : le voyage du général de Gaulle à Moscou, en 1966.

Puis il revient au festival de 1957, auquel il a pris une part inattendue et inoubliable, bien que modeste : « *C'était la première ouverture des Soviétiques sur le monde. Au début, les pauvres Russes étaient très intimidés, très gênés. Ils ne savaient pas par quel côté prendre ces étrangers, et finalement la cordialité et la simplicité russes l'ont emporté.*

» *Cette métamorphose, je l'ai vécue du dernier étage de l'immeuble du comité d'organisation du festival. A cette époque je venais d'être libéré d'un camp et je n'avais pas le droit d'habiter à Moscou. Mais j'étais venu illégalement rôder autour de ce comité et le jour de l'ouverture de ce festival j'ai proposé mes services comme interprète... Les organisateurs manquaient de personnel et ils ne sont pas allés vérifier qui j'étais, d'où je sortais... On m'a donné un insigne d'interprète et je me suis retrouvé sur le toit pour regarder le cortège des délégations.*

» *D'abord, la foule était très contenue. Il y avait quelques vagues applaudissements, mais surtout de la curiosité mêlée à un peu d'inquiétude. C'était moins solennel, moins protocolaire que les Jeux olympiques. Dans les tribunes du stade Lénine, où déjà aboutissait le défilé, les étrangers étaient moins nombreux. Toute la population de Moscou était dans les rues et la quasi-totalité des Moscovites voyaient pour la première fois des étrangers en chair et en os.*

» *Cette gêne se dissipait à mesure du passage des délégations. Les applaudissements ont commencé à fuser, la cordialité a pris le dessus. La foule grimpait sur les camions qui promenaient les délégations tout autour de Moscou. On échangeait des bonbons, des pommes, des insignes contre des foulards. La France venait parmi les dernières à cause de l'ordre alphabétique russe. Au moment où j'ai vu les drapeaux tricolores émerger de la foule, j'ai dévalé les escaliers, poussé par une force irrésistible, et j'ai sauté sur le camion de la France en me présentant comme l'interprète du groupe.*

« Auprès de ma blonde »

» *Arrivés au stade Lénine est venu le moment redoutable où l'on a dû se mettre en rang pour défiler. Evidemment, je restais en plan et au dernier instant — c'était le seul moyen de rester avec des Français — j'ai rompu les chaînes et j'ai fait mon entrée dans le stade avec la délégation française. J'ai été immédiatement repéré par les policiers. Un milicien m'a sauté dessus. Avec mes pauvres vêtements soviétiques, je tranchais sur les costumes régionaux des Alsaciens et des Bretons. Alors j'ai parlé français. Quand ils ont vu entrer la délégation française aux accents d'*Auprès de ma blonde, *tous les spectateurs se sont levés. Aucune n'avait reçu un pareil accueil.* »

C'est pourquoi Nicolas a éprouvé, samedi, un fort malaise quand, à la cérémonie d'ouverture des J.O., il n'a vu, pour toute présence de la France, qu'une pancarte avec le sigle C.N.O.S.F. : « *C'était vraiment minable et ridicule. Franchement, il aurait mieux valu ne pas venir du tout. Ça aurait été plus honnête.* »

Depuis le Festival de la jeunesse, les temps ont changé. La situation politique n'est plus la même, mais surtout la toile de fond économique et sociale. Si les Soviétiques continuent d'éprouver une fascination mêlée de crainte — ils se souviennent de l'épidémie d'hépatite virale qui a sévi après le Festival de la jeunesse et ce souvenir donne quelque consistance aux mises en garde des autorités contre les étrangers porteurs de maladies, — ils ont pris l'habitude de l'Occident. Ils ne sont plus aussi avides de connaître. Avec la mobilisation policière, les mesures de sécurité tatillonnes, ce manque d'enthousiasme et de curiosité explique sans doute l'impression de malaise largement répandue chez les Soviétiques comme chez les visiteurs.

« *Il ne faut pas oublier le contexte dans lequel s'ouvrent ces Jeux,* poursuit Nicolas. *Evidemment, c'est gâché. Le coup a porté, pas politiquement mais sur l'âme du Russe, qui redoute toujours d'être considéré comme un parent pauvre de l'Europe. Toute cette campagne des Jeux olympiques lui laisse un goût très amer.* »

DANIEL VERNET.

La planète Olympie

De notre envoyé spécial

Moscou. — C'était sur le stade Lénine. Entre les chars — à chevaux, s'entend — et vingt-deux blanches colombes. Entre la parade des cinq cents jeunes dames au chapeau vert et le pas de l'oie des huit « civils » porteurs du drapeau olympique. Du ciel, du cosmos, d'en haut, d'ailleurs en tout cas, un message parvint par tableau lumineux aux cent mille spectateurs présents. Les cosmonautes Leonid Popov et Valeri Rioumine, depuis plus de trois mois à bord d'un Soyouz, parlaient à la planète Olympie : « *Salut cordial, chaleureux, de notre espace cosmique. De notre hublot, nous voyons la Grèce (...). C'est sur l'orbite qu'on ressent particulièrement la beauté de notre terre (...). Que les hommes ne rivalisent que sur les arènes sportives (...). Nous vous souhaitons à tous une santé cosmique.* »

Etonnant moment. Dans notre hublot à nous, cet œil de télévision placé au centre des pupitres pour compléter la vision directe, la Grèce se dérobait. Mais la planète Olympie, elle, dans sa parade géante, souvent superbe, parfois démesurée, venait d'entamer, au quatrième coup de 16 heures, selon le carillon du Kremlin, sa vingt-deuxième révolution.

Les Jeux de la vingt-deuxième olympiade ont débuté samedi 19 juillet. Devant ce stade central, gardé par un monumental Lénine en bronze et des troupes à peine moins imposantes, des gens, depuis des heures, traquaient les billets vendus au marché noir 20 roubles (130 francs environ). Ou simplement se promenaient dans les jardins entre ces multiples petits kiosques où s'achètent les mille médailles-souvenirs qui font des poitrines de maréchaux d'Empire, où se vendent pêle-mêle des cigares cubains, des sodas, du thé, des médicaments, de la littérature officielle, des sandwiches au caviar, les œuvres de Lénine, des boulettes de viande farcies, la *Pravda* et, surtout, les michkas, ces oursons-emblèmes.

Le temps gris, frais, était redoutable aux mille marchands de glace, ces glaces gigantesques à 20 kopecks (1,40 F), mais ne calmait pas les énergies. Des milliers de soldats étaient en marche vers les vestiaires de plein air, ces camions bâchés où ils troquaient leur uniforme de parade contre des jeans, des blousons verts, des chemisettes saumon, bref, contre tous les uniformes neufs des Jeux olympiques. Aux entrées, des civils zélés à brassard rouge ou des soldats à casquette large filtraient les passages. Avec, curieusement, beaucoup moins de précautions ici que dans les autres lieux, notamment les centres de presse et les hôtels, où tous les journalistes, apparemment terroristes en puissance, doivent à l'extrême vigilance des vigiles la certitude heureuse de vivre en bocal et de ne point s'entretuer dans d'affligeantes querelles d'école.

Le stade peu à peu s'est rempli. Et, tandis que des jeunes gens porteurs de pulvérisateurs à soda régalaient les travées, la tribune officielle, elle, s'est peuplée de toutes les personnalités que les longues limousines noires, les Zis du bureau politique ou les Volga ministérielles, annoncées par l'agitation inquiète des policiers, amenaient.

A 15 h. 59, enfin, M. Leonid Brejnev faisait son entrée sur la tribune officielle. Juste en face de lui, tandis que les fanfares jouaient une première fois *l'Internationale*, le groupe d'animation, plusieurs centaines de jeunes gens munis de cartons de couleur, faisaient — clic, clac — une composition de l'emblème soviétique puis — clic, clac — une Acropole de carton. Ce n'était qu'un prélude à la série étonnante d'un kaléidoscope vivant et manifestement bien entraîné.

Superproduction

Etonnant comme cette cérémonie d'ouverture qui, dans un genre grandiose, manifestation de masse, super-show politico-sportif et festival folklorique, surpassa tout ce qui avait été osé jusqu'à présent. Non pas qu'ailleurs, à Munich ou à Montréal, on ait fait moins. Mais ici, on a fait mieux. Quel spectacle, quelle beauté et, en même temps, quelle démesure dans cette parade pour un olympisme néo-hollywoodien, dans cette superproduction à budget illimité.

Cela commença comme un péplum. Des dizaines de jeunes filles et de jeunes gens, en « costumes helléniques », c'est-à-dire en toges bleues, vertes, roses et perriques, firent leur entrée sur la piste. Debout sur trois chars, un bleu, un blanc, un rouge, tirés chacun par quatre chevaux, blancs, marron et noirs, les vestales d'un olympisme vacillant semaient des pétales de rose. Derrière leur passage, un jeune homme muni d'une balayette nettoyait le tartan souillé par les chevaux tandis que, annoncé par une forêt de drapeaux rouges à flamme olympique, venait le défilé des délégations. Ce fut un drôle de défilé, non par seulement par le contraste entre la cadence presque militaire de certaines délégations et les velléités nonchalantes des autres, mais aussi et surtout en raison du contexte : le bien triste défilé d'un olympisme baroque où chacun, par son système de référence, était venu manifester sa conception.

Soixante-cinq pays ont défilé drapeau national en tête. Et seize derrière le drapeau olympique. Qu'il soit national, comme l'Espagne ou la Nouvelle-Zélande ; qu'il soit international, comme la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, France, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Luxembourg. Mais là, il fallait encore faire une subdivision entre ceux qui ont réellement défilé et ceux — dix pays — qui s'en sont abstenus, confiant à une hôtesse la pancarte et à un civil martial le drapeau olympique. La France en était, qui fut sifflée d'ailleurs par les Français présents au stade. Il est vrai que cet art de participer sans participer tout en participant ou, si l'on veut, de faire de la politique sans en faire tout en en faisant, avait, dans ce stade, un aspect caricatural.

Cette attitude de faux-semblants, de demi-mesures, d'incohérences, est apparue à Moscou totalement déplacée, injurieuse même pour les autorités et le public soviétiques. Et, avant tout, complètement inefficace. On devait d'ailleurs apprendre dans la soirée que, pendant que les autres athlètes défilaient, les Français, restés au village olympique, sablaient le champagne « *aux Jeux sauvés* ».

Sauvés de quoi, en fait ? De la politisation ? Elle était pourtant bien là malgré le souci extrême des autorités soviétiques d'en limiter les démonstrations. Elle était là dans la venue massive des pays africains, des athlètes de l'Angola, faisant tête droite devant Brejnev, de ceux du Bénin et du Libéria, poing fermé et levé devant la tribune officielle. Elle était là dans le triomphe fait aux Cubains, plusieurs centaines en survêtements blancs et bérets rouges, aux Allemands de l'Est affublés de curieux chapeaux multicolores. Elle était là surtout dans l'accueil triomphal fait à ce pas de parade cahotant des seize athlètes afghans. Et il suffisait de regarder la claque en face pour savoir qui vraiment était « frère » dans ce défilé « *de la fraternité et de la paix* ».

C'est ainsi et ce n'est pas nouveau. Après le souvenir d'une immense équipe du Koweït et le passage de l'imposant groupe soviétique en blazers ou jupes crème, il y eut l'arrivée de la flamme olympique. Rien que de très classique dans le dernier relais entre le triple sauteur Victor Fanelev, « émérite maître des sports », et le basketteur Sergei Belov, « émérite maître des sports », hormis la conclusion : l'ascension vers la vasque olympique en cuivre doré. Là, le groupe Clic Clac, qui avait même un escalier dans son sac, bâtit en cinq secondes un tapis de panneaux pour le conduire jusqu'au sommet. Cela fut très impressionnant. Peut-être était-ce là le but : impressionner, faire en sorte que, malgré tout, malgré les absences collectives, malgré les forfaits individuels, surgisse l'idée d'une grande fête de la jeunesse mondiale et l'image d'un pays jeune, sportif, joyeux, heureux.

Après le serment olympique prononcé par le gymnaste Nicolas Andrianov, et une deuxième *Internationale*, après le départ des délégations, vint un grand show soviétique. Prévu en deux temps et deux grands mouvements : une composition dite *Amitié des peuples* et une composition *Citius, altius, fortius*.

On peut aimer ces jeux de masse. Ou ne pas aimer. Mais il faut reconnaître que le spectacle offert par les groupes folkloriques, plus de mille cinq cents danseurs et danseuses de quinze républiques fédérées d'Union soviétique, fut littéralement époustouflant. Sur le sol, un plastique protégeant la pelouse comme une scène immense de théâtre, dans des tenues et des danses toutes extraordinairement vives et belles, les filles et les garçons de Russie et de toutes les Russies, Arménie, Turkménie, Ukraine, Kazakhie, Ouzbékie, Biélorussie, Géorgie, Azerbaïdjan, Lituanie, Lettonie, Moldavie, Estonie, Kirghizie, Tadjikie, firent ensemble un somptueux ballet à la gloire de l'U.R.S.S. Le symbole était évident. Et s'il ne l'avait pas été, la présence derrière les danseurs des drapeaux des quinze républiques noyés dans un océan de drapeaux soviétiques eût aidé à comprendre que ce pays aux mille visages n'avait qu'un cœur.

Plus haut, plus fort...

Et puis, il y eut enfin cette fameuse composition, *Citius, altius, fortius* (plus vite, plus haut, plus fort). On sait le genre de ces manifestations type 1[er] mai, 15 octobre. Mais, là encore, il sera difficile d'aller plus vite, plus haut, plus fort que les milliers de jeunes Soviétiques mobilisés et probablement entraînés depuis des mois à cet exercice collectif : deux à trois mille gymnastes et danseuses, des centaines d'enfants surdoués des écoles de sport venus les garçons avec la tête d'un cheval de bois, les filles avec une poupée, cinq cents petits oursons dansant le pas de plantigrade olympique, des pyramides humaines s'ouvrant comme des corolles, des anneaux olympiques tournant sur eux-mêmes, le groupe Clic Clac déchaîné dans une symphonie de couleurs, les drapeaux rouges en faisceaux, etc. Il y avait de la démesure, au moins pour un œil occidental. M. Leonid Brejnev, lui, souriait, visiblement satisfait.

Puis les danseuses et leurs compagnons sont revenus dans le stade et ont lancé au ciel des cosmonautes des milliers de ballons colorés, porteurs de fanions avec ces paroles de Pierre de Coubertin : « *O sport, tu es la paix.* » Cinq mille pigeons les y avaient précédés. Et sur les deux écrans géants, en anglais et en français, s'inscrivait dans la nuit venante ces mots : « *Elle est belle la voie olympique.* » Le rêve est toujours avec les hommes. L'olympiade. Sois, marche, vis, triomphe.

PIERRE GEORGES.

A Paris

TROIS CENTS PERSONNES ONT MANIFESTÉ LEUR « SOUTIEN AU PEUPLE AFGHAN »

A quelques heures de l'ouverture des Jeux olympiques de Moscou, une manifestation de soutien au peuple afghan a eu lieu le samedi 19 juillet à Paris, entre 11 heures et 12 h. 30, à l'appel d'un groupe d'intellectuels et de personnalités de toutes tendances. Cette manifestation a rassemblé plus de trois cents personnes devant l'ambassade d'Afghanistan, protégée par de nombreuses forces de police. Le cortège s'est ensuite rendu à l'ambassade d'U.R.S.S. Les manifestants n'ont pas pu y déposer de motion.

M. Ilios Yannakakis, qui dirigeait la manifestation, a déclaré : « *Les Jeux de Moscou sont les jeux de la dérision et sont comme le symbole du massacre du peuple afghan.* »

LES RÉSULTATS

Aviron

Deux de couple (premier bateau de chaque série en finale, les autres en repêchage le mardi 22 juillet).

Première série : 1. R.D.A., 6 min. 54 sec., 69 ; 2. Yougoslavie, 7 min. 4 sec. 57 ; 3. U.R.S.S., 7 min. 7 sec. 12 ; 4. France (Boudoux-Gate), 7 min. 14 sec. 13, etc.

Deux sans barreur (les trois premiers bateaux de chaque série en demi-finales, les autres en repêchage le mardi 22 juillet).

Troisième série : 1. Italie, 7 min. 28 sec. 77 ; 2. France (Roussel-Lecointe), 7 min. 33 sec. 20 ; 3. Irlande, 7 min. 45 sec. 10.

Skiff (les deux premiers bateaux de chaque série en demi-finales, les autres en repêchage le mardi 22 juillet).

Première série : 1. Matheson (G.-B.), 7 min. 53 sec. 22 ; 2. Kontomanolic (Grèce), 7 min. 55 sec. 61 ; 4. Gallet (Fr.), 8 min. 4 sec. 41, etc.

Deux avec barreur (le premier bateau de chaque série en finale, les autres en repêchage le 22 juillet).

Première série : 1. Roumanie, 7 min. 50 sec. 12 ; 2. Bulgarie, 7 min. 58 sec. 31 ; 3. Italie, 7 min. 59 sec. 39 ; 4. France (Bourquel-Fornara), 8 min. 9 sec. 11.

Quatre sans barreur (le premier bateau de chaque série en finale, les autres en repêchage le mardi 22 juillet).

Première série : 1. U.R.S.S., 6 min. 31 sec. 71 ; 2. Tchécoslovaquie, 6 min. 43 sec. 30 ; 3. Bulgarie, 6 min. 47 sec. 21 ; 4. France (Bremer, Lourdaux, Bruand, Bassed), 6 min. 50 secondes 18, etc.

Quatre de couple (le premier bateau de chaque série en finale, les autres en repêchage le mardi 22 juillet).

Deuxième série : 1. R.D.A., 6 min. 1 sec. 68 ; 2. Bulgarie, 6 min. 9 sec. 35 ; 3. France (Marquis, Peltier, Imbert, Weill), 6 min. 11 sec. 33, etc.

Cyclisme

100 km par équipe contre la montre *(épreuve disputée sur l'autoroute Moscou-Minsk)*

1. U.R.S.S. (Kashirin, Logvin, Shelpakov, Yarkin), 2 h. 1 min. 21 sec. 74 ; 2. R.D.A. (Boden, Drogan, Ludwig, Hartnick), 2 h. 2 min. 53 sec. 19 ; 3. Tchécoslovaquie (Klasa, Konecny, Kostadinov, Skoda), 2 h. 2 min. 53 sec. 9 ; 4. Pologne, 2 h. 4 min. 13 sec. 77

Gymnastique

TOURNOI MASCULIN

Classements après les figures imposées :

Individuel. — 1. A. Ditiatin (U.R.S.S.), 59,05 pts ; 2. N. Andrianov (U.R.S.S.), 58,85 pts ; 3. R. Bruckner (R.D.A.), 58,65 pts ; 4. S. Deltchev (Bul.), 58,50 pts ; 5. E. Azarian (U.R.S.S.), 58,45 ts ; 6. A. Tkachev (U.R.S.S.), M. Nikolay (R.D.A.), B. Makuts (U.R.S.S.), 58,15 pts ; (...) 31. Boutard (Fr.), 56,05 ; 37. Moy (Fr.), 55,85 pts ; 44. Boerio (Fr.) et Suty (Fr.), 55,10 pts ; 50. Touchet (Fr.), 53,75 pts.

Par équipes. — 1. U.R.S.S., 293,75 pts ; 2. R.D.A., 290,05 pts ; 3. Hongrie, 286,15 pts ; (...) 8. France, 277,10 pts.

Haltérophilie

FINALE (52 kilos)

1. Kanybek Osmonoliev (U.R.S.S.), 245 kilos (champion olympique au bénéfice du poids de corps) ; 2. Ho Bong Chol (Cor. Nord), 245 kilos ; 3. Han Gyong Si (Cor. Nord), 245 kilos ; 4. Olah (Hon.), 245 kilos ; 5. Hornyak (Hon.), 237,5 kilos ; 6. Casamayor (Cuba), 232,5 kilos.

Natation

FINALES

200 mètres papillon hommes. — 1. Sergeï Fesenko (U.R.S.S.), 1 min. 59 sec. 76 ; 2. Philip Hubble (G.B.), 2 min. 1 sec. 20 ; 3. Roger Pyttel (R.D.A.), 2 min. 1 sec. 39 ; 4. Morris (G.B.), 2 min. 2 sec. 27 ; 5. Gorelik (U.R.S.S.), 2 min. 2 sec. 44 ; 6. Vervoorn (P.-B.), 2 min. 2 sec. 52 ; 7. Arvidsson (Suède), 2 min. 2 sec. 61 ; 8. Poulter (G.-B.), 2 min. 2 sec. 93.

4 × 100 mètres quatre nages dames. — 1. R.D.A., 4 min. 6 sec. 67 (nouveau record du monde ; ancien record : 4 min. 7 sec. 95 par la R.D.A. (Rica Reinisch — record du monde du 100 mètres dos, détenu par sa compatriote Ulrike Richter, égalé, — Ute Geweniger, Andrea Pollack, Karen Metschuck) ; 2. Grande-Bretagne (Helen Jameson, Margaret Kelly, Anne Osgerby, June Crost), 4 min. 12 sec. 24 ; 3. U.R.S.S. (Yelena Kruglova, Elvira Vasilkova, Irina Aksyonova, Olga Klevakina), 4 min. 13 sec. 61 ; 4. Suède, 4 min. 16 sec. 91 ; 5. Italie, 4 min. 19 sec. 5 ; 6. Australie, 4 min. 19 sec. 90 ; 7. Roumanie, 4 min. 21 sec. 27 ; 8. Bulgarie, 4 min. 22 sec. 38.

100 METRES NAGE LIBRE DAMES (Les huit meilleurs temps des séries qualifiés pour la finale.)

Deuxième série. — 1. Ines Diers (R.D.A.), 56 sec. 83 ; 2. Guylaine Berger (Fr.), 57 sec. 80 (nouveau record de France, ancien record par elle-même en 58 sec. 6) ; 3. Isabel Reuss (Mex.), 58 sec. 36, etc.

Troisième série. — 1. Barbara Krause (R.D.A.), 54 sec. 98 (nouveau record du monde ; ancien record par elle-même en 55 sec. 41).

Sont qualifiées pour la finale : Krause (R.D.A.), Metschuck (R.D.A.), Diers (R.D.A.), Strunnikova (U.R.S.S.), Van Bentum (P.-B.), Willmott (G.-B.), Eriksson (Suède), Berger (Fr.).

100 METRES DOS MESSIEURS (Les seize meilleurs temps des séries qualifiés pour les demi-finales.)

Deuxième série. — 1. Mark Tonelli (Austr.), 58 sec. 66 ; 2. Gary Abraham (G.-B.), 58 sec. 79 ; 3. Jorge Stingl (R.D.A.), 58 sec. 98 (éliminé) ; 4. Frédéric Delcourt (Fr.), 59 sec. 16 (éliminé).

Tir

Pistolet libre petit calibre, 50 m. — 1. Alexandre Melentev (U.R.S.S.), 581 points (nouveau record du monde, ancien record (577 pts) détenu par le Suisse Minder et le Finlandais Palokangas) ; 2. Harald Vollmar (R.D.A.), 568 pts ; 3. Lubtcho Diakov (Bul.), 565 pts ; 4. Gil San Soh (Corée du Nord), 565 pts

LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU

Les Soviétiques ont pris le meilleur départ

Moscou. — Ce matin, il faut y aller : les Jeux olympiques commencent pour de vrai. On se frotte les yeux, encore tout éblouis par la fastueuse cérémonie d'inauguration. On chasse d'un café les brumes de la nuit et on compulse en se grattant la tête le programme de la journée. Morose. *La natation ? Il faut* aimer regarder les compétiteurs faire avec acharnement des longueurs de bassin. Alors, le cyclisme ? La victoire sur 100 kilomètres contre la montre ne saurait échapper aux Soviétiques, et puis le circuit est au diable vauvert. Le complexe du club sportif central de l'armée est beaucoup plus proche mais il faut une science de marin pour comprendre comment les lutteurs parviennent à nouer leurs corps. *Reste donc le bassin de Krylat*skoye, où tous les rameurs français sont de la revue, et le palais des sports du stade Lénine, où les gymnastes nationaux doivent faire les exercices imposés. Un coup d'œil au ciel. Ce sera le stade Lénine.

Le temps de faire trois fois le tour du gigantesque Vladimir Ilitch Oulianov en bronze pour trouver son chemin qu'aucun des gardes, trop occupés par le contrôle des cartes d'accréditation, n'est capable d'indiquer, et on aurait presque manqué le petit drame national de la matinée. Henri Boerio, le Français médaillé-surprise de Montréal est *tombé à la première rotation* aux barres parallèles, qui sont maintenant ses agrès favoris. Un doigt a glissé, Boerio a tapé de la tête, son oreille droite est en chou-fleur et toute l'équipe est groggy. Les Cubains, eux, ont *déjà pris* le commandement du concours. Ils ne le lâcheront plus. Pas tristes, les Cubains, heureux d'être là, contents de réussir tout ce qu'ils tentent, ils ont vite la cote d'amour du public et des juges.

Quant aux Français, on s'aperçoit tout à coup qu'ils portent sur la poitrine le drapeau national et le mot France brodé au-dessus. On avait cru que les athlètes français devaient porter uniquement le sigle du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), mais surtout pas les couleurs nationales. Bizarre : la délégation nationale avait refusé de défiler et a *adopté le drapeau olympique lors* de la cérémonie inaugurale. Il doit y avoir des moments où l'on a honte d'être Français et d'autres pas.

A la barre fixe, Joël Sutty se *distingue. Un peu faiblard* dans l'ensemble. Aux arçons, pas mal. Pour Michel Boutard, aux anneaux, moyen ; enfin, au saut de cheval, Willi Moy décroche la meilleure note de la matinée. Tout étonné, il remonte sur le plateau saluer le public qui ne lui ménage pas les applaudissements. Joseph Sniezek, l'entraîneur national, fait ses comptes à la sortie des artistes. Tout va bien mardi pour les exercices libres, *trois Français* devraient pouvoir être admis dans la cour de récréation des grands lors de la finale individuelle du concours

De notre envoyé spécial

général. Quant aux finales par appareil, Moy devra assurer pour le saut de cheval, mais Boutard devra prendre des risques pour se qualifier aux arçons ou aux parallèles, tout comme Sutty et Boerio pour la barre fixe. Dommage que le C.N.O.S.F. ait tant tardé à annoncer qu'une équipe complète pourrait disputer le concours. La préparation a été courte. On se reverra mardi.

Overdose

Entracte maintenant. Les grands, ceux qui sont là, ne commenceront à s'expliquer qu'au milieu de l'après-midi. On s'installe devant un mur d'écrans de télévision et, pour le plaisir, on prend une overdose de sports bruts, sans même chercher à savoir qui fait quoi. Pour le plaisir, l'œil glisse d'une image à *l'autre : rageuse bataille d'un* match de water-polo, masque de douleur d'un haltérophile modèle réduit coincé sous une barre qui fait trois fois son poids de corps, houle des basketteurs jouant, culbutant d'un panneau à l'autre, cavalcade malhabile des penth-athlètes. Grêle de coups de poing sur un ring...

Ivresse des images avec un soupçon de remords. Pourquoi est-on là et non pas ailleurs, là où il est en train de se passer quelque chose ? Un présentateur joufflu fait comprendre que la première médaille d'or a été gagnée par quatre cyclistes soviétiques dans l'épreuve du 100 kilomètres contre la montre à près *de 50 km/h de moyenne* (avis aux professionnels !). Et d'une pour les Soviétiques. La seconde est accrochée, quelques minutes plus tard, au cou du tireur Alexandre Melentev, qui a, par la même occasion, porté à 581 points le record du monde au pistolet libre.

C'est maintenant l'heure de regagner sa place. Au son de trompettes, on annonce que les gymnastes bulgares, soviétiques, hongrois, tchèques, allemands de l'Est et roumains gagnent leur premier agrès. On verse une larme de crocodile sur les Américains et les Japonais absents pour cause de boycottage. Et on attend. Le suspense durera à peine deux minutes. Bogdan Makuts, qui est censé être le moins bon des six Soviétiques aux arçons, obtient d'entrée 9.7. Tout le reste ne sera plus qu'une explication entre le doyen de l'équipe, Nicolaï Andrianov, et son cadet, Alexandre *Ditiatin, champions du monde* respectivement en 1978 et 1979, en vue du titre individuel général.

Au terme des six exercices, le plus jeune prendra un avantage de vingt centièmes de points grâce à une meilleure prestation aux arçons et aux anneaux. Mais ils sont tous les deux si proches de la perfection qu'on a bien du mal à faire la différence. Cette perfection, qui ne laisse pas de place à l'émotion, engendre d'ailleurs un vague ennui qui, peu à peu, fait chercher des yeux autre chose. Un groupe de « poupées bulgares » qui fait grand tapage à chacune des démonstrations de Stoyan Deltchev, champion d'Europe 1979. A peine les a-t-on localisées, qu'un garde entre dans le champ de vision. Froncement de sourcils. Les petites Bulgares sont priées de mettre une sourdine à leur enthousiasme. Dommage, parce que, malgré la qualité des exhibitions, le public, dans l'ensemble, manque de chaleur. Il est vrai que les six mêmes séries de mouvements répétés soixante-cinq fois engendrent la monotonie.

Pour se changer les idées, on *pianote sur les touches d'une télé*vision de contrôle. C'est l'heure des demi-finales et des finales à la piscine. Gros plan sur trois petits losanges. La marque du fabricant d'articles de sports qui a l'exclusivité commerciale des Jeux apparaît partout, sur les maillots, les bonnets, les vestes des juges. La publicité n'a décidément plus rien de clandestin.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION

LUNDI 21 JUILLET

Natation : 19 h. 15, 20 h. (A2) ; résumé de la journée : 22 h. 45, 23 h. 45 (A2).

MARDI 22 JUILLET

Natation, en direct : 17 h. 25, 20 h. ; cyclisme : kilomètre contre la montre : 18 h., 18 h. 50 (A2) ; résumé quotidien : 22 h. 30, 23 h. 30 (TF1).

La rafle des nageurs de la R.D.A. a commencé

Il n'a pas fallu attendre les finales pour que le premier record du monde de natation soit battu à Moscou. Dès les séries du 100 mètres nage libre, dimanche 20 juillet, l'Allemande de l'Est Barbara Krause, en 54 *secondes* 98 centièmes, a amélioré de 43/100 son propre record mondial, établi en juillet 1978 à Berlin-Est. Barbara Krause, qui a pris en sprint la suite de sa compatriote Kornelia Ender, retirée de la compétition après les Jeux de Montréal, est ainsi revenue au tout premier plan.

Peu avant les Jeux de Moscou, Karen Metschuck l'avait, en effet, devancée à l'occasion des épreuves de sélections olympiques disputées en R.D.A., et c'est la raison pour laquelle Barbara Krause n'a pas été retenue pour le parcours en crawl du relais quatre *fois* 100 mètres quatre nages. La règle est formelle, c'est la plus forte le jour des sélections qui participe au relais. C'est donc Karen Metschuck qui a été engagée dans le relais, au terme duquel l'équipe de la R.D.A., composée, outre Metschuck, de Rica Reisnich, Ute *Geweniger et de Andrea Pollack*, a battu le record du monde en 4 minutes 6 secondes 67. L'ancien record était détenu par la R.D.A. depuis les Jeux de 1976, en 5 minutes 37 secondes 95.

En quatre ans, la relève a été presque complète : seule Andrea Pollack faisait partie du relais de Montréal. Les nouvelles venues n'ont rien à envier à leurs devancières. Rica Reisnich, quinze ans, la plus jeune de toutes, a égalé dans le premier parcours le record du monde du 100 mètres dos (1 minute 1 seconde 77). Ute Geweniger détient le record mondial du 100 mètres brasse et Karen Metschuck sera l'adversaire le plus dangereux de Barbara Krause en finale du 100 mètres.

Le relais de la R.D.A. a précédé de près de 6 secondes celui de la Grande-Bretagne et de 7 secondes celui de l'Union soviétique. C'est *dire à quel point* l'absence des Etats-Unis enlève de l'intérêt à ces épreuves dans le domaine de la compétition, donc du spectacle sportif, — quelle que soit la qualité chronométrique des résultats.

L'absence des Américains, des Canadiens et des Allemands de l'Ouest a au moins fait une heureuse. Il s'agit de la Française Guylaine Berger qui a pu accéder à la finale du 100 mètres nage *libre, (améliorant,* en 57 sec. 80 son record de France de 26/100. Elle s'est qualifiée à la huitième et dernière place. Or, treize Américaines, deux Allemandes de l'Ouest et une Canadienne avaient nagé beaucoup plus vite qu'elle depuis le début de l'année. Comme trois athlètes par pays sont admis dans chaque épreuve, on peut considérer qu'elle a ainsi gagné six places.

En finale du 200 mètres papillon, le Soviétique Sergei Fessenko, champion olympique en 1 min. 59 sec. 76, a approché de 53/100 le record du monde de l'Américain Mike Brunner. Il a précédé le Britannique Phil *Hubble de 1 sec. 44* et nettement dominé une course dont l'issue, elle aussi, était prévisible en raison du boycottage par les Américains. Il en sera ainsi pour presque toutes les compétitions masculines des Jeux de Moscou et pour une bonne part des compétitions féminines.

FRANÇOIS JANIN.

TROIS DISSIDENTES FÉMINISTES SONT EXPULSÉES D'U.R.S.S.

Moscou. — Pas de trêve olympique pour les dissidents : trois animatrices du mouvement féministe de Leningrad, Mmes Tatiana Mamonova, Tatiana Goritchieva et Nathalia Malakovskaya, ont été déchues de leur nationalité soviétique le 7 juillet et expulsées d'U.R.S.S. dimanche.

Mme Mamonova est l'une des fondatrices du groupe qui a publié un recueil d'articles sur la situation de la femme en Union soviétique. Le livre a circulé d'abord en Samizdat puis est paru à Paris en russe et en français sous le titre *Femmes et Russie*. Un second recueil, *Rossianka (la Russe)* a été publié par la suite.

Mmes Goritchieva et Malakovskaya étaient rédactrices en chef de la revue féministe *Maria, dont* deux numéros sont parus à Leningrad sans être saisis.

Toutes trois avaient été averties il y a une dizaine de jours qu'elles s'exposeraient à de graves ennuis si elles ne quittaient pas « volontairement » l'U.R.S.S. Les fonctionnaires du K.G.B. étaient venus chez Mme Malakovskaya samedi matin lui signifier qu'elle disposait de vingt-quatre heures pour quitter le territoire soviétique avec *son mari* et son fils âgé de quatre ans. Mme Malakovskaya, qui est peintre, n'a pas été autorisée à emporter sa collection. — D. V.

● *M. Juan Antonio Samaranch*, qui vient d'être élu président du Comité international olympique, a démissionné samedi 19 juillet de son poste d'ambassadeur d'Espagne à Moscou, avec l'accord du gouvernement de Madrid. Dès son élection, M. Samaranch s'était mis en congé de son poste d'ambassadeur pour toute la durée des Jeux.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 21 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Documentaire : Tigris - Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Caméra au poing : Les cerfs du bout du monde.

20 h Journal.

20 h 30 Théâtre : « la Bonne Planque ».
De M. André, mise en scène de R. Bailly, avec Bourvil, R. Rollis, P. Bruno, A. Mahieux. *(Rediffusion.)*
Afin d'échapper à la police, de jeunes cambrioleurs choisissent l'appartement d'un brave homme comme « planque ». Gags et quiproquos. Tout se termine par un mariage.

23 h 10 Série : Grands-mères.
Odette Robert, par J. Eustache.
Au cours de longs plans fixes coupés de claps provocateurs, Jean Eustache nous dévoile la personnalité réservée de sa grand-mère, qui nous évoque six générations marquées par la tuberculose, les problèmes familiaux et la vie rurale.

0 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Sports : Jeux olympiques.
Natation.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Collaroshow.

21 h 40 Magazine musical.
Fausses notes ; La mélomanie, de E. Lipmann.
Avec : J.-J. Sempé, D. Toscan du Plantier, A. Queffelec, P. Amoyal, G. Arvanitas, M. Estrella.

22 h 45 Sports : Jeux olympiques.
Résumé.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Association française du Fonds mondial pour la nature.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Carroyage ; Hebdo jeunes.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « Angélique et le Roy ».
Film français de B. Borderie (1965), avec M. Mercier, R. Hossein, S. Frey, J. Rochefort, C. Giraud, J. Toja, F. Williams, P. Martino, E. Blain. (Rediffusion.)
Louis XIV charge Angélique, veuve de Plessis-Bellières, de séduire un ambassadeur de Perse pour qu'il signe un traité avec la France. Puis il veut en faire sa favorite.
Des aventures historiques, une belle fille, un peu d'érotisme et une mise en scène tape-à-l'œil.

22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Toubib or not toubib.

19 h. 30, Présence des arts : Exposition Joseph Cornell (1903-1972) au Musée de Toulon.

20 h., Poker tournant, de J. Thibaudeau, avec M. Lonsdale, D. Mesguich, R. Dubillard, J.-P. Cisife, J. Bollery.

21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Chaque homme en route vers son propre royaume ou la quête aventureuse de Conn-Eda, prince d'Irlande.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 50, Concert : « La Chauve-Souris » ouverture (J. Strauss) ; « Concerto n° 1 pour violon » (Szymanovski) avec S. Stakonowski, violon ; « l'Apprenti sorcier » (P. Dukas) ; « Rhapsodie espagnole » (Ravel), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus ; 19 h. 5, Kiosque-soir.

20 h. 30, Festival du Marais 80 (Concert donné en l'église des Blancs-Manteaux à Paris) : « Suite pour violoncelle n° 5 en ut mineur », BMW 1011 (J.-S. Bach) ; « Suite pour violoncelle » création (R. Albin) ; « Suites pour deux violoncelles » opus 54 n° 1 et 2 (Offenbach), avec R. Pidoux et E. Peclard, violoncelles.

23 h., Les Nuits d'été : Promenades dans Londres. Les grandes heures de Covent Garden, œuvres de Moussorgsky, Haendel, Weber et R. Strauss ; le Philharmonia au temps de Walter Ledge (Mozart) ; Hommage à Myra Hess (Schumann) ; Musique de la Grèce ancienne.

Mardi 22 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
L'équitation.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 30 Série : Les héritiers.

15 h 25 Scoubidou.

16 h Croque-vacances.
Dessin animé ; 16 h. 5, Isidore le lapin ; 16 h. 10, Infos-magazine ; 16 h. 30, Variétés ; 16 h. 25, Momo et Ursule.

16 h 40 Série : Tigris - Le voyage sumerien de Thor Heyerdahl.
Le départ.

17 h 25 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Natation.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Mathias Sandorf.
Réalisation J.-P. Decourt ; avec I. Bujtor, J. Speidel, C. Giraud, M. Peltsch, J. Breuer...
Deuxième épisode : la police secrète autrichienne, qui a décidé de supprimer Mathias Sandorf, un aristocrate hongrois en rébellion, tue sa femme par erreur. Sandorf jure de reprendre la lutte jusqu'à la libération de sa patrie.

21 h 15 Documentaire : Les Français du bout du monde.
Le Japon, réal. J. Equer.
Parti en 1960 pour fonder un orchestre, Claude Ciari se livre aujourd'hui à de multiples activités : enregistrements de disques, concerts, émissions de télévision, etc.

22 h 5 Des courts métrages racontés.
Par Pierre Bromberger.
Le Petit Soldat, *un dessin animé de P. Grimault* ; l'Homme, *un film de G. Margaritis.*

22 h 30 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Service service.

14 h *Aujourd'hui madame.*
La Belgique du cœur.

15 h 5 Feuilleton : Switch.
Le coup des diamants.

15 h 55 Sports : Jeux olympiques.
Cyclisme.

16 h 55 Des animaux et des hommes.
La faune et la flore sous-marines.

17 h 45 Documentaire : Septième continent.
Démons et merveilles.

18 h Sports : Jeux olympiques.
Cyclisme.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Chantons sous la pluie ».
Film américain de G. Kelly et S. Donen (1951). Avec G. Kelly, D. Reynolds, J. Hagen, D. O'Connor, M. Mitchell, C. Charisse, R. Moreno, D. Fowley, M. Blake.
A Hollywood, un « couple idéal » du cinéma muet (qui, en réalité, se déteste) voit sa gloire compromise par l'invention du parlant. Une jeune comédienne est amenée à remplacer la vedette féminine à la voix de crécelle.
La plus célèbre, à juste titre, des comédies musicales de la M.G.M. dans les années 50. Esprit satirique, gags burlesques, numéros chantés et dansés qui exaltent la joie de vivre.

22 h Débat : C'était il y a cinquante ans... le cinéma prend la parole.
Avec Mmes A. Marchal et M. Glory, comédiennes ; MM. F. Fabre, acteur ; J. Dréville, cinéaste ; O. Ford, historien du cinéma, et O. Vanel, comédien.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Les couleurs du temps.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : « la Famille Fenouillard ».
Film français d'Y. Robert (1960), avec S. Desmarets, J. Richard, M.-J. Ruiz, A. Sinigalia, A. Gille, G. Darrieu, H. Deschamps, J. Bellanger, P. Desbeuf, A. Weber, H. Virlojeux. (N.)
Un boutiquier de province, sa femme et ses deux familles décident d'aller visiter Paris. Pour s'être trompée de train, la famille arrive au Havre et se trouve embarquée pour un voyage autour du monde.
Une joyeuse comédie, inspirée des dessins de Christophe, dont Yves Robert a reproduit les cadrages et la composition. Les acteurs représentent parfaitement les personnages.

21 h 45 Journal.

FRANCE - CULTURE

10 h. 45, Un quart d'heure avec... le R.P. Bruckberger : lettre à Jean-Paul-II.

11 h. 2, De 1924 à 1933 : Ma Rainey, la mère du blues, et Bessie Smith, l'impératrice (et *à 17 h. 32*).

12 h. 5, Agora.

12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés : Poésie, jazz et musique africaine.

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Conscrit et le Général », de R. Liscia.

14 h. 47, Magazine international.

16 h. 50, Actualité : Esprits et dieux d'Afrique au Musée du message biblique Marc-Chagall.

18 h. 30, Du côté de O'Henry.

19 h. 30, Sciences : De la lance gauloise au vase d'argent, rénover les métaux.

20 h., Dialogues franco-norvégiens : « Norvège et Marché commun », avec K. Martin-Frederiksen et G Tardy.

21 h. 15, Musique de notre temps.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE - MUSIQUE

10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Chants et danses de la mort », « Salambo » (Moussorgsky), avec E. Nesterenko, basse, et V. Krainev, piano.

11 h. 15, Concert : « Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie n° 4 en ut mineur » (Chostakovitch), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Chostakovitch, avec Z. Kocsis, piano ; 13 h. 5, Jazz vivant en direct de Juan-les-Pins.

14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite), œuvres de Borodine et Roque-Alsina ; 17 h., Moussorgski et nous.

17 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 1 » (Brückner) ; « Les tableaux d'une exposition » (Moussorgski-Ravel), par l'Orchestre symphonique de la radio de Cologne, dir. Sir Georg Solti ; 19 h. 5, Kiosque-soir.

20 h. 30, Festival Estival de Paris (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont) : « Missa Alleluya » (Mouton) ; « Motet » (La Rue) ; « Motet » (Mouton) ; « Missa Brevis » (Gloria Sanctus et Benedictus, de R. Watson) ; « Motets » (William) ; « Motet » (Tallis) ; « Antienne » (Gibbons) ; « Motet » (Phillips) ; « Mass for four voices » (Byrd) ; « Motets » (de Lassus) ; « Psaume 98 » (Schuetz), par l'ensemble vocal Tudor de Montréal, dir. W. Riddell.

21 h. 45, Musique au présent : Œuvres de Scherchen, Barreau, Gubaidulina et Kim Sato, par le nouvel orchestre philharmonique, dir. X. Darasse, avec G. Lemaire et J.-Cl. Chazal percussions, D. Raclot violoncelle.

23 h. 15, Les Nuits d'été : Promenades dans Londres. Les grandes heures de l'Albert Hall et la naissance des « Proms » (Beethoven, Mozart, Schumann, Elgar) ; 0 h., Le Royal Philharmonic Orchestra au temps de Beecham (Berlioz, Beethoven, Haydn) ; hommage à Myra Hess (Schumann).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 JUILLET

— *Mme Alice-Saunier-Séïté*, ministre des universités, est l'invitée du journal de TF 1, à 13 heures.

SUR FRANCE-CULTURE : LE BLUES DE MA RAINEY ET BESSIE SMITH

● Francis Rousseau avait inauguré l'année par une excellente série du Billie Holiday : il récidive avec huit émissions, du 21 au 25 juillet.

On nous invite cette fois aux sources du blues. Sur les bords du Mississipi, dans ce Sud profond où la lourdeur humide de l'air et le poids de la misère ont engendré la musique la plus bouleversante du siècle.

Deux cents enregistrements couvrant la période 1919-1930, des documents rarissimes, et le tableau des débuts de la phonographie et des premiers concerts publics de jazz illustreront la carrière des deux créatrices du blues : Bessie Smith, et celle qui, en 1913, l'avait engagée, Ma Rainey.

On mesurera aussi à quel point le blues a été la parole de revendication et de colère du peuple noir, un des grands discours politiques du vingtième siècle, et à coup sûr la plus sensuelle. Autour de Ma Rainey et Bessie Smith enfin, on a tout loisir de découvrir les jeunes musiciens de l'époque, encore inconnus mais plus pour très longtemps : Fletcher Henderson, Coleman Hawkins ou Louis Armstrong...

★ France-Culture, lundi, 17 h. 30 - *18 h. 30 ; du mardi au jeudi, 11 h.* - 12 h. et 17 h. 30 - 18 h. 30 ; vendredi, 11 h. - 12 h.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



groupe pierre fabre
Industrie Pharmaceutique et Cosmétologique

pour **CASTRES** dans le Tarn, nous cherchons un

Jeune Ingénieur en Organisation et en Informatique

Directement rattaché au chef du service organisation et informatique, il est chargé d'intervenir sur des missions ponctuelles pour l'ensemble des fonctions du groupe, y compris les filiales étrangères.

Cet un ingénieur d'au moins 28 ans, ayant reçu une formation complémentaire de gestion (IAE, ICG...).

Il a une expérience de 3 à 5 ans en entreprise ou en cabinet d'organisation et est habitué à traiter avec des Informaticiens.

Développement de carrière vers un poste opérationnel.

Envoyez, s'il vous plaît, lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée sous référence 177 LM à Claude PECH **Laboratoires Pierre FABRE** B.P. 222 - 81106 CASTRES cedex.

MEDIA BA

Organisme de Promotion des Entreprises Industrielles (Saint-Etienne)

recherche pour compléter son équipe de conseillers auprès des dirigeants de P.M.I.

CONSEILLER DE GESTION

Le candidat devra posséder :

— Une formation supérieure commerciale (E.S.C.A.E. ou équivalent) ;

— Une expérience de trois à cinq ans acquise dans une fonction commerciale au sein d'une Entreprise Industrielle.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à SERVICE DE PSYCHOLOGIE D'ENTREPRISES 58, rue Vaillant-Couturier, 42000 Saint-Etienne.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

AISNE ELECTRONIQUE
recherche pour son usine proche de
SOISSONS

INGENIEUR ADJOINT CHEF DE FABRICATION

pour production grandes séries composants et circuits électroniques.

Expérience indispensable des problèmes d'ordonnancement et d'organisation des moyens de production électronique.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 66745 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
100 kms Ouest Paris
(C.A. réalisé avec le milieu industriel : 450 MF fichier 4000 clients) recherche son

RESPONSABLE SERVICE CONTROLE CREDIT

(4 personnes)
qui dépendra du Directeur Financier.

Ce poste conviendrait à candidat ayant :
- une expérience de 5 à 10 ans dans un poste similaire avec si possible une formation supérieure,
- une bonne connaissance pratique du droit commercial et plus particulièrement dans le domaine des procédures de recouvrement, des garanties et des faillites.

Des qualités de négociateur pour contacts à tous niveaux sont indispensables dans cette fonction.
Ce poste est à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 4131 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Jeunes Diplômés
banque régionale

Nous appartenons à un groupe très important mais nous avons la taille, l'autonomie et la combativité d'une PME.

Pour compléter notre équipe commerciale, nous recherchons 5 HOMMES dynamiques et enthousiastes pour leur confier dans 2 ans environ des postes d'encadrement et d'animation en agence.

Nous les voulons immédiatement capables de prendre des responsabilités.

Dans un premier temps en effet, ils devront faire leurs preuves à des postes de cadres dans différents services de notre siège (situé dans une ville universitaire à 120 kms Sud de Paris).

Les formations qui vous aideront à réussir sont de type :
— ESSEC, Sup de Co, Sciences Po option financière...+ DECS
— Sciences Eco, Droit, Sup de Co option marketing...+ IAE.

Le niveau de rémunération de départ ne sera pas inférieur à 72.000 F.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, et pour en savoir davantage sur les postes proposés,

Veuillez adresser C.V. détaillé + photo + prétentions sous la référence 825 M à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



CROUZET Valence
recherche

INGÉNIEUR

pour poste de Responsable chargé de diriger et coordonner un Groupe d'étude de technologie et d'assurer la promotion des nouvelles technologies. Expérience industrielle cinq ans minimum et connaissances en circuits imprimés, photolithogravure, dépôts métalliques, couches minces, interconnection électronique. Anglais indispensable.

Adresser C.V., référ. et prétentions à CROUZET, Service du personnel - B.P. 1014 26010 VALENCE sous la référence nº 170.

URGENT
VILLE D'AIX-EN-OTHE (AUBE)
recherche

MAITRE-NAGEUR-SAUVETEUR

Période : immédiatement jusqu'au 14-09-80.
Logement assuré.
Renseignem. : T. (25) 46-70-42, du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18.

LE CENTRE DE MISE EN FORME DES MATERIAUX ECOLE DES MINES DE PARIS

recherche

pour son laboratoire de Sophia-Antipolis (A.-M.)

CHERCHEURS DÉBUTANTS

Formation
Grande Ecole d'Ingénieurs

Ils mèneront des recherches sur les procédés de transformation des métaux et des polymères (Mécanique de la déformation, étude des structures, phénomènes de frottement).
Ils auront la possibilité de préparer une thèse de Docteur Ingénieur. Ils seront rémunérés sur la base d'une bourse de recherche du Ministère de l'Industrie (4.757 F net au 1/10-80).

Envoyer C.V. à CEMEF - Ecole des Mines - SOPHIA ANTIPOLIS, 06560 VALBONNE. Tél. : (93) 33-05-58.

LA PISCINE MUNICIPALE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE (145140) RECHERCHE UN MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR POUR LA PERIODE DU : 1er AOUT A FIN SEPT. 1980. PRENDRE CONTACT AVEC M. PERIGOIS, CHEF DE BASSIN. — TELEPHONE 88-28-47.

Etablissem. financier spécialisé recrute à Lyon un jeune diplômé d'études supérieures pour recherche et études de dossiers. Quelques années d'expérience bancaire appréciées. Ecrire Havas, 81, rue de la République 69002 LYON. Réf. 9.524.

Maison de courtage, tourteaux céréales et dérivés, ville universitaire ouest recherche

COLLABORATEUR

25-30 ans envir., parlant anglais couramment. Très sérieuses références exigées. Envoyer C.V. en indiquant prétentions au nº 8.704 le Monde Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Industrie région Nord recherche

ADJOINT DE DIRECTION

On demande :
Ingénieur chimiste ou équivalent, expérience de vente de produits techniques.
Expérience administrative et de gestion. Anglais courant indispensable. Rémunération suivant expérience.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 2.399 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Recherchons pour poste Animation en Formation continue,

TECHNICIEN ou INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

mobilité exigée, connaissances textiles appréciées.
Ecr. nº 027250 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE E.S.C. REIMS

recherche pour ses différents programmes SUP de Co, CESEM, CEFA,

PROFESSEURS VISITANTS

en marketing, distribution publicité. Animation des ventes.
Env. C.V. détaillé, groupe E.S.C. Reims. B.P. 302. 51-Reims Ced.

Important négoce matériaux, bois, dérivés, recherche COLLABORATEUR pour direction succursale Hautes-Pyrénées. Expér. souhait. Logement poss. Adresser C.V. manuscrit à l'Agence Havas nº 741.110 qui transmettra.

GARAGE A NERAC (Lot-et-Garonne)
cherche TOLIER-CARROSSIER
Ecr. à J. Dessert, allée d'Albret 47600 Nérac. Tél. 16-58 65-00-01.

BUREAU D'ING.-CONSEILS recherche

INGÉNIEURS

5 à 10 ans d'expérience en études de routes, bâtiments, VRD, ouvrages, etc.

pour démarrer agences dans le Massif Central. Adr C.V. et pré. nº 8.708 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris qui tr.

SOCIETE INDUSTRIELLE (BASSE-NORMANDIE) rech. :

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

H. ou F. niveau D.E.C.S.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions à M. HENNEQUIN, 1, place Paul-Painlevé, Paris-5e.



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

ESO

L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

CHEF DE LA SECTION «OPTIQUE»

vacant dans le Groupe Instrumentation du siège de l'ESO à GARCHING près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.

FORMATION : titre de niveau universitaire en optique et/ou physique.
EXPERIENCE ET CONNAISSANCES : plusieurs années d'expérience au moins dans un des domaines suivants :
- concept d'instruments d'optique,
- calcul de systèmes optiques au moyen de programmes sophistiqués,
- essais de composants et systèmes optiques.

Quelque expérience de l'instrumentation et du logiciel astronomiques serait un avantage. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Une connaissance du français et/ou de l'allemand suffisante pour travailler dans l'une d'elles ou dans ces deux langues est souhaitable.

FONCTIONS : dans le cadre d'ensemble du Groupe Instrumentation, assurer la responsabilité de la section «optique». Etre responsable du concept, des calculs, de la fabrication et des essais des instruments astronomiques. Seuls le concept et les essais sont réalisés par l'organisation elle-même. La fabrication fait l'objet d'un contrat avec des fournisseurs à l'extérieur de l'ESO si bien qu'une partie du travail consiste à assurer l'établissement et la supervision de l'exécution de contrats.

DATE DE PRISE DE FONCTIONS : 1.10.1980.

REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel non-résident, ayant 2 deux enfants à charge, la rémunération nette mensuelle exempte d'impôts sur le revenu ne sera pas inférieure à 11.300, Francs français.

Les candidatures doivent être transmises avant le 15 AOUT 1980 au

Service du Personnel - European Southern Observatory
Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen
Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est a priori exclue.

LIBRAIRIE BERANGER
DE BELGIQUE

Nous sommes la première librairie technique et scientifique de Belgique et nous faisons partie du groupe Bordas-Dunod. Nous offrons de réelles perspectives de carrière à un :

GERANT (M./F.)

Nous lui confierons, après une période de formation, l'animation et la gestion commerciale de notre librairie située dans le centre de Liège et employant une douzaine de personnes.

Ce poste conviendrait à un commercial de bonne formation générale, âgé de 30 à 45 ans et possédant une expérience probante acquise de préférence dans un secteur connexe.

Ecrivez ou téléphonez à nos conseils sous la référence MM-213.
Staff Sélection et Services S.A.
Avenue Brugman, 32, boîte 7, 1060 Bruxelles.
Téléph : 344-18-04.

RECHERCHE POUR

MOYEN-ORIENT (IRAK)

1°) INFORMATICIEN confirmé, niveau ingénieur, 4 a. expér., parlant Anglais. Poste stable. Conditions intéressantes.
2°) JEUNES INFORMATICIENS DUT ans expérience. Parlant anglais. Susceptibles de se déplacer au Moyen-Orient.
Tél. : 293-62-41, poste 5.

Recherche pour

ARABIE SAOUDITE JEUNE MEDECIN

pour assurer soins 1re urgence sur chantier plusieurs centaines de personnes se situant à 70 km de Jeddah DEVRA PARLER ANGLAIS.
Ecr. av. C.V., réf. et conditions. Voyage, logement, nourriture et temps assurés ou T. : 092-70-00.

IMPOR[illegible] SOCIETE

DJIBOUTI

[illegible]

CHEF COMPTABLE

expérience + anglais courant, salaire motivant + avantages liés à l'expatriement.
Adresser C.V. + Prét. + photo, S3A, 71, RUE FONDARY, 75015 PARIS.

IRM

Institut Européen de Recherche et d'Information sur les Multinationales

cherche

DIRECTRICE (ou DIRECTEUR) DE LA COMMUNICATION

MISSION :

— *Dissémination de l'information sur les entreprises multinationales dans la presse, la radio et la télévision. L'information est faite sur la base des recherches financées par l'Institut.*

— *Organisation de conférences de presse, colloques et autres manifestations sur le plan européen.*

La candidate (ou le candidat) devra être au minimum trilingue (français, allemand, anglais), avoir un intérêt pour la recherche sur les entreprises multinationales et, surtout, une connaissance des milieux de presse, radio et télévision en Europe.

Voyages fréquents. Domicile : Paris

Salaire de très haut niveau en fonction de l'expérience

Envoyer curriculum vitae au C.E.E.I.M., avenue Adolphe-Lacomblé 66/68, boîte 6, B-1040 Bruxelles, Belgique.

SOCIETE D'ENGINEERING FRANÇAISE SPECIALISEE DANS LE DOMAINE PETROLIER recherche pour ses implantations au MOYEN-ORIENT

SUPERVISEURS
EN ELECTRICITE ET EN INSTRUMENTATION

SUPERVISEURS HEAD
EN ELECTRICITE, EN MECANIQUE, EN INSTRUMENTATION

● Anglais indispensable ● expérience plate-forme offshore exigée.

Envoyer C.V. détaillé + prétentions sous réf. 9766/JT A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

URGENT
pour travail à l'étranger

SUPERVISEURS, SUPERINTENDANTS CHEFS D'ÉQUIPE DIRECTEUR DE PROJETS

Tuyauterie, instrum., civil électr., matériel tourn.

S.V.P., envoyer C.V. avec photo à T.B.V. Regentesselaan 123, 2562 CW LA HAYE, PAYS-BAS.

NEYRPIC-GRENOBLE
recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR SA DIVISION HYDRAULIQUE

Formation - Caractéristiques :
- Ingénieur diplômé (formation complémentaire assurée)
- Compétence commerciale
- Débutant ou déjà expérimenté
- Disponible pour voyages à l'Etranger
- Connaissance indispensable de l'anglais (autres langues souhaitées)

Adresser C.V. et photo à No 66915 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Mutuelle Chirurgicale Médicale
DES BOUCHES-DU-RHONE

recherche

OPTICIEN

pour assurer la direction technique de son centre optique à MARSEILLE (brevet de technicien supérieur d'opticien-lunetier exigé).

Adresser curriculum vitae + photo à la MUTUELLE CHIRURGICALE MEDICALE DES BOUCHES-DU-RHONE, 7, square Stalingrad, 13001 MARSEILLE, ou téléph. pr prendre rendez-vous au (91) 62-10-42.

CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
recherche pour MONTPELLIER

CADRE BIOSTATISTICIEN

Pour prise en charge de l'exploitation statistique et mathématique des données pharmacologiques et médicales.

Formation supérieure (grande école, Université) Expérience souhaitée. La pratique des méthodes modernes d'analyse de données sera appréciée.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae dét. à : CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY, Service Informatique rue du Professeur-Joseph-Blayac, 34082 MONTPELLIER Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur à Bayonne

La Chambre de Commerce recherche, dans le but d'orienter les entreprises vers les technologies ou les secteurs qui doivent assurer leur expansion ou améliorer leur rentabilité un

Assistant Technique à l'Industrie

Sa mission consistera non seulement à sensibiliser les chefs d'entreprises régionales (PMI) à ses nouvelles techniques, mais aussi à les aider à mettre en place concrètement les procédés choisis, en intégrant bien les données économiques et structurelles.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, possédera en plus d'une formation d'ingénieur, (de type INSA, A & M...) une expérience professionnelle la plus large possible dans les domaines production, recherche et développement, études de faisabilité, entretien et sécurité.

Une formation à la gestion et la pratique de l'anglais seraient un complément apprécié.

Si vous pensez correspondre à ce profil, écrivez sous référence 2242 M en joignant C.V., photo et prétentions à OCS qui vous garantit une totale discrétion.

MEDIA PA



Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

A.G.D.E. ÉLECTRONIQUE

ENTREPRISE PILOTE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI EN MILIEU RURAL

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(ayant au moins deux à trois années d'expérience)

Responsable de la production

(optimisation, industrialisation, fabrication)

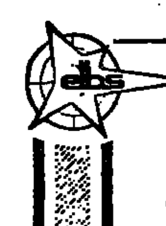
DE PRODUITS NOUVEAUX

Etudiés et mis au point par notre laboratoire d'études. Expérience dans le domaine de la conversion d'énergie (alimentations à découpage, convertisseurs, onduleurs) serait souhaitée.

Connaissance pratique de mécanique et de tôlerie fine serait appréciée.

Lieu de travail : 40 km à l'OUEST DE LYON

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à AGDE, 69930 SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET.



ETBS

recherche

un Technicien

pour essais de matériels d'armement
titulaire BTS ou DUT

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 80/16 à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

Société Française
filiale d'un important groupe américain,

recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

pour restructurer les fonctions comptable et financière et superviser le service informatique.
Dépendant directement du P.-D.G., le candidat, âgé de 32 ans minimum, aura une formation supérieure avec spécialisation comptable (D.E.C.S. apprécié), une expérience similaire d'environ 5 ans dans une société Américaine et une parfaite connaissance de l'anglais.

Le poste est basé dans une ville agréable de province avec quelques déplacements à Paris. Rémunération : 140.000 F +.

Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la réf. 6.928 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

recherche pour sa

Direction Régionale de CANNES

DIRECTEUR DES VENTES

(35 ans minimum)

Le candidat, de formation commerciale, spécialiste de l'immobilier, devra posséder une expérience de 5 à 10 années dans la fonction.

A sa rémunération s'ajoutera un intéressement lié à ses résultats.

Langue anglaise souhaitée.
Libre rapidement.

Discrétion assurée.
Adresser C.V. + photo à nº 58.944,
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche

DELEGUE REGIONAL
secteur EST

ayant bonne connaissance et expérience du milieu industriel (notamment PME).

LA MISSION -

contribuer à la promotion de la Normalisation, en liaison avec le siège social parisien, par :

- l'entretien de relations étroites avec les instances professionnelles et les entreprises
- le recueil d'informations sur les problèmes industriels et économiques régionaux
- la réalisation de toutes missions dans le cadre de ces objectifs.

Lieu de travail : Nancy et sa région.

Adresser c.v., photo et rémunération actuelle s/réf. 5557 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cédex 07 - 92080 Paris La Défense.

---

relations humaines

ROUEN

Nous appartenons à l'un des premiers Groupes français et notre établissement industriel (500 personnes) bénéficie d'un renouvellement important de ses installations.
Le Responsable des Relations Humaines cherche un adjoint désireux de le seconder dans la définition des actions, méthodes et moyens à mettre en œuvre pour assurer les missions du service.
Son action est d'abord centrée sur la formation, l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail, l'administration du personnel et le recrutement pour les nouveaux ateliers. Il apporte au responsable de l'établissement l'assistance nécessaire dans ces domaines. Par la suite, il participera aux relations avec les partenaires sociaux.
Homme d'animation et d'enthousiasme, il garde le sens du concret et du possible. Il a une formation supérieure en Sciences Humaines et une expérience de 5 ans au moins dans la fonction personnel en usine.
Il peut assurer après 2 ou 3 ans la responsabilité d'un service Relations Humaines de l'une des usines du Groupe.

Adresser rapidement lettre détaillée à nº 7088
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.

Une entreprise industrielle (1.600 personnes), premier fabricant français de machines à laver, **Filiale Thomson Brandt**, recherche **à Lyon**

INGENIEUR

Analyse de la valeur.

Il aura pour mission d'analyser les produits existants, en cours d'évolution ou en élaboration. Il animera des équipes pluridisciplinaires constituées par projets afin de développer ces produits au niveau technico-économique. Il aura des relations permanentes avec les fournisseurs dans le cadre technique des achats, où il sera intégré.

Poste fonctionnel, permettant la vue globale d'une entreprise moderne très automatisée.

Ecrire Cabinet Gatier, référence 350, 32 rue Barrême, 69006 Lyon.

média-system

Cabinet Gatier

Un ensemble industriel de plus de 2.000 personnes, leader européen de son marché, recherche pour son établissement de Lyon

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Nous souhaitons un ingénieur généraliste (Centrale, AM, ou équivalent par le savoir faire), ayant complété ses études par une formation de gestion et de 35 ans minimum.

Il aura la responsabilité globale d'une production de grandes séries très automatisée et de sa gestion (1.000 personnes). Dépendant du Directeur de l'usine, il devra s'imposer par sa forte personnalité et posséder une réelle expérience de la direction des hommes. Evolution ultérieure prévue. Anglais nécessaire.

Ecrire Cabinet GATIER, réf. 340, 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier

CROUZET Valence

recherche
dans le cadre de ses activités :

AÉRONAUTIQUE - ESPACE - ENGINS
TRANSPORTS
TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS

de formation aéronautique ou électronique

débutants ou quelques années d'expérience pour des postes dans des équipes techniques chargées de l'étude, la conception, la réalisation, la mise au point, la qualité/fiabilité de matériels et de systèmes dans les domaines suivants :

— navigation - aérodynamique - mécanique de vol.
— traitement du signal,
— techniques numériques,
— traitement de l'information bord et sol,
— technologie des composants,
— électronique d'expériences,
— conversion d'énergie de bord.

Lieu de travail : VALENCE (Drôme)

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à CROUZET, Service du Personnel, boîte postale 1014, 26010 VALENCE, sous la référence numéro 169.

CROUZET Valence

recherche

INGÉNIEUR

Débutant ou deux à trois années d'expérience ou universitaire pour :

— Etudes technologiques en micro-électronique couche épaisse ;
— Participation à la mise en place de nouveaux moyens de fabrication et à l'amélioration des moyens existants.
— Participation au développement de nouveaux circuits.

Anglais indispensable.

Adresser curric. vitae, références et prétentions à CROUZET, Service du Personnel, B.P. 1.014, 26010 VALENCE sous la référence nº 171.

USINE RÉGION ORLÉANS

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Arts et Métiers ou I.N.S.A.
Dégagé des obligations militaires
Ecrire avec C.V. à Havas Orléans, sous le nº 200.624.

offres d'emploi offres d'emploi



Rejoignez une équipe qui fonce !

Parce que notre démarche s'est toujours appuyée sur la création et le sens du service rendu, parce que le recrutement, l'intégration et l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs ont toujours fait partie de nos préoccupations majeures, MEDIA P.A. a pu progresser rapidement sur un marché concurrentiel.
MEDIA P.A. a réalisé pour 1979 le plus fort taux de progression significatif des agences de publicité de recrutement.
Pour faire face à notre développement et garantir à nos clients un service de qualité, nous créons un nouveau poste.

Un Commercial H/F pour conseiller les chefs de personnel

L'attaché commercial (homme ou femme) que nous recrutons aura, outre des qualités certaines de négociateur, l'un des profils suivants :
- une bonne expérience de la vente, de services de préférence (relations avec la fonction personnel appréciées).
- jeune diplômé (HEC, ESSEC, ESC, Licence...) désirant débuter sa carrière professionnelle dans une fonction commerciale et évoluer rapidement vers un rôle de conseil.

Intégré dans une équipe de professionnels, il prospectera et développera plusieurs secteurs d'activité. Il aura une mission de conseil auprès des responsables de personnel et de recrutement (études de postes, rédaction d'annonces, plans media...).

La rémunération de départ comprend un fixe substantiel + un intéressement. Elle sera fonction de l'expérience du candidat et de ses capacités d'évolution.

Ce poste intéressant et évolutif est à pourvoir au sein d'une équipe de jeunes professionnels fortement motivés par leur challenge (création, qualité du service rendu, disponibilité et implication avec nos clients).

Il suppose de la part du candidat une très grande disponibilité complétée par une bonne résistance, la faculté d'être autonome sans toutefois négliger le travail de groupe, d'être sympathique et chaleureux.

Il est prévu de nombreux stages de formation (gravure, imprimerie, techniques de vente, de recrutement, de gestion...).

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence 235 à Patrick FORET - MEDIA P.A. 9, Boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui respectera, bien sûr, votre confiance.

MÉDIA P.A. Plus pour vos annonces de recrutement

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

recherche

1º Pour postes à pourvoir en banlieue SUD (CHILLY-MAZARIN).
— INGEN. ELECTRONICIENS chefs de projets
ayant au moins 5 ans d'expér. ds la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou microprocesseurs. Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe. Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).
— INGENIEURS
grande école débutants ou quelques années d'expérience pour développement sur microprocesseurs.
(réf. HARD.)

2º Pour postes à pourvoir en banlieue Ouest (40 km Paris par autoroute) :
— INGEN. ELECTRONICIEN-INFORMATICIEN.
— INGEN. ELECTRONICIEN-MECANICIEN.
— A.T.P. ELECTRONICIEN.
— Gestionnaire connaissant les composants électroniques et électromécaniques (achats, gestion de magasin).
(réf. M.L.A.)

Env. C.V., photo et prétentions en précisant référence du poste à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS.

---

le centre national d'étude des télécommunications

recherche pour son Centre PARIS A
ISSY-LES-MOULINEAUX

Département "COMMUNICATION PAR L'IMAGE"

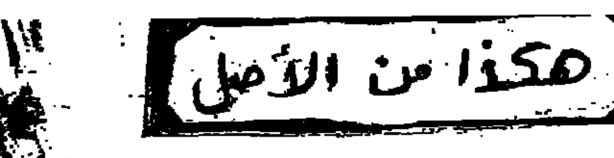
INGENIEURS
GRANDES ECOLES

expérimentés ou débutants

POSTES A POURVOIR :
— Etude de réseaux numériques de visioconférence à transmission par satellite ou terrestre.
— Etude d'un service d'accès aux applications de Télétel, mettant en œuvre une base de données relationnelle.

Bonne connaissance nécessaire en mini et micro informatique et expérience souhaitée dans le domaine des bases de données.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à CNET
Centre PARIS A — Département TPA/CPI
38/40, avenue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS (12e)
recherche pour son SERVICE ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement d'équipements de télécontrôle industriel.
Expérience 2 à 5 ans de logiciel (microcalculateur en temps réel) et/ou de matériel (analogique, digital).

Plusieurs postes à pourvoir immédiatement

Adresser C.V. et prétentions sous la référ. C à :
PUBLI G.R. SOUS LE N° 338
27, faubourg Montmartre - 75009 PARIS.

Un nouveau champ d'application pour des organisateurs :

Les systèmes d'informations.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs en organisation pour nous aider à concevoir et à mettre en place de nouveaux systèmes d'informations au sein d'une Société d'ingénierie de 4 500 personnes.
Après avoir analysé différents métiers et fonctions de notre entreprise, ces ingénieurs devront identifier les informations nécessaires, en améliorer les traitements, en assurer la fiabilité, la sélectivité et l'utilisation.
Ces postes requièrent l'expérience du travail en équipe, des qualités d'analyse et de synthèse et surtout un état d'esprit participatif.
Nous souhaitons si possible, une première expérience en organisation dans une société d'ingénierie, mais nous n'excluons pas la candidature de jeunes ingénieurs ayant une pratique industrielle et débutant en organisation.
Les postes sont à pourvoir à Paris.
Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. 6090 à rscg carrières, 64 rue la Boëtie 75008 PARIS qui transmettra rapidement.

Groupe International opérant dans plusieurs pays
recherche
le Directeur de sa branche française

HABILLEMENT CONFECTION

employant 8 000 personnes dans plusieurs unités de production et réseaux de vente.

Il n'aura pas moins de 40 ans, une formation supérieure d'industriel et de gestionnaire, une large expérience de la production et de la distribution dans ce marché, et du développement d'activités similaires.

Les candidatures comprenant C.V., 2 photos, référence professionnelles et personnelles à adr. sous le numéro 8.698 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Chef de Produit
120 000 F

McCULLOCH
spécialiste de la tronçonneuse
et de l'entretien des espaces verts.

Notre Direction marketing est orientée vers l'action et la vente.
La mission du Chef de produit est de collaborer avec le Directeur du marketing pour suivre la gestion de gammes de produits en veillant à la stabilisation des objectifs prévus. Il doit être capable de proposer des actions promotionnelles à court et long terme.
Nous lui demandons : environ deux ans d'expérience de produits du même type. La pratique de l'anglais est nécessaire.
Nous offrons : d'entrer dans une équipe jeune et dynamique au sein d'une société qui appartient à un groupe international de premier ordre permettant de nombreuses possibilités de développement personnel.
Le poste est à pourvoir dans l'Ouest parisien.
Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 007274 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département « **Industrie** ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECTION D'ETUDES ET DE FABRICATION DES TELECOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

libéré des obligations militaires

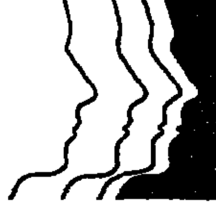
POUR UN POSTE DE CHEF DE PROJETS

Cet ingénieur diplômé de l'enseignement supérieur scientifique ou économique devra posséder :
— Une solide formation informatique ;
— Le goût des contacts humains ;
— De préférence une expérience de quelques années en réalisation et conception de projets.

Il sera chargé :
— De la conception, du suivi de la réalisation et du lancement de projets importants dans le domaine de l'informatique de gestion utilisant les bases de données et le télétraitement.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à M. le Directeur de la SEFT, Fort d'Issy, 18, rue du Dr-Zamenhoff, 92131 Issy-les-Moulineaux

---



Directeur Administratif
140 000 F

Nous sommes la filiale française d'une importante société américaine spécialisée dans l'instrumentation médico-chirurgicale.
Nous recherchons notre **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE.**
Dans le cadre de procédures définies, il devra :
- diriger la comptabilité générale et les services administratifs :
  • élaboration du bilan,
  • conception et suivi du budget, facturation, suivi des stocks.
- assister la direction générale de façon à rendre compatibles les objectifs financiers et commerciaux,
- coordonner les méthodes de travail de la filiale et de la Maison-Mère.

Agé de 30 ans au moins, le candidat que nous retiendrons devra posséder une bonne maîtrise professionnelle, c'est-à-dire, une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC, DECS) et la pratique de ce métier acquise, de préférence, en entreprise. Les qualités personnelles doivent allier rigueur, précision et souplesse du comportement pour s'adapter à l'esprit Marketing de notre société.
Notre position internationale implique une bonne pratique de l'anglais.
Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 007265 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS ELECTRONICIENS

SFENA, Société d'équipements aéronautiques, recherche pour sa division TESTS AUTOMATIQUES :

des ingénieurs d'études, qui auront à concevoir et à développer d'importants systèmes de tests automatiques et des moyens informatiques associés,

des ingénieurs d'application, qui participeront à la définition des produits et seront chargés des études de faisabilité, des propositions techniques, et du suivi de la clientèle.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation grande école, ENSI ou équivalent. Une compétence en mini et micro informatique sera appréciée.

Lieu de travail : Vélizy-Villacoublay. Transports assurés. Restaurant d'entreprise.

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence I 043 à SFENA, BP 59, 78140 Vélizy-Villacoublay.

SFENA

média-system

INGENIEUR COMMERCIAL
130 / 150 000 Frs

Notre société, en constante progression (+ 25% par an), distribue en France des biens d'équipements pour l'industrie. Nous commercialisons en outre les machines outils à commande numérique du leader mondial dans ce domaine.
C'est précisément pour ce créneau de marché que nous recherchons actuellement un bon négociateur, capable de s'imposer auprès de clients variés et très importants et de réaliser des ventes dépassant le plus souvent le million de francs.
Il s'agit d'un poste très autonome où vous prendrez en main vos affaires de A à Z.
Vous avez probablement une formation d'ingénieur, avec si possible de bonnes connaissances en tôlerie et mécanique. C'est bien, mais pas nécessairement l'essentiel, car nous sommes prêts à vous apporter la formation à nos produits.
Par contre, nous attendons de vous une expérience réussie de 3 à 5 ans, dans la vente de biens d'équipements lourds, une bonne connaissance de l'anglais et une assez grande disponibilité.
Enfin, nous sommes ce que l'on peut appeler une petite équipe, et notre croissance actuelle permet d'envisager une évolution de ce poste.
Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4666 à Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

---

ingénieur débutant
ETP-AM ou équivalent

Société d'importance nationale recherche un INGÉNIEUR débutant, diplômé ETP, AM ou équivalent. Il sera l'adjoint d'un responsable de groupe opérationnel, chargé de la réalisation d'importantes opérations immobilières. Il devra veiller à la conformité des logements, au programme et aux prestations prévues et sera l'interlocuteur privilégié des acquéreurs.

Possibilité d'évolution de carrière dans groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 8449 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Attachés Commerciaux

Avoir une bonne rémunération, c'est bien. Etre en plus, responsable et autonome, c'est mieux !

Si vous êtes de ceux qui pensent que l'autonomie et la responsabilité sont autant de facteurs décisifs à une bonne rémunération, si vous pensez qu'une bonne ambiance de travail est un critère déterminant à votre épanouissement, vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez.

Nous proposons dans TOUTE LA FRANCE des postes d'ATTACHES COMMERCIAUX à des hommes et des femmes agés de 25 ans minimum ayant une expérience de 2 à 3 ans dans la vente de biens d'équipement ou de service.

A pourvoir dans une société internationale réputée pour la qualité de ses produits, ces postes offrent de réelles perspectives d'avenir.

Les salaires proposés sont intéressants (fixe important + variable) position cadre ou assimilée, une participation, de nombreux avantages sociaux.

Vous êtes intéressé ? Adressez vite votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., rémunération actuelle) sous la réf. 237 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES
(40 bureaux)
recherche pour PARIS

CHEF COMPTABLE

ayant bonne connaissance billetterie et informatique.
Il aura la responsabilité des services comptables.
Le salaire sera en fonction de l'expérience.
Adr. C.V., photo, lettre manuscrite + prétentions sous référence 1.323 à BLACK Publicité, 16, av du Château, 94300 Vincennes, qui tr.



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS

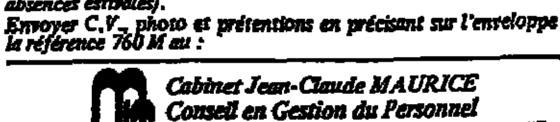
- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- Expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- Qualités d'animateur et de gestionnaire.

Adresser CV manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES

MARKETING INDUSTRIEL
Dans le cadre de son développement, une importante société filiale d'un Groupe International spécialiste et leader de certains biens d'équipements industriels recherche :

directeur de marketing

âgé au minimum de 35 ans, de formation Ingénieur + M.B.A. ou H.E.C. ESSEC et possédant une solide expérience Marketing acquise en milieu industriel.
Ce Cadre de Direction aura la responsabilité des études, des lancements de nouveaux produits, des opérations de promotions et des actions concomitantes de stimulation et d'animation de la force de vente (80 personnes), en liaison avec les Directions des Ventes.
Connaissance de l'Anglais indispensable.
(Les candidatures seront traitées confidentiellement. Les candidats seront reçus en Août et Septembre pour tenir compte des absences estivales).
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 760 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Cabinet International d'Audit
Paris 16ème
recherche

DIRECTEUR FISCALISTE

- Candidat de haut niveau ayant le sens de l'organisation et des affaires,
- solide expérience en cabinet ou dans l'Administration,
- excellentes facultés de communication orale et écrite en anglais,
- habitude des relations avec clientèle financière internationale.

COLLABORATEUR FISCALISTE

- Formation licence, D.E.S. en Droit, Ecole Nationale des Impôts,
- orientation vers la fiscalité internationale des sociétés et des individus,
- expérience d'environ 2 ans en cabinet comptable ou fiscal appréciée,
- attiré par travail en groupe.

Env. C.V. et prétentions sous réf. 4230 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

DATA GENERAL
Constructeur d'ordinateurs NOVA et ECLIPSE
cherche dans le cadre du développement de SON SERVICE LOGICIEL

ingénieurs systèmes

NOUS SOMMES :
- un des leaders de la mini-informatique dans le monde ;
- une compagnie à la pointe des techniques informatiques les plus avancées ;
- unique par notre croissance et notre profitabilité.

VOUS ETES :
- un ingénieur grande école débutant ou équivalent ;
- désireux de parfaire ou de mettre à profit vos connaissances informatiques.

VOUS AVEZ :
- de solides connaissances techniques ;
- le sens des relations humaines ;
- une bonne pratique de la langue anglaise ;
- l'ambition de devenir un élément de valeur.

Nous devons nous entendre, contactez moi au plus vite : Henri COSER Responsable Technique du Système Engineering
DATA GENERAL FRANCE - LA BOURSIDIERE, Immeuble M
Route Nationale 186 - Boîte Postale 78
92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Data General

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

BANQUE INTERNATIONALE PARIS

recherche

POUR DEPARTEMENT RISQUES-ENGAGEMENTS

CADRE ANALYSTE-FINANCIER

ayant si possible quelques années d'expérience bancaire, capable à court terme d'encadrer équipe analystes existante.

— Diplômé H.E.C., E.S.S.E.C. de préférence ou équivalent.

— Anglais indispensable.

Pour DEPARTEMENT CREDITS DOCUMENTAIRES

GRADÉS DE BANQUE (H. ou F.)

— Diplômés de préférence E.S.S.E.C., SUP. de CO. ou équivalent.

— Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., lettre manuscrite et photo sous référence 4.334 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Entreprise Industrielle (Banlieue Sud), filiale d'un Groupe International recherche dans le cadre de son développement :

assistant(e) de publicité

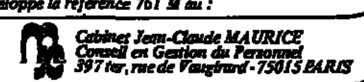
chargé(e) d'étudier et d'élaborer les messages publicitaires, ainsi que de rédiger les notes d'information interne (Journal d'Entreprise), en étroite relation avec les responsables européens (situés en Suisse).

Ce poste conviendrait à un (ou une) candidat(e) ayant une première expérience publicitaire pour des produits industriels, acquise si possible chez l'annonceur.

Connaissance de l'Anglais nécessaire.

(Les candidatures seront traitées confidentiellement. Les candidats seront reçus en Août et Septembre pour tenir compte des absences estivales).

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 761 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



saresco
boîte postale 20207
95712 Roissy Aéroport

souhaite engager rapidement

ACHETEUR

connaissant bien les marchés alcools, tabacs et parfums.
Anglais courant nécessaire.
Merci de nous adresser dossier de candidature comprenant C.V., photo et rémunération actuelle.

La SICOMI d'un important Etablissement Financier recherche

Assistant de Gestion

En un premier temps, le titulaire du poste devra assumer les tâches liées au passage sur l'Informatique de l'exploitation de la Société.
Il effectuera les opérations de saisie et de sortie des éléments Informatiques.
Il participera à l'élaboration et à la mise en place des outils de gestion financière avec utilisation de l'Informatique.

Formation IUT de Gestion.
Expérience 2 à 3 années dans un poste similaire.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8899 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

SOCIETE FILIALE DU LEADER EUROPEEN DANS LE DOMAINE FRIGORIFIQUE, nous recherchons :

CADRE ADMINISTRATIF

MISSION :
— Organiser l'acheminement de produits surgelés des fournisseurs vers les clients.
— Etablir la facturation.
— Résoudre les problèmes logistiques.

LIEU DE TRAVAIL :
— Banlieue est de Paris.

PROFIL :
— Connaiss. de l'allemand : indispensable.
— Connaissance de l'anglais : très utile.
— Expérience dans le domaine alimentaire ou de la distribution : souhaitée.
— Connaissances spéciales : vous seront communiquées chez nous.
— Esprit analytique, sens des responsabilités

Si vous voulez collaborer à notre développement au sein d'une équipe européenne, jeune et dynamique, adressez, en allemand, votre curriculum vitae, vos prétentions et votre date de disponibilité à :

FRIGOROPA
HANDELSGESELLSCHAFT MBH
BECKERFELDER STRASSE 96
4100 DUISBURG 29
DEUTSCHLAND.

Renseignements complémentaires, téléphonez à :
— M. ROST, 49-203-7686-270.
— M. ZOHNNE, 49-203-7686-207.
Les rendez-vous auront lieu à PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS (12e)

recherche :

(référence a)

A.T. III

(référence b)

A.T.P. ÉLECTRONICIEN

de LABORATOIRE Ayant quelques années d'expérience de logique T.T.L - C M O S pour mise au point de matériel à base de microcalculateur.

Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous la référence a ou b à
PUBLI G.R. SOUS LE N° 337
27, faubourg Montmartre - 75009 PARIS.

Une perspective de carrière est offerte à un

ingénieur

X, CENTRALE...
+ IAE ou MBA

Intéressé par la GESTION d'un département d'une grande entreprise de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS.
Dans un premier temps, il est placé sous l'autorité du responsable de gestion.
Il participe au contrôle de gestion, à l'administration, à la trésorerie d'une direction opérationnelle.
Son action est effective auprès des responsables commerciaux et productifs.
Il tient à jour les tableaux de bord, les prévisions budgétaires et les résultats d'exploitation.
Il participe à la définition de la politique du département.
Ce poste formateur lui permettant de mieux connaître l'entreprise, il prend la responsabilité pleine et entière de la gestion du département.
Par la suite, sa carrière peut s'orienter vers une Direction Financière ou vers la Direction d'une filiale.

Les Ingénieurs intéressés adressent leur candidature avec C.V. détaillé sous référence FX 06 M à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Institut d'enseignement privé recherche pour août professeur de géographie, de préférence diplômé I.E.P. Tél. : 354-45-87.

Editeur spécialisé ouvrages pratiques illustrés recherche pour seconder son Directeur de la Rédaction

CHEF DE FABRICATION

Confirmé (H. ou F.) possédant forte expér. édition ou presse. Adresser C.V. et prétentions à n° 856.730 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

T. H. R.

recherche d'urgence

BILLETISTES-AERIENS

pour service société, 5 a. expér. min. — Téléphone 345-43-29.

---

ingénieur système débutant

PERI-INFORMATIQUE et
MINI-ORDINATEURS de GESTION

La Direction Logiciel d'Olivetti France recherche la collaboration d'un ingénieur système qui sera chargé de l'assistance technique et du développement des programmes logiciel de base. Il aura donc à intervenir en clientèle sur mini-ordinateurs, petits systèmes de gestion et terminaux.

Une formation de type Maîtrise Informatique ou Ecole d'Ingénieurs est nécessaire. La connaissance des langages évolués est indispensable. Anglais souhaité.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 8402 à : OLIVETTI France - D.P.R.H. - 91, rue du Fbg. Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti un grand de l'informatique

NIXDORF COMPUTER **division banques**

ingénieur commercial confirmé

Vous connaissez bien la banque, possédez une bonne culture technique (réseaux et minis) et avez fait vos preuves dans la vente de terminaux financiers.
Notre pénétration est excellente sur ce marché : nous avons les produits, la logistique et la volonté de frapper fort.
C'est pour intensifier notre action que nous vous proposons de couvrir depuis Paris plusieurs secteurs de Province. A vous les grands comptes!
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire ou de lui téléphoner au 260.32.22 (réf. 3850 LM) à **«Carrières de l'Informatique»**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT
Région PARIS, recherche un

COLLABORATEUR(TRICE)

pour assurer le suivi des traitements informatiques

Le poste demande de très bonnes connaissances en comptabilité, gestion, paye et déclarations sociales.

Le candidat devra en outre être dynamique, d'esprit *curieux* et posséder de *réelles* qualités d'organisation.

Bonnes possibilités d'évolution

Adresser C.V. dét. sous le n° 66.560 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

ETUDES ECONOMIQUES ET MARKETING

La FIFAS

FEDERATION DES FABRICANTS D ARTICLES DE SPORTS ET DE LOISIRS

désirant créer une cellule d'etudes economiques et marketing au sens large des marchés du sport et des loisirs en France et à l'étranger

RECHERCHE

UN OU UNE SPECIALISTE

Pouvant démontrer une expérience acquise dans l'industrie ou la distribution, et une aptitude à créer un service nouveau, en relation avec les adhérents de la Fédération
Le poste comprend l'organisation et l'animation de missions, exportations et prospections à l'étranger.

ANGLAIS INDISPENSABLE, ESPAGNOL SOUHAITE

Candidatures manuscrites avec C V détaillé et niveau de rémunération souhaité à adresser à Monsieur le Président de la FIFAS, 23, rue de Rome - 75008 PARIS

Pour Société banlieue Paris-Ouest

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Même débutants pour laboratoire d'études
Salaire de début élevé

Adresser curriculum vitae à **CERME**, B.P. 29
92370 CHAVILLE.

E.C.L.

recherche pour début octobre :

1 INGÉNIEUR

2 ans d'expérience sur mini-calculateur SOLAR 16Z65
Langage PL.

Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L. PARIS 55, rue Hermet 75018
Tél. : 259-10-40

Banque Internationale Paris *recherche pour*

DÉPARTEMENT DU PERSONNEL

COLLABORAT. H.F.

diplômé études supérieures + connaissances comptables approfondies indispensables. Anglais apprécié, souhaitant se spécialiser dans la fonction personnel. Formation assurée.
Si possible expérience 2-3 ans *dans service paie* et administration du personnel.
Ecrire lettre manuscrite et C.V. s/réf. 6.927 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

P.M.E. en expansion réalisant un chiffre d'affaires de 70 millions de francs à l'exportation

Implantation ORLY recherche

CADRE ADMINISTRATIF

pour :
— Gestion dossiers clients ;
— Déclaration douane ;
— Transport et assurances.
Anglais souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétent. à S.M.A., 87, avenue de l'Aérodrome, 94310 Orly.

T. I. T. N.

FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

recherche
INGENIEURS LOGICIEL
Grande Ecole option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs ou microprocesseurs.
Lieu de travail : banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env C.V., photo et prétentions en précisant réf. S.H.S. à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Mobil Oil Française

recherche

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS HEC, ESSEC, SUP. de CO. ou équivalent

Libérés du Service National.
2 ans d'expérience, problèmes de contacts commerciaux et gestion appréciés

pour postes

Attachés commerciaux

suivant besoins de la Société
en résidence Paris ou Province

— Nombreux déplacements ;
— Formation complémentaire assurée ;
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adr. C.V. et photo à n° 65.832, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FABRIQUANT DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION RECRUTE POUR SES LABORATOIRES DE RECHERCHE :

MICROBIOLOGISTE

Docteur d'Etat, possédant une bonne connaissance en bactériologie, expérimenté en culture de souches microbiennes et analyse des germes.

Il s'agit d'un poste de recherche en laboratoire, cependant une expérience clinique serait appréciée. Une formation complémentaire dans notre domaine d'activité est prévue.

Le poste à pourvoir est situé en proche banlieue parisienne. La rémunération sera fonction de la valeur du candidat.

Envoyer C.V. et prétentions à **C.G.P. (L)**, 14, r. Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transm.



Société de service en informatique munie d'un important réseau T.P. sur ordinateurs IBM

recherche

JEUNES INGENIEURS

formation Centrale, Supelec, INSA pour réalisation d'applications de gestion en mode conversationnel.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

DUT - AFPA ou équivalent, expérience si possible en CICS, PL1 apprécié.

Envoyer C.V. détaillé à ISTA
R.N. 186 - La Boursidière
92357 Le Plessis Robinson Cedex

EREM CHIMIE

(GROUPE RAVAUD ET MOUSCADET)

recherche dans le cadre de son expansion

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour promouvoir la vente de matières plastiques et produits chimiques industriels.

1) Sur secteur Paris-Normandie :

Ce poste est principalement axé sur les industries des plastiques et du caoutchouc. Bonne expérience de ces branches vivement souhaitée.

2) Sur secteur Est et Ouest de la France :

Ce poste est principalement axé sur les industries des peintures et vernis et des plastiques. Formation chimique de base alliée à une expérience de deux à trois ans de la vente de produits chimiques souhaitable. Ce poste nécessite déplacements fréquents au départ de la région parisienne.

Pour ces deux postes :
qualités requises : tempérament de vendeur, bon technicien, dynamisme, initiative, sens des responsabilités. Anglais nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à EREM CHIMIE, 14, avenue A.-Einstein, Z.I. du Coudray, 93155 Le Blanc-Mesnil.

La SICOMI d'un important Etablissement Financier recherche

Responsable du Service Gestion Immobilière

Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, assurera la responsabilité d'un service de 6 personnes chargé de la gestion d'un patrimoine d'immeubles à usage industriel et commercial.
Il aura en charge tous les aspects juridiques, fiscaux, financiers et contentieux des dossiers traités.
Il assurera les relations avec les clients, les administrations et les différents intervenants.
Il traitera également tous les aspects particuliers concernant les modifications de conditions, les changements de location, etc ...
Une solide formation juridique et financière ainsi qu'une expérience confirmée de la gestion immobilière *dans le domaine industriel et commercial* sont exigées.
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8900 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---



CONSEIL EN GESTION

RECHERCHE CONSULTANTS

Un économiste (expérience de l'analyse socio-économique : développement local et régional) ;

Un psychosociologue (expérience de la formation dans le domaine de la communication) ;

Un organisateur (expérience des réformes de procédures administratives et maîtrise des techniques informatiques).

Disponible le 1er septembre impérativement.
Déplacements prolongés et fréquents

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à ISIS «Le Houx» Saint-Eliph, 28240 LA LOUPE.

Proche banlieue Sud
(excellente desserte transport en commun)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS débutants

(ENSAE, ENST, ESE, ENSI, INSA...)

Notre expansion rapide dans le domaine des équipements et systèmes aéroportés nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et d'essais.

Nous recherchons des ingénieurs attirés par des RESPONSABILITÉS DE CONCEPTION dans des domaines avancés :
— de l'électronique générale,
— de l'automatique,
— et du traitement numérique (matériel et *logiciel*).

Des possibilités d'évolution variées vers des responsabilités largement autonomes sont offertes à des personnalités créatrices possédant aussi des qualités d'organisation et de contact et ayant le goût du travail en équipe.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous le n° 66.185 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour siège à PARIS
INGÉNIEUR
ou
CADRE INFORMATICIEN
de formation supérieure technique, niveau Grandes Ecoles d'Ingénieurs, il aura reçu des formations spécifiques dans les domaines de la gestion des entreprises et des techniques de l'informatique et sera appelé à assurer la responsabilité de projets informatiques de gestion dans un contexte d'informatique répartie.
Adresser curriculum vitae et prétentions sous le nº 65.508 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

VILLE DE SAINT-DENIS recherche pour service Archives
UN VACATAIRE
expér. cartographie souhaitée. Travail pouvant s'intégrer dans recherche universitaire. Envoyer candidature et C. V. Mairie de Saint-Denis 93200.

CENTRE ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
5, rue des Noyers, 93300 AUBERVILLIERS
834-08-32
recherche pour formation adultes :
INSTRUCTEUR
pour section :
EMPLOYE de SERV. CCIAL
ayant bonnes connaissances en :
— Comptabilité usuelle ;
— Dactylographie ;
— Techniques commerciales ;
— Français.
Salaire mens. : plus de 5.000 F.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL rech. pr son service exportation
COLLABORATEUR ADMINISTRATIF
Formation B.T.S. commerce international, ayant si possible 1 à 2 années d'expér. Bilingue anglais (les candidatures de débutants libérés des obl. milit. seront également examinées). Poste intéressant et évolutif dans une Sté offrant avantages sociaux et sécurité d'emploi. Lieu de trav. PETIT-CLAMART. Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé et rémunération souhaitée à SIPEPZM.P. 3, rue de Choiseul - PARIS-2e.

ENQUÊTEURS PROFESS.
vacataires, milieu indust. Ecrire S.U.M.S. B.P. 2 94230 Cachan.

Vous avez moins de 25 ans. Vous vous intéressez à l'audio-visuel et à la P.L.V. Vous savez conduire... et vous avez le goût du contact. Téléphonez vite à Weill-Robert POUR STAGE REMUNERE débouchant sur situation stable.
Tél. : 208-36-46

Société Française d'Abris anti-atomiques
brevets en France et à l'étranger pour la construction d'abris anti-atomiques, antisismiques en infrastructures intégrées. Recherche pour négocier son brevet
ARCHITECTES
Engineering bureau d'études.
Ecrire à Société Française d'Abris anti-atomiques S.I.C.A., 42, boulevard Henri-IV, 75004 PARIS.

E.T.T. recherche pour remplacement CLAMART
COMPOSPHERISTE QUALIFIEE
DACTYLOS TECHNIQUES
confirmées sur IBM 82 C
Se présenter à E.L.P., 110, boulevard Gabriel-Péri, 92240 MALAKOFF.

TEST CONSOMMATEURS recherche
FUMEURS DE CIGARES ou CIGARILLOS
Il s'agit de tester ou de donner son avis sur des produits. Indemnités 50 ou 80 F ou cad. TEL. : 260-75-81 ou écrire 17, rue Pierre-Lescot, PARIS-1er (CLAIRE PESSEL).

SOCIÉTÉ de MARKETING INTERNATIONALE
recherche
INGENIEUR NÉGOCIAT. TELEINFORMATIQUE
Le candidat aura acquis une expérience minimum de 3 ans chez un prestataire de service en téléinformatique.
Il mettra à profit sa connaiss. des APPLICATIONS de la téléinformatique pour promouvoir auprès des firmes et organismes étrangers un nouveau produit issu de l'informatique et des télécommunications.
L'anglais courant est indispens. L'espagnol souhaité.
Les missions à l'étranger sont, en effet, fréquentes.
Adr. C.V. et prét. nº T 21.279 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

T. I. T. N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
INSPECTEURS DE MAINTENANCE
confirmés et débutants.
Compétences souhaitées : électronique numérique, microprocesseurs et périphériques d'ordinateurs.
Interventions en région parisienne et province.
Nombreux avantages. Voiture fournie.
Env. C.V., photo et prétentions sous référence S.A.V. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Société de prestations de services en expansion rech.
UN ÉLÉMENT COMMERCIAL
dynamique, capable de s'affirmer, âgé de 25 ans minimum, diplômes apprécié : B.T.S. commerce. Savoir rédiger est essentiel. Lieu de travail : quartier Opéra.
Ecrire avec C.V., photo et prét. s/réf. 9.174 à Valens Conseil, 59, rue de Richelieu, 75002 Paris, qui transmettra.

T. I. T. N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini- et micro-ordinateurs ainsi que pour ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation de messages et de la télé-informatique.
— INGENIEURS SYSTEMES formation grande école, plusieurs années d'expérience ds le domaine du logiciel tps réel.
— INGENIEURS débutants option informatique ou maîtrise informatique.
— ANALYSTES PROGRAMMEURS I.U.T. informatique.
Lieu de travail : banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prétentions en précisant référ. SOFT à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

INGÉNIEUR MECHANICAL
Parlant couramment Anglais pour chantier Arabie Saoudite, durée 3 ans.
Adresser C.V. + prétent. à : I.C. Entreprise, B.P. 404 92103 BOULOGNE.

ENTREPRISE
TELECOMMUNICATIONS proche banlieue Nord-Ouest recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
de très bon niveau, débutants ou avec première expérience.
Intéressés par :
— Des activités techniques
— en laboratoire (hyper-fréquences, circuits, antennes, haute tension).
— Des études « systèmes ».
— Des fonctions technico-commerciales.
Adr. C.V. détaillé, prétentions se références 954 à Trendances 41, av. de Friedland 75008 Paris.

ERIN
recherche
—Pour développement logiciel de base.
— Contrôle de processus industriels.
— Connaissances matériels MITRA - SOLAR - SEL - appréciées.
● DES INGÉNIEURS DEBUTANTS à 3 ANS D'EXPERIENCE.
● DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS minimum DUT.
● DES PROGRAMMEURS Bac minimum.
Salaires motivants.
Ecrire avec C.V. s/référ. 5.526 à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS. Qui transmettra ou téléph. pr rend.-vs 658-24-75.

Société d'Architectes Paris-11e recherche
ARCHITECTE D.P.L.G.
ayant formation complémentaire INGENIEUR ETP (bâtiment) 30 a. min. Libre immédiatement capable assumer les fonctions de chef de projet et de maîtrise d'œuvre exécution au niveau architectural. Expérience confirmée de chantiers complexes indispensable.
Adr. lettre manuscrite C.V. et prét. à ARC ARCHITECTURE, 2, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

CENTRE DE RECHERCHES 50 KM NORD DE PARIS recherche
JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN
Débutant ou ayant une expérience de 2 ou 3 années pour études, mise au point de matériels et essais.
Envoyer C.V. à nº 66.633 CONTESE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Organisation Professionnelle Secteur Audio-visuel cherche
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADMINISTRATIF
études des dossiers, rapport avec l'environnement adm. et prof., relations avec les adhérents. Sciences Po + D.E.S., droit 2 ans. Expérience souhait. Ecrire av. C.V. détaillé + photo M. BONNEVAL, 18, r. de Marignan, 75008 Paris.

URGENT recherche
PÉDICURE
quatre vaccations par semaine.
Tél. : 16 (3) 416-17-00 après 20 h.

secrétaires

Conseil indépendant recherche Deux excellentes SECRETAIRES confirmées dont une opératrice traitement de textes. Libres immédiatement. Horaire souple. Quartier Saint-Lazare avec possibilités déplacements. TEL. : 281-15-84.

RANDSTAD FRANCE
TRAVAIL TEMPORAIRE engage immédiatement pour mission longue durée
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Langue maternelle anglaise. Relations publiques. Se présenter avec références 69, bd Haussmann, Paris-8e.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la rev. spéc. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, PARIS-9e.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bons réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay. Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Monthyon, PARIS-9e.

demandes d'emploi

J.F., 26 a., géographe, diplômes et expér. profess. DE QUALITE, aspire à une insertion juste et stable ds le monde du travail. Prétent. de salaire, modestes. Ecr. nº 2.496 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REVISEUR COMPTABLE CHEF DE MISSION
38 a., Sc. Eco + mémorialiste. Etud. toutes propositions. Ecr. nº T 021.201 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour septembre, femme 53 ans, expérience secrétariat direction, bilingue angl., connaiss. export., référ., bne prés., ch. poste à respons., initiative. T. 227-29-87.

J. F. DOCUM.-ICONOGRAPHE exp. presse, maîtrise d'histoire de l'art, cherche emploi. Etudie toutes propositions. Ecr. référ. nº T 021.232 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 30 ans, 4 ans d'expérience secrétariat de rédaction, recherche rewriting, découpage de romans, rem. en forme de textes. Tél. : 878-75-43 préférence soir.

Fme 48 a., suite licenciement, formation profess. comptable niveau 1er échelon, ch. emploi en rapport pr le 1er septembre. Ecr. nº T 21.275 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PURCHASING ENGINEER (met. mechanical degree), 40 y. old, north Italian, since 13 y. in W. Germany, German and English speaking, good techn-commercial background, export experience, member-ship of the federal German purchasing society is looking preferably based in Frankfurt. Pls. write under No 680 to Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt.

FREE LANCE, JUILLET-AOUT
MAQUETTISTE METTEUR EN PAGES PRESSE PÉRIODIQUE, ÉDITION
Tél. : 834-53-69, de 10 h. à 12 h.

J.F. 29 a., juriste droit social expér. rédaction, documentation, droit trav. et Sécur. soc. dans édition et org. sociaux, connaiss. anglais, goût contacts, cherche poste à responsabilité. Ecrire nº 97008 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fille irlandaise ch. place au pair dans famille en France (préf. Sud) période juillet-août évent. sept. Faire offres détaill. + salaire proposé à Lisa O'Carroll. Convent. RD Roscommon, Irlande. Tél 0903 6350 (Ireland).

TECHNICO-COMMERCIAL
cadre 58 ans cherche place ACHETEUR AMEUBLEMENT Ec. nº 97004 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux ou proposit. com.

A vdre excell. empl. concession matrimoniale av. ou sans burx. T. 951-91-16 ap. 20 h. sauf w.-e.

Disposant bur. à l'Etoile, téléph., telex, introduit au Moyen-Orient, étud. ttes propos. Tél. 380-40-49.

SARL de diffusion de petites annonces par l'informatique en activité depuis 3 mois recherche capitaux min. 500.000 F. S.E.T.T.A.R. Tél. : (76) 46-87-88.

Recherche garantie bancaire de 1.000.000 de francs. Téléphoner : 281-15-84.

Coopérative agents comm. agro-alim. recrute adhérents dynam. conn. comm. internat. anglais, branches céréales, café, épices, fruits secs, produits surgelés. Ec. nº 8.706 le Monde Publicité 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R 5 GTL 77, 1re m., 78.800 km. Px ss Argus, vis. Melun, URGT. Pierre BRUNET. Tél. 439-37-08.

Cause double emploi vend Ford Fiesta 79, 17.000 km, 1re main, état neuf, révision faite. Téléphone : 372-41-10.

URGENT (cause double emploi) part. vd RENAULT FUEGO GTL 5 vit., peint. métal., 4.000 km, garantie 11 mois. PRIX DEMANDE 43.000 F. (px réel avec options 50.000 F.). Téléphoner le soir
866-39-75

URGENT PARTICUL. VEND : LANCIA Beta 1300 7 cv 5 vit., type 8330 ann. 77, coul. marron, pneus neufs, poste radio, pot échapp. nf, 55.000 km, tr. b. ét., jam. eu acc., 24.000 F, 499-80-48.

12 à 16 C.V.

Collaborateur PEUGEOT vend 604 Turbo Diesel boîte 5 vitesses 9.000 km, prix très intéressant. M. GERARD : 821-60-21.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
EN AOUT ACHETEZ ou LOUEZ VOTRE BMW
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
neuves disponibles
Nombreuses OCCASIONS
GARANTIE BMW.

NEUBAUER vend et loue PEUGEOT
EN JUILLET 1980
quelques 305 D - 505 D - 604 D neuves 1980
AUX PRIX DE JUILLET 79 IMBATTABLE !
M. GERARD. Tél. : 821-60-21.

bateaux

Vds Chris-Craft USA série COMMANDER 35 pieds, 1968, très b. état, très bien équipé, 95.000 F. M. GONZARLES à ST-TROPEZ. Tél. : 16-94-97-14-95.

villégiatures

HOTEL FRAGATA Tél. : 769-21-12 CALELLA (Barcelona)
A 30 mètres de la plage. Chambre avec bain. Pension complète. Juil.-Août 78 FF., Sept. — 15 %.

LOUE Maison 6 pers. septembre bord mer Sud-Finistère. Tél. Rens. : 16 (97) 64-49-79.

ROUERGUE : 6 jrs Art-Histoire habitat rural, églises romanes, à travers Causses et vallées, av. historienne d'art agréée MH. Août-Septembre : N. ANDRIEU, 12400 VABRES - (65) 49-16-93.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

NOTRE-DAME séjour double + chambre, charme, soleil, 870.000 F. TEL. : 705-61-91.

5e arrdt.

CLAUDE-BERNARD pierre de t., 2e ét., gd liv. + 2 chbres, 80 m2 environ, parfait état. CONTRESCARPE 105 m2. Liv. + 3 ch. s. jard. Tél. : 535-86-37.

CENSIER. Soleil. - 354-95-10. Duplex. Gd séj. + 2/3 chbres.
VERDURE CALME

CENSIER 4 Pces et 5 Pces séparées ou duplex 90 m2 + 90 m2 Bon état - 336-17-36.

JARDIN DES PLANTES DUPLEX 2 chbres, 2 s. bns, jdin s/cour, cave, parking. Ag. s'absten. 723-64-83, hres bur. 585-04-52 soir et week-end.

6e arrdt.

VAVIN dans belle rénovation STAND 2 P., tout conf. Caractère. 490.000 F. 522-95-20.

Saint-Germain-des-Prés, propriétaire à propriét. vd appt 40 m2, tout confort, rue Mazarine. Tél. pour r.-v. (43) 44-47-98.

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE magnifique studio de 32 m2, cuisine, bains. Téléph. : 567-22-88.

MAISON 280 M² Champ-de-Mars sur 2 niveaux.
1.900.000 F - + GARAGE 550-34-00.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER VUE DEGAGEE. ELEGANT.
110 M² 3 Pces DORESSAY 548-43-94

8e arrdt.

43, RUE DE MIROMESNIL chbre 70.000 F. S/pl. 17 à 19 h. TEL. : 297-40-86.

EUROPE 6 Pièces. Bains 140 m2. Parfaitement aménagé. MICHEL et REYL 265-90-85.

9e arrdt.

9e centre, studio tout confort, poutres appar. 3e ét. sur rue. Bas prix vu urgence : 526-00-35.

SPECIAL INVESTISSEUR 9e 16e dans immeuble anc. studio + 2 appart. 2 p. à rénover à saisir. Prix très intéressant. Administrateur 281-33-34 et 35.

11e arrdt.

BD VOLTAIRE. Bel imm. anc. hall-galerie, séj. + salon, balc., 3 chbres, cuisine équipée, w.-c., s. bns, chf. + chbre serv., asc. Px : 1.060.000 F. Tél : 346-63-85.

NATION. Bel immeuble 1930, 2 pièces, refait neuf. 4e étage, ascenseur. URGENT. 373-85-81.

NATION bel immeuble brique, ravalé, 3 grandes p., cuis., w-c, bains, chf. centr., 73 m2, à repeindre. Px 330.000 F crédit 80 %. Voir pptaire mardi, mercredi, 15-19 h., 50, r. Montreuil.

13e arrdt.

Rue PHILIBERT-LUCOT vends 2 pièces, parfait état, rez-de-chaussée sur cour, jardinet 35 m2. Tél. 563-52-35.

3 pièces, 70 m2, vue, tt confort parkg, px 445.000 F. T. 329-03-30 ou le soir téléphoner : 584-09-74.

14e arrdt.

ALESIA (Près)
3 P. parfait état, immeuble ravalé, 3e etage. Libre début 81. - 563-52-35.

RASPAIL Vue dégagée DUPLEX Atelier 220 m2. Travaux. DORESSAY - 548-43-94.

RASPAIL 4 p., cuisine, bains, 115 m2, ascenseur. Mardi 22, 14 à 16 h., 55, r. BOISSONNADE

15e arrdt.

RARE 2 Pces 48 M2, soleil, calme, parfait état, 6e étage sans ascenseur. Prix : 310.000 F. Paul GARBOUA - 296-18-11.

Porte Versailles, studio cuisine, bns, 23 m2 + balc. sud. Imm. tt cft. 170.000 F. Tél. 255-86-68.

CROIX NIVERT PANORAMIQUE - TERRASSE Récent, belle réception + 2 chambres, cave, parking. F.I.P. Téléphone : 720-96-55.

Métro BIR-HAKEIM Beau 5 Pces, 6e étage, balcon. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

16e arrdt.

AUTEUIL PLEIN SUD 5e étage Ascens. Beau 3 P. 80 m2. Liv. 30 m2, 2 Chbres, cuis., bains + Chbre service + cave. 885.000. 954-68-08

MUETTE 354-42-70. Soleil
HOTEL PARTIC. LUXE
3 récept. 10 chambres. Calme.

MARCEAU-GALILEE studio tout confort. Bas prix vu urgence : 526-00-35.

18e arrdt.

ATELIER DUPLEX au pied du SACRE CŒUR séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bains, W.C. A neuf. 766-87-81.

19e arrdt.

CRIMÉE, 2 PIÈCES Prix : 152.000 F. Tél. : 266-19-08.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN à 5 minutes R.E.R. Gd standing 2 Pces 59 m2 + 12 m2 balcon. Soleil. Vue exceptionn. Parfait état. Px 690.000 F. 954-68-00.

94 Val-de-Marne

A vendre dans résidence 53, avenue FOCH, VINCENNES. Face au bois immeuble de standing en pierre de taille massive. Appartement de 3 et 5 pièces. Terrasses-balcons sur verdure, SPACIM, 14, r. de la Pépinière, 75008 PARIS. Tél. : 522-95-32.

VINCENNES Propriétaire vend dans rénovation face au Fort, STUDIO tout confort, à partir de 175.000 F. - 2 P. tout conf. à partir de 390.000 F. T. 522-95-20.

VINCENNES Métro Bérault, côté Bois, part. vd réc. 3 P. Standg, cave, box. Prix 700.000 F. Droits réduits. PAGNY. 374-30-12, heures bur.

Province

A VENDRE A EVIAN magnif. studio, vue sur le lac, entrée, cuis. instal., s. de bns, env. 30 m2, garage, cave aménagée, libre. Prix : 200.000 F. Ecr. nº 8 701 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e, téléph. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pr bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement compt.

RECH. appts 1 à 3 pièces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces PARIS. BON QUARTIER, av. ou ss cft. Mme LEULIER : 261-68-81. OU LE SOIR : 900-56-51.

ACHÈTE COMPTANT PARIS BON QUARTIER. URGENT 2 à 4 PIECES. Tél. : 873-20-67.

locations non meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS **SOUS 48 HEURES** VOS APPARTEM. - 261-53-08.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-11e
Métro PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIO 37 m2, loyer : 1.095 F
Charges 280 F ; Parking 173 F.
2 Pces 54 m2, loyer : 1.630 F
Charges 420 F ; Parking 173 F.
3 Pces 57 m2, loyer de 1.640 F à 1.712 F
Charges 485 F ; Parking 173 F.
S'adresser 53-61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

PARIS - 12e
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent, bon standing
STUDIO 38 M2. Loyer : 1.245 F.
Charges : 345 F.
2 Pces 58 m2. Loyer : 1.654 F.
Charges 540 F ; Parking 196 F.
S'adresser 220 rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. - 372-52-86.

PARIS - 15e
Importante société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIO 33 m2 Loyer : 1.326 F.
Charges 327 F ; Parking 167 F.
S'adresser au gardien 22, rue Balard, métro Javel. Tél. : 558-27-74.

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent, bon standing
STUDIO 34 m2. Loyer de 1.050 F à 1.163 F.
Charges 279 F ; Parking 230 F.
2 Pces 51 m2. Loyer : 1.587 F.
Charges 418 F ; Parking 230 F.
3 Pces 63 m2. Loyer : 1.856 F.
Charges 516 F ; Parking 230 F.
S'adresser au gardien, 205, boulevard Vincent-Auriol. Tél. 589-44-67, de 14 h. à 18 h.

Cse départ cède gd 5 p., stdg, 2 s. de bns, 13e, av. balc., quart. Nation, imm. récent, reprise justif. 30.000 F. av. parkg, Tél., Loy. act. 4200 F. c.c. 372-41-10.

Proximité Etoile exceptionnel belle réception, 3 chb., 6.600 F. TEL. : 876-47-19.

Région parisienne

PARIS - EST 93 BAGNOLET
3 Pces 67 m2. Loyer de 1.336 F à 1.349 F.
Charges 598 F.
4 Pces 78 m2. Loyer : 1.611 F.
Charges 696 F.
5 Pces 96 m2. Loyer de 1.623 F à 1.731 F.
Charges 857 F.
Parking sous immeuble inclus. S'adresser de 9 h. à 12 h. au bureau de gérance, du lundi au vendredi LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, BAGNOLET. - Tél. : 858-02-31. Métro GALLIENI. Bus 78 et 101 N.

viagers

Plus de revenus, moins d'impôts expertise discrète gratuite, indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. 355-61-58.

YVELINES 45 km de PARIS. Pté constr. pierre, 5 p., 2 bains jdin 1500 m2 occupé, 230.000 F. 3.500 F rente. LODEL 355-00-44.

hôtels-partic.

PASSY sur 3 niveaux, grande réception. 6 chambres.
295 M² + gd demi-sous-sol, petit jardin. Habitation et profess. Px 2.950.000 F. « T.A.C. » - 329-33-30.

immeubles

PROMOTIC - 553-14-14
25, avenue Paul-Doumer - 16e.
Achète Immeubles
Forte commission aux intermédiaires et indicateurs

Parc Saint-Cloud, Ville-d'Avray, AFFAIRE EXCEPT., petit imm. à rénover conviendrait à particulier. Téléphone 770-79-87.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL BURX MEUBLES - TELEX. PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 281-18-18 +

QUAI AUX FLEURS
propriétaire vend directement bureau libre en toute propriété, 9 p., 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. Téléphone 887-08-21.

A LOUER
PL. PALAIS-BOURBON
Immeuble de prestige à usage burx, superficie 750 m2 dispon. AGENT EXCLUSIF VALORIMMO S.A. 140, bd Haussmann, 8e, 562-11-15.

locaux commerciaux

ARGENTEUIL bât neuf bureau (256 m2) + dépôt atelier 240 m2 parkg, 11 empl. + poss. terrain 1.200 m2. T. 562-24-21 +.

76, RUE DU FG-SAINT-DENIS 2e étage, 5 PIECES, 135 m2. TEL. : 874-70-47.

Boutiques

AUBERVILLIERS CENTRE Sté propriétaire vd URGENT 2 BOUT. rapport 22.500 F. Px 210.000 F. T. 555-91-00.

villas

CORSE SUD Magnifique PRESQU'ILE
VILLA SEJOUR, 5 CHBRES PLAGES - 603-68-08

pavillons

MONTREUIL Quartier Boissière Bus, écoles, comm. 4 P., gde cuis., tt conf., terrasse gd garage. 550.000 F. - 346-11-76.

propriétés

Grimaud sortie du village 4 km de la mer près St-Tropez. Propriétaire vend grande maison provençale divisible en 2, jdin 1.250 m2, vue sur les Maures et les vignes, 1 séj., 1 cuis. et dép. 5 chbres, 1 salle d'eau, 1 atelier d'artiste avec kitchenette. Téléphone : 16 (94) 43-20-95.

A 10 KM DE GRANVILLE (50) (baie du Mont-Saint-Michel) très belle villa neuve 400 m2, terrain de 3.250 m2, planté VUE, splendide, imprenable sur la mer. Entresol : garage + 3 p., entrée séper. R.-de-ch. : hall, salon, séj. 64 m2 b. cuis., terrasse. Etage : 4 chbres, 2 s. bains, terrasse. Le tout aménagé, impecc. Px 1.200.000 F. Tél. : (33) 61-93-76 après 19 h. ou écrire nº 66.335 CONTESSE 20, av. Opéra 75040 Paris ced 01.

10 KM DE SAINT-TROPEZ dans domaine privé 800 mètres de la mer, villa avec piscine. Superbe vue sur mer. Tél. 16 (94) 79-22-70/255-04-51.

VILLE-D'AVRAY (92) dans ancien parc du château sur 2.500 m2 de terrain. Maison de 7 pièces, construction 76. Prix : 2.300.000 F. Téléphone pr rendez-vous : 261-81-15 poste 536.

Monts du Beaujolais à 1 h. 30 autoroute, part. vend château de Tolot (Beaujeu) + nombr. dép. + 10 ha parc. Environn. splendide. Prix à déb. Dolliveux (74) 04-60-77.

Propriétaire vend à CHATOU, prox. R.E.R., s/parc 2.000 m2, gde maison 12 p. princ., cuis., 2 bains, 2 cab. toil., ch. centr. fuel + pavillon gardien 4 pces, salle d'eau + 2 garages + pavillon de jardin. Téléph. heures bureau 324-45-08.

domaines

Dom. de COUDREE
AU BORD DU LAC LEMAN
à 8 km de Thonon, superbe appartement à louer ou à vendre dans un parc privé. Grand salon de 80 m2 avec cheminée armoriée, 2 salles de bains, 2 W.-C., 3 chambres à coucher, garage dans une cour fermée. Téléphone. Location 2.500 F par mois. Vente 250.000 F.
Ecrire R. Denogent, case 12, CH-1211 Grange canal/Genève.

régions

Ile-de-France

LE PLAN DU LIQUIDATEUR DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

Construire des pavillons sur les zones industrielles

La « liquidation amiable » de la SEMEASO (Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement de la région Ile-de-France) a été décidée le 22 octobre 1979 (« le Monde » du 31 octobre 1979). Après environ six mois d'étude, le liquidateur, M. André Lalande, ancien directeur général de l'établissement public d'aménagement d'Evry, vient de présenter son « plan ». Toutes les difficultés ne sont pas pour autant aplanies. Le déficit cumulé qu'on redoute d'ici à l'échéance de la liquidation, fin 1983, oscillerait, selon les hypothèses, entre 16 millions et 20 millions de francs. De son côté, le personnel, qui n'a pas obtenu toutes les garanties de reclassement, considère que « toutes les promesses faites n'ont pas été tenues ».

« *Nous sommes entrés dans la période des vérités!* » Ayant obtenu, le 16 juin, l'approbation de son « plan de liquidation» par l'assemblée générale de la SEMEASO, M. Lalande ne se fait pourtant aucune illusion. Il doit maintenant concrétiser ses propositions. Elles reposent toutes sur un principe majeur : l'équilibre de chacune des quarante-sept opérations d'aménagement que cette Société d'économie mixte (SEM) a encore en portefeuille.

Pour les opérations strictement immobilières, la forte demande de logements autour de la capitale devrait grandement faciliter les choses. Elles peuvent donc être confiées à d'autres SEM ou encore à l'Agence foncière et technique de la région parisienne (A.F.T.R.P.).

Le cas des zones industrielles est beaucoup plus aléatoire. M. Lalande propose soit la reconversion partielle de certaines d'entre elles en zones pavillonnaires — tout en « *maintenant autant que possible les objectifs d'aménagement des communes* » — soit le rachat des terrains par les mêmes communes grâce à des prêts avantageux et à des subventions de l'Etat et de la région.

Il reste que, pour réussir les différentes étapes de cette liquidation amiable, la moindre fausse note est interdite, tous les partenaires devant tenir leurs engagements dans les délais convenus. Or la Caisse des dépôts et consignations, la S.C.E.T., filiale de celle-ci, et la Compagnie auxiliaire de la caisse nationale des marchés de l'Etat — trois sociétés agissant sous tutelle de l'Etat — ont apparemment tardé à verser leur contribution. « *Je tire de ces comportements et des débats qui ont eu lieu aux assemblées générales, la conviction que les actionnaires privés refuseront de prendre en charge les déficits des années 80 et suivantes* », assurait même, lors d'une récente séance du conseil général de l'Essonne, M. Yves Tavernier (P.S.) qui représente ce département au conseil d'administration de la SEMEASO.

Licenciements

Assurément, ce climat n'est pas fait pour rassurer le personnel de la SEMEASO. Sur un effectif de soixante-trois personnes, trente ont été licenciées au début de l'année. « *Le personnel considère que si la liquidation des opérations nécessite, de toutes les parties, un effort particulier, sa situation et son avenir méritent la même attention* », dit M. Jacques Barrès, secrétaire du comité d'entreprise. « *Or*, poursuit-il, *six mois après les premiers licenciements, une seule personne a été placée par le comité de reclassement dont on nous avait tant promis.* »

Les employés de la SEMEASO veulent d'abord que les organismes qui reprennent telle ou telle opération fassent appel aux collaborateurs qui les ont suivis jusqu'alors. Ils réclament également des aides ponctuelles et des mesures spéciales de retraite anticipée pour les personnes de plus de cinquante ans. Mais ils entendent surtout obtenir « *une modification de la réglementation afin que l'ancienneté soit prise en compte pour ceux qui entrent dans l'administration ou la fonction publique* ».

« *Pour les reclassements*, dit M. Lalande, *la balle est surtout dans le camp des préfets.* » Il envisage toutefois de conserver une dizaine de personnes « *pour veiller à la liquidation* » et de repousser, jusqu'en mars 1981, les dix prochains licenciements. Sa marge de manœuvre n'en demeure pas moins extrêmement limitée : « *En ce qui concerne une liquidation amiable*, constate-t-il, *la recherche d'une solution est beaucoup plus complexe et incertaine que pour une liquidation judiciaire.* »

STEPHANE BUGAT.

A MONTGERON (ESSONNE)

Alexandre Guinzbourg veut créer un musée de l'émigration russe

Libéré après plus de dix ans de goulag et chassé de son pays en avril 1979, le dissident russe Alexandre Guinzbourg vit en France depuis quelques semaines. Mais il n'a pas renoncé à son combat même si sa lutte va revêtir des formes différentes. « *La situation en U.R.S.S. est actuellement très pénible*, indique-t-il *et pas seulement parce qu'il y a une vague de répression. En conséquence, nous avons le devoir de prendre la défense de nos amis qui chaque semaine sont arrêtés.* »

A quarante-quatre ans, celui qui fut le créateur du premier samizdat poétique, puis l'animateur du fonds d'aide aux prisonniers politiques, va constituer un musée de l'émigration russe à Montgeron (Essonne). « *C'est l'essentiel pour mon avenir* », annonce-t-il aujourd'hui.

Ainsi, Montgeron, une tranquille commune de la banlieue sud de Paris, dont personne n'a jamais entendu parler à Moscou, es tappelée à devenir, ne serait-ce qu'à titre symbolique, la « capitale mondiale de la dissidence », et c'est bien une manière de clin d'œil historique à quelques kilomètres de Longjumeau où Lénine avait vécu et fondé une école du parti avant la révolution d'octobre.

L'association Centre d'aide est en fait à l'origine de ce projet ambitieux et original. Elle fut fondée autour des années 20. Après s'être consacrée à des œuvres essentiellement charitables, elle s'est orientée depuis quelque temps vers une action plus spécifiquement culturelle. Le domaine dont elle est propriétaire à Montgeron, le château du Moulin de Senlis, abrite un musée consacré à la peinture russe en exil et placé sous la responsabilité d'Alexandre Gleser. Mais cet ensemble, composé de trois bâtiments construits entre le XVIe et le XVIIIe siècle, disposés au cœur d'un vaste parc sur les bords de l'Yerres, offre d'autres possibilités d'utilisation.

« *Nous voulons y constituer une sorte de mémoire de la culture russe en général, celle de l'émigration en particulier* », explique Georges Philippenko, secrétaire de Centre d'aide. « *Pour y parvenir*, poursuit-il, *il importe de regrouper et de sauver les œuvres d'art ou simplement les archives éparpillées aux quatre coins du monde et dont une infime partie a été récupérée dans certaines universités américaines.* »

Encore convenait-il de trouver l'homme capable de mener à bien un tel travail de recherche, d'organisation et surtout d'animation, une personnalité également susceptible de convaincre les éventuels donateurs qui sont les seuls à pouvoir assurer la véritable réussite d'une telle entreprise. Or Alexandre Guinzbourg, avant même d'arriver en Occident, avait songé à une initiative de ce type. C'est pourquoi son accord de principe fut obtenu presque immédiatement. « *D'autant*, confie-t-il, *que cela représente pour moi un retour à mon activité d'origine qui était purement littéraire.* »

Une situation privilégiée

A ses yeux, le choix pour l'implantation d'un tel musée ne prête pas à controverse. « *La France*, dit-il, *a une situation privilégiée. C'est là que l'esprit et l'héritage de l'émigration russe ont été le mieux conservés. En Russie, les nouvelles les plus lues et les plus autorisées viennent de France.* »

L'installation du musée de l'émigration russe sera progressive. On y trouvera à terme une bibliothèque, une salle d'archives, des salles d'exposition, de réunion, et même des possibilités d'hébergement. Alexandre Guinzbourg veut surtout en faire un lieu vivant où se succéderont les colloques, les concerts, et où pourront être engagées des études de plus longue haleine. « *J'envisage tout un travail sur l'histoire de l'émigration russe en relation avec le monde universitaire* », annonce-t-il. Les portes seront grandes ouvertes au public français.

« *Pour l'heure*, conclut Alexandre Guinzbourg, *je ne redoute pas les difficultés politiques. La dissidence en U.R.S.S. n'avait pas d'aspect politique au début. Ce centre non plus n'a pas pour vocation de prendre part à des actions précisément politiques.* »

St. B.

A OZOIR-LA-FERRIÈRE (SEINE-ET-MARNE)

L'immobilier selon Kafka

Ozoir-la-Ferrière a beaucoup changé. En douze ans, cette *petite commune de Seine-et-Marne* a vu sa population quadrupler. Avec la multiplication des lotissements se sont développés les problèmes communs à toutes les « banlieues-champignons » : déséquilibre en matière d'équipements collectifs et manque de logements sociaux. Pour toutes ces raisons, dès son arrivée en 1977, la municipalité d'union de la gauche s'est déclarée opposée à la construction de huit cent cinquante maisons individuelles dans le cadre de la ZAC (zone d'aménagement concerté) du domaine de la forêt d'Armainvilliers.

Les négociations avec le promoteur, la société Breguet Construction, n'ont pas débloqué la situation, et, en septembre 1978, le conseil municipal d'Ozoir décidait de résilier la convention de la ZAC. Mais, depuis deux ans, Breguet maintient son projet, et la ville le conteste. Chacun campe sur ses positions et *fait appel à la justice (le Monde* du 5 janvier).

Aujourd'hui, vingt et une familles font les frais de ce désaccord. Elles se sont vu refuser un permis de construire sur des terrains situés dans une zone dont le lotisseur est précisément la société Breguet. Motif *invoqué par la commune*, qui a donné un avis défavorable : l'alimentation en eau n'est pas réalisée, pas plus que les branchements au réseau d'assainissement. Les propriétaires qui ne peuvent construire s'étonnent : « *C'est la mairie elle-même qui s'oppose à ces raccordements. Nous tournons en rond !* »

Pour le maire adjoint, chargé de l'urbanisme, M. Jean-Jacques Denin (P.C.), la position des élus locaux est dictée par des impératifs d'ordre technique. « *Notre station d'épuration est quasiment saturée. Elle était prévue pour une commune de onze mille habitants. Or Ozoir en compte actuellement quatorze mille cinq cents.* » Il ajoute : « *Tous les clients potentiels avaient été prévenus par lettre de notre position vis-à-vis de ces terrains. Les notaires, eux aussi, savaient. Alors, pourquoi ces gens ont-ils persévéré dans cette voie ?* » C'est une histoire de Kafka...

La réponse pourrait être apportée par M. Adencourt, vice-président de l'Association des propriétaires : « *Breguet, qui a vendu les parcelles à un prix inférieur au tarif moyen pratiqué à Ozoir, nous a laissé entendre que les problèmes seraient rapidement aplanis. On nous a garanti que , même si la mairie s'opposait à la délivrance des permis, la direction départementale de l'équipement les accepterait.* »

Par personne interposée

Il semble bien que la municipalité d'Ozoir et la direction de Breguet aient trouvé dans cette affaire le moyen idéal de s'affronter par personnes interposées. Que les *responsables* de l'Association se voient vu proposer par les deux parties l'assistance gratuite d'un avocat le prouve. En attendant, plusieurs familles qui ont mis en vente leur appartement, ou résilié leur bail de location, pensant emménager rapidement à Ozoir, ont dû s'installer à l'hôtel ou chez des amis.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

« Un pacte d'amitié » entre Paris et l'île de Sein

M. Jacques Chirac, maire de Paris, accompagné de Mme de Hautecloque, député R.P.R. de la capitale, adjoint au maire, a remis, samedi 19 juillet, à la municipalité de l'île de Sein, un nouveau canot de sauvetage baptisé « Ville de Paris ». Le départ d'Audierne de M. Chirac avait été retardé de trois heures par une manifestation d'écologistes protestant contre la construction de la centrale nucléaire de Plogoff. Le comité antinucléaire a précisé que son action « *ne visait pas le maire de Paris ni les anciens combattants, mais qu'elle était menée dans le but de briser le silence des médias* ».

Une fois arrivé dans l'île, M. Chirac a signé, à l'invitation du général Simon, chancelier de l'ordre de la Libération un « pacte d'amitié » entre la capitale et l'île de Sein, toutes deux compagnons de la Libération. Il a annoncé qu'il proposerait des accords semblables aux trois autres villes françaises compagnons de la Libération : Nantes, Grenoble et Vassieux-en-Vercors.

SCIENCES

LA DIRECTION DU C.N.R.S. PUBLIE LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ NATIONAL

La direction du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a communiqué, vendredi 18 juillet, les résultats définitifs des élections au comité national de cet organisme, qui ont eu lieu du début mai à la première semaine de juillet (*le Monde* du 18 juillet). Six cent quinze personnes ont été élues à l'issue du scrutin uninominal à deux tours (1).

Le taux de participation à ces élections, au cours desquelles quarante-trois mille deux cent treize personnes étaient invitées à s'exprimer, a été, indique le C.N.R.S., de 50,5 % au premier tour, et de 51,5 % au second. Ces chiffres sont inférieurs aux estimations des principales organisations syndicales, selon lesquelles environ 60 % des électeurs avaient pris part au vote.

Pour ce qui concerne les élus dans les deux collèges de chercheurs (collège A et collège B), les nouveaux élus au comité national sont à peu près pour moitié des chercheurs du C.N.R.S. et pour moitié des scientifiques extérieurs à l'organisme (essentiellement des universitaires) : dans le collège A (professeurs et maîtres de conférences des universités, directeurs et maîtres de recherche au C.N.R.S.), deux cent soixante élus sont des universitaires, et cent vingt-sept sont membres de l'organisme; dans le collège B (maîtres assistants des universités, attachés et chargés de recherche au C.N.R.S.), cent cinquante-six élus sont chercheurs au C.N.R.S., quatre-vingt-dix sont universitaires. Dans le collège C, seuls participaient et étaient éligibles les ingénieurs du C.N.R.S.

Comme il était prévu, la direction de l'organisme n'a publié que la liste des six cent quinze élus sans précision sur leur affiliation syndicale éventuelle, laissant aux individus, ou aux organisations syndicales, la responsabilité de toute appréciation sur leurs succès ou leurs échecs dans cette élection.

(1) Scrutin uninominal, et non multinominal, comme nous l'avions indiqué par erreur.

Deux Soviétiques dans l'espace depuis cent jours

Routine...

Le vendredi 18 juillet était le *centième jour dans l'espace des* cosmonautes Leonid Popov et Valeri Rioumine. En des temps encore peu éloignés, c'eût été un événement, comme le fut, il y a juste cinq ans, la poignée de main soviético-américaine dans l'espace. Aujourd'hui, on oublie presque que deux hommes continuent, dans des conditions de confort très relatif, un vol spatial commencé le 9 avril, et qui n'en est sans doute qu'à sa première moitié. Qu'est-ce, d'ail*leurs, que cent jours pour Valeri* Rioumine, qui a déjà séjourné cent soixante-quinze jours en orbite entre le 25 février et le 19 août 1979 et qui pourrait bien être, dans trois mois, le premier homme à totaliser un an de vie « spatiale » ?

Pourquoi ce désintérêt pour ce qui demeure une *performance* ? Sans doute parce que cette performance n'apporte rien de nouveau. Depuis deux ans et demi, la vie des habitants de Saliout-6 *reste programmée de* la même manière et rythmée par les mêmes événements : un équipage de deux hommes, spécialement entraînés pour des missions de longue durée, vient s'installer dans Saliout-6. Après un temps passé à remettre en route divers équipements de la station, à remplacer certains ap*pareils par de nouveaux instru*ments apportés par des camions spatiaux Progress, ils se livrent à de nombreuses études sur la croissance des cristaux, la fabrication des alliages, la culture de cellules, de plantes, l'« élevage » d'insectes, l'observation de la Terre, la physique solaire et stellaire.

Le séjour des cosmonautes est agrémenté — sauf incident — par la visite d'équipages associant souvent un Soviétique et *un ressortissant* des pays de l'Est. On ne chôme certes pas en orbite, mais il n'y a plus de grande percée, et l'activité des cosmonautes est bien routinière. Il ne semble pas qu'elle ait apporté, jusqu'à présent, de grandes découvertes. Elle a, en revanche, fourni une foule d'enseignements qui font la joie de nombreux laboratoires soviétiques — et aussi de quelques laboratoires français. Les résultats en apparaissent, après étude et interprétation, dans divers congrès internationaux ; mais c'est, évidemment, avec un grand retard sur la prise des données. De toute manière, s'il se produisait une découverte tout à fait inattendue, il n'est nullement certain qu'elle serait rendue publique.

Trois Progress et deux Soyouz

Faisons le compte. Depuis cent jours, Popov et Rioumine ont déchargé puis rempli de matériel usagé les trois camions spatiaux Progress-8, Progress-9 et Progress-10. Ce dernier s'est séparé, vendredi à 0 heure (heure française), de Saliout-6. Les cosmonautes ont reçu, fin mai, la visite d'un équipage mixte composé du Soviétique *Valeri Koubassov et du Hongrois* Bertalan Farkas ; et, quelques jours plus tard, ils ont accueilli les Soviétiques Youri Malychev et Vladimir Aksenov, qui testaient *Soyouz T-2*.

Ce dernier est un vaisseau Soyouz d'une nouvelle génération, plus aisément manœuvrable grâce à un ordinateur de bord et à un regroupement de propulseurs auxiliaires. Equipé de générateurs solaires lui donnant une plus grande autonomie, mieux régulé en température, il dispose de divers autres perfectionnements techniques par rapport aux solutions retenues au milieu des années 60, lors de la conception des Soyouz. Soyouz T-2 était le premier vaisseau de cette nouvelle série à *transporter un équipage*, un précédent exemplaire étant venu à vide s'amarrer sur Saliout-6 en décembre dernier.

Que va-t-il se passer maintenant ? Sans doute rien de très nouveau. Peut-être un nouvel équipage international — ce devrait être le tour du cosmonaute cubain — viendra-t-il travailler quelques jours dans Saliout-6. De nouveaux *Progress* seront lancés si la mission se prolonge. La durée de celle-ci dépendra de la santé des cosmonautes, et particulièrement de *celle de Rioumine. Ce dernier* n'aurait pas dû prendre part à l'actuelle mission : il a remplacé en dernière heure un cosmonaute malade. Son organisme accumule donc les effets de deux longues missions successives. C'est une expérience qui n'était pas programmée, et les prudents responsables du programme spatial soviétique feront revenir l'équipage au moindre signe de fatigue. Ils pourraient éventuellement ne remplacer qu'un des deux membres de l'équipage, et laisser l'autre continuer son séjour dans l'espace avec un nouvel associé. Ce serait une nouveauté dans une mission qui en comporte bien peu. Mais les responsables soviétiques ont trop souvent insisté sur le soin avec lequel ils « marient » leurs cosmonautes pour que cette éventualité soit probable.

MAURICE ARVONNY.

62 hectares « sauvés » dans le Val-d'Oise

LE CONSEIL GÉNÉRAL JOUE LES SAINT-BERNARD

Le conseil général du Val-d'Oise vient d'approuver l'acquisition de 62,9 hectares situés dans la zone d'activité de Bruyères-sur-Oise. Créée en 1973, cette zone avait été concédée par la municipalité à la Société d'économie mixte pour l'aménagement du Val-d'Oise (SEMAVO) que préside M. André Petit, député (C.D.S.) et maire d'Eaubonne.

Depuis 1973, la SEMAVO n'était parvenue à commercialiser que 23 hectares sur les 152 que compte cette zone d'activité. En 1978, alors que prenait fin la convention passée entre la société et la municipalité, le département se portait déjà acquéreur de 47,8 hectares, se substituant ainsi à la *commune qui était dans* l'impossibilité financière de supporter de telles dépenses. Malgré cela, le 18 avril dernier, M. André Petit a fait savoir à nouveau au conseil général que la SEMAVO ne parvenait pas à se défaire des terrains restants et que cette mévente entraînait un déficit estimé à 23 600 000 francs.

Deux raisons expliquent cette situation : la conjoncture économique défavorable qui rend aléatoire la création de nouvelles entreprises et la priorité accordée par la DATAR à la province et aux villes nouvelles.

Le département a donc décidé de prendre en charge les 62,9 hectares restants, parmi lesquels une zone d'activité économique de 25,4 hectares, une base de loisir de 11,8 hectares, des espaces verts de 8,3 hectares et 11 hectares de voirie et de voie ferrée. Il prend également en charge le déficit de *cette opération* qu'il entend financer, notamment, par un emprunt de 10 millions de francs sollicité auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

JACQUELINE MEILLON.

● *Incendie dans le parc de Port-Cros (Var).* — Un incendie a éclaté lundi 21 juillet à l'aube dans l'île de Port-Cros, dont les 600 hectares sont placés sous le régime des parcs nationaux. En quelques heures, le feu parti de la plage de la Palud, située au nord de l'île, et poussé par un violent mistral a dévoré 3 hectares de pins et de chênes verst. Cinq Canadairs ont été immédiatement mis en action et des équipes de sapeurs-pompiers de la région varoise ont été déposées sur l'île par hélicoptères. C'est la première fois depuis 1963, date de la création du parc, qu'un incendie important se produit dans l'île.





Le Monde

économie

ÉTRANGER

La Commission de Bruxelles s'inquiète à nouveau de l'organisation du marché du papier dans la Communauté

Bruxelles. — La Commission européenne s'inquiète du fonctionnement du marché du papier-journal dans la C.E.E. Depuis trois ans, elle ne cesse d'ouvrir des enquêtes tant au niveau des distributeurs qu'à celui des utilisateurs. Les services de M. Vouel, le commissaire européen chargé des affaires de concurrence, s'ils précisent qu'il ne s'agit pas de tout modifier de fond en comble, sont persuadés de la nécessité d'apporter des aménagements au système actuel de vente et d'achat.

La Commission a l'intention de s'attaquer aussi — la procédure doit être engagée en septembre prochain — à la situation de monopole que détiendraient les producteurs canadiens et scandinaves sur le marché communautaire de la pâte à papier.

De notre correspondant

« C'est un marché pourri ! » Dans l'entourage de M. Vouel, on n'y va pas par quatre chemins. Dans ce marché du papier journal, la Commission, explique-t-on à Bruxelles, *« se trouve confrontée à une double entente, celle des fournisseurs et celle des utilisateurs, d'où la difficulté de faire entendre raison aux producteurs scandinaves qui ont créé des agences communes de vente dans chaque Etat membre de la Communauté »*.

La Commission soupçonne Suédois, Finlandais et Norvégiens de s'être mis d'accord sur les prix pratiqués dans leurs transactions avec les éditeurs de la C.E.E. Ils fournissent à eux seuls la quasi-totalité — sauf au Royaume-Uni qui est approvisionné pour moitié par le Canada — des importations de la C.E.E. qui ne produit que 40 % de ses besoins en papier journal. La direction générale de la concurrence du collège bruxellois, qui veut régler l'affaire *« en douceur »*, a ouvert, voici trois ans, une série d'enquêtes sur les activités de vente des producteurs scandinaves dans la C.E.E.

« Dans chaque confrontation avec eux, indiquent les experts européens, *il nous est toujours exposé le même argument. Les Scandinaves nous disent : nous ne pouvons faire autrement car, en face de nous, il y a une entente des éditeurs qui nous oblige, pour la défense de nos intérêts, à nous grouper.* » La Commission s'est donc tournée vers les pays membres. Ainsi, à la fin de 1977, elle a demandé des éclaircissements aux autorités françaises sur les groupements de producteurs et d'éditeur. Depuis lors, la Commission n'a pas réagi aux explications fournies par Paris, mais, apparemment, elle n'est pas totalement satisfaite. *« L'organisation française est tellement complexe,* avance-t-on à Bruxelles, *que l'on voudrait être sûr que l'arbre ne cache pas la forêt. Il ne s'agit pas pour nous de remettre en cause les dispositions qui permettent, par l'intermédiaire de la Société professionnelle de papier de presse (S.P.P.P.) la fourniture de papier à un même prix à tous les éditeurs français, quelles que soient les quantités utilisées, mais nous sommes persuadés que des aménagements sont nécessaires pour que les dispositions du traité de Rome soient respectées* . »

Sur un sujet aussi sensible politiquement — ne reproche-t-on pas à la Commission de vouloir remettre en cause la liberté de la presse en France ? — les langues se délient difficilement. Aussi ne va-t-on pas plus loin dans les commentaires à Bruxelles. Même prudence à l'égard du marché allemand pour lequel les experts bruxellois soupçonnent aussi l'existence d'ententes. La Commission vient de lancer une procédure d'enquête à l'encontre de la socité Feldmühler qui est associée avec la firme suédoise Stora.

Mais c'est l'Italie qui est actuellement sur la sellette. Organisé sur un schéma proche de celui de la France, le marché italien diffère cependant sur un point important. Les associations de producteurs et d'éditeurs (l'Italie est le seul pays *« autosuffisant »* de la C.E.E.) sont couvertes par un organisme qui gère en totalité le marché. *« Il n'y a en Italie,* souligne-t-on à Bruxelles, *ni commerce ni concurrence.*

La Commission, soucieuse de son rôle de gardienne des traités, souhaite donc que les marchés des Neuf, un peu trop bien organisés à son goût, respectent un tant soit peu la liberté du commerce et de la concurrence.

Le cas britannique est d'une tout autre nature. Pour l'instant, l'institution bruxelloise ne soupçonne aucune anomalie en Grande-Bretagne, si ce n'est qu'il existe là comme ailleurs, une agence commune de vente des producteurs scandinaves. Avec une consommation couverte à 20 % par la production nationale, le Royaume-Uni est le plus gros importateur de papier journal de la Communauté (1 millions de tonnes par an). Les Scandinaves et les Canadiens assurent chacun pour moitié les importations des éditeurs britanniques. A partir du 1er janvier 1984, la Suède, la Norvège et la Finlande pourront livrer aux journaux des Neuf — au titre de l'accord conclu entre le C.E.E. et l'Association européenne de libre-échange — en franchise de droits de douane. Londres craint que les Canadiens ne bénéficient pas à l'avenir des mêmes avantages que leurs concurrents scandinaves. Actuellement la C.E.E. ouvre un contingent annuel en droits nuls pour les deux types de provenances. A partir de 1984, il s'agira de fixer un quota d'importation pour le papier journal originaire du Canada seulement. Les Britanniques souhaitent que les quantités qui seront allouées à ce pays soient calculées largement, afin de pouvoir jouer, comme ils le font actuellement, sur l'un ou l'autre fournisseur pour s'approvisionner dans les meilleures conditions.

C'est là la seule inquiétude qui s'est manifestée jusqu'à présent sur le marché communautaire du papier journal. Le paradoxe de l'affaire est que personne ne se plaint de la situation présente. Même les producteurs des Neuf sont satisfaits... En revanche, ils estiment nécessaire que la Commission enquête sur les activités des producteurs canadiens et scandinaves de pâte à papier. *« Ils ne doivent pas,* commente avec malice un haut fonctionnaire européen, *faire partie — cette fois — du cartel...* »

MARCEL SCOTTO.

M. MYERSON VA REMPLACER M. \.)OTOW COMME SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT A L'O.C.D.E.

La nomination d'un nouveau secrétaire général adjoint à l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), en la personne de M. Jacob Myerson, a été annoncée le samedi 19 juillet. M. Myerson est actuellement ministre conseiller à l'ambassade des Etats-Unis à Paris pour les affaires économiques et commericales. Il prendra le 1er septembre la succession de M. Charles G. Wooton, qui va, lui, entrer à *Gulf Oil*, compagnie pétrolière américaine.

M. Myerson, futur collaborateur de M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., est âgé de cinquante-quatre ans et a commencé sa carrière de diplomate en Europe. Il a été analyste économique auprès du haut commissariat des Etats-Unis à Berlin en 1950, puis membre de la mission régionale américaine à Paris pour l'O.E.C.E. (Organisation européenne de coppération économique) et le plan Marshal entre 1952 et 1956.

Il a plus récemment exercé les fonctions de chef adjoint de la mission américaine auprès des Communautés européennes à Bruxelles de 1970 à 1975, puis a représenté deux ans les Etats-Unis au Conseil économique et social de l'ONU, à New-York.

Avant de prendre un poste de conseiller à l'ambassade de Paris pendant l'été 1977, M. Myerson avait été détaché pendant quelques mois auprès de la Maison Blanche comme chargé de mission.

ÉNERGIE

Le gouvernement canadien autorise la construction d'un gazoduc de 6 700 kilomètres

De notre correspondant

Montréal. — Les premiers tubes du gigantesque gazoduc (6 700 kilomètres) qui acheminera le gaz naturel de l'Alaska vers le reste des Etats-Unis seront posés dès le mois prochain après la décision du Canada, annoncée jeudi 17 juillet, d'autoriser l'ouverture des travaux sur son territoire. Reportée à plusieurs reprises, cette décision semble avoir été difficile à prendre en raison de l'incapacité du partenaire américain de garantir le financement de l'entreprise. Le constructeur du tronçon canadien, la société Foothills, avait menacé d'abandonner le projet si Ottawa ne donnait pas le feu vert avant le 15 juillet.

Un chiffre explique à lui seul les hésitations des deux partenaires : le gazoduc coûtera 21 miliards de dollars, soit environ 76 milliards de francs. Le coût de la section canadienne, qui traversera le territoire du Yukon ainsi que les provinces de la Colombie britannique et de l'Alberta, sera légèrement inférieur à celui de la section américaine. En 1977, au moment de la présentation du projet, on ne parlait encore que de 10 milliards de dollars (*le Monde* du 14 septembre 1977). L'inflation et la sous-estimation des coûts ont multiplié par deux les prévisions originelles, et rien ne permet de croire que le chiffre actuellement avancé soit définitif. Les conditions climatiques et géologiques particulièrement difficiles des régions nordiques où la moitié du gazoduc sera construite pourraient alourdir encore la facture.

Mais, plus que l'ampleur des investissements qui auront nécessairement des effets positifs sur l'emploi et l'activité économique, le Canada craint que les Etats-Unis ne soient tentés par la solution de facilité qui consisterait à utiliser ce gazoduc pour transporter le gaz naturel des provinces canadiennes de l'Ouest. Celles-ci fournissent à elles seules la totalité des hydrocarbures produits au Canada et en exportent déjà une partie aux Etats-Unis.

Conformément à un accord passé entre les deux pays en 1978, le Canada doit construire d'abord le tronçon qui permettra d'alimenter les Etats-Unis en gaz de l'Alberta dès la fin de cette année. A partir de 1986, le gaz de Prudhoe-Bay (Alaska) commencerait à couler dans le pipe-line, et les Etats-Unis rendraient progressivement au Canada les quantités de gaz qu'ils lui auraient achetées au cours des années précédentes. Les Canadiens craignent en fait que leur voisin, dont les besoins en énergie sont insatiables, ne trouve plus intéressant d'acheter indéfiniment du gaz canadien et n'abandonne, sous un prétexte quelconque, l'idée de construire le pipe-line jusqu'à Prudhoe Bay.

Les travaux qui commenceront le mois prochain en Alberta sont évalués à près de 2 milliards de dollars et porteront sur la construction de 1 100 kilomètres de gazoduc et d'une usine de traitement du gaz.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Signature d'un accord entre le C.N.P.F. et les chambres de commerce indiennes

M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., et M. K. N. Modi, président de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie (FICCI), ont signé mercredi 16 juillet, à Paris, un document portant création d'un comité franco-indien des chefs d'entreprises (Indo French Business Council).

Encouragée par les gouvernements de Paris et de New-Delhi — notamment depuis la visite en janvier du président Giscard d'Estaing en Inde — cette initiative est destinée à stimuler le courant d'affaires — encore relativement modeste — entre les deux pays. Une fois par an, alternativement en Inde et en France, le comité tiendra une réunion des chefs d'entreprise publiques ou privées, au cours de laquelle seront échangées des informations sur les possibilités de développement du commerce, des collaborations techniques communes (y compris dans les pays tiers) et d'investissements industriels en Inde pour les sociétés françaises.

La Fédération patronale indienne a signé des accords de ce genre avec une quinzaine de pays, mais certains de ses membres manifestent un intérêt accru pour le marché et les technologies françaises, notamment celles de pointe. Inversement, le patronat français commence à ne plus regarder l'Inde comme une chasse gardée des pays anglo-saxons. Le C.N.P.F. envisage d'installer une « antenne » à Bombay, capitale industrielle et financière du pays; une délégation du patronat, présidée par M. François Ceyrac se rendra, en principe, en Inde au début de l'année prochaine.

Cependant, l'effort de pénétration du marché indien ne se limitera pas aux grandes entreprises, et les autorités françaises encouragent aussi, dans une large mesure, les P.M.E. à y participer.

D'autre part, le gouvernement de New-Delhi a pris la décision d'autoriser, à titre de réciprocité, l'ouverture d'une agence d'une banque française. Jusqu'à maintenant, seule la B.N.P. en Inde, la Bank of India en France, disposent de guichets ouverts au public. Le gouvernement indien n'accorde qu'avec une grande parcimonie de telles facilités à des banques étrangères : trois seulement en ont bénéficié ces dernières années.

De leur côté, la Société générale (dès 1977), le Crédit Lyonnais et la Banque de l'Indochine et de Suez (tout dernièrement) en avaient fait la demande. La décision s'est faite dans des conditions qui, à première vue, représentent une entorse au libre jeu de la concurrence. Les autorités indiennes ont invité la France à procéder au choix. A Paris, le Trésor s'est prononcé en faveur de la Banque de l'Indochine et de Suez. — G. V.

ETATS-UNIS

● *Les discussions sur le prix du gaz algérien,* qui se sont déroulées les 17 et 18 juillet à Washington entre hauts fonctionnaires américains et algériens, ont été ajournées, a-t-on fait savoir le samedi 19 juillet au département américain de l'énergie. Ces entretiens ont été « utiles », a déclaré sans autre précision un porte-parole américain. Ils reprendront, a-t-il ajouté, dans le courant du mois d'août à Alger.

GRANDE-BRETAGNE

● *Le chômage en Grande-Bretagne pourrait atteindre, cet été,* son *plus haut niveau depuis 1936,* a déclaré, le dimanche 20 juillet, M. James Callaghan, leader de l'opposition travailliste.

Les chiffres officiels enregistraient, fin juin, un taux de chômage record depuis 1945 : plus de 1,6 million de sans-emploi. Et, selon de nombreuses sources, l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes ayant achevé leurs études à la fin du mois de juin, va très sensiblement accroître le nombre des chômeurs. Le gouvernement devait publier, mardi 22 juillet, les nouveaux chifres du chômage qui, d'après les observateurs, marqueront une dégradation accrue de la situation de l'emploi.

M. Callaghan a, pour sa part, déclaré, lors d'uie réunion publique à Dorset (au sud-ouest de Londres), que *« les vrais coupables »* de cette histoire étaient *« les membres du gouvernement »*.

ITALIE

● *L'indice italien du coût de la vie* a augmenté de 0,9 % en juin. Il s'agit du taux le plus faible, avec ceux enregistrés en mars et mai, depuis le sommet de 3,3 % enregistré en janvier. Au cours des douze derniers mois, le coût de la vie a augmenté de 20,7 %. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● *Augmentation des prix du pain et du café en Yougoslavie.* — Le prix du pain et celui du café ont été augmentés respectivement de 22 % et 18 % vendredi en Yougoslavie. C'est la troisième fois depuis le début de l'année que le prix du café est majoré. Selon les autorités fédérales, cette nouvelle hausse favorisera l'approvisionnement en café, produit pratiquement introuvable sur le marché depuis des mois.

SOCIAL

Afin d'éviter le licenciement de travailleurs frontaliers

Une caisse alsacienne de Sécurité sociale renonce à appliquer le règlement communautaire

De notre correspondant

Strasbourg. — Un règlement de la C.E.E. peut se révéler inapplicable comme vient de l'illustrer une décision de la caisse primaire d'assurance-maladie de Haguenau (Bas-Rhin). Sa mise en pratique risquait tout simplement de priver d'emploi une cinquantaine de travailleurs frontaliers du nord de l'Alsace.

Le cas de ces derniers n'est pas simple, il est vrai, puisqu'ils exercent une double activité en France et en Allemagne. Le matin, ils conduisent, en tant que chauffeurs de car, pour le compte d'une entreprise française, leurs collègues sur les lieux de travail dans les entreprises en Allemagne. Ils y travaillent durant la journée comme eux et les reconduisent en Alsace le soir. A ce titre, ils relèvent de la caisse de Haguenau, estime cet organisme, puisque le travailleur qui exerce normalement son activité sur le territoire de deux Etats membres est soumis à la législation du pays de résidence.

Inappliquée en l'absence d'indications sur les modalités de versement des cotisations en France par les employeurs allemands, cette disposition a pu être mise en vigueur à la suite d'un nouveau règlement de la C.E.E. du 16 juillet 1979, apportant ces prévisions. Ainsi, il revient aux frontaliers à double emploi d'agir auprès des caisses allemandes pour qu'elles communiquent à leurs homologues françaises les renseignements déterminant les cotisations à verser par les entreprises d'outre-Rhin à l'URSSAF. Or, les cotisations patronales sont bien plus élevées en France qu'en Allemagne.

Les industriels allemands concernés ont vivement réagi, en menaçant de licencier les chauffeurs de cars qui transportent leurs ouvriers. Devant l'émotion suscitée par sa décision — prise d'ailleurs à la suite de la demande d'une caisse allemande, — la caisse primaire de Haguenau a rapporté sa mesure. Elle a soumis d'affaire au ministre de la santé et de la Sécurité sociale pour qu'il envisage, comme le prévoient les textes européens, une dérogation au fameux « article 14-1 C du règlement ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

En raison de la concurrence japonaise

« DES CENTAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS SONT MENACÉS EN EUROPE » estime le vice-président de Daimler-Benz

Pessimiste, M. Reuter, le vice-président de la société Daimler-Benz, a déclaré dimanche 20 juillet que *« des centaines de milliers d'ouvriers de l'industrie automobile risquent de perdre leur emploi en Europe du fait des exportations massives de voitures japonaises »*.

Pour le dirigeant de l'entreprise qui construit les voitures et camions Mercedes, l'antagonisme qui va se développer entre les fabricaints européens et japonais sera le problème le plus préoccupant des années à venir. M. Reuter espère cependant que le Japon saura imposer des restrictions à ses exportateurs, solution préférable à des mesures protectionnistes.

La généralisation de la sécurité sociale

L'INSTAURATION DE L'ASSURANCE PERSONNELLE

SECURITE SOCIALE .. T

Dernière étape de la généralisation de la sécurité sociale, les décrets instituant une assurance personnelle, pour les personnes non encore dotées d'une couverture sociale, et fixant le montant des cotisations ont été publiés au « Journal officiel » du 18 juillet. Ce dispositif, qui résulte de la loi du 2 janvier 1980, concerne quelque 880 000 personnes, dont 336 000 participaient à l'assurance volontaire, formule qui va être supprimée.

Il s'agit essentiellement de lycéens âgés de plus de vingt ans, de femmes seules, de travailleurs intermittents et de divers « exclus ». La cotisation est fixée à 13,85 % des revenus. Elle ne poura être inférieure à 350 francs par mois. Mais, compte tenu de la population concernée, plusieurs mécanismes de prise en charge partielle sont prévus : pour les lycéens âgés de plus de vingt ans, ou les étudiants non couverts par le régime de Sécurité sociale étudiante, la cotisation est fixée à 197 francs par mois, tandis que les jeunes gens à la recherche d'un premier emploi devront verser 462 francs par an. Les étudiants étrangers devront s'acquitter d'un montant annuel de 2 169 francs, soit 542 francs par trimestre.

Pour les personnes âgées sans ressources (au nombre de 120 000 environ), la prise en charge totale des cotisations sera assurée par le fonds spécial. Pour les chefs de famille ayant des enfants à charge — femmes seules, chômeurs en fin de droits — soit également 120 000 personnes environ, dont les ressources ne dépassent par le niveau ouvrant droit au complément familial, ce sont les caisses d'allocations familiales qui prendront partiellement à leur charge la cotisation.

Ce dispositif avait été adopté par le conseil des ministres du 25 juin dernier, et son coût pour le régime général des salariés a été estimé à 900 millions de francs.

TOURISME

Après un début maussade, la saison s'annonce

COTE D'AZUR : «boom» sur le camping-caravaning

Diminution de la fréquentation, raccourcissement des séjours, restrictions dans les dépenses : la *saison estivale sur la Côte d'Azur* se ressent pour la première fois nettement de la crise. L'année 1979, par rapport à laquelle ces premières tendances sont enregistrées, avait été, certes, excellente. Mais l'expansion continue de l'activité touristique constatée depuis trois ans est indiscutablement stoppée.

L'adjectif qui revient le plus souvent pour qualifier la première quinzaine de juillet dans les Alpes-Maritimes est celui de « mou ». « *La saison,* dit-on partout, *a été lente à démarrer.* » La diminution de la fréquentation est variable selon les stations et les hôtels, mais elle affecte semble-t-il l'ensemble du département et toutes les catégories d'établissements. « Fourchette » de cette diminution : de 5 à 10 % et taux moyen plus près du second chiffre que du premier.

« *La différence par rapport aux années précédentes,* explique M. Gilbert Stellardo, vice-président du syndicat des hôteliers de Nice, *réside dans le fait que la clientèle de passage est insuffisante pour combler les vides quotidiens.* » Le *recours des principaux hôteliers* niçois aux tours-opérateurs a cependant permis de limiter les conséquences de ce mauvais début de saison en amenant une clientèle moyenne mais « planifiable ». L'augmentation de la clientèle étrangère, au premier rang de laquelle figurent les Allemands, a également contribué à compenser les défections des touristes français. A Cannes, où le courant de la clientèle iranienne est définitivement tari, le taux de remplissage des palaces de la Croisette a, de même, chuté de plusieurs points.

Les plagistes amers

Bien que plus agréables que dans les autres régions, les températures sur la Côte sont restées au demeurant assez éloignées des canicules *des étés précédents. Conséquence :* la saison est irrémédiablement perdue pour les plagistes, qui ont enregistré une diminution de leur *activité de 40 à 60 %. « Que la matinée soit seulement brumeuse,* constate M. Robert Malacarne, président de la fédération des plagistes des Alpes-Maritimes, *et les gens changent aussitôt leurs plans pour la journée.* »

« *Le budget de nos visiteurs pour une chambre d'une personne n'excède pas 80 francs* », ont constaté les hôtesses du bureau d'accueil de l'office du tourisme de la gare S.N.C.F. de Cannes. L'offre étant limitée, il n'est pas rare que les moins fortunés se résignent à coucher dans leur voiture. Alors qu'il y a deux ans on refusait quotidiennement au Negresco de Nice plusieurs appartements à 1 200 francs la nuit (*le Monde* du 25 juillet 1979), un directeur de palace de Cannes constate cette année que la clientèle « *hésite à payer une chambre 750 francs et se rabat sur celles à 250 francs* ».

La restauration subit davantage encore cette restriction des dépenses. « *Il est courant,* témoigne le patron d'une grande pizzeria de *Cannes, d'encaisser des notes de repas de 20 à 25 francs par personne et je n'ai jamais servi autant de carafes d'eau que cette année.* »

Les campings, en revanche (et très logiquement, puisqu'il s'agit du mode d'hébergement le moins onéreux), *sont pris d'assaut. Sans même* parler des terrains des Alpes-Maritimes, qui n'offrent que vingt-cinq mille emplacements, l'hôtellerie de plein air du Var, la plus importante de tous les départements français (deux cent cinquante terrains, cent quarante-six mille emplacements), est totalement saturée. Lors du week-end du 14 juillet, le président du syndicat départemental, M. Aymé Borgetto, s'est vu dans l'obligation d'ordonner prématurément la fermeture des bureaux de « camping guidage » d'Hyères et de Fréjus. Plus une seule place n'était disponible dans le secteur. Un « état-major de crise », réuni le mardi 15 juillet à Draguignan, a décidé des mesures d'urgence pour faire face à la situation : installation de panneaux dissuasifs sur certaines aires autoroutières (portant la mention « *campings saturés dans le Var* »), ouverture en catastrophe de cinq nouveaux terrains (*cinq cents emplacements*), autorisation de surcharge sur les terrains existants, création d'une « *aire de délestage* » dans la presqu'île de Giens et demande aux gestionnaires de terrains d'aménager sommairement d'ici à la fin de la semaine deux à trois mille emplacements supplémentaire. Le camping « sauvage » a cependant fait sa réapparition sur le littoral et persiste en dépit des arrêtés préfectoraux dans la région des gorges du Verdon.

GUY PORTE.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : le contrecoup des bombes espagnoles

Au mois de juin, en Languedoc, la fréquentation des équipements touristiques a baissé de 10 à 15 % dans les grandes villes et jusqu'à 40 % au bord des plages, si l'on en croit les estimations de certains professionnels du Grau-du-Roi ou de Port-Camargue.

Le temps assez froid, le vent « mauvais » malgré le soleil, ont chassé les habitués des plages. Les secousses politiques de l'Espagne ont considérablement réduit le trafic international qui transitait en Languedoc-Roussillon. Les touristes *allemands* sont venus beaucoup moins nombreux, et le déficit ainsi provoqué n'est pas rattrapé par le nombre croissant de touristes belges.

La *seule touche d'optimisme vient* de l'augmentation des voyages organisés. A Nîmes, les personnes qui ont choisi ce type de vacances *seraient 25 à 30 % plus nombreuses* que l'année dernière. Enfin, il semble que la saison n'ait vraiment commencé qu'après le 14 juillet.

Mais, ici comme ailleurs, l'expansion touristique de ces dernières années appartient au passé. La crise économique a conduit les Français à « repenser » leurs vacances. On se tourne vers le voyage « tout compris », qui permet une meilleure planification des dépenses, mais qui intéresse moins les hôteliers. D'autre part les touristes se déplacent plus vite d'un point à un autre : leurs revenus ne leur permettent plus de faire de multiples haltes. Ce sont les restaurateurs qui font les frais de cette situation nouvelle.

O. S.

مكبرا من الأصل



TOURISME

encourageante pour août et septembre

BRETAGNE : fiasco

La première moitié de la saison estivale 1980 laissera en Bretagne le souvenir triste, amer, d'un rendez-vous manqué. Sans doute y avait-il eu en mars le *Tanio* et sa marée noire, mais des personnalités étaient venues, elles avaient même baisé le sable de la côte de Granit rose en présence des photographes... C'est vrai, il y a eu aussi le mauvais temps, comme partout ailleurs.

Mais il est une autre explication moins agréable et sans doute plus juste pour expliquer le fiasco de la première partie des vacances en Bretagne (1er juin-15 juillet) : les vacances coûtent de plus en plus cher, et on a beau rabâcher qu'il existe d'autres pays où la situation économique n'est pas meilleure que celle de la France, il n'en demeure pas moins vrai que sur les côtes bretonnes, pour la première fois cette année, l'industrie touristique s'accommode mal d'une sensible diminution du pouvoir d'achat.

Un tour d'horizon des différents comités départementaux du tourisme, des syndicats d'hôteliers ou des syndicats de propriétaires de camping et des commerçants suffit à démontrer que, cet été, la machine s'est grippée. En Ille-et-Vilaine, par rapport à 1979, une année somme toute moyenne, la baisse est de 17 % dans le secteur du tourisme rural. La chute atteint 20 à 30 % pour les hôteliers dont l'activité estivale n'a pas été programmée avec des agences de voyages étrangères. Dans le camping-caravaning, la chute atteint jusqu'à 45 %. Situation à peu près identique dans les Côtes-du-Nord, où l'on souligne pourtant que l'ombre du *Tanio* n'a pas entraîné de variations sensibles de la fréquentation par rapport au reste du département. Le Finistère, qui, sauf catastrophe, fera le plein en août, enregistre également pour la première partie de la saison une baisse spectaculaire de la fréquentation : *« Nous avons reçu moins d'étrangers,* explique une hôtelière de Pont-Labbé. *Quant aux Français du début juillet, n'en parlons pas, ils n'ont pas d'argent et ne pensent qu'à rentrer chez eux ou à se rendre plus au sud ».*

Pour le Morbihan, un moment épargné par le temps de Toussaint qui aura marqué juin et juillet 1980, 35 % des chambres d'hôtel étaient inoccupées à Carnac jusqu'au 14 juillet. Entre Quiberon et Belle-Île, à chaque rotation du bateau, il y avait cent personnes de moins que les autres années. Partout on souligne que le 15 juillet au soir il restait des chambres libres dans les hôtels du littoral, ce qui s'est rarement vu.

Non, 1980 ne sera pas une bonne année, même si les réservations du mois d'août s'annoncent plutôt prometteuses. Les durées de séjour en hôtel sont passées en un an de quinze jours à huit ou dix jours. Et les menus gastronomiques ne font plus recette.

CHRISTIAN TUAL.

AUVERGNE : il reste deux mois

L'Auvergne encapuchonnée maudit le ciel. Depuis plusieurs semaines il pleut à grosses gouttes à l'ombre des volcans, et les professionnels du tourisme font grise mine. Le bilan du mois de juin et celui de ce début du mois de juillet donnent lieu à des complaintes. Ainsi M. Jacques Bancarel, propriétaire de l'hôtel du Beffroi à Salers (Cantal) : *« Je n'ai jamais vu cela depuis mon installation voici onze ans. Le chauffage central fonctionne car le thermomètre est descendu une nuit jusqu'à 0 degré. Par rapport à l'an passé, nous avons enregistré une baisse de 30 % sur le mois de juin. Et début juillet n'est guère reluisant. Tous mes collègues se plaignent, les hôtels de Salers sont remplis à moitié. Nous gardons espoir pour la période succédant au 14 juillet. »*

L'Office du tourisme de Clermont-Ferrand fait état d'une baisse de 30 à 35 % de la fréquentation des hôtels de la capitale régionale. Un examen de la situation permet d'approfondir l'analyse des causes des difficultés. En effet, toutes les formes de location, dont celle des gîtes, ont été affectées. Or le mauvais temps ne peut être invoqué. *« Pour 92 %, nos réservations sont effectuées au 1er mai »*, souligne M. Huchet, directeur adjoint de V.A.L. (Vacances Auvergne-Limousin), une association qui gère six mille cent lits dans ses vingt-quatre villages. *« L'étalement des vacances a modifié les données. Je reconnais que nous avons commis une erreur d'adaptation. Elle sera réparée l'an prochain, car nous savons désormais que la saison se situera du 4 juillet au 5 septembre. Il s'est créé un décalage d'une semaine. Que constatons-nous, cet été ? Un trou dans les locations entre le 28 juin et le 12 juillet, accentué entre le 28 juin et le 5 juillet : ensuite il s'amenuise avec le départ en vacances des enfants de la zone parisienne. En revanche, nous aurons une compensation très nette sur la dernière semaine d'août avec 100 % des locations, ce qui ne nous était jamais arrivé. Progression très sensible également pour la première semaine de septembre. »*

L'adaptation est encore plus délicate pour les loueurs particuliers. Le phénomène est sensible en Haute-Loire, dit-on. La grande majorité des propriétaires veulent louer au mois. Or l'étalement des vacances a condamné la première semaine de juillet. On note à la direction régionale du tourisme : *« Nous enregistrons beaucoup de demandes pour des séjours d'une semaine. »*

SÉBASTIEN ESTÈVE.

AQUITAINE : la moitié des estivants sont étrangers

Début d'été morose sur la côte Aquitaine, où l'on estime que le chiffre d'affaires du tourisme réalisé en juin est de 30 à 40 % inférieur à celui de 1979.

A noter cependant (et cela est davantage sensible en juillet), une arrivée plus massive des étrangers que les années précédentes, même si beaucoup d'entre eux ne sont pas restés à cause du mauvais temps. On estime qu'ils représentent actuellement à peu près 50 % des statistiques générales de la fréquentation. C'est ainsi, par exemple, qu'ils seraient de trente à trente-cinq mille en Gironde, sans doute cinquante mille si l'on tient compte des meublés, du camping sauvage ou du camping-car, difficiles à comptabiliser.

Le mauvais temps a provoqué une véritable invasion des régions de l'intérieur, et confirme une tendance, déjà amorcée l'an passé. Dans les rues commerçantes, par exemple, le français n'est pas toujours la langue dominante, et il s'agit là d'un phénomène relativement nouveau. Musées, circuits vinicoles ou touristiques, bénéficient largement de cet engouement.

Cependant, tous les observateurs considèrent qu'un autre phénomène — la baisse du pouvoir d'achat — a sans doute joué cette année un rôle aussi important que les intempéries. On a constaté un transfert de la demande vers les bas de gamme, de l'hôtel vers le village de vacances ou le camping. Les séjours sont également plus courts, et surtout les locations mensuelles, qu'il s'agisse des villas sur la côte ou des gîtes ruraux, ont nettement chuté.

La restriction de la demande paraît incontestable. Il se peut aussi que joue une certaine inadaptation de l'offre. En effet, on s'obstine à louer au mois. Les promoteurs étrangers, pour leur part, qu'ils soient installés à Biarritz, à Arcachon ou à Lacanau, ont compris depuis longtemps qu'il faut plus de souplesse, et que la semaine constitue une bonne unité de mesure. Il est vrai que les immeubles ou les lotissements qu'ils gèrent rendent plus faciles les locations de courte durée. Ils paraissent donc moins souffrir de la baisse des demandes.

PIERRE CHERRUAU.

Piscines de Paris : naufrage...

La promenade de la station languedocienne de la Grande-Motte en novembre, la digue de Dinard en janvier, les planches de Deauville en février : en ce mois de juillet, c'est à ces images que fait penser l'atmosphère de la piscine Deligny. *« Depuis plus d'un mois, il n'y a plus personne »*, se lamente un responsable de ce bassin, si fréquenté dès qu'un rayon de soleil perce au-dessus de Paris. Et, de fait, l'eau de la piscine est immobile, seulement troublée par les gouttes de pluie qui font des ronds entre deux clapotis. Les places occupées par ceux et celles qui habituellement fréquentent les lieux sont vides à Deligny, *« où l'on vient plus pour le soleil que pour se baigner »*. Selon les responsables de la piscine, cet « été pourri » leur coûte quotidiennement 10 000 francs. Une mauvaise saison qui va accroître encore un peu plus le déficit chronique de l'établissement, qui est géré depuis 1919 par les représentants de la même famille.

Pour sa survie, Deligny compte sur les écoles des quartiers périphériques qui fréquentent le bassin tout au long de l'année. C'est peut-être ce qui explique la « subvention » versée par la Ville de Paris à la piscine. La mairie achète en effet plus de huit mille entrées, qu'elle redistribue ensuite aux fonctionnaires de ses services.

Deligny, en effet, n'est plus viable. Elle est trop soumise à l'humeur des saisons. Alors, depuis des années déjà, l'établissement est mis en vente. Dernier prix proposé : près de 2 millions de francs. Un acheteur se présentera-t-il pour éviter à la dernière piscine existante sur la Seine de connaître le sort de « la Royale » ? En faillite, ses propriétaires l'abandonnèrent, en 1976, et elle a coulé à Issy-les-Moulineaux.

En attendant, Deligny est ouverte jusqu'au mois de septembre...

A l'autre bout de Paris, à deux pas du bois de Vincennes, la piscine municipale du boulevard Carnot, dans le douzième arrondissement, connaît la même désolation qu'au bord de la Seine. Sur l'eau, toujours chauffée à 28 degrés, c'est le calme plat. Aucun baigneur. Les maîtres nageurs assis à de petites tables attendent, résignés, d'éventuels clients. *« C'est la catastrophe »*, laisse tomber un responsable de la piscine, qui ajoute : *« C'est la première année depuis 1967, date de la construction de ce bassin, qu'en cette saison nous n'enlevons pas la bâche qui le couvre. »* Ici, comme dans toutes les piscines de la capitale, le déficit s'accroît.

Même histoire d'eau à Molitor, gérée par la Société des piscines de France. Accoudé aux balustrades style rétro, M. Rouget, le directeur, contemple le désastre : *« Depuis début juillet, notre chiffre d'affaires est de 4 500 francs. Le nombre moyen des entrées quotidiennes oscille autour de deux à trois, alors qu'en période d'été normale mille cinq cents entrées, c'est un bon chiffre. »* Enfin, le directeur de Molitor se console comme il peut : *« Nous avons aussi dans nos activités l'exploitation d'une patinoire à Montparnasse. Là, ça va plutôt bien pour la saison. Par ce temps-là, aucune difficulté à fabriquer la glace... »* — J. P.

ENVIRONNEMENT

A la conférence internationale de Brighton

La France propose un moratoire total de la chasse aux baleines

Les derniers grands animaux sont atteints d'une sorte de « mélancolie génétique », constatent les savants. Les cachalots, par exemple, se reproduisent de moins en moins. Jugeant qu'il est grand temps de réagir si l'on veut préserver le peuple des baleines pour les générations à venir, la France propose un moratoire total sur la chasse aux grands cétacés, lors de la trente-deuxième réunion de la conférence baleinière internationale, qui se tient à Brighton (Grande-Bretagne) du 21 au 26 juillet. La France, qui a doublé le nombre de ses délégués pour la circonstance, est représenté notamment par le professeur Charles Roux, sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle, et M. Daniel Héry, directeur adjoint des pêches.

C'est la quatrième fois qu'un tel moratoire est proposé. En 1972, la France s'était abstenue. Lors des deux réunions suivantes, en 1973 et 1979, elle vota en faveur du moratoire. L'initiative de la

La commission baleinière internationale avait été créée en 1949 afin d'assurer *« l'avenir de la considérable ressource pour les générations futures que constituent les stocks de grands cétacés »*. En effet, elle n'a cessé de renforcer les mesures de protection (sur les baleines à bosses en 1965, puis sur les baleines bleues en 1967) et de reviser en baisse les quotas de prises. L'an dernier, lele a décidé la création d'un sanctuaire dans l'océan Indien et l'interdiction de la chasse aux plus grands cétacés au moyen de navires-usines.

Mais ces mesures n'ont pas empêché une surexploitation, notamment de la part des flottes soviétiques et japonaises qui chassent dans toutes les mers du monde. D'autres pays, comme l'Espagne, le Pérou, le Brésil, le Chili, l'Islande, la Norvège et le Danemark, continuent à armer des flottes de chasse, mais elles opèrent seulement près de leurs côtes. Parmi les pays qui s'affirment « protectionnistes », beaucoup, dont la France, continuent d'importer des produits baleiniers employés notamment en pharmacie, en parfumerie (l'ambre gris des cachalots), dans les cosmétiques et la tannerie de luxe

Rien n'est perdu dans une baleine. On en fait des crayons, des bougies, du linoléum, de la glycérine, des huiles industrielles, des encres d'imprimerie. Dans les supermarchés de Norvège, d'Islande ou du Japon, on achète des steacks et des rôtis de baleine. Les morceaux de second choix se transforment en viande pour animaux et le squelette en engrais. Les produits de substitution existent pourtant à toutes ces existent (en dehors de la viande, dont la consommation se réduit partout), et la chasse pourrait s'arrêter sans inconvénient.

Et pourtant elle s'est intensifiée grâce au progrès des techniques et a provoqué la quasi-disparition de certaines espèces, trop tard protégées. Il en est ainsi de la fameuse baleine bleue, géant des mers de 30 mètres de long et pesant quelque 140 tonnes, et des baleines franches, dont moins de deux *mille survivent difficilement* dans l'océan Arctique... sur une population estimée à cinq cent mille en 1930.

Sous la pression de l'opinion *internationale, mais face* aussi aux menaces qui pèsent sur la survie des espèces, la commission doit renforcer maintenant son action de protection. A terme, la *décision d'interdiction totale* de la chasse apparaît à beaucoup inéluctable.

La France, appuyée par les U.S.A. et les Pay-Bas, espère *trouver cette fois* parmi les vingt-quatre membres de la commission baleinière internationale une large majorité (1) pour mettre un terme à l'extermination *des cétacés. Même si le* moratoire total est accepté — ce qui est loin d'être sûr, car le Japon et l'U.R.S.S. se défendront bec et ongle — il restera encore à *la commission à faire respecter* ses décisions ; or elle n'a aucun pouvoir. Les navires-pirates — qui battent pavillon d'un pays ne faisant pas partie de la commission — pourront continuer à décimer les baleines. A moins que les navires des écologistes ne les prennent eux-mêmes en chasse...

M. A.-R.

(1) La majorité des trois quarts, soit dix-huit pays, est nécessaire pour prendre la décision.

AFFAIRES

EN MARS, AVRIL ET MAI

L'activité a faibli dans le bâtiment

L'activité, dans le bâtiment, est inférieure de 4,3 % au niveau de l'an dernier, indique la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.) dans une note de conjoncture portant sur la période de mars à mai.

L'emploi a baissé de 1,7 % par rapport au trimestre correspondant de 1979 dans ce secteur d'activité qui comptait 1,16 million de salariés en mars de l'année dernière. Depuis le début de 1977, la situation de l'emploi n'a cessé de se dégrader : de la base 100 en 1972, l'indice de la F.N.B. est tombé à 83,5 au début de 1978 et à 78,5 en mai dernier.

Cette conjoncture morose se caractérise, sur le trimestre étudié, par une réduction de 4,6 % des mises en chantier de logements, une hausse de 19,3 % des prix de gros des matériels de construction et enfin une majoration de 3,50 % en moyenne des taux d'intérêt pour les prêts à l'habitat.

La baisse d'activité concerne surtout la construction des logements collectifs : —20,7 % pour les cinq premiers mois de 1980 contre —2,6 % pour les logements individuels.

CII-HONEYWELL-BULL SCHLUMBERGER ET PHILIPS VONT SE PARTAGER LE MARCHÉ DES CARTES A MÉMOIRE

Les partisans de la « carte à mémoire » (1) viennent de marquer un point. Le Groupement d'intérêt économique, créé en mars dernier par dix établissements (Banques populaires, Crédit mutuel, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial de France, Crédit du Nord, Caisse des dépôts et consignations, Union nationale des caisses d'épargne, Banque de Paris et des Pays-Bas, direction générale des postes, direction générale des télécommunications), pour promouvoir et organiser le développement des cartes à mémoire, a choisi les matériels de trois constructeurs : CII-Honeywell-Bull, Schlumberger et Philips.

Ces trois sociétés installeront dans les prochains mois des appareils chez les commerçants de plusieurs villes de province (trois ville moyennes au début), en liaison avec les établissements bancaires membres du G.I.E.

(1) La « carte à mémoire », dont les brevets de base ont été déposés en 1974 par une petite société française, Innovatron, se présente comme une classique carte de crédit. Mais, grâce aux nouvelles technologies, elle intègre un microprocesseur doté d'une mémoire, qui peut être chargée de différentes informations.

● *Aux établissements Dupré* (bonneterie, textile) situés à Romilly-sur-Seine (Aube), les syndicats C.G.T. et F.O. ont décrété une grève de vingt-quatre heures pour le mardi 22 juillet, pour tenter de s'opposer aux menaces de suppression d'une centaine d'emplois (sur environ un millier).

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	— bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0490	4,0515	+ 85	+ 125	+ 190	+ 225	+ 445	+ 515
$ can.	3,5130	3,5150	+ 10	+ 45	+ 60	+ 105	+ 165	+ 240
Yen (100)	1,8410	1,8440	— 20	— 5	— 25	0	+ 25	+ 70
DM	2,3190	2,3220	+ 50	+ 85	+ 110	+ 145	+ 385	+ 430
Florin	2,1180	2,1220	+ 20	+ 45	+ 65	+ 90	+ 185	+ 235
F.B. (100)								
F.S.	2,5170	2,5220	+ 145	+ 180	+ 290	+ 325	+ 805	+ 875
L. (1 000)	4,8795	4,8835	— 425	— 285	— 760	— 600	—2535	—2260
£	9,6130	9,7000	— 480	— 370	— 660	— 540	—1100	— 900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 1/8	9	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 1/2	8 5/8
$ E.-U.	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8	8 1/8	9 1/4	9 1/2	9 5/8
Florin	10	10 1/4	10	10 1/8	10	10 1/8	9 7/8	10 1/8
F.B. (100)	N. C.		N. C.		N. C.		N. C.	
F.S.	3/4	1 1/4	5	5 1/4	5	5 1/4	5 5/16	5 7/16
L. (1 000)	13	16	20	23	20	23	20	23
£	17	17 1/2	16 3/4	17	16	16 1/4	14 7/16	14 9/16
Fr. franç.	11 3/4	12 1/4	11 15/16	12 1/8	11 15/16	12 1/8	11 3/4	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MOTOBÉCANE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 17 juillet 1980 et a approuvé toutes les résolutions qui ont été proposées par son président, M. Jean-Claude Noblet, et en particulier les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net, après amortissements et provisions, de 8,6 millions de francs contre une perte nette de 38,8 millions de francs en 1978.

L'assemblée a également ratifié la nomination comme administrateur de M. Laurent Dassault, désigné comme administrateur M. Christian Rheims et renouvelé le mandat d'administrateur de M. Léo Laccourreye.

Au cours de cette assemblée, M. Jean-Claude Noblet a donné des précisions sur le déroulement de l'année 1980 ; il a notamment indiqué que le chiffre d'affaires à fin juin s'élevait à 508,9 millions de francs, en augmentation de 33 % sur celui du premier semestre 1979, et que le résultat net à fin juin serait supérieur à 20 millions de francs.

Le retour à cette capacité bénéficiaire est dû pour l'essentiel à l'exploitation de la bicyclette, où la part de Motobécane s'accroît régulièrement dans un marché international soutenu. Cette bonne tenue sur l'activité de la bicyclette compense des incertitudes du marché du cyclomoteur.

Les résultats globaux de 1980, a conclu M. Noblet, devraient permettre d'atteindre dès cette année l'objectif prioritaire de la société de résorption totale des pertes exceptionnelles de 1978 et de retrouver l'équilibre entre les capitaux propres et les fonds d'emprunt.

CONVERTIBLES SICAV

372, rue Saint-Honoré, Paris (1er)
Tél. : 261-53-44

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations françaises et étrangères, sans toutefois que les valeurs étrangères atteignent 50 % du portefeuille.

SITUATION AU 30 JUIN 1980

Nombre d'actions en circulation : 533 672.

Actif net : 71,70 millions de francs.
Composition de l'actif net :

— Oblig. convert. françaises 34,9 %
— Oblig. convert. étrangères 33,1 %
— Autres oblig. françaises 15,1 %
— Autres oblig. étrangères 5,5 %
— Act. françaises et étrang. 8,8 %
— Disponibilités 2,6 %

Valeur liquidative de l'action : 134,35 F.

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :
— Société séquanaise de banque : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 ; Tour Assur, 1, place des Saisons, 92083 Paris - La Défense. Tél. : 766-16-10 ;
et dans ses agences de province :
— Banque privée de gestion financière : 6, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 755-97-13 ;
— Compagnie du crédit universel : 152, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 261-53-56 ; 133, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 322-10-74,
et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

LES MARCHÉS FINANCIERS

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 18 juillet 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 906,50 (913), à trois mois 929,50 (933,50) ; étain comptant 7 190 (7 190), à trois mois 7 145 (7 180) ; plomb 328 (337) ; zinc 292,50 (299) ; argent (en pence par once troy) 645,10 (686).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 96,50 (96,30) ; argent, 15,30 (16,40) ; aluminium (lingots), inch. (75) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 75,50 (74,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 390-400 (395-400).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 129 (2 138).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 83,05 (78,95) ; déc., 81 (77,25).

— Londres (en nouveaux pences par kilo) : laine (peignée à sec), août, 365 (367) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C inch. (212).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill., 28,05 (28,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pences par kilo) : R.S.S. comptant, 56-57,25 (57,60-57,70).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 286-286,50 (288-289,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao (en dollars par tonne), déc., 2,425 (2,348) ; sucre, sept., 29,55 (26,15) ; oct. : 30,50 (26,85) ; café, sept., 162,04 (168,05) ; déc. : 163,10 (171,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 290 (265) ; oct., 308,50 (287) ; café, sept., 1 345 (1 445) ; nov., 1 360 (1 480) ; cacao, sept., 1 062 (1 036) ; déc., 1 108 (1 080).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 014 (999) ; déc., 1 030 (1 015) ; café, sept., 1 322 (1 340) ; nov., 1 313 (1 365) ; sucre (en francs par tonne) ; oct., 3 045 (2 660) ; déc., 3 100 (2 840).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 447 1/2 (438) ; déc., 464 (455) ; maïs, sept., 325 1/4 (310 1/2) ; déc., 343 1/4 (330 3/4).

INDICES. — Moody's : 1 185,60 (1 166,80). — Reuter : 1 697,80 (1 657,80).

LONDRES

Toujours bien disposé, le marché poursuit son avance. Les industrielles progressent de un à trois points. Hausse des pétroles, des assurances et des fonds d'Etat. Vive reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 628 75 contre 686 ..

VALEURS	CLOTURE 18/7	COURS 21/7
Beecham	152	155
British Petroleum	352 ...	352
Courtaulds	69 ...	71
*De Beers	9 7/8	10
Imperial Chemical	376	378
Rio Tinto Zinc Cor.	475	483
Shell	432 ...	432
Vickers	143	144
War Loan 3 1/2 %	33 3/8	33 3/8
*West Driefontein	83 1/2	84 ...
*Western Holdings	76 60	78 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCAFRANCE. — Lancement d'un emprunt de 200 millions de francs sur dix ans à taux d'intérêt variable au moins égal à 11 %.

BANQUE POMMIER. — Emission à 80 francs d'une action pour trois.

FROMAGERIES F. PAUL-RENARD. — Attribution gratuite (une pour quatre).

FONDERIE FRANCO-BELGE. — Attribution gratuite (une pour trois).

MOTOCONFORT. — Acquisition par la banque Vernes de 22 % des titres de cette holding, qui détient notamment 15,5 % du capital de Motobécane, dont la Centrale d'études Marcel-Dassault a racheté 18 % des actions.

COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS. — Lancement d'un emprunt de 150 millions de francs à 14,30 % sur dix ans.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	17 juil.	18 juil.
Valeurs françaises ..	105,4	105,2
Valeurs étrangères ..	109,7	110,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,4	106,9

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 21/7 . 12 ... %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	11 juill.	21 juill.
Indice général	128,9	129,2
Assurances	234,7	233,5
Banq. et sociétés financ.	91,3	91,2
Sociétés foncières	147,8	147,4
Sociétés investiss. portef.	128,8	129,2
Agriculture	142,5	137,9
Aliment., brasseries, distill.	138,2	137,5
Autom., cycles et l. équip.	75,1	73,1
Bâtim., matér. constr., I.P	165,4	163,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	58,1	57
Carrières salines, charbon.	127,8	128,4
Constr. mécan. et navales	127,9	128,6
Hôtels, casinos, thermal.	173,5	172,5
Imprimeries, pap. cartons.	100,7	100,4
Magas., compt. d'exportat.	97,8	95,7
Matériel électrique	136,6	136,8
Métall., com. des pr. métal.	46,9	46,2
Mines métalliques	154,8	153,4
Pétroles et carburants	171,7	171,8
Prod. chimiq. et dl.-mét.	177,2	177
Services publics et transp.	111	109,5
Textiles	105,2	103,6
Divers	147,4	143,9
Valeurs étrangères	153	156,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	190,7	187,3
Rentes perpétuelles	34,8	34,4
Rentes amort., fonds gar.	429,7	461,6
Sect. indust. publ. à r. fixe.	90,7	98,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	407,6	411,2
Secteur libre	98,2	98,3

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	344,1	328,1
Val. franç. à rev. variable	900,2	895,4
Valeurs étrangères	1 138,8	1 154,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	107,8	106,9
Produits de base	98,9	96,1
Construction	150,4	148,3
Biens d'équipement	108,8	108
Biens de consom. durables	81	79,4
Biens de cons. non durabl.	85,8	84,5
Biens de consom. aliment.	113,5	112,1
Services	158,7	158,5
Sociétés financières		
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	110,7	111,2
	212,3	207,6
Valeurs industrielles	99,9	98,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,9	128,6

(*) Cours rectifié.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/7	21/7
1 dollar (en yens)...	219 28	219 35

BOURSE DE PARIS - 18 JUILLET - COMPTANT

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 034	4 05	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 39	232 320	224	236
Belgique (100 F)	14 497	14 515	13 9	14 60
Pays-Bas (100 fl.)	212 320	212 5.0	205	216
Danemark (100 krd)	75 820	75 880	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 100	84 280	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 594	9 619	9 30	9 800
Italie (1 000 lires)	4 877	4 883	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	252 750	252 3.0	246	258
Suède (100 krs)	98 230	98 520	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 715	32 757	31 900	33 400
Espagne (100 pes.)	5 695	5 7 4	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 30	8 31	8 10.	9
Canada ($ can. 1)	3 506	3 522	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 847	1 849	1 740	1 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	83000	80000
Or fin (en lingot)	83000	80100
Pièce française (20 fr.)	736 20	728 50
Pièce française (10 fr.)	398	398
Pièce suisse (20 fr.)	682	6.. 50
Pièce latine (20 fr.)	60 10	596 20
Souverain	751	736 2.
Pièce de 20 dollars	3022 40	2940
Pièce de 10 dollars	1460	1470
Pièce de 5 dollars	850	85
Pièce de 50 pesos	3460	3347
Pièce de 10 florins	600	604 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A LA SESSION D'URGENCE DE L'ONU

Les Arabes veulent créér des «mécanismes» pour assurer l'évacuation des territoires occupés par Israël

Le secrétariat des Nations unies devait annoncer, ce lundi 21 juillet, la convocation pour mardi 22 d'une « *session spéciale d'urgence de l'Assemblée générale* » sur « *la question palestinienne* ».

Les non-alignés ont décidé, la semaine dernière, de n'envoyer que ce lundi leur acceptation formelle de la procédure d'urgence, assurant ainsi la majorité requise (soixante-dix-sept membres de l'ONU).

Il s'agit en fait d'une « session d'urgence » préparée de longue date. Les Etats-Unis ayant, le 30 avril, au Conseil de sécurité, opposé leur veto à la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la souveraineté, le « comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien » prit l'initiative de demander une session d'urgence de l'Assemblée.

La procédure s'appuie sur la résolution « Unis pour la paix » adoptée au début de la guerre de Corée pour permettre à l'Assemblée de se prononcer sur des questions bloquées par un veto au Conseil de sécurité.

Seuls les Etats-Unis (pourtant à l'origine de la résolution « Unis pour la paix » se sont prononcés formellement contre une session spéciale sur la Palestine. La France a formulé des « *réserves* » en raison de la procédure invoquée (elle n'approuve pas le « *court-circuitage* » du Conseil de sécurité et par crainte que l'Assemblée adopte une résolution excessive vouée à rester sans effet.

Un projet de résolution en treize points préparé par le groupe arabe, reflétant les vues de l'O.L.P., comporte notamment une réitération des droits des Palestiniens à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté nationale, et demande *à Israël de se retirer entièrement de* tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, à partir du *15 novembre 1980. Le projet cherche* à aller au-delà de simples recommandations et à créer des « mécanismes » *pour superviser le retrait israélien* et placer provisoirement les territoires évacués sous l'autorité de l'ONU avant qu'ils soient remis à l'O.L.P. au nom du peuple palestinien. Il demande au secrétaire général de créer à cette fin une nouvelle force des Nations unies.

L'Europe des Neuf, dont les *ministres devaient arrêter, ce lundi,* leur position commune, ne voudra pas aller au-delà de sa résolution de Venise *en faveur de l'autodétermination.* Les neuf ministres fixeront aussi le mandat de leur président, M. *Thorn (Luxembourg), qui entreprendra* au début d'août une mission d'information au Proche-Orient.

L'hebdomadaire parisien de langue arabe *Al Nahar* publie ce lundi un entretien avec M. François-Poncet. Le *ministre des affaires étrangères* déclare notamment que « *le droit à l'autodétermination du peuple palestinien devra s'exercer dans les limites des territoires occupés* (par Israël) *depuis 1967* ». M. François-Poncet *avait déjà donné cette précision* devant la commission des affaires étrangères mais à huit clos. La résolution de Venise ne précise pas dans quel cadre territorial devrait selon les Neuf s'exercer l'autodétermination. M. François-Poncet ajoute : « *Dans l'exercice de son droit à déterminer son destin, il appartiendra au peuple palestinien de définir lui-même les structures dont il entendra se doter ainsi que les orientations de son action. (...) Nul ne doit en préjuger aujourd'hui.* »

En Belgique

Le Sénat devra se prononcer sur la réforme constitutionnelle avant le mois d'août

De notre correspondant

Bruxelles. — La Belgique a célébré le cent cinquantième anniversaire de son indépendance, le 21 juillet, dans la morosité. Pendant trois jours, un véritable déluge s'est abattu sur le pays, où les inondations deviennent menaçantes et où la Meuse et l'Escaut approchent de la cote d'alerte. D'autre part, le roi, en clinique depuis une semaine, à la suite d'un malaise cardiaque, a dû se faire remplacer par son frère, le prince Albert, pour le *Te Deum* et le défilé militaire. Cependant, pour la première fois depuis l'indépendance de 1830, le Sénat a siégé sans désemparer pendant tout le week-end. Les sénateurs n'ont interrompu leurs travaux que le dimanche 20 juillet au soir, et ils se retrouveront dès mardi matin pour reprendre leur discussion sur la réforme de la Constitution.

Les sénateurs ont siégé en commission pendant vingt-six heures d'affilée, malgré les protestations de l'opposition qui reproche au gouvernement d'imposer aux parlementaires un rythme de travail « *inhumain* ». Ils doivent voter la réforme de l'Etat avant les vacances d'août et l'opposition fait de l'obstruction : le Front des francophones bruxellois (F.D.F.) et le Rassemblement Wallon accusent la majorité de vouloir « *étrangler la capitale* ». Faute d'accord, le statut de Bruxelles a, en effet, été gelé.

Un sénateur social-chrétien flamand, professeur à l'université de Louvain, M. Jan de Meyer, a suggéré d'abandonner la réforme de l'Etat qui, a son avis, n'amènera que l'anarchie et le désordre et qui, estime-t-il, n'est pas souhaitée par la population. Il propose l'organisation d'un référendum sur cette question : « *La Belgique doit-elle continuer à exister ?* » Si les Belges répondaient affirmativement, la Chambre et le Sénat devraient selon lui être remplacées par un « Conseil du peuple » qui serait chargé de la révision de la Constitution.

PIERRE DE VOS.

A la régie Renault

LE COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DE BOULOGNE-BILLANCOURT SERAIT SCINDÉ EN QUATRE

La direction générale de la régie Renault a décidé de scinder en quatre le comité d'établissement de Boulogne-Billancourt : elle a entrepris en ce sens des démarches auprès de la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre. Cette résolution est motivée, selon la direction, par le fait que les activités de l'unité de Billancourt ont été diversifiées et que la fabrication automobile proprement dite n'occupe plus que la moitié des quarante-cinq mille salariés.

Les quatre nouveaux comités d'établissement seraient installés, si le feu vert de l'administration du travail est donné, dans le centre industriel de Boulogne-Billancourt, dans l'unité d'outillage de Saint-Ouen, dans les scieries de Gudmont (Haute-Marne) et de Menestrau-en-Villette (Loiret), et au siège social de la Régie. Dans des tracts, les syndicats de Billancourt protestent contre cet « éclatement ».

Le numéro du « Monde » daté 20-21 juillet 1980 a été tiré à 515 327 exemplaires.

LE BATIMENT E.D.F.-G.D.F. DE BASTIA EST DÉTRUIT PAR UN ATTENTAT

Le bâtiment administratif E.D.F.-G.D.F. de Haute-Corse, à Bastia, a été entièrement détruit dans la nuit du dimanche 20 juillet par un incendie d'origine criminelle. Le bâtiment, abritant seize bureaux, a été incendié avec des cocktails *Molotov*. Le central téléphonique et les fichiers des abonnés ont été dévastés. Des inscriptions à la peinture ont été tracées sur les murs : « E.D.F. dehors » et « Vazzio No », allusion à la centrale thermique du Vazzio en construction à Ajaccio (« le Monde » du 1er juillet).

A peu près au même moment, une charge incendiaire a causé des dégâts au centre d'accueil du village de vacances de Campo-Loro, installé près de Prunète (à 45 kilomètres au sud de Bastia). C'est le cinquième attentat commis à cet endroit depuis le début de l'année.

Enfin, un grand drapeau corse — la tête maure noire sur fond blanc — a été hissé la même nuit sur la citadelle de Corte (Haute-Corse), où est installée la Légion étrangère, par des militants nationalistes au moment où, sous un chapiteau qui abrite depuis le 19 juillet le Festival culturel international de Corte, quatre mille personnes assistaient à un concert du groupe chilien Quilapayun, et scandaient « F.L.N. - F.L.N. » (Front de libération national de la Corse).

Dernière minute

UN OPPOSANT SYRIEN M. SALAH BITAR ASSASSINÉ A PARIS

Un opposant syrien, âgé de soixante-cinq ans, M. Salah Bita, a été assassiné, lundi 21 juillet, 40, avenue Hoche, à Paris (8e), vers 11 h. 40.

M. Bitaz a été tué d'une balle dans la nuque par un inconnu sur le palier du huitième étage de l'immeuble. Un chauffeur de taxi aurait vu le meurtrier s'enfuir.

La victime, opposant au régime syrien, était en exil à Paris depuis plusieurs années où elle dirigeait un journal, « Résistance arabe ». M. Bitar a été attaqué au siège de la Société nouvelle de presse orientale.

INCIDENTS SUR LA PLACE ROUGE ENTRE DES JOURNALISTES OCCIDENTAUX ET LA POLICE SOVIÉTIQUE

Moscou (*A.F.P.*). — Plusieurs journalistes étrangers ont été bousculés et frappés par la police soviétique, lundi matin 21 juillet, sur la place Rouge, où un Italien manifestait en faveur des homosexuels.

L'Italien, M. Vicenzo Francone, âgé de trente-deux ans, s'était enchaîné à une barrière. Il a été aussitôt arrêté.

Membre du mouvement « Fuori » des homosexuels italiens, M. Francone portait sur lui une affiche demandant la libération de deux Soviétiques accusés d'homosexualité, Viktoras Piatkus et Gennady Trifonov, ainsi que l'abrogation de l'article 121 du code pénal qui prévoit une peine de cinq à huit ans de camp pour homosexualité.

Au Maroc

Une centaine de prisonniers politiques dont le poète Abdellatif Laabi, ont été libérés

De notre correspondant

Rabat. — Les informations sur l'intention du roi Hassan II de faire bénéficier de sa grâce les détenus politiques qui restent emprisonnés au Maroc se sont vérifiées *vendredi soir 18 juillet* (*le Monde* du 16 juillet), mais la nouvelle n'a été connue que samedi. Vendredi, quarante-cinq détenus politiques, dont le poète Abdellatif Laabi, ont été libérés de la prison centrale de Kenitra. *Abdellatif Laabi avait été* condamné à la suite des manifestations de Casablanca de février 1973 à dix années de prison pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Au moment des événements de 1973, quelque huit mille manifestants avaient été arrêtés, dont la plupart furent libérés après quelques jours ou quelques semaines de détention. Mais plusieurs d'entre eux, surtout des *militants de l'U.S.F.P.* (parti socialiste), avaient été condamnés à de lourdes peines de prison au cours d'une série de procès. C'est ce qui explique que, parmi les quarante-cinq détenus libérés vendredi à Kenitra, figurent trente-cinq militants de l'U.S.F.P. Le poète Abdellatif Laabi avait suivi, quant à lui, un itinéraire politique différent qui l'avait mené à la gauche de l'U.S.F.P. Il en est de même d'Abraham Serfaty, qui ne figure pas parmi les personnes libérées vendredi.

Selon des informations de *source sûre, quarante-deux autres* détenus, pour la plupart militants de l'U.S.F.P., ont été également libérés samedi 19 juillet. La plupart étaient prisonniers à Kenitra, d'autres à Beni-Mellal ou dans diverses autres localités. Au total, tous les détenus membres de l'U.S.F.P., sauf deux, auraient été libérés. Le bruit courait dimanche, à Rabat, que d'autres détenus avaient aussi été libérés vendredi et samedi. Mais, jusqu'ici, aucun communiqué officiel n'a confirmé les libérations ni annoncé de nouvelles. Il faut rappeler à ce propos que la notion même de détenu politique est officiellement récusée au Maroc. Dans ces conditions, il est très possible que les libérations de vendredi ne soient pas annoncées du tout officiellement.

Pour le moment, à l'état-major de l'U.S.F.P., on se refuse à commenter la récente décision du souverain. On fait seulement remarquer que ces libérations *concernent surtout, jusqu'ici,* des militants de l'U.S.F.P., parce qu'il s'en était trouvé beaucoup parmi les condamnés de 1973, mais que des « gauchistes » ou des marxistes-léninistes sont également concernés.

Au P.P.S. (communiste), on affirme qu'aucun militant de ce parti n'est détenu actuellement dans les prisons marocaines. Toutefois, dans un éditorial publié le mercredi 16 juillet par l'organe du P.P.S., *Al Bayane*, M. Ali Yata, secrétaire général et unique député du P.P.S. à la Chambre des représentants marocains, s'était déclaré à l'avance d'accord avec les mesures de libération envisagées et avait rappelé que le P.P.S. n'avait cessé, pour sa part, de réclamer « *ces mesures absolument nécessaires tant sur le plan interne qu'externe. Interne, puisque les quelques dizaines de détenus politiques aux idées bien connues ne représentent aucun danger pour la démocratie et les institutions* » (M. Ali Yata fait ici allusion aux marxistes-léninistes). Sur le plan externe, ajoutait le chef du parti communiste, « *cette mesure viendra « clore le bec » à tous les ennemis de notre pays et de notre cause nationale qui utilisent cet état de fait pour ternir l'image de marque du Maroc* ».

ROLAND DELCOUR.

[M. Abdellatif Laabi, né en 1942 à Fez, licencié ès lettres françaises, avait enseigné à Rabat jusqu'à son arrestation. Il avait *fondé* en 1966 la revue *Souffles*, qui, d'abord littéraire, deviendra politique, notamment à partir de 1969, avec la coopération d'Abraham Serfaty. En 1971, se crée une version arabe de la revue *Souffles*.

Arrêté en janvier 1972, Abdellatif Laabi a *été condamné* à dix ans de prison en août 1973.

Poète de langue française, il a publié différents recueils, récits et *chroniques*, notamment *Race* (Atlantes, 1967), *l'Œil et la Nuit* (Atlantes, 1969), une *Anthologie de la poésie palestinienne de combat* (Atlantes, 1970), *l'Arbre de fer fleuri* (Oswald, 1974), *le Règne de Barbarie* (Barbare, 1976, ouvrage qui devait être réédité par le Seuil en mars 1980), des *Chroniques de la citadelle d'exil* (Barbare, 1978), recueil de lettres écrites en prison entre 1972 et 1977.

Un comité international pour la libération d'Abdellatif Laabi s'est constitué en octobre 1979 avec l'appui de la revue *Esprit*. Ce comité avait publié récemment des informations inquiétantes sur son état de santé et sur celui de M. Serfaty, qui souffre de la maladie de Raynaud (*le Monde* des 11 avril et 21 juin).]

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Zoetemelk a enfin atteint son but

Après dix tentatives infructueuses, qui s'étaient tout de même soldées par cinq places de deuxième, Joop Zoetemelk a enfin remporté le Tour de France au terme d'une course à la fois difficile et décevante. Elle s'est achevée par un succès sans précédent pour le cyclisme néerlandais, puisqu'un autre coureur des Pays-Bas, Hennie Kuiper, a pris la deuxième place, tandis qu'un Belge, Pol Verschueren, enlevait la vingt-deuxième et dernière étape, dimanche 20 juillet, sur les Champs-Elysées.

L'un des plus mauvais Tours de France que nous ayons vus. Tel est le jugement des « anciens », Jacques Anquetil, Raphaël Géminiani et Luis Ocana. Un jugement peut-être sévère, mais qui se trouve confirmé par la majorité des suiveurs. Rendue pénible par des conditions atmosphériques déplorables, cette épreuve, qui réunissait une participation réduite, s'est révélée d'un niveau très moyen. Paradoxalement, Bernard Hinault a perdu le Tour qui était pour lui le plus facile à gagner, et Zoetemelk a mis fin à une longue série d'échecs, alors qu'il ne possède plus son punch des années précédentes.

Il faut préciser que le super-favori ayant été contraint à l'abandon par une douleur au genou avant la grande étape pyrénéenne, la course a évolué un ton au-dessous, offrant une chance aux routiers complets servis par l'expérience. Zoetemelk était incontestablement le meilleur d'entre eux. Incorporé au puissant groupe Raleigh, et soutenu par des équipiers capables d'abattre un travail considérable au service de leur leader, tel Van de Velde, il a bénéficié, par ailleurs, de la faiblesse d'une opposition constituée essentiellement par Hennie Kuiper et Raymond Martin.

Or, de toute évidence, Kuiper était trop limité en montagne pour prétendre à la première place, et Martin n'était pas suffisamment ambitieux ou pas suffisamment sûr de lui pour renverser la situation. Troisième au pied des Alpes, il occupait pourtant une position idéale, compte tenu de ses qualités de grimpeur. A sa place, un homme comme *Robic aurait certainement* attaqué avec conviction. Mais, en la circonstance, chacun redoutait d'engager le combat, par crainte d'une défaillance irrémédiable, préférant sans doute la sécurité au risque. Cet état d'esprit a largement favorisé les desseins de Zoetelmelk, coureur lucide et opiniâtre, qui possédait sur la plupart de ses rivaux le double avantage de la qualité physique et du métier.

Troisième âge

Le Néerlandais connut de chaudes alertes, notamment dans le Galibier, mais ces adversaires n'exploitèrent pas leur avantage et l'offensive dirigée contre lui échoua d'une manière assez lamentable. *On connaît le résultat* des deux étapes alpestres, si riches de promesses. La première fut enlevée par Mariano Martinez (lâché lui aussi sur les pentes du Galibier) et la seconde par l'obscur Ludo Loos.

Décevant dans les cols, Zoetemelk se reprit et survola l'étape contre la montre à Saint-Etienne.

Ainsi était confirmée une fois encore, la règle selon laquelle les Tours modernes, peut-être en raison de l'emploi généralisé des grands braquets et du nivellement des valeurs, se gagnent non plus en montagne, mais dans les étapes destinées aux rouleurs spécifiques.

En définitive, l'épreuve-phare du cyclisme s'est terminée à l'avantage des anciens, et elle a dû donner des regrets à Poulidor. Zoetemelk, Kuiper, Martin, De Muynck et Bernard Thévenet, qui fut la bonne surprise de ce Tour, ont tous largement dépassé la trentaine, sans parler de Joachim Agostinho, toujours parmi les meilleurs à trente-sept ans.

Des coureurs beaucoup plus jeunes, comme Van de Velde, Ludo Peeters, Thévenard, Vigneron ont révélé ou confirmé d'excellentes dispositions, mais l'avenir n'est pas assuré pour autant.

S'interroger sur l'avenir du cyclisme aujourd'hui, c'est aussi évoquer le cas de Bernard Hinault. Le Breton, qui a subi des examens complets, s'imposera une série de tests décisifs au cours des prochains critériums avant de participer au Tour d'Allemagne. Peut-être alors sera-t-il rassuré sur l'état de son genou. Dimanche soir, à Paris, où il a retrouvé ses camarades de l'équipe Gitane, *Hinault paraissait détendu*, mais se gardait de formuler un pronostic.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE

Vingt et unième étape (samedi 19 juillet), Auxerre - Fontenay-sous-Bois (208 km). — 1. Sean Kelly (Irl.), 5 h. 48 min. 33 sec. (moyenne 35,805 km) ; 2. Jacobs (Belg.) ; 3. Thaler (R.F.A.) ; 4. Van Vliet (P.-B.) ; 5. Pevenage (Belg.) ; 6. Bonnet (Fr.) ; 7. Peeters (Belg.) ; 8. Van de Velde (P.-B.) ; 9. Ovion (Fr.) ; 10. Vanoverschelde (Fr.), tous même temps, etc.

Vingt-deuxième étape (dimanche 20 juillet), Fontenay-sous-Bois - Paris - Champs-Elysées (186.100 km). — 1. Pol Verschuère (Belg.), 5 h. 12 *min. 27 sec. (moy. 35,737 km/h.)* ; 2. Kelly (Irl.) ; 3. Jacobs (Belg.) ; 4. Van Vliet (P.-B.) ; 5. Van de Velde (P.-B.) ; 6. Thaler (R.F.A.) ; 7. *Pevenage (Belg.) ; 8. Ovion (Fr.)* ; 9. Vandenbroucke (Belg.) ; 10. Schonbacher (Aut.), tous même temps.

Classement général final. — 1. Joop Zoetemelk (P.-B.), 109 h. 19 min. 14 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 6 min. 55 sec. ; 3. Martin (Fr.), à 7 min. 56 sec. ; 4. De Muynck (Belg.) ; à 12 min. 24 sec. ; 5. Agostinho (Port.), à 15 min. 37 sec. ; 6. Sesnec (Fr.), à 16 min. 16 sec. ; 7. Nilsson (Suèd.), à 16 min. 33 sec. ; 8. Peeters (Belg.), à 20 min. 41 sec. ; 9. Bazzo (Fr.), à 21 min. 3 sec. ; 10. Lubberding (P.-B.), à 21 min. 10 sec, etc.

Classement par points : 1. Pevenage (Belg.).

Classement par équipes : 1. Mercier.

Classement des jeunes : 1. Johan Van de Velde.

Classement de la montagne : 1. Raymond Martin.